

L'ENTRÉE DANS LE ROYAUME

ou La Récompense selon les Œuvres

par Robert Govett

L'ENTRÉE DANS LE ROYAUME

ou

La Récompense selon les Œuvres

par Robert Govett, M.A.

Cette traduction a été réalisée par intelligence artificielle à partir de l'œuvre d'un auteur décédé depuis plus de 70 ans et désormais libre de droits.

Elle peut être partagée, copiée et imprimée librement et gratuitement, à la condition de ne pas la modifier et de conserver cette déclaration.

Retrouvez ce document et d'autres ressources sur voirjesus.com.

Le sigle [NBP] (Note de Bas de Page) identifie les notes figurant dans l'édition originale.

PRÉFACE

LA FOI, unissant le pécheur à l'œuvre parfaite de Christ, apporte une acceptation présente devant Dieu, et la vie éternelle comme sa bienheureuse issue. Les œuvres de l'homme, qu'il soit converti ou non, ne sauraient prévaloir pour obtenir le pardon des péchés, ou la béatitude éternelle. Dieu est Souverain, comme le montre Son élection de qui Il veut, le soutien de leur foi à travers un monde de dangers, et leur glorification finale.

Ces vérités ont été établies lors de la Réforme, sur le fondement certain de l'Écriture. On a vu que les bonnes œuvres sont les preuves d'une foi vivante, et qu'elles en sont les fruits véritables. Mais cela laisse de côté cette autre enquête :

QUELS SONT LES EFFETS DES ŒUVRES BONNES OU MAUVAISES SUR LA POSITION FUTURE DE CELUI QUI EST DÉJÀ JUSTIFIÉ ? Les pages qui suivent ouvrent l'enquête dans une certaine mesure ; et elles le font de la seule manière sûre, par l'examen de certains passages de la Sainte Écriture qui traitent de ces choses.

1. Les Écritures affirment que tous les croyants rendront compte devant le tribunal de Christ — Rom. xiv., 10—12 ; 2 Cor. v. 9, 10 ; Hébr. x., 30.
2. Elles déclarent que le principe du jugement sera selon les œuvres. C'est-à-dire qu'il sera tenu compte à la fois de la nature des œuvres et de leur degré de bien ou de mal — Matt. xvi, 24—27 ; Apoc. ii., 23 ; xxii, 12.

Le Nouveau Testament ne suppose-t-il pas alors que les croyants sont des agents produisant à la fois des œuvres bonnes et mauvaises ? N'anticipe-t-il pas que certains seraient coupables de paresse, ou qu'ils manqueraient de bonnes œuvres ? Quelle sera alors l'issue d'une telle investigation ?

Une enquête peut-elle être plus importante pour le saint ?

Les mérites de Christ sont la réponse aux exigences de la loi de Dieu envers nous, en tant que créatures morales responsables ayant brisé Sa loi. Ils délivrent les chrétiens de la mort éternelle ; ils leur ouvrent la vie éternelle. Mais le point à considérer est celui-ci : Le Sauveur et Ses apôtres ne parlent-ils pas d'un compte à rendre à Christ par Ses serviteurs croyants, lorsque leurs offenses contre le service dont ils font profession, tout comme leurs actions en obéissance à Ses exigences, viendront devant Lui ?

La foi des chrétiens en général, telle qu'elle apparaît à l'auteur, embrasse et savoure un repos présent en Dieu, par l'œuvre de Christ. Mais elle a négligé la doctrine du repos futur du royaume comme récompense de l'effort présent. Or, seule la foi au royaume produira des œuvres dignes du royaume.

L'histoire des hommes vaillants de David, disposés dans son royaume selon leurs actes de bravoure durant le temps de son rejet, est donnée comme le principe devant nous être appliqué. Ce récit est donné deux fois, tant le Saint-Esprit l'a jugé important : 2 Sam. xxiii ; 1 Chron. xi.

On ne s'attend pas à ce que ces vérités soient jamais populaires. Elles ne se vantent d'aucun grand nom ; elles ne flattent point. Elles ne reposent que sur les preuves de la parole de Dieu. Elles doivent lutter contre les restes du mal qui adhèrent même au saint. C'est aussi une nouveauté, bien qu'elle soit ancienne dans les pages de l'Écriture. Le christianisme de l'époque actuelle se relâche beaucoup : les influences du monde s'y glissent et l'engourdissent. Les chrétiens n'aiment-ils pas entendre parler uniquement de la miséricorde de Dieu et de leurs privilèges ? Mais nous devons aussi parler des exigences du Dieu d'équité envers ceux qui sont dotés de privilèges.

La doctrine ici proposée s'appuie sur les passages cités : bien que ceux-ci ne soient pas les seuls où elle est affirmée. La seconde Épître de Pierre, bien qu'elle ne soit pas abordée ici, est très explicite sur ce point. C'est par la bouche de deux ou trois témoins que toute parole sera établie, telle est la déclaration de Dieu. Il y

en a ici plus de deux fois trois ; et le lecteur pourra bientôt en trouver d'autres par lui-même. Si quelqu'un désirait contester ces vues, il lui faudrait démontrer que les passages cités ne contiennent pas les doctrines supposées. Si la récompense selon les œuvres du croyant est enseignée dans ces Écritures et dans d'autres, les objections tirées d'autres doctrines, ou de la difficulté de concilier le présent texte avec des témoignages de la Sainte Écriture qui semblent contradictoires, ne seront pas jugées suffisantes. Le Saint-Esprit enseigne-t-Il quelque part qu'une perte sera infligée au croyant pour ses mauvaises œuvres ? Affirme-t-Il que la récompense dans le royaume doit être donnée au croyant proportionnellement à ses œuvres ? S'il en est ainsi, cela suffit. La doctrine est établie, nonobstant les objections contraires.

Afin qu'aucune méprise ne surgisse, qu'il soit clairement observé que LA DOCTRINE DE LA RÉCOMPENSE POUR LES BONNES ŒUVRES NE S'APPLIQUE QU'À CEUX QUI SONT DÉJÀ JUSTIFIÉS. La vérité est alors amplement gardée contre une mauvaise application par les impies comme étant la voie de la justification. La doctrine de la récompense selon les œuvres affecte en effet aussi les méchants. Chaque acte de transgression de leur part augmente leur damnation. Mais cela n'est pas traité ici.

Norwich, 21 juin 1853.

Robert Govett

Aux contrastes remarquables entre les Épîtres aux Romains et aux Hébreux, l'auteur désire en ajouter un qui a été omis.

Les deux Épîtres traitent de la FOI. Romains l'expose comme la source de la justification sans les œuvres. Mais Hébreux la présente comme la mère fertile de tous les actes saints.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. LA VIE ÉTERNELLE, UN DON ; LE ROYAUME DE CHRIST, UNE RÉCOMPENSE

CHAPITRE II. LE PRIX DE NOTRE APPEL

CHAPITRE III. LES DEUX REPOS

CHAPITRE IV. LES DEUX SERMENTS

CHAPITRE V. LES DEUX MONTAGNES

CHAPITRE VI. LA RESPONSABILITÉ DES ENSEIGNANTS

CHAPITRE VII. LA COURSE ET LA COURONNE

CHAPITRE VIII. LA TENTE ET LA MAISON

CHAPITRE I

LA VIE ÉTERNELLE UN DON : LE ROYAUME DE CHRIST UNE RÉCOMPENSE

Les thèses que nous nous proposons de démontrer dans les présentes pages sont au nombre de deux.

1. QUE LA VIE ÉTERNELLE EST LE DON INCONDITIONNEL DE DIEU AUX CROYANTS.
2. QUE LA PARTICIPATION DES CROYANTS AU ROYAUME DE CHRIST EST CONDITIONNELLE À LEUR CONDUITE, QU'ELLE SOIT BONNE OU MAUVAISE.

Au Juif sous la loi, il fut proposé de la part de Dieu de gagner la vie éternelle par sa propre obéissance aux commandements divins. Cela est prouvé par les passages suivants :

1. « Et voici, quelqu'un s'approcha et lui dit : Bon Maître, (enseignant) quelle bonne chose dois-je faire, afin d'avoir la vie éternelle ? Et il lui dit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Il n'y en a qu'un seul de bon, c'est Dieu ; mais si tu veux* entrer dans la vie, garde les commandements. Il lui dit : Lesquels ? Jésus dit : Tu ne tueras point, tu ne commettras point d'adultère, tu ne déroberas point, tu ne porteras point de faux témoignage, honore ton père et ta mère : et, tu aimeras ton prochain comme toi-même : » Matt. xix, 16—19. Ainsi Marc x, 17 ; Luc xviii, 18.
2. « Et voici, un certain docteur de la loi se leva, et le tenta, disant : Maître, que dois-je faire pour hériter la vie éternelle ? Il lui dit : Qu'est-il écrit dans la loi ? qu'y lis-tu ? Et il répondit, et dit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de toute ta force, et de toute ta pensée ; et ton prochain comme toi-même. Et il lui dit : Tu as bien répondu ; fais cela, et tu vivras : » Luc x, 25—28.

Mais ces conditions de justice n'ont jamais été remplies par aucun fils d'homme, si ce n'est Jésus. Le nouveau terrain occupé par l'Évangile est donc que la vie éternelle est accordée immédiatement au chrétien par la foi en l'œuvre du Messie, comme le prouvent les déclarations suivantes.

1. « Voici le témoignage : c'est que Dieu nous a donné la vie éternelle, et que cette vie est dans son Fils. Celui qui a le Fils a la vie ; celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie : » 1 Jean v. 11, 12.
2. « Mes brebis entendent ma voix, et je les connais, et elles me suivent. Et je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main : » Jean x, 27, 28.
3. « Comme tu lui as donné (à ton Fils) pouvoir sur toute chair, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés : » Jean xvii, 2.

La vie éternelle est attachée à la foi en la révélation du nouveau nom de Dieu sous l'Évangile ; ou, comme cela est parfois décrit, elle est accordée à ceux qui croient au nom du Fils de Dieu.

4. « Et comme Moïse éleva le serpent dans le désert, ainsi il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle : » Jean iii, 14—16.
5. « Celui qui croit au Fils a la vie éternelle : et celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui : » Jean iii, 36.

[NBP]*Θέλεις εἰσελθεῖν

6. « Or c'est ici la volonté de celui qui m'a envoyé, que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour : » Jean vi, 40.

7. « En vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi a la vie éternelle : » Jean vi, 47.

Des déclarations confirmatrices peuvent être trouvées dans Jean v, 24 ; xvii, 3 ; 1 Tim. i, 16 ; 1 Jean v, 13, 20.

Je passe maintenant à la seconde proposition.

LA PARTICIPATION DES CROYANTS AU ROYAUME DE DIEU DÉPEND DE LEUR CONDUITE APRÈS QU'ILS ONT COMMENCÉ À CROIRE.

Et d'abord nous demandons : que signifie « le royaume de Dieu » ?

La plupart le considèrent comme signifiant la dispensation de l'Évangile — le règne spirituel de la grâce.

Je suppose qu'il désigne LE FUTUR RÈGNE VISIBLE DU MESSIE DANS LA GLOIRE PENDANT MILLE ANS.

Les preuves que d'une manière générale l'expression a ce sens sont telles que les suivantes :—

1. Il est convenu que l'idée du « royaume des cieux » est tirée des prophéties de Daniel.

i. « Et dans les jours de ces (dix) rois, le Dieu des cieux suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit : et le royaume ne passera point à un autre peuple, mais il brisera et consumera tous ces royaumes-là, et lui-même subsistera éternellement : » Dan. ii, 44.

ii. Nebucadnetsar fut chassé du milieu des hommes pour avoir attribué sa domination à lui-même : il y fut rétabli, « après qu'il eut reconnu que ceux qui dominent sont dans les cieux : » iv, 26.

iii. « Cette corne faisait la guerre aux saints et l'emportait sur eux ; jusqu'à ce que l'Ancien des jours vînt, et que le jugement fût donné aux saints du Très-Haut (ou plutôt, 'aux saints des lieux célestes') : et le temps vint où les saints possédèrent le royaume : » vii, 21, 22.

2. D'après ces passages et d'autres semblables des prophètes, les Juifs s'attendaient à ce que la domination leur soit donnée sur toutes les nations de la terre ; et à ce que le Messie soit leur prince, régnaient à Jérusalem. Cela est admis par tous. Mais il apparaît également, d'après plusieurs passages du Nouveau Testament, que s'ils se trompaient en se supposant être les saints à qui le royaume était promis, ils avaient pourtant raison dans leurs attentes principales.

i. « Alors Jésus dit à ses disciples : En vérité, je vous le dis, qu'un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux. Et je vous dis encore, qu'il est plus facile qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'un riche n'entre dans le royaume de Dieu. » « Alors Pierre, prenant la parole, lui dit : Voici, nous avons tout quitté et nous t'avons suivi ; qu'en sera-t-il donc pour nous ? Et Jésus leur dit : En vérité, je vous le dis, que vous qui m'avez suivi, dans la régénération, quand le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous aussi vous serez assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël : » Matt. xix, 23, 24, 27, 28.

ii. La mère de Jacques et de Jean demande à Christ que ses « deux fils puissent siéger, l'un à ta droite et l'autre à ta gauche, dans ton royaume. » Jésus, dans sa réponse, veut leur apprendre qu'ils ne savaient pas, en demandant une telle faveur, combien de souffrances devaient être endurées avant qu'un tel poste pût être atteint. Il ajoute également que de telles places de dignité n'étaient pas à sa propre disposition, mais déjà décrétées par le Père : Matt. xx, 20—23.

iii. « Et l'un de ceux qui étaient à table avec lui, ayant entendu ces choses, lui dit : Heureux celui qui mangera du pain dans le royaume de Dieu ! » Luc xiv, 15. Jésus reprend ses paroles, et insinue que bien que ce fût un bonheur, pourtant les hommes en général ne regarderaient pas l'invitation à ce banquet de Dieu.

iv. C'est en vertu d'un tel accord général avec les pensées de la nation juive que les Juifs sont appelés « les enfants du royaume : » (Matt. viii, 12) bien que, pour leur incrédulité, la majorité doive en être chassée.

3. Le royaume est présenté comme étant encore à venir : l'Évangile ne s'y rapporte que comme l'invitation se rapporte au festin.

i. « Que ton règne vienne : » Luc xi, 2.

ii. « La loi et les prophètes ont été jusqu'à Jean : dès ce temps-là le royaume de Dieu est annoncé, et chacun use de force pour y entrer : » Luc xvi, 16.

iii. Dans la parabole du souper des noces, tout ce qui est censé être fait est la collecte des invités pour le festin. Le festin ne commence pas avant que tous soient rassemblés, et que le roi soit entré et ait mis dehors les invités impropres : Matt. xxii.

4. La Transfiguration était un type du royaume. Le royaume doit être établi au retour de Jésus en gloire.

i. Quand Pierre eut confessé Jésus comme le Fils du Dieu vivant au nom de ses compagnons apôtres, Jésus prédit la future érection de son église, et sa résurrection d'entre les portes de l'Hadès (non point 'de l'enfer'). Il promit alors à Pierre les clés du royaume des cieux, et prédit sa propre mort. Il avertit le disciple que sa carrière doit être une carrière de souffrance semblable à celle de son Maître. Mais qu'en est-il alors ? Même le martyr, loin d'être un obstacle à l'entrée dans le royaume, devrait y donner accès. « Car quiconque voudra sauver sa vie la perdra : et quiconque perdra sa vie à cause de moi la trouvera. » Et quand cela sera-t-il ? « Le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père avec ses anges ; et alors il rendra à chacun* selon ses œuvres. En vérité, je vous le dis, il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présents, qui ne goûteront point la mort qu'ils n'aient vu le Fils de l'homme venir dans son règne : » Matt. Xvi, 13—28.†

Vient ensuite, dans chacun des évangiles, un récit de la Transfiguration. Cette scène est donc un type du royaume à venir du Messie, quand les saints décédés et les vivants se rencontreront tous deux en la présence de Christ, et que la voix d'attestation et de joie du Père se fera entendre, tandis que son éclat enveloppera le tout.

5. Le royaume de Dieu est présenté comme le temps de la récompense pour ceux qui ont été persécutés dans cette vie.

i. « Heureux ceux qui ont été (Grec) persécutés pour la justice ; car le royaume des cieux est à eux. Heureux serez-vous, lorsqu'on vous dira des injures et qu'on vous persécutera, et qu'on dira faussement contre vous toute sorte de mal, à cause de moi. Réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce que votre récompense est grande dans les cieux : » Matt. v. 11, 12.

ii. « Fortifiant l'âme des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi, et leur disant que c'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu : » Actes xiv, 22.

Les disciples étaient déjà au sein de l'église et croyants en l'Évangile. Mais ils avaient encore à entrer dans le royaume, qui est placé devant eux comme leur espérance.

[NBP]† Ainsi Luc xxiii, 42. Ce devrait être
« Quand tu viendras dans ton règne », et non pas 'vers'.

[NBP]*Εκάστω.

iii. « De sorte que nous-mêmes nous nous glorifions de vous dans les Églises de Dieu, à cause de votre patience et de votre foi dans toutes vos persécutions et dans les tribulations que vous endurez. C'est une preuve du juste jugement de Dieu, afin que vous soyez jugés dignes du royaume de Dieu, pour lequel vous souffrez aussi : » 2 Thess. I, 4, 5. iv. « J'ai été délivré de la gueule du lion. Et le Seigneur me délivrera de toute œuvre mauvaise, et me préservera pour son royaume céleste : » 2 Tim. Iv, 18.

6. Les circonstances de ce royaume prouvent qu'il s'agit du royaume de gloire. Il doit avoir lieu au retour de Christ, à la dernière trompette.

i. « Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui arracheront de son royaume tous les scandales* et ceux qui commettent l'iniquité ; et ils les jetteront dans la fournaise de feu ; là il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors les justes luiront comme le soleil dans le royaume de leur Père : » Matt. XIII, 41—43.

ii. « Je vous dis que je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Père. » Matt. xxvi, 29.

iii. « J'ai fort désiré de manger ce passover avec vous avant que je souffre. Car je vous dis que je n'en mangerai plus, jusqu'à ce qu'il soit accompli dans le royaume de Dieu† : » Luc xxii, 15, 16.

iv. « Vous êtes ceux qui avez persévéré avec moi dans mes tentations. C'est pourquoi je vous prépare le royaume, comme mon Père me l'a préparé, afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes, jugeant les douze tribus d'Israël : » Luc xxii, 28—30.

L'occupation montre que ce n'est pas le temps de la grâce qui est visé, mais la saison de la gloire après la résurrection.

Le royaume des cieux est donc la gloire millénaire destinée à Christ.

Mais il y a une exception à cet usage de l'expression qui est souvent citée. Les Pharisiens demandèrent au Sauveur : « Quand viendra le royaume de Dieu ? » À quoi il répondit : « Le royaume de Dieu ne vient pas avec observation (en épiant), et on ne dira point : 'Le voici ici', ou : 'Le voilà là', car voici, le royaume de Dieu est au milieu de vous : » Luc xvii, 20, 21.

Dans les paroles ci-dessus, notre Seigneur renvoie les Pharisiens à la nécessaire préparation interne de l'âme, sans laquelle l'enquête sur le royaume extérieur et futur n'était que folie curieuse. Mais c'était là une réponse faite uniquement aux pointilleux et aux impies, non à son peuple croyant. À ces derniers, dans les versets suivants, il se met à en parler comme d'un événement futur et visible, déclarant qu'à son retour il resplendirait en majesté, remplissant le ciel d'un bout à l'autre, comme l'éclair.

Nous avons maintenant à prouver que le royaume est un temps de récompense : et que l'entrée dans celui-ci dépendra de la conduite du croyant.

i. Une partie du sujet est si liée à l'autre que certains des passages déjà cités présentent une partie de la preuve. Dans Matthieu xvi, Jésus, après avoir prédit sa propre mort, invite les disciples à le suivre jusqu'à la mort, promettant que la vie ainsi perdue sera retrouvée dans le royaume. « Car le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres. » Il termine par une promesse de donner une vue de son royaume à quelques-uns de ceux qui étaient alors présents avant qu'ils ne meurent.

ii. En lien avec cela, nous pouvons prendre le passage qui affirme plus particulièrement que la durée du royaume sera de mille ans. Là apparaissent spécialement les martyrs à cause de Christ : Apoc. xx, 4

[NBP]† Il est confessé que « le royaume de Dieu » a une signification quelque peu différente de l'expression « le royaume des cieux » ; mais la différence n'est pas telle quelle interfère avec la question présente.

*[NBP]*Σκάνδαλα.*

iii. « Le septième ange sonna de la trompette, et il y eut dans le ciel de grandes voix qui disaient : Les royaumes* de ce monde sont passés à notre Seigneur et à son Christ. » Là-dessus les anciens disent devant Dieu : « Ta colère est venue, et le temps des morts est venu pour être jugés, et pour donner LA RÉCOMPENSE† à tes serviteurs les prophètes, et aux saints, et à ceux qui craignent ton nom, petits et grands : » Apoc. xi, 15—18.

Comme c'est le royaume des saints, ceux qui entrent doivent être des saints.

i. « Ce ne sont pas tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux ; mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en ton nom ? n'avons-nous pas chassé les démons en ton nom ? et n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles en ton nom ? Et alors je leur dirai ouvertement : Je ne vous ai jamais connus ; retirez-vous de moi, vous qui faites métier d'iniquité : » Matt. Vii, 21—23. ii. « Or les œuvres de la chair sont manifestes, lesquelles sont l'adultère, la fornication, l'impureté, l'impudicité, l'idolâtrie, les empoisonnements, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les colères, les disputes, les divisions, les sectes, les envies, les meurtres, l'ivrognerie, les gourmandises, et d'autres choses semblables ; desquelles je vous préviens, comme je vous l'ai déjà dit, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le royaume de Dieu : » Gal. v, 19—21.

Il est placé devant le disciple comme l'objet de son désir et de ses efforts.

i. « Ne soyez donc point en souci (ne soyez pas anxieux), disant : Que mangerons-nous ? ou que boirons-nous ? ou de quoi serons-nous vêtus ? Mais cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par-dessus : » Matt. vi, 31—33.

ii. « Depuis le temps de Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume des cieux est forcé, et ce sont les violents qui s'en emparent : » (Voir le Grec.) Matt. xi, 12.

iii. « Ne crains point, petit troupeau ; car il a plu à votre Père de vous donner le royaume. Vendez ce que vous avez, et donnez-le en aumônes ; faites-vous des bourses qui ne vieillissent point, un trésor dans les cieux qui ne manque jamais : » Luc xii, 32, 33.

iv. « À cause de cela même, apportant toute diligence, ajoutez à votre foi la vertu ; et à la vertu la science ; et à la science la tempérance ; et à la tempérance la patience ; et à la patience la piété ; et à la piété l'amour fraternel ; et à l'amour fraternel la charité (l'amour). Car si ces choses sont en vous et y abondent, elles ne vous laisseront point oisifs ni stériles dans la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ... C'est pourquoi, frères, étudiez-vous d'autant plus à affermir votre vocation et votre élection ; car en faisant ces choses, vous ne broncherez jamais. Car c'est ainsi que l'entrée (γρ.) vous sera pleinement accordée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ : » 2 Pi. i, 5—11.

Ici le royaume est appelé « éternel », et il l'est, sous un certain aspect, car ceux qui règnent pendant les mille ans régneront aussi « aux siècles des siècles » : Apoc. xx, 4 ; xxii, 5.

v. « Celui donc qui aura violé l'un de ces plus petits commandements, et qui aura ainsi enseigné les hommes, sera tenu pour le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les aura observés et enseignés, celui-là sera tenu pour grand dans le royaume des cieux : » Matt. v, 19.

Plusieurs passages déjà cités font découvrir combien la résurrection et le royaume sont étroitement liés. Le Sauveur conseille alors à ses disciples de chercher leur récompense, non pas maintenant, mais dans le royaume.

vi. « Prenez garde de ne pas faire votre aumône devant les hommes, afin d'en être vus ; autrement vous n'en aurez point de récompense de votre Père qui est dans les cieux. » Les Pharisiens faisaient la leur pour être vus : ils avaient leur récompense dans la vie présente : Matt. vi, 1, 2. « Puis il dit aussi à celui qui l'avait invité : Quand tu fais un dîner ou un souper, n'invite pas tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni tes voisins riches, de peur qu'ils ne t'invitent à leur tour, et qu'on ne te rende la pareille. Mais quand tu fais un festin, invite les pauvres, les estropiés, les boiteux et les aveugles ; et tu seras heureux, de ce qu'ils ne peuvent pas te le rendre ; car cela te sera rendu à la résurrection des justes : » Luc xiv, 12—14.

7. Sur le terrain de la récompense selon les œuvres, les nations païennes vivantes du globe reçoivent leur part dans le royaume, ou en sont chassées.

« Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, vous qui êtes bénis de mon Père, possédez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde : Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli ; j'étais nu, et vous m'avez vêtu ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus vers moi : » Matt. xxv, 34—36.

L'exploration de ces vérités récompensera pleinement l'étudiant de la Sainte Écriture.

C'est en raison de l'assise différente sur laquelle le Très-Haut a placé la vie éternelle d'une part, et le royaume de Dieu de l'autre, que l'Épître aux Romains se trouve en tel contraste avec celle aux Hébreux.

Le grand sujet des Romains est la JUSTICE POURVUE PAR DIEU. L'apôtre manifeste d'abord la nécessité de la justice ; parce que Dieu s'est proclamé l'ennemi de toute injustice. Il est le vengeur des offenses contre lui-même et envers l'humanité.

Mais les païens sont coupables des deux sortes de transgression, et condamnés par leur propre conscience.

Les Juifs ne se tiennent pas non plus sur un terrain plus élevé. Ils offensent contre une lumière plus grande que les Gentils, et sont coupables devant Dieu et devant l'homme. La juste condamnation de tout le monde est alors prouvée par des citations de l'Écriture. Il n'y a donc personne qui mérite la vie éternelle, que ce soit parmi les Juifs ou parmi les Gentils. Là-dessus, le Saint-Esprit développe la justice pourvue pour les coupables par l'obéissance et la mort imputées de Christ, laquelle est appropriée par la foi : Ch. i, ii, iii.

Même Abraham fut justifié par la foi, et non par sa circoncision, ou par son obéissance en général : Ch. iv. Au chap. v, sont exposées la provision de Dieu pour l'accès du saint auprès de lui, l'amour qui a fourni la rançon, et notre joie en la recevant. Alors apparaît notre condamnation en Adam, avant que le péché actuel n'éclatât en nous personnellement. Ainsi notre justification en Christ par la foi répond à notre condamnation en Adam.

Chap. vi : Mais la vue de notre passivité, et de la grâce de Dieu abondant pour remédier au péché, n'ouvre-t-elle pas la porte à une vie dans l'iniquité ? Non : le plan chrétien présente le baptême comme son exigence suivante après la foi, et le baptême représente la mort au péché. Dans cette perspective, le chrétien est exhorté par Paul à agir conformément au tableau emblématique présenté dans ce rite.

Le baptême représente la mort au vieil époux — la loi : la vie au nouvel époux — Christ : Ch. vii.

La certitude de la position du croyant nous est alors découverte, par l'aide de l'Esprit, dans le dessein éternel de Dieu, et dans son agence efficace mise en œuvre, faisant que toutes choses tournent à l'avantage des élus. En cela, les saints sont passifs. Dieu choisit qui il veut, avant qu'aucun acte de bien ou de mal ne soit accompli. Mais si l'homme est si passif, Dieu n'est-il pas injuste ? Nullement, Dieu a le droit du potier de faire des vases d'honneur ou de déshonneur. Le trébuchement d'Israël a été prévu depuis longtemps, annoncé par Dieu, et préordonné à sa gloire : Chaps. viii, ix.

Mais pourtant, une raison suffisante pour le rejet d'Israël se trouve aussi dans leur refus de cette justice pourvue en Christ : ix, 30—33. La véritable position de la foi apparaît alors.

Elle n'œuvre pas pour obtenir une justice future qui lui soit propre, mais elle accueille simplement celle qui a été pourvue et achevée par Dieu. L'activité sans foi des Juifs pour maintenir leur propre justice est mise en contraste avec la passivité des élus parmi les Gentils. « J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient pas ; je me suis manifesté à ceux qui ne demandaient pas après moi : » x, 20.

La chute d'Israël est due à la souveraineté de Dieu ; mais leur chute n'est que partielle et temporaire. Les promesses de Dieu à la nation garantissent sa restauration finale : Ch. xi.

Le reste de l'épître consiste en directions pratiques pour ceux qui avaient accepté la justice de Dieu.

Ainsi l'Épître aux Romains nous donne LA CERTITUDE DE LA VIE ÉTERNELLE TELLE QU'ELLE EST LIÉE À LA GRACE PRÉDESTINATRICE DE DIEU ENVERS SES ÉLUS.

Elle présente trois aspects de la vie éternelle répondant aux vues données plus haut.

1. Elle est placée devant l'homme sous réserve de l'accomplissement de certaines conditions.

Elle témoigne du « jour de la colère et de la révélation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres. À ceux qui, par une persévérance patiente dans les bonnes œuvres, cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité, LA VIE ÉTERNELLE. Mais à ceux qui, par un esprit de dispute, désobéissent à la vérité et obéissent à l'injustice, la colère et l'indignation, la tribulation et l'angoisse viendront sur toute âme d'homme qui fait le mal : » Rom. ii, 5—9.

2. Elle fait découvrir la vie éternelle comme étant méritée par le second Adam, et gratuitement donnée aux croyants.

« Afin que, comme le péché a régné pour la mort, ainsi la grâce régnât par la justice pour LA VIE ÉTERNELLE, par Jésus-Christ notre Seigneur : » Rom. v, 21.

C'est pourquoi la justification introduite par Jésus est appelée dans un verset précédent « justification de vie », c'est-à-dire une justification apportant la vie éternelle

C'est pourquoi la justification introduite par Jésus est appelée dans un verset précédent « justification de vie », c'est-à-dire une justification apportant la vie éternelle.

3. « C'est pourquoi, comme par l'offense d'un seul, le jugement est venu sur tous les hommes pour la condamnation, de même par la justice d'un seul le don gratuit est venu vers* tous les hommes pour la justification de vie : » v, 18.

Enfin, il résume la question de manière frappante en une seule phrase.

« Car le salaire du péché, c'est la mort ; mais le don de Dieu, c'est LA VIE ÉTERNELLE, par Jésus-Christ notre Seigneur : » vi, 23.

Comme la foi est donc le don de Dieu, accordé à un certain nombre par Sa grâce prédestinatrice, la vie éternelle est assurée pour tous les élus, et l'apôtre défie l'univers de les empêcher de l'atteindre : Rom. viii. « C'est par la foi, afin que ce soit par grâce, pour que la promesse soit assurée à toute la postérité ; » Rom. Iv, 16.

Ces sujets relient fortement l'Évangile de Jean et l'Épître aux Romains.

*[NBP]*Εἰς πάντας. La traduction « sur » introduit une erreur.
La justification de Christ est présente envers tous, mais elle n'est que sur le croyant.*

Mais l'Épître aux Hébreux donne une vue tout à fait opposée. Elle s'allie à la seconde vérité développée dans ce traité. Son fardeau est la nécessité de l'effort pour assurer l'entrée dans le royaume de Dieu. Ses exhortations tournent principalement sur le danger d'en être exclu ; un danger qui, dans de nombreux cas, se réalisera.

Dans un chapitre suivant, cette vision des Hébreux sera traitée en détail. Mais pour l'instant, il suffira d'exposer certains sujets trouvés dans les deux Épîtres, afin de prouver au lecteur les contrastes remarquables qu'elles forment l'une par rapport à l'autre.

Romains nous donne l'œuvre de Dieu, Ses plans, Sa puissance, Sa souveraineté de choix, la sécurité de Ses élus.

Hébreux nous donne les justes exigences de Dieu envers ceux qu'Il a faits participants de Sa grâce : et l'équité de Ses récompenses, telle qu'elle s'est manifestée dans Ses jugements passés.

Combien est grand le contraste de passages tels que ceux-ci ! « Nous savons que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son dessein. Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils... Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés : » Rom. viii, 28—30.

« Et c'est sa maison que nous sommes, si nous retenons ferme jusqu'à la fin l'assurance et la gloire de l'espérance. C'est pourquoi (comme le dit le Saint-Esprit) : 'Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs' : » Hébr. iii, 6, 7.

« Prenez garde, frères, que quelqu'un de vous n'ait un cœur mauvais d'incrédulité, en se détournant du Dieu vivant. Mais exhortez-vous les uns les autres chaque jour, aussi longtemps qu'on peut dire aujourd'hui, AFIN QUE l'un de vous ne s'endurcisse par la séduction du péché. Car nous sommes devenus participants (associés) de Christ, SI nous retenons ferme jusqu'à la fin le commencement de notre assurance : » Hébr. iii, 12—14.

« Si » et « afin que » (ou « de peur que ») sont des mots tissés dans les principaux passages des Hébreux, ii, 1 ; iv, 1, 11 ; xii, 3, 13 ; x, 38.

Dans Romains, c'est la vie ou la mort éternelle pour ceux qui reçoivent ou rejettent la justice de Dieu. Dans Hébreux, c'est la récompense ou la perte pour ceux qui sont déjà acceptés devant le Très-Haut. Dieu, dans les Hébreux, se présente comme « le Rémunérateur de ceux qui le cherchent diligemment », et Ses serviteurs sont les hommes de foi, ayant « les regards fixés sur la rémunération : » Hébr. x, 35 ; xi, 6, 26. De là aussi, la nécessité de Lui plaire est introduite à plusieurs reprises : Hébr. x, 38 ; xi, 5, 6 ; xii, 16, 28 ; xiii, 21.

1. Les deux Épîtres se réfèrent à Abraham.

Dans Romains, il est placé devant nos yeux comme le modèle des justifiés ; non reçu sur la base de son obéissance et de ses bonnes œuvres, mais considéré comme juste en croyant, contre les suggestions de la nature, en la puissance de Dieu pour ressusciter les morts.

Dans Hébreux, d'autre part, il est le modèle pour ceux qui sont déjà reçus de Dieu, sur la base d'une obéissance active après sa justification : (Hébr. vi, 11—18), par laquelle il a fini par obtenir le serment de Dieu.

Dans Hébreux, la référence est faite à Abraham offrant son fils (Gen. xxii) ; tandis que dans Romains, la référence concernait son simple acte de foi, tel qu'il est rapporté (Gen. xv).

2. Dans les deux Épîtres, l'histoire d'Ésaü est commentée.

Dans Romains, c'est Ésaü le passif — rejeté avant d'avoir fait le bien ou le mal, par la souveraineté du Dispositif Suprême.

« Et non seulement cela ; mais il en fut de même de Rébecca, qui avait conçu d'un seul homme, Isaac notre père (car les enfants n'étaient pas encore nés, et n'avaient fait ni bien ni mal, afin que le dessein de Dieu selon l'élection subsistât, non par les œuvres, mais par celui qui appelle) ; il lui fut dit : L'aîné sera assujéti au plus jeune. Selon qu'il est écrit : J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Ésaü » : Rom. ix, 10—13.

Dans Hébreux, c'est Ésaü le responsable — traité selon son choix impie, présenté par l'apôtre comme un exemple à fuir par les croyants. « Veillant diligemment à ce que personne ne manque de la grâce de Dieu : à ce que quelque racine d'amertume, poussant des rejetons, ne cause du trouble, et que plusieurs n'en soient souillés ; à ce qu'il n'y ait aucun fornicateur, ni aucun profane comme Ésaü, qui pour un seul repas* vendit son droit d'aînesse. Car vous savez que plus tard, lorsqu'il voulut hériter de la bénédiction, il fut rejeté ; car il ne trouva pas de lieu de repentance, quoiqu'il l'eût recherché avec larmes » : Héb. Xii, 15—17.

3. L'histoire d'Israël se retrouve dans les deux ; mais sous des points de vue opposés.

Dans Romains, c'est le rejet d'Israël pour un temps fixé par le Très-Haut, selon Ses prophéties.

Dans Hébreux, c'est l'exclusion d'Israël de la terre promise, comme la juste rétribution pour avoir fermé leurs oreilles, endurci leurs cœurs et provoqué Dieu ; Héb. iii.

4. Le Royaume, ou la gloire du Millénium, entre dans les deux Épîtres, mais avec des contrastes similaires.

Dans Romains, c'est un objet à attendre patiemment, dans l'esprit de la création qui gémit, mais qui attend avec patience. Si nous sommes nouvellement créés par le Saint-Esprit et co-souffrants avec Christ, nous aurons part à « la manifestation des fils de Dieu. »

Dans Hébreux, en revanche, c'est un repos proposé au peuple de Dieu, dans lequel on doit entrer par une obéissance diligente envers Dieu. « Efforçons-nous donc d'ENTRER DANS CE REPOS, afin que personne ne tombe en suivant le même exemple de DÉSOBÉISSANCE** » : Héb. Iv, 11.

Ces observations suffiront, je l'espère, à montrer l'importance d'accepter ces deux principes.

Il est nécessaire à notre paix présente de reconnaître la justice de Christ, sans œuvres de notre part, imputée par Dieu à tous les croyants. Il est nécessaire à la joie présente que nous embrassions l'assurance de notre vie éternelle comme étant déjà commencée, et devant être accomplie avec certitude dans l'éternité, malgré toute résistance de la part des créatures. Les croyants en la seule Souveraineté de Dieu se sentiront en pleine sympathie avec la lettre de l'apôtre aux Romains.

Mais pour être en sympathie avec la lettre aux Hébreux, nous devons recevoir la doctrine de la Justice de Dieu, telle qu'elle sera appliquée plus tard à la conduite des croyants. Nous devons admettre que l'entrée dans le royaume du Messie pour les mille ans est un prix à gagner ou à perdre selon nos œuvres, avant que les arguments et les exhortations aux chrétiens hébreux ne puissent être compris ou n'affectent correctement notre pratique.

Puisse Dieu accorder à Ses saints de peser sérieusement et avec candeur les déclarations ici proposées : et de sonder les Écritures pour voir s'il en est ainsi.

CHAPITRE II

LE PRIX DE NOTRE APPEL.

PHILIPPIENS III.

En considérant la différence entre les conditions sur lesquelles la vie éternelle et le royaume de Dieu sont respectivement placés, le témoignage du Saint-Esprit dans le troisième chapitre des Philippiens est de grande importance. Contemplons-le donc.

« Enfin, mes frères, réjouissez-vous dans le Seigneur. Vous écrire

1. les mêmes choses n'est pas pour moi pénible, mais pour vous c'est une sûreté. 2. Prenez garde aux chiens, prenez garde aux mauvais ouvriers,* prenez garde à la concision. 3. Car c'est nous qui sommes la circoncision, nous qui servons Dieu en Esprit† et nous glorifions en Christ-Jésus‡ et n'avons pas confiance en la chair. »

L'apôtre, en les exhortant à se réjouir en Christ, fait résonner la note dominante du sujet qui suit immédiatement. Les enseignants judaïsants les appelaient à se confier en leurs propres capacités naturelles et en leurs mérites. L'homme de la loi a confiance en lui-même. Le fils de l'Évangile doit se confier dans le Seigneur sa justice, comme le prophète l'avait enseigné auparavant : Esa. xlv, 25.

À Philippi, comme ailleurs, il y avait, semble-t-il, des zélateurs juifs qui cherchaient à introduire la circoncision et l'observation de la loi comme constituant en partie, sinon en totalité, le fondement de leur justification. Tous ceux qui n'étaient pas circoncis étaient considérés par eux comme des « chiens » païens, et ils persécutaient les disciples de Jésus s'ils refusaient de se plier à leurs exigences. Contre de tels hommes, Paul lance ce mot d'avertissement. Il retourne complètement la situation contre eux. C'étaient eux, et non les croyants en Jésus, qui étaient les « chiens » désormais.** Ils étaient, comme cet animal, impurs et non acceptés devant Dieu. Ils étaient aussi de « mauvais ouvriers ». Ils n'étaient pas oisifs ; mais ils cherchaient à édifier la fausse doctrine et à renverser la vraie. Se professant disciples de Moïse, ils résistaient à l'autorité du Messie, le Seigneur de Moïse. Par trois fois il répète : « Prenez garde ! » Dans un monde de mal, le danger prend plusieurs formes. Cette admonition répétée se réfère aux mêmes parties sous différents aspects. Que l'église de Christ prenne garde à la circoncision littérale et à ceux qui s'en réclament. On ne devait pas, en vérité, l'appeler proprement « circoncision » maintenant ; car Dieu s'était retiré de la forme. Son alliance, sa position et ses rites, depuis que le Messie était apparu, étaient mortels s'ils étaient pris seuls. Dieu avait quitté l'ombre, car la substance était venue. L'esprit de la loi était parti ; elle n'était plus qu'un cadavre. Il ne pouvait donc appeler son rite d'initiation que du nom de « mutilation » ou de « déchirement ».

Les croyants sont maintenant la vraie circoncision. Ils ont, comme Abraham, mais de manière plus complète, vu le Messie et Son jour, et ils se réjouissent. Ils ont l'esprit de foi d'Abraham, et Christ est pour eux l'accomplissement de la loi ; ce qui vaut mieux que d'être fils de la chair d'Abraham et de la loi de Moïse, laquelle condamne tout homme. Ils sont les adorateurs en esprit et en vérité que le Père cherche maintenant. Le Juif ne connaissait et ne considérait que l'acte extérieur, et méprisait et raillait la réalité intérieure. Circoncis dans la chair, il était incirconcis de cœur. Cherchant à établir sa propre justice, il était un mépriseur de la justice envoyée par Dieu par Jésus-Christ.

[NBP]*L'article devant les deux.

[NBP]**Il y a probablement ici une référence à Esa. Lvi, 10, 11.

[NBP]† Certains critiques lisent, πνεύματι Θεοῦ.

[NBP]‡ Ou « nous vantons ».

Contre la circoncision donc, et ceux qui l'enseignent, l'église de Christ est avertie. Ses principes sont étrangers à ceux de Christ. Mais les partisans du baptême des enfants sont des enseignants de la circoncision.

L'alliance de la circoncision, qui est la loi, est leur principal bastion contre le baptême des croyants.* S'ils ne plaident pas pour que l'acte de la circoncision soit ajouté au fondement évangélique de la justification, comme le faisaient les anciens enseignants juifs, ils plaident en revanche pour les lois de la circoncision comme un supplément convenable ou nécessaire à celles de Christ. Mais en agissant ainsi, ils plaident pour l'ajout de la loi et de la chair au pur évangile de Christ. Beaucoup d'entre eux sont en effet des hommes saints et utiles à d'autres égards ; et ils font cela par ignorance. Ils se couperaient plutôt la main que d'entraver l'Évangile. À ceux-là donc, nous élevons la voix du témoignage. Si les nourrissons des croyants sont plus proches de Dieu que les autres nourrissons, ce doit être parce que la chair des croyants est meilleure que l'autre chair. Et alors, précisément dans cette mesure, la « confiance dans la chair » est introduite ; une chose contre laquelle le Saint-Esprit se déclare ici. La vraie circoncision ne met « aucune confiance dans la chair ». En tous de la même manière, la chair est également sans valeur et morte.

4. « Bien que je sois moi-même en possession† d'un sujet de confiance même dans la chair. Si quelque autre croit pouvoir se confier en la chair, je le puis encore plus. 5. Circoncis le huitième jour, de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu né d'Hébreux ; quant à la loi, Pharisien ; 6. quant au zèle, persécutant l'église ; quant à la justice qui est dans la loi, ayant été sans reproche. »‡

Ces paroles répondent indirectement à une objection susceptible de se présenter à l'esprit. On trouve parfois des personnes très véhémentes dans la condamnation de qualités, de positions ou d'avantages qu'elles ne possèdent pas et ne peuvent obtenir pour elles-mêmes. Les possesseurs de ces choses font alors volte-face avec un sourire devant une telle condamnation ; et disent, selon le proverbe : « Les raisins sont trop verts ». Paul donc, pour manifester que telle n'était pas la raison pour laquelle il parlait si vigoureusement contre la justice de la loi, nous découvre qu'il condamnait ce terrain d'espérance, bien qu'il fût lui-même en sa possession dans sa plus large mesure. Il n'y avait personne qui pût le surpasser dans une telle vanteur, pour autant que les circonstances de sa naissance, de son éducation et de son obéissance personnelle fussent concernées. Il se glorifie en sept points, qui eux-mêmes se divisent en quatre et trois : il était

1. « Circoncis le huitième jour. » C'était le jour exigé par l'alliance de la circoncision avec Abraham, et réaffirmé plus tard par la loi de Moïse.
2. « De la race d'Israël. » La circoncision était pratiquée par Ismaël et sa race, et par les Édomites, aussi bien que par Israël et ses descendants. Mais Paul n'était pas un prosélyte, mais par sa naissance un membre de la nation choisie.
3. « De la tribu de Benjamin. » Benjamin était l'une des deux tribus qui demeurèrent avec la maison de David, quand les dix autres firent sécession.
4. « Un Hébreu né d'Hébreux. » Sa famille s'était toujours préservée de tout mélange avec les Gentils, alors que tant d'autres s'étaient alliés par mariage avec les païens alentour.

NBP]* Voir ce sujet traité dans « Le Baptême et l'Alliance Abrahamique ».

[NBP]† ἔχων πεποιθήσιν καὶ ἐν σαρκί.

[NBP]‡ Littéralement, « étant devenu » ; γενομένος.

Ici se termine la première division.

La loi place chaque individu qui voudrait être sauvé par elle sur ses seuls mérites propres. « L'homme qui fera ces choses vivra par elles ». Paul donc, lorsqu'il présente ses espérances tirées de la loi, s'attarde entièrement sur sa position individuelle. Il se glorifie dans la chair. Ses vanteurs englobent sa (1) nation, sa (2) tribu, sa (3) famille et (4) sa propre initiation personnelle en tant que nouveau-né.

Les trois dernières vanteurs commencent toutes par le même mot,* et concernent son choix et son mode de vie, une fois arrivé à l'âge de raison.

5. « Selon la loi, Pharisien. » Il avait été instruit dans les principes les plus stricts de l'orthodoxie et les avait toujours conservés. Il ajoutait aux observances requises par la Loi les traditions exigées par les anciens.
6. « Selon le zèle, persécutant l'église. » Ceci, qu'il déclare ailleurs comme étant son plus grand péché, apparaît ici comme l'un de ses mérites ; car il fait le compte maintenant comme le faisaient les enseignants juifs. Sa révérence et son admiration pour la loi de Moïse étaient telles qu'il cherchait à renverser tout ce qui s'y opposait.
7. « Selon la justice qui est dans la loi, ayant été sans reproche. » Il n'était pas de ceux que les Pharisiens avaient excommuniés ; non pas quelqu'un qui, après son expulsion, devenu renégat, se retourne avec fureur contre le parti qui l'a désavoué ou chassé. Pour autant que les observances extérieures requises par la loi le permettaient, la vie de l'apôtre était sans reproche. Ses adversaires ne pouvaient alléguer contre lui aucun cas d'infraction au code mosaïque.
8. « Mais les choses qui me étaient un gain, je les ai regardées comme une perte pour le Christ. 8. Et même, sans doute, je regarde toutes choses comme une perte en comparaison de l'excellence de la connaissance de Christ-Jésus mon Seigneur, pour qui j'ai souffert la perte de toutes choses, et je les regarde comme de la boue, afin que je gagne Christ. 9. Et que je sois trouvé en lui, n'ayant pas ma justice, celle qui vient de la loi, mais celle qui est par la foi en Christ,† la justice qui vient de Dieu par la foi. »‡ (Grec).

La justification par nos propres œuvres nous maintient seuls : mais l'Esprit nous sort de nous-mêmes, nous retire à la fois de nos bonnes et de nos mauvaises œuvres, et nous unit au Messie, faisant de toute Sa plénitude notre fondement de confiance. Son obéissance à la loi, Sa mort pour le péché, deviennent nôtres. Pour obtenir cela, Paul abandonne joyeusement ses propres vanteurs envers lui-même. Il rejette son ancienne confiance. « Les choses qui me étaient un gain, je les ai regardées comme une perte en comparaison du Messie. »

Voyez ici la sagesse de Dieu ! Ce n'est pas le Gentil incirconcis qui foule aux pieds la circoncision et la loi, mais le Pharisien ; celui qui pouvait se glorifier d'une justice par l'obéissance à la loi. C'est cet homme que l'Esprit de Dieu choisit pour nous enseigner la réelle nullité des plus grands mérites de la loi, et la supériorité de cette meilleure justice qui est introduite par la vie et la mort du Second Adam.

[NBP]*Κατά

[NBP]‡ Ἐπὶ τῇ πίστει.

[NBP]† Littéralement, “de Christ”

Dès que l'apôtre discerna la gloire de la justice pourvue pour les pécheurs dans le Fils de Dieu, il considéra tous ses anciens joyaux comme de la boue. Le labeur de sa vie était vanité. C'est avec justice qu'il le considérait ainsi. S'il avait vu la voie de la foi dont parlaient les psaumes et les prophètes, et même la loi, il aurait perçu l'impossibilité d'être justifié par ses propres actes devant un Dieu parfaitement juste et saint. Il aurait attendu avec impatience le Messie et la justice parfaite promise en lui. Étant ainsi justifié par la foi, comme Abraham son père, il aurait été accepté par Dieu. Mais il voyait maintenant que toute sa vie était vaine, puisqu'elle avait été passée sous la direction d'un faux principe.

Non seulement il le pensait sous la première découverte de sa propre culpabilité devant les exigences de la loi pesant sur le cœur ; mais il le pensait encore. Tout ce que le Juif ou le Gentil pouvait posséder de bonté de puissance, de connaissance, il le considérait comme de la boue en comparaison de la connaissance supérieure du Messie Jésus, qu'il confessait comme son Maître et Seigneur.

En professant la foi en Jésus comme le Messie, il perdit entièrement sa position mondaine parmi ses compatriotes ; mais il en était bien satisfait. Il estimait ces objets de désir terrestre non seulement comme des futilités, mais comme des choses dégoûtantes. Son cœur était fixé sur le Messie. Son choix était le choix de Dieu. Il voyait en Jésus cette beauté que le Père perçoit dans sa plénitude, dans une certaine mesure. Il vit, et cette vue le rendit mort à tout autre objet d'admiration. C'est ainsi que Paul se présente comme le marchand de la parabole qui, après avoir vu la perle de grand prix, échangea joyeusement ses anciennes perles et tout ce qu'il possédait pour obtenir celle-là.

Il voulait gagner le Messie, et la justice qui est en lui. Mais pour être justifié par Christ, il est nécessaire d'être un avec lui. De là, il ajoute : « Et que je sois trouvé en lui ». Ayant été une fois uni à Christ, nous devons y demeurer, y être « trouvés » au grand jour. Comme l'Israélite n'était en sécurité que dans la maison aspergée de sang, et qu'il lui était commandé d'y demeurer jusqu'au matin de peur que l'épée ne le trouve dehors, de même celui qui est en Christ est tenu de demeurer en Lui.

Les versets ci-dessus contiennent une renonciation formelle à tous mérites en lui-même, à toute revendication de récompense pour toute obéissance qu'il aurait rendue à la loi. Il choisit ensuite la justice qui s'obtient en croyant en Jésus comme le Messie, la Justice établie du peuple de Dieu. Ceci est exposé très clairement. La justice est définie par trois fois — Premièrement, ce qu'elle n'est pas : « N'ayant pas ma justice, celle qui vient de la loi ». Deuxièmement : « celle qui est par la foi en Christ ». Ceci nous enseigne le mode par lequel elle devient nôtre. Troisièmement : « la justice qui vient de Dieu par la foi ». C'est une justice « venant de Dieu », en opposition à la justice de Dieu, la justice qui est en Lui. Elle est « par la foi ». Cela peut avoir deux significations ; toutes deux étant vraies. « Par la foi », au regard du temps, de sorte qu'au moment où un homme croit, il est justifié. Ainsi nous disons : « Sur votre dépôt de mille livres, la maison est à vous ». Ou bien la référence peut être celle d'un vêtement jeté sur les épaules. Alors cette justice demeure « par la foi », comme son vêtement perpétuel.

Ainsi nous avons la première partie de la connaissance du Messie. « Par sa connaissance (ou la connaissance de lui), mon serviteur juste en justifiera beaucoup, car il portera leurs iniquités ». Jusqu'à ce point, les croyants sont toujours allés.

La connaissance du Messie comme Sa justice fut le premier pas de Paul vers le royaume de Dieu. Son ancienne justice, comme le Sauveur l'a déclaré, ne pouvait lui gagner une entrée là-bas. Ce n'était que la justice du Pharisien ; et Jésus assura solennellement le Juif que sans une justice meilleure que celle-là, nul ne serait admis en ce lieu : Matt. v, 20.

Ayant maintenant, cependant, reçu la justice parfaite de Dieu par la main de la foi, il était en paix avec Dieu et mort à la loi. Mais ce pas n'était que le commencement d'une vie nouvelle ; avec un nouveau prix placé devant lui. L'objet présenté aux yeux de celui qui est sous la Loi était de gagner la vie éternelle par une obéissance stricte à la loi entière. Un échec sur un seul point, et celui-ci testé par une justice rigoureuse,

entraînait la mort éternelle : Matt. xix, 16, 19. Mais la vie éternelle est donnée au croyant immédiatement par la foi : Rom. vi, 23.

Quel est donc le nouveau prix pour lequel il doit lutter ? Les versets suivants nous en informent.

10. « Afin que je le connaisse, lui, et la puissance de sa résurrection, et la communion de ses souffrances, en étant rendu conforme à sa mort, si en quelque manière je puis parvenir à la résurrection d'entre les morts d'entre les morts. »*

Le verset devant nous se trouve lié au verset huit, les parties intermédiaires constituant une parenthèse. « Je regarde tout cela comme une perte en raison de l'excellence de la connaissance de Christ (pour qui j'ai souffert la perte de tout... afin que je gagne Christ... la justice venant de Dieu qui est par la foi) afin que je le connaisse », etc.

La première connaissance de Christ comme Sa justice donnait la paix avec Dieu. Mais il y avait une connaissance plus profonde, se dévoilant continuellement dans l'avenir, que l'apôtre désirait. C'était une connaissance expérimentale ; de la personne, de l'œuvre et de la pensée, des actes, des prophéties et des promesses de Christ. Cela fut communiqué à un degré élevé et bienheureux alors, par inspiration immédiate. C'est à cela que le chrétien devrait prier de parvenir maintenant ; car les promesses des dons alors accordés n'appartiennent pas à ces seuls temps : 1 Cor. xiv, 1.

Il souhaitait aussi connaître « la puissance de sa résurrection ». Cela est accessible et doit être recherché par le chrétien dans la vie présente. Il doit chercher à réaliser pleinement sa position, comme un avec Christ. En tant qu'uni à Lui, il est mort à la terre et aux choses de la terre. Il est ressuscité avec Christ, et spirituellement assis avec lui en haut. Dans la force de sa vie nouvelle, il doit surmonter les œuvres de la chair. « Je vis, non plus moi, mais Christ vit en moi ». Par la puissance de Jésus en résurrection, nous sommes rendus capables de vivre comme ceux qui sont morts au péché et vivants pour Dieu par Christ ; comme ceux qui sont des hommes ressuscités, traversant la terre par la lumière et les principes du ciel.

Mais cet esprit de Christ mis en pratique dans la vie nous amène en collision avec l'esprit et les voies du monde ; et par conséquent dans le conflit et la souffrance. Il en fut ainsi de notre Seigneur. Ainsi le monde nous hait, si nous ressemblons à notre Maître. Les souffrances qui en découlent, et qui sont rencontrées dans l'esprit de Christ, sont « la communion de ses souffrances ».

Paul les désirait. Si grande est la joie promise à celui qui souffre avec Christ, que l'apôtre lui souhaitait la bienvenue. Bien plus, la gloire du prix placé devant lui lui paraissait si excellente qu'il convoitait même le martyre comme le chemin pour y parvenir. « Si nous souffrons (avec Christ), nous régnerons aussi avec lui ». « Celui qui perdra sa vie à cause de moi la trouvera ». Il comptait cette promesse pour si certaine, et son accomplissement si béni, qu'il désirait donner sa vie pour l'amour de Christ. C'était par ce chemin que le Maître avait conduit : c'était ce sentier que le disciple voulait suivre. En cela, il était supérieur, en intelligence et en grâce, à Pierre tel que nous le voyons dans les Évangiles. Quand Jésus eut reçu la confession de Pierre de Lui-même comme le Fils du Dieu vivant, Il prophétisa Son propre rejet par le peuple d'Israël jusqu'à la mort. Pierre, déconcerté par une idée si contraire à ses préjugés juifs, reprit le Sauveur ; et fut repris à son tour, comme ne goûtant que les choses de la chair, et non celles de Dieu. Puis le Rédempteur ajouta que le sentier du disciple tout au long du chemin vers le royaume devait être, comme le Sien, celui du rejet et de la souffrance de la part d'un monde mauvais. Paul perçoit cela et l'accueille. Il embrassa la croix, à la fois comme le fondement de sa justification et comme le symbole de sa vie. Il était ambitieux de marcher sur les traces de son Divin Maître.

*[NBP]*Les éditions critiques lisent, avec une emphase très remarquable :
τὴν ἐξανάστασιν τὴν ἐκ νεκρῶν.*

Comme quelque jeune soldat d'autrefois, frappé par la vue de la foi et de la prouesse de David contre Goliath, et persuadé qu'il était l'héritier oint de la couronne, il chercha à suivre les traces de Christ, bien qu'elles menassent à travers des scènes d'épreuve et de danger. Paul voyait aussi — ce que les fils de Zébédée n'apercevaient pas — que les places de gloire dans le Royaume du Messie devaient être accordées à ceux qui avaient beaucoup souffert pour Christ : Matt. xx, 20-23. « Réjouissez-vous, d'autant que vous participez aux souffrances de Christ, afin qu'aussi vous vous réjouissiez avec une grande joie, lorsque sa gloire sera révélée » : 1 Pi. Iv, 13.

L'apôtre désirait être rendu conforme même à la mort de Christ. Or, sous un certain aspect, la mort du Seigneur Jésus fut celle d'un martyr, sacrifié pour avoir confessé cette doctrine odieuse, à savoir qu'Il était le Roi des Juifs, et le Fils de l'Homme à qui le royaume était promis. Paul convoitait donc réellement la mort du martyr, comme la ressemblance de celle du Seigneur Jésus, et comme la porte certaine vers la résurrection des justes. Car la première résurrection est spécialement présentée comme la part assurée de ceux qui ont abandonné la vie au service de Christ. « Celui qui perdra sa vie à cause de moi la trouvera. » Paul savait ce qu'il cherchait ; et il pouvait avec assurance abandonner la vie elle-même, le dépôt le plus précieux de la nature.

« Si en quelque manière je puis parvenir à la résurrection d'entre les morts. »*

Il est évident au premier coup d'œil que la résurrection que l'apôtre recherchait si ardemment n'était pas la résurrection générale. Les méchants y prendront part, qu'ils le désirent ou non. Paul ne pouvait donc exprimer aucun doute quant au fait d'y parvenir, ni en parler comme d'un objet d'espérance. Il reste donc qu'il s'agisse d'une résurrection particulière : la résurrection de récompense, obtenue par les justes, tandis que les méchants demeurent dans leurs sépulcres. Une telle résurrection, nous la voyons en étroite liaison avec le royaume de Christ et le temps de la récompense : Apoc. xi, 15-18 ; xx, 4.

Le royaume du Messie, ou celui des mille ans, s'ouvre par la porte de « la première résurrection ». Tous ceux qui y ont part sont bienheureux et saints ; rois et prêtres de Dieu et de Christ. De même, le Sauveur parle d'une résurrection à laquelle les fils de Dieu seuls parviendraient, et de laquelle Dieu doit juger les participants dignes : Luc xx, 34-36.

Considérez alors la nouvelle espérance que la connaissance de Jésus comme le Messie plaçait devant les yeux de l'apôtre éclairé ! L'Oint doit avoir des compagnons dans la gloire : Hébr. i, 9 ; iii, 14. Le fait que Paul soit déjà juste par la foi en l'Oint du Seigneur lui donnait le droit d'être un coureur pour le prix. Nul ne peut être admis comme candidat pour la récompense, s'il n'est déjà accepté par grâce dans le Bien-aimé. Mais la foi avait amené Paul à la ligne de départ, et dès lors sa vie devait être un élan vers la couronne.

L'expression — « Si en quelque manière je puis parvenir » — implique (1) l'empressement extrême de l'apôtre ; (2) son sentiment de la valeur du but qu'il visait ; et (3) la perception de la nécessité de l'effort, afin de réaliser l'objet de sa poursuite.

La souffrance et la mort du martyr n'étaient rien pour cet esprit divinement éclairé, pourvu qu'il pût atteindre « la première résurrection », le royaume des mille ans : Apoc. xx, 4. L'espérance qui a donc éperonné le grand apôtre à travers chaque difficulté et chaque danger est maintenant devant nous ! Croyant, cherche à obtenir ce prix avec la même ardeur. C'est l'espérance de notre appel !

*[NBP]*L'expression est particulière, et peut être rendue par :
« la résurrection choisie d'entre les morts. »*

Le zèle et les efforts de l'apôtre, conjoints à la possibilité implicite d'une perte, prouvent cette vérité solennelle : que certains parmi les justifiés n'y parviendront pas. Tous les justifiés recevront la vie éternelle, mais tous ne prendront pas part à l'avant-goût du millénium. Car si la diligence, l'ardeur et une attention soigneuse à nos paroles et à nos actes sont nécessaires pour obtenir cette récompense, alors le chrétien tiède et insouciant, mondain, cupide, aimant les plaisirs et manquant de cohérence ne la recevra pas. Dans les chapitres qui suivront, le lecteur verra des preuves supplémentaires et plus distinctes de cette proposition saisissante.

Nous avons maintenant atteint une position bien différente de celle occupée au début. Auparavant, il s'agissait de la justification comme don de Dieu sans les œuvres, déjà possédée par le simple croyant au travers des mérites d'un autre. Ici, il s'agit d'œuvres, d'effort, de souffrance, en vue de gagner quelque chose qui n'est pas encore nôtre. La justification fut à Paul dès l'instant de sa foi. L'œuvre de Jésus était parfaite. Il ne pouvait un instant songer à ajouter quoi que ce fût à la perfection de Christ. Le prix, donc, du texte est quelque chose de tout à fait distinct de la vie éternelle. Il est ouvert à la foi au Messie ; il est intimement lié à Sa seconde venue. C'est Son royaume promis.

La foi apporte immédiatement la vie éternelle. Mais, pour celui qui est droitement instruit, la foi n'est que le commencement d'un effort de toute une vie pour atteindre l'entrée abondante dans le royaume de Dieu. C'est ainsi que le Sauveur avait parlé du royaume. « Il souffrait violence, et les violents s'en emparaient par la force. » Ce n'était pas alors le royaume dans sa puissance, tel que découvert chez les prophètes juifs, écrasant tous les autres royaumes devant lui ; mais c'était l'objet passif, la ville assiégée, dont celui qui voudrait entrer doit escalader les murs. Jésus également, le Roi de ce futur empire, présente le même double aspect. Il est maintenant la pierre passive, sur laquelle nous pouvons bâtir ; sur laquelle l'incrédule tombe et se brise. Il sera plus tard la pierre active et puissante, descendant d'en haut, qui, si elle tombe sur ses ennemis, les broiera.

12. « Non que j'aie déjà reçu le prix, ou que j'aie déjà atteint la perfection ; mais je poursuis ma course, afin de tâcher de saisir ce pour quoi j'ai été aussi saisi par Christ-Jésus. 13. Frères, pour moi, je ne crois pas l'avoir encore saisi ; mais je fais une seule chose : oubliant ce qui est derrière et me portant vers ce qui est devant, je cours vers le but, pour le prix du haut appel de Dieu en Christ-Jésus. »

La leçon pour le chrétien est ici directe et solennelle. Si hautes étaient les idées de Paul sur les conditions exigées de ceux qui seront privilégiés par l'entrée dans ce royaume, qu'en dépit de tout ce qu'il avait dit, écrit, fait et souffert pour la cause de Christ, il ne se sentait pas assuré de son espérance. Et à quel point de sa course en était-il lorsqu'il écrivait ainsi ? Il était passé par les travaux variés et les endurances mentionnés dans les Actes des Apôtres ; et il était maintenant prisonnier à Rome pour la foi, en danger de mort par les machinations des ennemis. Mais si Paul pensait ainsi de lui-même, qui de nous peut se flatter d'être en sécurité ? C'est pourtant là que doit être notre but. Notre vie, après avoir commencé à croire, tend soit vers cela, soit s'en éloigne. Chaque transgression pèse contre elle ; jusqu'à ce que, si la provocation se prolonge, la patience de Dieu s'épuise et le droit d'aînesse soit perdu. Ou, d'un autre côté, si le saint est conséquent et diligent dans sa course, le Très-Haut finit par s'engager irrévocablement à lui donner l'objet de sa poursuite. Ceux-là ont obtenu la promesse — ils sont « perfectionnés ». Mais Paul ne pensait pas que cela fût déjà sien. Ce mot « déjà » implique qu'il était sur la bonne voie, mais qu'il jugeait suffisant si, au terme de sa vie, il devait atteindre cette assurance.

Mais cette incertitude eut l'effet voulu sur son esprit et sa conduite. Elle ne fit que le rendre plus diligent. Il se représente comme un coureur devant qui un but est placé, dont l'atteinte lui assurerait le prix.

Mais non seulement était-ce là le désir de Paul, mais c'était le désir légitime et authentique. C'était en vue de son obtention que Christ s'était saisi de lui. Il errait autrefois loin de Dieu. Il s'était opposé à la connaissance de Christ. Il s'était mis en devoir d'arracher la foi par les racines. Mais, dans la pleine inimitié et l'aversion de

son cœur et de sa voie, Christ le rencontra et l'arrêta. Telle fut la plénitude de la grâce divine ! Mais le Seigneur le plaça alors sur la piste d'une course pour un prix. Considérez le nouveau principe de la récompense selon les œuvres !

Mais ce désir et ce dessein de Jésus concernaient-ils le cas de Paul seul ? Nullement. Tous les croyants sont les « frères » de l'apôtre à cet égard, comme il le déclare clairement plus tard. Le prix, donc, que Jésus propose au croyant, et qu'Il l'exhorte à rechercher comme la fin de sa conversion pleinement atteinte — c'est d'être un participant au règne millénaire du Messie.

D'autres, semblerait-il, jugeaient le grand apôtre certain du but qu'il s'était proposé, ou plutôt qui lui était proposé. Mais il dit : Je ne pense pas ainsi de moi-même. Ainsi nous sommes introduits à l'aperçu d'une autre vérité, dévoilée plus distinctement pour nous dans un autre endroit,* à savoir que le jugement des saints à notre sujet est une question de peu d'importance en comparaison ; la vraie question étant —

Que pense Christ de nous ? Ce ne sont pas eux qui distribueront la récompense, mais Jésus seul. Ils jugeaient en comparant ce serviteur dévoué de Christ avec eux-mêmes et avec d'autres : mais Paul se mesurait à un niveau bien plus élevé. « Celui qui me juge, c'est le Seigneur. »

Peut-être aussi, dans les mots « je ne crois pas l'avoir encore saisi », fait-il allusion de manière oblique à la sécurité de certains saints de Philippiques, comme s'ils étaient certains du prix. Car il semblerait, d'après certaines indications de l'épître, qu'une trop haute opinion d'eux-mêmes était l'un des rares défauts de cette brillante église.

La poursuite de cette grande récompense était son unique objet. « Je fais une seule chose. » Une grande excellence ne peut être atteinte qu'en dirigeant toutes nos énergies vers un seul but. Voici celui de Paul. On nous montre avec miséricorde le ressort principal qui faisait mouvoir son cœur, ses pieds et sa langue. Cet objet unique engloutissait tous les autres, et le rendait toujours zélé, toujours avançant dans la connaissance et l'amour de Christ ; toujours diligent dans le service, toujours cohérent avec lui-même.

Considérez le motif qui le conduisait perpétuellement à braver les périls d'une vie dévouée à la prédication de l'Évangile ! Ne laissons donc pas une telle découverte nous être faite en vain. Saisissons l'objet de Paul — l'objet conçu par le Seigneur Jésus pour remplir nos cœurs de croyants ; et cela ne pourra que hâter nos pas dans ses voies.

Au lieu de se reposer sur des actes de hardiesse et sur des succès déjà accomplis, il oubliait le passé. Loin de se reposer sur ses lauriers, il ne considérait pas les choses derrière lui. Il estimait que rien n'était fait tant qu'il restait quelque chose à accomplir. Il pressait vers l'avant. Le coureur impatient ne s'attarde pas à regarder quelle portion de la course est accomplie, mais son œil est fixé sur le but devant lui. Tant qu'il n'est pas atteint, il ne fera pas de pause. Bien qu'il portât les cicatrices de maints champs de bataille bien disputés, il ne voudrait pas, s'il était libéré de son emprisonnement actuel, se reposer comme un vétéran libéré de qui l'on n'attendrait plus rien. Non ; il se propose encore d'avancer, répandant l'Évangile de la grâce de Dieu, participant à ses afflictions alors, afin de pouvoir participer à la gloire du Sauveur plus tard. Il fut libéré, selon l'espérance qu'il exprime dans l'épître devant nous. Il s'efforça à nouveau, et fut à nouveau arrêté. Nous entendons ses dernières paroles dans la seconde épître à Timothée. Mais alors il dit qu'il se sentait désormais certain du prix. Le but était tout juste gagné. Il était sur le point de rendre la vie elle-même dans le martyre pour Christ ; et il exprime enfin sa conviction que Christ, lorsqu'Il siègera comme le juste juge, lui décernera l'objet de son effort si constant et persévérant.

« Car pour moi, je sers déjà de libation, et le temps de mon départ approche. J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. Désormais la couronne de justice m'est réservée ; le Seigneur, le juste juge, me la donnera dans ce jour-là, et non seulement à moi, mais encore à tous ceux qui auront aimé son avènement » :* 2 Tim. Iv, 6-8.

Paul pressait vers l'avant en vue du prix. D'où il suit qu'il doit être obtenu comme le résultat de l'effort, d'une poursuite intelligente, de la souffrance pour Christ, de l'avancement dans la grâce. C'est la fin à laquelle Dieu a appelé le croyant. C'est « le prix du haut appel de Dieu ».†

Par « le haut appel », on entend la même chose que « l'appel céleste » de Hébr. iii, 1. C'est l'appel de Dieu d'en haut vers Lui-même au ciel. Israël fut appelé sur terre aux choses de la terre. Être participants alors au royaume millénaire de Christ est l'issue joyeuse d'une vie d'obéissance à l'appel céleste. « Vous avez été appelés à une seule espérance par votre vocation » ; et c'est celle-ci. Mais le Saint-Esprit voyait combien vite cette fin d'une vie céleste serait obscurcie par le manque de connaissance et de foi chez les chrétiens. Paul prie donc pour les saints d'Éphèse, afin que « les yeux de leur entendement étant éclairés, ils sachent quelle est l'espérance de son appel » ; Éph. i, 18 ; iv. 1, 4. Il est aussi qualifié d'« appel » au « royaume et à la gloire » de Dieu. De cela, l'apôtre désirait que Dieu les « jugeât dignes » : 1 Thess. ii, 12 ; 2 Thess. i, 11 ; ii 14. Le premier chapitre également de la seconde épître de Pierre nous enseigne à nous efforcer d'affermir, par une vie cohérente et une grâce qui progresse, notre vocation et notre élection au royaume de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

C'est « l'appel de Dieu en Christ-Jésus. » C'est-à-dire que l'appel s'adresse à ceux qui sont déjà en Christ, qui ont renoncé à toute espérance de vie éternelle tirée de leurs propres œuvres. L'appel s'adresse aux justifiés, et à eux seuls. Dieu conduit à la course et propose le prix.

15. « Nous tous donc qui sommes adultes,** ayons cette même pensée ; et si vous êtes en quelque point d'un autre avis, Dieu vous éclairera aussi là-dessus. 16. Seulement, au point où nous sommes parvenus, marchons par la même règle, ayons une même pensée. 17. Soyez tous † mes imitateurs, frères, et portez vos regards sur ceux qui marchent selon le modèle que vous avez en nous.

D'après le sentiment ci-dessus, il est manifeste que l'espérance placée devant nous doit remplir le cœur des croyants en général. Ce n'était pas Paul seul dont Christ s'était saisi afin de poursuivre cette fin. L'exhortation s'adresse à quiconque est spirituellement adulte, pour qu'il garde cette espérance devant lui.

Car, par « les parfaits » de notre traduction, on entend « les adultes en Christ. » Paul avait dit juste avant qu'il ne se considérait pas comme « perfectionné. » Lorsqu'il parle donc ici de lui-même et d'autres comme étant « parfaits », c'est dans un autre sens, et un sens que l'on trouve assez fréquemment dans le Nouveau Testament : Hébr. v. Le jeune croyant est occupé généralement par les vérités qui concernent sa propre justification et son acceptation auprès de Dieu. Mais quand celles-ci sont clairement vues et fermement tenues, notre position à l'égard du royaume à venir, et le besoin de diligence pour obtenir le prix, devraient profondément engager notre attention.

« Autant que nous sommes adultes. » Tous n'étaient donc pas, même à Philippi, parvenus à ce stade. L'église de cette ville était en effet l'une des plus florissantes de cette époque brillante. Pourtant, même là, il y avait des différences de connaissance et d'avancement spirituels. L'église de Christ est une famille dans laquelle il s'en trouve de tous les âges et de tous les degrés de grâce.

[NBP]*Pour les légères différences de traduction, voir le Grec. † τῆς ἁνω κλήσεως

[NBP]† Συμμιμηται μου γινεσθε

[NBP]** Τελείοι.

Mais tel était l'état général de cette église qu'il pouvait s'attendre à en trouver beaucoup à un stade de croissance auquel une telle exhortation conviendrait. À ceux-là donc, il dévoile son cœur. Il leur découvre le grand motif qui l'actionnait lui-même tout au long de sa carrière chrétienne et apostolique. Toutes les espérances d'accomplir la loi dans sa perfection et de gagner ainsi la vie éternelle étaient détruites. Pourtant, cet éclairage de son esprit ne le laissait pas insouciant de ses œuvres dès lors, et ne le menait pas à les considérer comme sans importance dans leur portée sur l'éternité. Il voyait, au contraire, et voulait imprimer en nous, le besoin d'une énergie incessante et cordiale, soupirant après une entrée dans le royaume et la gloire de notre Maître. Ici réside la grande distinction entre la présente épître et les épîtres aux Hébreux et aux Corinthiens, où le même sujet est traité. Là, il utilise en effet le même motif, mais comme une menace pour ces croyants qui étaient coupables d'immoralité ou en danger de retomber dans les ombres du judaïsme. Mais, en la présente occasion, la première résurrection est présentée comme l'objet de l'espérance et de la poursuite du croyant. Tandis que beaucoup pensent que les chrétiens qui reçoivent la vérité millénaire en font beaucoup trop, le passage devant nous prouve, au contraire, qu'ils ne lui ont jamais encore donné une place suffisamment prééminente. « Nous tous donc qui sommes adultes, ayons cette même pensée ! »

« Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux églises. »

Mais, comme il y avait des différences de lumière et de grâce parmi les croyants de Philippi, de peur que celles-ci n'engendrent des querelles et des divisions, un mot est ajouté à ceux qui ne voyaient pas la présente vérité. « Et si vous êtes en quelque point d'un autre avis, Dieu vous éclairera aussi là-dessus. » Le fait de différer d'un apôtre inspiré supposait, bien sûr, que les dissidents étaient dans l'erreur. Mais s'ils s'adressaient à la source de lumière pour être instruits sur les points où ils différaient, soit d'un apôtre, soit entre eux, la vérité et l'erreur leur seraient révélées. Tandis donc que des diversités de vues se trouveront toujours parmi les croyants, nous apprenons par là la voie par laquelle elles doivent être supprimées, et l'unité de jugement et de cœur obtenue.

« Comment se fait-il, » disent parfois ceux qui nous raillent, « qu'en dépit de vos professions d'être tous instruits par le même Esprit, vous soyez si divisés d'opinion et en conflit entre vous ? » La réponse est fort simple : pour autant qu'ils soient enseignés par le Saint-Esprit, ils s'accordent ; leurs différences proviennent des restes d'ignorance et de ténèbres qui sont mêlés à la lumière possédée par chacun.

Mais voyez le remède à la divergence pourvu par Dieu ! C'est de Lui demander, avec un esprit sincère : Qu'est-ce que la vérité ? afin qu'elle soit tenue par nous ; et qu'est-ce que l'erreur ? afin que nous la rejetions loin de nous. Mais beaucoup ne peuvent se permettre de connaître la vérité. Ils ne quitteraient pas ce qu'elle condamne, même si on leur montrait que c'est une erreur. Et beaucoup se fient à l'argumentation, à la discussion et à la liberté de parole comme moyens d'arriver à la vérité. Mais tous ceux qui ont l'œil simple peuvent prier avec foi pour que Dieu les éclaire, quel que soit le sujet sur lequel ils diffèrent ; assurés que l'unité de jugement et de sentiment dans l'église est un objet cher au cœur de notre Seigneur : 1 Cor. i, 10.

Tout en cherchant cette fin, l'unité doit être maintenue malgré tout, fondée sur l'accord dans la vérité déjà reçue.

« Seulement, au point où nous sommes parvenus, marchons par la même règle. » Là où c'est le cas, l'aide ultérieure et gracieuse de Dieu pour corriger les erreurs et ouvrir l'esprit à Sa lumière peut être attendue avec confiance. « Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance. »

Le sentiment inspiré du texte s'oppose donc à l'erreur funeste qui s'est répandue dans l'église peu après le décès des apôtres, à savoir qu'il existerait deux règles de vie reconnues par Dieu : l'une pour les parfaits — ce qui en vint bientôt à désigner les moines et les moniales ; et une autre pour le troupeau en général. Mais, loin que cela soit vrai, tous, quelle que soit leur mesure d'avancement, doivent marcher par la même règle et cultiver l'unité, de sorte qu'aucune différence d'opinion sur des points subordonnés n'effectue de division parmi eux.

Sachant combien l'homme est un être influencé par l'exemple, le Saint-Esprit touche ensuite à la double force de celui-ci, présentant une classe comme des sujets dignes d'imitation, l'autre de réprobation. Paul leur propose donc, comme exemples vivants du mode de vie propre à atteindre le prix, lui-même et d'autres animés du même esprit que lui. Ainsi encore, une erreur fréquente, des plus pernicieuses pour le bien-être des croyants, est corrigée par la parole de vérité. Beaucoup de chrétiens copient le professant paresseux, cupide et mondain, et se croient en sécurité. « Ne sont-ils pas égaux, voire supérieurs à de tels hommes ? » Mais ce n'est pas là une sécurité. Nous devons prendre pour modèle le style le plus élevé de l'avancement chrétien.

Dans la première partie du chapitre, où l'église devait être mise en garde contre des vues malsaines sur la grande question de l'acceptation devant Dieu, le piège était la fausse doctrine. Mais nous avons voyagé au-delà de ces limites. Un nouveau piège attendait les croyants de ce jour-là. Un faux exemple pourrait les conduire dans un mode de vie qui aboutirait à leur exclusion du royaume. Et ces exemples, aussi, pourraient se trouver là où il n'y avait aucun déni de la vérité selon laquelle Jésus vient pour régner. Ainsi en est-il également aujourd'hui.

Une conduite terrestre inadaptée à l'appel céleste est un piège fort fréquent de l'ennemi à notre époque

18.« Car beaucoup marchent, dont je vous ai souvent parlé, et je vous le dis maintenant même en pleurant, qu'ils sont les ennemis de la croix du Christ ; dont la fin est la destruction, dont le dieu est leur ventre, et dont la gloire est dans leur honte, qui n'affectionnent que les choses de la terre. » Comme l'apôtre détourne les chrétiens de suivre un mauvais exemple pour leur perte future, il semblerait être dans la ligne de son argument d'exposer le cas de croyants inconséquents. Et il y a beaucoup dans la nature de leur conduite, telle qu'elle est dépeinte ici, qui trouve une réponse dans des originaux vivants autour de nous. Mais, comme la persévérance des saints suppose qu'aucun de ceux qui sont véritablement fidèles en Christ ne sera finalement perdu, ce passage doit, je suppose, être compris comme désignant de simples professants de la foi. Ceux qui sont maintenant visés par l'apôtre étaient peut-être les parties dont il a parlé, en termes généraux, au début de l'épître, comme le troublant en parlant de Christ ; non avec une intention pure, pour la gloire de Dieu ; mais afin de mettre sa vie en danger. Ils étaient ennemis de la croix du Messie. Ils ne refuseraient pas Son royaume ; mais la souffrance, comme chemin vers la couronne, ils la rejetaient entièrement. Ils « affectionnent les choses de la terre. » C'est de plus en plus le caractère des chrétiens nominaux de l'époque actuelle. Ils convoitent les richesses ; ils recherchent le plaisir ; ils étudient la philosophie et obéissent à ses enseignements plutôt qu'à l'Écriture ; ils recevraient volontiers les honneurs du monde. Ils essaient d'améliorer le monde et de s'y faire un nid douillet. Mais l'œil du chrétien doit être fixé sur les choses célestes. Il doit être mort aux choses du monde ; vivant pour celles d'en haut. De cela, son immersion dans l'eau au nom de Christ est un signe.

20.« Car notre cité* est dans les cieux, d'où† aussi nous attendons le Seigneur Jésus-Christ comme Sauveur.

21. Qui changera le corps de notre humiliation,‡ afin qu'il devienne conforme au corps de sa gloire, selon l'énergie de sa capacité à s'assujettir même toutes choses. » Comment le vingtième verset se trouve lié au sujet n'est pas apparent. Il peut être conçu comme un contraste avec ceux qui recherchent les choses terrestres nommés juste avant. Ou il peut être joint au verset 17, comme complétant la description du chrétien adulte. « Imitez-nous ; car notre cité est dans les cieux, et là sont nos espérances et nos pensées. » Les versets 18 et 19 viendront alors comme une parenthèse. Cela semble être la meilleure manière de le considérer. Le chrétien, dans les paroles ci-dessus, est invité à attendre le retour du Seigneur Jésus. C'est le temps de la résurrection des justes et du royaume. Ainsi, la fin du chapitre confirme le sujet introduit au centre. Le ciel est le lieu où Jésus se trouve maintenant : et Son retour est le temps du changement de notre corps, afin de l'adapter à la félicité immortelle. Ainsi est-il répondu à la question — « Si notre cité est en haut, comment y parviendrons-nous ? » Par le retour de Jésus le Sauveur. « Comment nos corps supporteront-ils la gloire des lieux célestes ? » Ils seront changés par Sa puissance puissante, à l'empire de laquelle toutes choses obéiront.

Le corps que nous portons maintenant est magnifiquement appelé « le corps de notre humiliation ». Depuis que le péché est entré, le corps a été assujéti à diverses indignités, douleurs, infirmités ; humilié par les nécessités de l'enfance et de la vieillesse, et par les changements des saisons, et il finit par devenir la proie des vers, se mêlant à la terre. Mais il est destiné à devenir semblable au corps de la gloire de Jésus. « Alors les justes luiront comme le soleil dans le royaume de leur Père. » Ce n'est donc pas la mort, mais le retour de Christ et le changement de nos corps en une gloire immortelle, qui est la véritable espérance du croyant. Que les nécessités mêmes de nos corps, au lieu de nous traîner vers la terre et ses ombres, comme c'est le cas pour les hommes du monde, nous apprennent à attendre ce Sauveur dont l'avènement soudain et promis les supprimera instantanément ! Telles sont les espérances célestes, telle est la connaissance divine de Jésus, qui doit remplacer dans nos esprits la science des hommes ; et nous apprendre à vivre sobrement, justement et pieusement, dans le présent siècle mauvais. Puissions-nous avancer en lui obéissant !

*[NBP]*Le mot est πολίτευμα, ce qui peut se traduire par « citoyenneté » ; mais je ne trouve aucune preuve de ce sens. Le mot signifie « cité » dans 2 Mac. xii, 7, et c'est, je pense, le sens ici. ὑπάρχει s'entend aussi mieux comme désignant l'existence matérielle, comme celle d'une cité.*

[NBP]† Ἐν οὐρανοῖς, ἐξ οὗ. Grammatiquement parlant, Jésus est censé sortir de la cité, non du ciel. Mais l'apôtre veut probablement dire seulement « du ciel ». Ἐξ οὗ aurait été la forme correcte.

[NBP]‡ Τὸ σῶμα τῆς ταπεινώσεως ἡμῶν.

CHAPITRE III

LES DEUX REPOS Hébr. III, IV.

Dans ces chapitres, Jésus est comparé à Moïse, et Sa supériorité sur cet éminent serviteur de Dieu est démontrée. Tous deux furent établis par Dieu ; tous deux furent fidèles. Mais Jésus est supérieur en nature à Moïse ; Sa dispensation est bien plus élevée ; et Sa position y est d'autant plus haute qu'un fils dans sa propre maison est au-dessus d'un serviteur dans celle d'autrui. Vient ensuite notre position en tant que croyants.

« Et c'est sa maison que nous sommes, si nous retenons ferme jusqu'à la fin l'assurance et la glorieuse profession de l'espérance. »*

Moïse était le conducteur et le surintendant d'une partie du peuple de Dieu. Nous constituons maintenant la maison spirituelle de Dieu. Car il y a deux maisons de Dieu, formant ensemble le seul « peuple de Dieu ». Alors que l'apôtre s'apprête à nous appliquer les paroles du Psaume xcv, il marque encore la différence de notre appel sous l'évangile par rapport au leur sous la loi. Nous sommes des « frères saints, participants à l'appel céleste ». Ils étaient participants à l'appel terrestre. C'est toutefois parce que nous appartenons au seul peuple de Dieu, et que ce peuple se compose des divisions terrestre et céleste, que le psaume s'applique.

Nous prenons notre place, à la condition de retenir fermement jusqu'à la fin du temps fixé par Dieu les objets de la foi. L'apôtre note deux points exigés par Dieu ; l'assurance intérieure dans l'espérance placée devant nous, et la profession extérieure de celle-ci devant les autres : voir Rom. x, 8-10.

Le mot « espérance » doit être lié, je le crois, aux deux termes : c'est l'« assurance » de l'« espérance », et la « glorieuse profession » de l'« espérance ». Il ne suffisait pas de commencer à professer l'espérance chrétienne. Elle doit être conservée jusqu'à la fin, même « jusqu'à la fin de l'âge ». Jusque-là, Jésus veille sur Son église. « Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin de l'âge » : Matt. xxviii, 20.**

Celui qui regarde en arrière après avoir mis la main à la charrue n'est pas propre au royaume de Dieu : Luc ix, 62.

Nous sommes maintenant comme Israël au temps de Moïse au pied du Sinaï. Moïse monta dans la nuée, après leur avoir donné les conditions de l'ancienne alliance, et fut caché à leur vue pendant quarante jours, jusqu'à ce qu'enfin ils abandonnassent l'espérance de son retour, et tombassent instantanément dans l'idolâtrie, rompant la stipulation principale de l'ancienne alliance.

L'espérance chrétienne est semblable à celle d'Israël à cette époque. Jésus, ayant scellé la nouvelle alliance de Son propre sang, est monté en haut dans la présence de Dieu, avec la promesse, comme Moïse, de revenir. Mais Il est parti depuis si longtemps que la joyeuse espérance et la profession de l'espérance de Son retour ont presque disparu. Cependant, cette attente qui a d'abord caractérisé le chrétien doit toujours être tenue, toujours être professée.

« C'est pourquoi (comme le dit le Saint-Esprit — "Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, comme lors de la provocation, au jour de la tentation† dans le désert, où‡ vos pères me tentèrent, m'éprouvèrent, et virent mes œuvres pendant quarante ans. C'est pourquoi je fus irrité contre cette génération, et je dis : Ils ont toujours un cœur qui s'égare, et ils n'ont pas connu mes voies. Aussi je jurai dans ma colère : Ils n'entreront pas dans mon repos.") »

[NBP]** Voir le Grec
[NBP]† Ou « de tentation »

[NBP]* Ou « de l'espérance ».
[NBP]‡ Ou « quand ».

L'apôtre impose le devoir de tenir ferme par la citation d'une partie du xcvème Psaume. Il en parle comme étant prononcé par le Saint-Esprit, pour donner une plus grande solennité aux paroles. Il fut écrit en effet par David, mais il fut inspiré de Dieu. La portée et l'application du sentiment exprimé dépassaient la compréhension de David ; mais non celle de Celui qui sonde les choses profondes de Dieu.

Le passage contient un appel à écouter, et à ne pas être comme les pères, dont les péchés et le châtement consécutif sont alors relatés.

Ils tentèrent Dieu. Tenter Dieu signifie tenter des expériences avec Lui ; Le mettre à l'épreuve par quelque difficulté présentée, qu'on suppose qu'Il ne peut ou ne veut résoudre.* C'est ainsi que Jésus fut tenté, lorsque la difficulté concernant le paiement du tribut, qu'ils pensaient sans réponse, Lui fut soumise. Ainsi ils tentèrent le Seigneur à Rephidim, lorsqu'ils pensèrent qu'Il ne pouvait leur donner de l'eau à boire. Le lieu prit plus tard le nom de Massa (« Tentation »), à cause de la tentation de Dieu qui y eut lieu : Ex. xvii, 7.

Ses nombreux miracles n'attirèrent pas leurs cœurs pour L'aimer, Le craindre ou Lui obéir, bien que répétés pendant quarante ans. Leurs erreurs n'étaient pas des méprises de l'entendement, mais une rébellion du cœur. C'était une transgression perpétuelle en ce lieu, bien qu'elle ne se manifestât pas toujours aux yeux de l'homme. Bien qu'ils fussent amenés si près de Dieu, et qu'ils eussent une telle expérience de Son caractère, manifesté par des actes saisissants de jugement et de miséricorde, ils ne comprirent pas Ses voies. À la fin donc, leurs offenses passées, un temps ignorées, sont à Kadès comptées contre eux, et le serment de Dieu, qu'ils n'entreraient pas dans le pays, fut prononcé. Ce serment, une fois proféré, toute espérance de changement de la part de Dieu était exclue, et ils n'essayèrent même pas d'en obtenir la révocation.

12. « Prenez garde, frères, que quelqu'un de vous n'ait un cœur mauvais d'incrédulité, en se détournant du Dieu vivant. »

Ce verset se rattache au verset 7, la citation intermédiaire étant une parenthèse. « C'est pourquoi (comme le dit le Saint-Esprit, etc.) prenez garde. »

Aussi fortes que soient les paroles de ce passage, elles constituent une adresse aux CROYANTS. L'apôtre veut que nous le percevions clairement. « Que quelqu'un de vous n'ait un cœur mauvais d'incrédulité. » « Exhorte vous les uns les autres... afin que l'un de vous ne s'endurcisse par la séduction du péché. » « Craignons donc que... quelqu'un de vous ne paraisse être resté en arrière. »

« Prenez garde, frères. » Vous êtes, comme Israël, rachetés d'Égypte. Vous avez été, comme eux, délivrés par le sang de l'Agneau. Vous avez fait profession de foi en Jésus. La foi demeure en vous. Mais prenez garde ! Le vieil homme n'est pas totalement déraciné. L'incrédulité subsiste en partie, bien qu'elle puisse se cacher. Elle a besoin d'être maintenue sous le joug. Et toute incrédulité éloigne nos cœurs du Dieu de vie, et de Ses paroles de vie.

S'il y a de l'incrédulité dans le cœur, elle se manifestera d'une manière ou d'une autre dans la conduite, par un éloignement de Dieu. Christ est ici appelé, je le suppose, « le Dieu vivant ». ** Il est vu comme « la Résurrection et la Vie », par Sa sortie d'entre les morts. Les révoltés contre Moïse cherchèrent à se donner un autre chef, et à retourner en Égypte. Mais quitter l'apôtre de notre appel maintenant, c'est se révolter contre le Prince de la Vie.

*[NBP]*Ainsi Jeanne d'Arc fut tentée lorsque, professant avoir un message pour le Roi de France, un courtisan prit sa place et ses robes, et que le roi se tint parmi ses nobles, pour l'éprouver et voir si elle découvrirait la ruse.*

*[NBP]**Dieu est appelé par ce titre quatre fois dans l'épître : iii, 12 ; ix, 14 ; x, 31 ; xii, 22.*

13.« Mais exhortez-vous les uns les autres chaque jour, aussi longtemps qu'on peut dire "aujourd'hui", afin que l'un de vous ne s'endurcisse par la séduction du péché. »

Nous sommes ici instruits à utiliser des moyens contre le danger de l'apostasie. Ces moyens sont l'exhortation continuelle : le fait de s'exciter les uns les autres à révéler et à obéir à la parole de Dieu. Les moyens ne sont rien sans Dieu ; mais Dieu opère en bénissant les moyens.

Comme la voix de la tentation est souvent répétée, de même la voix de l'exhortation doit l'être aussi fréquemment. Comme Caleb et Josué élevèrent la voix contre les mauvais espions et le peuple incrédule, ainsi devrions-nous chercher à engager le peuple du Seigneur à désirer Ses promesses, et à marcher dans les sentiers de l'obéissance qui mènent à leur accomplissement. L'exhortation n'est que pour un temps. Elle doit être exercée « aussi longtemps qu'on peut dire "aujourd'hui" ». Le temps de la tentation et la saison où les moyens d'y résister sont nécessaires seront bientôt terminés.

« Aussi longtemps qu'on peut dire "aujourd'hui" ». C'est le privilège de Dieu de fixer « les temps et les moments ». « N'y a-t-il pas douze heures au jour ? » Il en mesure la longueur. Les paroles de Dieu impliquent des réalités. Lorsqu'Il témoignera de la fin de cet âge, lorsqu'Il proclamera que le jour nouveau est venu, Il changera également les caractéristiques du temps. Les ténèbres de ce présent siècle mauvais s'en iront, et la gloire du jour que le Seigneur a fait, et dans lequel Son peuple se réjouira, s'installera. « Aussi longtemps qu'on peut dire "aujourd'hui" », Satan est le prince du monde, la chair est mourante et corrompue, et le courant du monde court à l'opposé de l'Esprit de Dieu. Mais la foi voit « le jour approcher » qui changera tous ces nuages et ces tempêtes en gloire et en joie.

Ceux qui n'écoutent pas la parole du Seigneur, ni la juste exhortation, s'endurcissent par la séduction du péché. La plus profonde révérence et l'obéissance la plus prompte siéent à un pécheur qui écoute la Parole de Dieu. Pourtant, beaucoup résistent à ses appels, sur un point ou sur un autre. Et à chaque résistance à la vérité, l'endurcissement gagne l'âme. L'esprit s'engourdit face à l'appréhension des promesses, et devient insouciant face aux menaces de Dieu. Le péché trompe même le croyant dès qu'il trouve une entrée. C'est un cancer rampant qui se propage lentement. C'est un gel hivernal qui durcit par degrés l'étang, jusqu'à ce qu'il puisse supporter sans rompre le chariot chargé.

14.« Car nous sommes devenus les associés* de Christ, si nous retenons fermement jusqu'à la fin le commencement de notre pleine conviction. » (la foi)†

La version autorisée donne aux mots de début une traduction différente, mais peu aisée à comprendre. L'apôtre, je le suppose, avait à l'esprit sa citation précédente du xlvème Psaume, dans laquelle le même mot apparaît. « Mais il dit au Fils : Ton trône, ô Dieu, est éternel ; le sceptre de ton règne est un sceptre d'équité. Tu as aimé la justice, et tu as haï l'iniquité ; c'est pourquoi, ô Dieu, ton Dieu t'a oint d'une huile de joie au-dessus de tes compagnons (μετόχους) » : i, 8, 9. Paul s'y réfère donc. Le xlvème Psaume nous donne l'avènement du Messie dans la gloire de Son royaume. Il est Dieu — « Ton trône, ô Dieu ». Il est homme — « Au-dessus de tes compagnons ». Dieu n'a pas de compagnons parmi les hommes. On nous montre là la hauteur de la gloire réservée comme le prix de notre appel céleste. C'est d'être les « associés » ou « compagnons » « du Messie » dans Son royaume. Les tribus d'Israël doivent être les sujets du Messie, nous Sa maison et Ses cohéritiers. La foi nous a mis sur la voie de la réalisation de cette hauteur de gloire. Elle sera nôtre, si nous retenons fermement jusqu'à la fin notre attente confiante du royaume du Messie et de Sa gloire. Pour ceux qui Le cherchent diligemment, Dieu a de grandes récompenses en réserve. Mais les croyants qui s'endurcissent contre Sa parole, bien qu'ils puissent finalement entrer dans la vie éternelle, seront retranchés de cette scène de félicité.

[NBP]*Μετοχοι.

[NBP]† Auparavant (ver. 6), c'était παρρησια ; maintenant l'écrivain utilise un autre mot, ὑπόστασις.

Le verset devant nous ressemble beaucoup au verset 6 ci-dessus. Là, nous étions déclarés être la maison du Messie, si nous persévérions. Les deux promesses sont conditionnelles. Nous sommes maintenant occupés, non par la question de la vie éternelle, qui est un don gratuit ; mais par le royaume, qui est une récompense selon les œuvres, et qui peut être perdu par la désobéissance.

Le présent verset semble principalement lié, non au verset qui le précède immédiatement, mais au douzième.

« Prenez garde que par l'incrédulité vous ne vous détourniez du Dieu vivant. Car votre position dans le Royaume de Gloire sera celle d'associés du Messie, si vous retenez ferme. »

Que le sentiment de la haute dignité préparée pour le vainqueur nous préserve donc de la désobéissance !

15.« Pendant qu'il est dit : "Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, comme lors de la provocation". »

Aussi longtemps que Dieu nous appelle à écouter, aussi longtemps nous devons obéir. Aussi longtemps qu'Il Lui plaît de prolonger le jour de l'épreuve pour nous-mêmes et pour les autres, aussi longtemps nous devons seconder Son appel en encourageant nos semblables à obtenir le prix, contre tous les ennemis qui s'élèvent pour nous ravir la couronne. « Retiens ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne. » « Prenez garde à vous-mêmes, afin que nous ne perdions pas le fruit de notre travail, mais que nous recevions une pleine récompense. »

16.« Qui sont ceux, en effet, qui, après avoir entendu, se révoltèrent ? N'est-ce pas tous ceux qui étaient sortis d'Égypte sous la conduite de Moïse ? 17. Et contre qui fut-il irrité pendant quarante ans ? N'est-ce pas contre ceux qui péchaient, et dont les cadavres tombèrent dans le désert ? 18. Et à qui jura-t-il qu'ils n'entreraient pas dans son repos, si ce n'est à ceux qui avaient désobéi ? »*

Ces versets doivent être lus comme des questions d'un bout à l'autre, ainsi que le sens l'exige et comme, je le crois, tous les critiques modernes s'accordent à le dire.

L'apôtre commente les paroles du psaume cité plus haut. Israël entendit la voix de Dieu au Sinaï, et pourtant ils endurent leurs cœurs. La montagne du tonnerre aurait dû imprimer la crainte de Jéhovah sur leurs âmes pour toujours. Mais, en peu de temps, toute terreur avait disparu. Dans ce petit mot « Qui ? » réside la force de tout le passage. Qui se révolta ? Oui, c'est là la question ! Dans la réponse qui y est faite réside la puissance de l'application à nous-mêmes. Ce n'était pas le Jésusien, ni l'Amorite, mais ceux qui avaient été rachetés par le sang qui agirent ainsi !

Israël fut-il révolté et pervers perpétuellement ? Tantôt s'élève le cri — « Nous mourons de faim ! » Tantôt — « Nous périssons de soif ! » Tantôt — « Donne-nous de la chair à manger ! » Tantôt — « Fais-nous des dieux qui marchent devant nous ! » Oui, c'était obstiné et aggravant en vérité ; mais l'Église de Christ n'a pas été meilleure.

Le Saint-Esprit veut presser sur notre attention la vaste étendue du péché. Toute la congrégation, excepté Caleb et Josué, fut reconnue coupable de transgression et retranchée dans le désert. Ici réside le remède à un plaidoyer subtil de l'incrédulité. Le péché nous trompe par la pensée que si les offenseurs sont très nombreux, si tous les chrétiens autour de nous sont coupables de désobéissance, nous pouvons marcher avec eux sans crainte. Ainsi pensait Israël. Ils avaient confiance dans le nombre. Toute l'assemblée se leva contre Caleb et Josué. Mais Jéhovah n'hésita point parce que les transgresseurs étaient une multitude. Il frappa par unités ou par milliers, selon le nombre des pécheurs.

[NBP]*ἀπειθήσασι. Notre traduction néglige la différence importante entre ἀπιστία et ἀπειθεία.

Ils provoquèrent Dieu. Apprenez donc que Dieu a des sentiments aussi véritablement que l'homme. La violation de Ses commandements, le refus de Le croire, excitent Son mécontentement, dans le cas du saint aussi véritablement que dans celui du pécheur. Croyant, n'attriste pas le Saint-Esprit ! Ne provoque pas le Dieu vivant !

Lorsqu'un croyant épouse une incrédule, contrairement à Son commandement, Dieu n'est-Il pas provoqué ? Lorsqu'un saint cherche à être riche dans ce monde, contrairement au précepte du Seigneur, n'est-il pas probable qu'il soit retranché du royaume ?

17. Mais le Seigneur ne fut pas seulement provoqué. Il manifesta Son mécontentement par des actions correspondantes. Bien que rachetés d'Égypte, ils devinrent pourtant des cadavres dans le désert. Le peuple de Dieu mourut sous Son regard de colère. Il leur montra des miséricordes, mais ils Le payèrent par des péchés, jusqu'à ce qu'Il ne voulût plus l'endurer. Le temps de la repentance n'était plus donné. Ils tombèrent sans obtenir l'espérance placée devant eux.

18. 19. Enfin le serment de Dieu, qui ne devait jamais être rétracté, fut lancé contre eux. Ils furent exclus pour des motifs qui ne leur étaient pas propres, mais capables de s'appliquer tout aussi véritablement au peuple de Dieu aujourd'hui. Ils ne devaient pas entrer, à cause de l'incrédulité, et de son produit, la désobéissance. C'était une incrédulité partielle. Ils crurent aux premiers miracles de Moïse. Ils crurent, comme cela fut manifesté en marquant leurs portes du sang de l'Agneau. Ils eurent la foi, au point de traverser la Mer Rouge lorsqu'ils en reçurent l'ordre : Hébr. xi, 28, 29. Mais l'incrédulité partielle mena à de fréquents actes de désobéissance, jusqu'à ce que la porte de la promesse leur fût fermée tout à fait. Ceci, par conséquent, complète l'application du passage aux saints de l'Église de Christ. Qu'il nous est nécessaire d'éprouver toute doctrine que nous entendons par l'Écriture, de peur que nous ne recevions habituellement le faux et ne niions le vrai !

L'incrédulité, dans sa plénitude, exclut de la vie éternelle : Actes xiii, 46. Mais l'incrédulité partielle, et la mauvaise conduite qui l'accompagne, peuvent à la fin exclure du repos de Dieu.

IV. 1. « Craignons donc, de peur que, la promesse d'entrer dans son repos[†] étant encore en vigueur*, quelqu'un de vous ne paraisse être arrivé trop tard pour elle. »

La promesse du repos indirectement faite dans le Psaume est encore en vigueur. Le mot « laissé »[†] signifie le contraire d'être « accompli ».

Les croyants doivent craindre que cette promesse ne reste inaccomplie à leur égard. « Quelqu'un de vous ne paraisse être arrivé trop tard pour elle. » L'apôtre ne traite pas de l'échec des Gentils en tant que corps, mais de la perte pour le chrétien individuel. La promesse, qui auparavant s'adressait à eux, est maintenant transmise à vous et à votre temps. Comme ils en perdirent l'efficacité pour eux-mêmes, vous le pouvez aussi. Soyez donc diligents, afin que ce triste résultat ne soit pas le vôtre.

« Une promesse. » Le même grand objet d'espérance et d'effort sérieux est présumé, non seulement tout au long de cette épître, mais tout au long du Nouveau Testament : Éph. iv, 4. Dans cette épître, il est appelé par divers noms : « la bonne nouvelle », « la promesse », « le repos », « le sabbatisme », « le royaume ».

Si nous traduisons comme dans la version reçue, « paraisse être resté en arrière », il y a là, je le crois, une référence au fait d'être pris et d'être laissé dont a parlé notre Seigneur. Le jour vient où Jésus prendra soudainement à Lui le saint vigilant, laissant derrière lui celui qui est insouciant.

[NBP][†] καταλειπομένης Plus loin, v. 9. ἀπολείπεται.

[NBP]* Voir le Grec

Ici encore, la même forte exhortation de l'Esprit pèse sur nous. Elle est adressée aux saints. Elle les avertit de ne pas être en sécurité ; mais de se souvenir que Dieu décidera si nous entrerons ou non dans Son repos, selon notre conduite. Le saint désobéissant perdra la réalité future, aussi sûrement qu'Israël perdit le type passé. Car nous avons affaire au même Dieu qui, après avoir fait d'eux Son peuple et les avoir soutenus par Ses miséricordes, exigea d'eux avec justice une vie d'obéissance. L'entrée au repos est toujours ouverte, et dépend de notre comportement.

Si le serment d'exclusion du Seigneur nous englobe aussi bien qu'eux, nous serons certainement exclus de cette future scène de récompense.

2. « Car la bonne nouvelle nous a été annoncée* aussi bien qu'à eux ; mais la parole du rapport† ne leur servit de rien, n'étant pas mêlée de foi dans ceux qui l'entendirent. »

Le mot grec est pris ici dans son sens général futur de « bonne nouvelle ». Les joyeuses nouvelles du repos nous appartiennent aussi véritablement qu'à eux. Ici, son application à nous est directement affirmée. La promesse, n'ayant pas reçu son accomplissement au jour de Moïse, frappe maintenant à nos portes pour être admise.

La bonne nouvelle est la bonne nouvelle du royaume millénaire du Messie. Tel fut le thème repris par Jésus et par Son serviteur Jean, dès que la nouvelle dispensation commença. « Jésus parcourait toute la Galilée, enseignant dans les synagogues, prêchant l'évangile du royaume, et guérissant toute maladie et toute infirmité parmi le peuple » : Matt. iv, 23 ; ix, 35. « Et cet évangile DU ROYAUME sera prêché dans toute la terre habitée, pour servir de témoignage à toutes les nations ; et alors viendra la fin » : Matt. xxiv, 14.

Notre traduction, en rendant l'expression suivante par — « la parole prêchée » — a fait perdre au lecteur général l'allusion voulue par l'apôtre. Il y a, je n'en doute pas, une référence à l'histoire d'Israël juste avant qu'ils ne fussent exclus par serment. Dieu leur promit par Moïse « un pays où coulent le lait et le miel » : Exode iii, 8, 17. Au début, en voyant les miracles de leur conducteur, ils crurent. Mais, à mesure qu'ils approchaient du pays, le doute s'insinua. Ils désirèrent que l'on envoyât des hommes pour explorer le pays. Leur requête fut satisfaite. Douze espions furent chargés d'y entrer.

À leur retour, ils rapportèrent le rapport**

« Et ils lui racontèrent et dirent : Nous sommes allés au pays où tu nous as envoyés, et vraiment il découle de lait et de miel ; et en voici le fruit. » Mais « la parole du rapport ne leur profita point. » « Ils méprisèrent le pays désirable ; ils ne crurent point à sa parole, mais ils murmurèrent dans leurs tentes, et n'écoutèrent point la voix du Seigneur. C'est pourquoi il leva sa main contre eux, [il jura] de les faire tomber dans le désert » : Ps. Cvi, 24-26.

Comme Dieu parlait de Son repos comme futur, Il était encore engagé dans une œuvre : mais non pas celle de la création, dont il est parlé en Gen. ii.

[NBP]* Εσμέν εὐηγγελισμένοι.

[NBP]† Ὁ λόγος τῆς ἀκοῆς.

[NBP]** Numb. xiii, 32 ; xiv, 37. En ce qui concerne le futur royaume, les douze apôtres sont les nouveaux espions. De même que les anciens furent quarante jours à explorer le pays, de même, aux apôtres pendant quarante jours Jésus « parlait des choses concernant le royaume de Dieu » : Actes i, 3. Et, de même que les espions rapportèrent avec eux une partie du fruit comme spécimen, de même les douze portèrent avec eux vers les églises les dons du Saint-Esprit, comme spécimens des puissances de l'âge à venir.

La promesse, donc, ne fut pas accomplie pour eux ; non point par quelque défaillance de puissance ou de vérité en Dieu ; mais par leur propre faute. Le rapport ne fut pas « mêlé de foi dans ceux qui l'entendirent. » La nourriture était bonne, mais elle ne fut pas digérée. Aucun aliment ne soutient le corps s'il n'est pas mélangé au suc gastrique. La puissance de Dieu à accomplir Sa parole fut vue en faisant entrer la portion la plus jeune de la congrégation sous Josué.

Aucun rapport ne profitera, à moins que nous n'y croyions. Personne ne s'enrichira par l'or de l'Australie, à moins de croire qu'il est possible d'en avoir là-bas, et d'agir en conséquence.

« Car nous qui avons cru, nous entrons dans le repos, comme il l'a dit, —

« C'est pourquoi j'ai juré dans ma colère : Ils n'entreront pas dans mon repos » :

bien que les œuvres fussent achevées depuis la fondation du monde. 4. Car il a parlé quelque part concernant le septième jour ainsi, « Et Dieu se reposa le septième jour de toutes ses œuvres. » 5. Et en ce lieu encore, « Ils n'entreront pas dans mon repos. »

L'argument qui suit est conçu pour fournir une réponse à la question — « Quel est le repos visé ? » Paul montre qu'il s'agit d'un repos futur. Cette idée, cependant, est tout à fait obscurcie dans notre traduction par le rendu « do enter » [entrent actuellement], et l'omission de l'article devant « repos ».

Nous, en tant que croyants, nous avançons, comme Israël, vers le repos. Il devrait être rendu — « Nous entrons dans le repos », car il est futur, bien que l'Écriture parle d'un repos passé. — « Les œuvres depuis la fondation du monde avaient eu lieu. » L'ordre du grec démontre cela — « Nous entrons dans le repos », car il est futur, bien que l'Écriture parle d'un repos passé.

Chaque jour nous rapproche du moment et du lieu du repos futur. De même que l'incrédulité a exclu du repos, la foi nous met sur notre chemin vers lui. C'est à nous, en tant que croyants, que la course pour le prix est ouverte. Aucun incrédule ne peut y entrer. Celui qui n'a pas le royaume au-dedans ne pourra jamais voir le royaume au-dehors.

Par « le repos » est entendu celui qui fut proclamé dans le psaume cité plus haut. Pour rendre cela clair, le verset qui parle du repos est alors cité à nouveau.

Mais l'affirmation de la futurité du repos promis dans le psaume est instantanément tempérée par l'admission d'un repos passé. « Bien que les œuvres fussent achevées depuis la fondation du monde. »

C'est-à-dire : « J'accorde que l'Écriture parle ailleurs de l'achèvement de l'œuvre de Dieu ; et, par voie de conséquence, de Son repos ayant été pris, aussitôt que la création fut finie. Une œuvre achevée implique le repos ; et l'Écriture utilise le terme même de « repos » pour la position de Dieu au septième jour.* Mais elle affirme aussi clairement un repos futur dans le psaume que j'ai cité. « Ils n'entreront pas dans mon repos. » — C'était une nouvelle œuvre de Dieu qui s'accomplissait alors, de laquelle Il se proposait de se reposer, et dans laquelle d'autres devaient avoir accès ; Dieu jouissant du repos avec eux.

Il est nécessaire alors, afin de comprendre ce passage, d'admettre deux repos de Dieu : un repos passé, accompli au septième jour : un repos futur, présupposé dans le xcvème Psaume.* La soudaineté de l'argument le rend toutefois difficile à suivre.

Deux sens peuvent être donnés aux mots « mon repos ». L'expression peut signifier

1. « Le repos dont je jouis » (Subjectif.)
2. « Le repos que je fournis. » (Objective.)

[NBP]* Καταπαυσις κατέπαυσεν. Mais les mots dans l'hébreu ne sont pas identiques. Cette différence est reprise plus tard.

Or, les passages cités sont des types de chacun de ces deux sens. (1) Celui de la Genèse — « Et Dieu se reposa le septième jour » — parle du repos dont Il jouissait Lui-même. (2) Mais le repos futur du Psaume, dont les incrédules doivent être exclus, est tout aussi clairement le repos que Dieu a fourni ; pour être goûté par d'autres aussi bien que partagé par Lui-même. En ce sens, les mots « mon souper » sont employés dans la parabole de notre Seigneur : Luc xiv, 24. En ce sens aussi, cela s'accorde avec l'expression remarquable dans Romains, qui est la clé de l'Épître — « la justice de Dieu. » Dans le même sens Moïse l'utilise pour la promesse à Israël : « Car vous n'êtes pas encore arrivés au repos et à l'héritage que l'Éternel votre Dieu vous donne » : Deut. xii, 9.

Maintenant, « le repos de Dieu » s'applique à nous dans ces deux sens. Chacun possède son antitype spirituel. Il y a un repos passé de Dieu, dans lequel nous sommes déjà entrés par la foi ; précisément parce qu'il y a une œuvre passée de Dieu dans laquelle Il se repose maintenant. Car Jésus, durant Sa vie, a accompli une justice pour nous, et a enduré la malédiction de la loi dans la mort. Cette œuvre fut achevée lors de la résurrection. Dans cette œuvre accomplie, la Divinité entière se repose déjà, avec une plus grande complaisance que dans l'œuvre achevée du septième jour. « Quand Dieu parle de Son repos, il est bien entendu qu'Il ne vise pas les œuvres finies depuis longtemps, ni le repos passé depuis longtemps de la création et du septième jour : pourtant le repos futur lui ressemble, comme le montre l'expression semblable. »

Le premier repos de Dieu dans la création fut rompu par l'entrée de l'injustice. Alors vint la sentence de mort, et l'œuvre fut flétrie et gâtée. Pour son rétablissement, il y a donc une double œuvre et un double repos. La justice devait d'abord être accomplie pour défaire le péché apporté. Cela a été achevé ; et Dieu se repose dans l'œuvre accomplie jusqu'à présent. Mais la sentence de travail et de mort, comme fruit de l'injustice, demeure encore ; et cela doit encore être retiré avant que le plein repos de Dieu puisse s'instaurer. C'est le repos futur du psaume auquel nous sommes invités ; Dieu se réjouissant à nouveau de Ses œuvres. Le septième jour en était un type. Et le jour du Seigneur est le jour du repos présent, où nous célébrons l'œuvre de Christ achevée.

Dieu se reposa le septième jour de toutes Ses œuvres. Les œuvres dont le psaume fait mention — « Ils m'ont éprouvé et ont vu mes œuvres », sont d'une autre classe que celles de la création. Le péché a détruit l'ancien repos de Dieu dans la création. Il commença alors à travailler à nouveau, pour apporter un meilleur repos. Mais les désobéissants n'ont pas perçu les voies du Seigneur et n'ont sympathisé ni avec Son œuvre, ni avec Son repos. C'est pourquoi le Seigneur fut en colère contre « cette génération ». Mais « cette génération » signifie-t-elle seulement ceux qui sont morts dans le désert ? Nullement. Comme le jour demeure dans lequel Dieu montre Ses voies et déploie Ses œuvres, et comme le repos est encore proposé, la génération demeure également. Jésus nous assure qu'elle ne sera pas purgée avant que les jugements terribles du jour du Seigneur ne la balaient de la face de la terre. « En vérité, je vous le dis, cette génération ne passera point, que toutes ces choses ne soient arrivées » : Matt. xxiv, 34. Ne nous trouvons donc pas au milieu de la génération inintelligente et désobéissante !

« Puisqu'il reste donc que quelques-uns doivent y entrer, et que ceux à qui la bonne nouvelle fut d'abord proclamée n'y sont pas entrés pour cause de désobéissance, il fixe de nouveau un certain jour. »* Les Israélites, à qui la promesse du repos de Dieu fut d'abord annoncée, le perdirent par désobéissance. Mais la parole de Dieu ne peut revenir à lui à vide. Quelques-uns, par conséquent, doivent y entrer. Comme ceux qui furent désobéissants furent exclus, la classe qui doit entrer est suggérée comme étant l'opposé des indociles et des désobéissants.

[NBP] C'est pourquoi Stuart et d'autres qui souhaitent supprimer le sens adversatif de Kaïtoi, en le traduisant par « à savoir », ont manqué le sens du passage.*

« Disant par David : « Aujourd'hui », après un si long temps, ainsi qu'il a été dit précédemment† : « Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs. » 8. Car si Josué leur avait donné le repos, il ne parlerait pas d'un autre jour après ces choses. » C'est ici le développement de la preuve que le repos visé par le Saint-Esprit n'a pas été accompli. Il est vrai qu'à la mort de Moïse, Josué introduisit les rescapés d'Israël dans le pays. Il est vrai qu'il est dit que Dieu lui a donné du repos. « Et il leur donna du repos tout autour, selon tout ce qu'il avait juré à leurs pères » : Jos. xxi, 44. « Et maintenant l'Éternel a donné du repos à vos frères, comme il le leur avait promis » : Jos. xxii, 4. Pourtant, ce repos n'était pas celui que Dieu visait dans le psaume. Car s'il avait été savouré, il n'en aurait pas été parlé si longtemps après comme d'un objet pour lequel il faut encore lutter.

Ainsi, il est encore vrai qu'il est dit que Dieu a donné à David et à Salomon du « repos ». (1) À David — « Et il arriva, quand le roi fut assis dans sa maison, et que l'Éternel lui eut donné du repos de tous ses ennemis » : 2 Sam. vii, 1. (2) À Salomon (« le Paisible »), cela fut particulièrement promis. « Voici, un fils te naîtra (à David) qui sera un homme de repos ; et je lui donnerai du repos de tous ses ennemis tout autour » : 1 Chron. xxii, 9.

Mais, comme Dieu parla par David du repos comme étant encore futur, il est évident que même le jour de prospérité de David, et la jouissance par Israël d'un repos politique dans la terre promise sous lui-même et son fils, n'était pas le repos conçu par Dieu.

Dieu n'est pas dit s'être reposé.

Quatre cents ans après que Josué eut conduit Israël dans le pays, le jour de la tentation et de l'appel de Dieu à écouter de peur que le repos ne soit perdu, se poursuivait encore. Même au temps de David, l'appel à écouter « aujourd'hui » était toujours en vigueur. Si le repos de trente ou quarante ans de Josué était celui qui était indiqué, la promesse n'aurait pas été mentionnée sous le règne de David comme n'étant pas accomplie.

« Un autre jour. » Les six jours de la création étaient naturels ; le septième l'était aussi. Mais « le jour de la tentation » dans le désert fut de quarante ans. Dès lors, « jour » est pris dans un sens nouveau. Le fait que Dieu appelle la période depuis Josué ou depuis Moïse jusqu'au temps présent du nom d'« aujourd'hui » donne une extension supplémentaire au terme. Le jour de repos, qui doit suivre celui-ci, sera également un jour étendu. « Bien-aimés, n'ignorez pas cette seule chose, qu'un jour est devant le Seigneur comme mille ans, et mille ans comme un jour. » Le jour actuel de labeur, de souffrance pour les saints et d'épreuve pour le monde, a sa limite déjà définie dans la pensée de Dieu. Le jour de repos, qui doit le suivre, a aussi sa limite. Le repos de Dieu doit être la période d'un « jour ». Si celui de Josué avait été le jour de repos, il n'aurait pas parlé d'un « autre jour ». Le verset suivant reprend et développe cette idée.

« Il reste donc l'observation d'un repos de sabbat pour le peuple de Dieu. » C'est là l'aboutissement de l'argument. Le repos promis dans le Psaume XCV n'est pas encore accompli. Il doit être l'objet du désir et de la poursuite du chrétien.

Aujourd'hui est le jour du labeur, de la douleur venant du monde et de l'épreuve de Dieu pour Son peuple. Demain est donc le jour du repos et de la récompense. Tenez bon à travers les heures d'« aujourd'hui », et un long lendemain vous en dédommagera.

[NBP]* *Ἀπειθεῖα*.

[NBP]† *προσείρηται*, la lecture préférable.

Le mot utilisé pour décrire « le repos » est changé.* L'apôtre forge un mot pour exprimer le « repos de sabbat » qui est à venir.

Ainsi, il nous est indiqué que, bien que le repos de Dieu au septième jour après l'œuvre de la création ne fût pas le repos visé dans le psaume, il en était pourtant un type. Le repos millénaire sera, comme l'apôtre semble le suggérer, dans le septième millénaire de l'histoire du monde. Alors le travail des six jours précédents cessera, et Dieu se réjouira avec Son peuple. Comme une préfiguration du plan de Dieu à cet égard, la loi a signalé le septième jour, la septième semaine, le septième mois, la septième année et la septième fois septième année, par des ordonnances préfigurant le sabbat restant à observer. En harmonie avec cela, l'apôtre a nommé deux fois « le septième jour », comme étant la période du repos de la création de Dieu.

Et bien que le repos dans lequel Josué introduisit le reste d'Israël ne fût pas le véritable repos de Dieu, il en était cependant un type. Il en fut de même pour le jour glorieux du royaume sous Salomon, le fils de David, « l'homme de repos ». Tous prêtent leur concours pour typifier le futur sabbatisme. Le repos à venir embrassera la création, comme le fit celui du premier septième jour. Il embrassera particulièrement Israël et la terre de la promesse. Il sera le résultat d'une victoire sur les ennemis de Dieu, comme le fut le repos de Josué.

Cette période de joie attend « le peuple de Dieu ». Mais ce peuple, comme l'épître en témoigne, est double ; ceux de l'appel terrestre et ceux de l'appel céleste. Au ch. XI, les héros de l'Ancien Testament nous sont présentés comme les enfants de la foi, justifiés par elle, et donc possesseurs du repos prévu par Dieu dans la justice d'un autre. Ils sont vus aussi comme les obéissants, et par conséquent prêts à entrer avec nous dans le repos promis, dès que le temps de la fixation de Dieu sera venu. La même bonne nouvelle a été exposée aux deux ; le même repos de sabbat est préparé pour les deux.**

Mais cette vue confirme la conclusion que le repos de sabbat dont il est question ici est le millénaire. Nous sommes dirigés dans le présent passage à lutter pour le repos de Dieu. Et Paul nous dit que son effort soutenu visait à obtenir part à la résurrection d'entre les morts ; c'est-à-dire, la première résurrection millénaire. Pierre, de nouveau, presse les saints d'user de toute diligence, afin que l'entrée abondante dans le Royaume de Christ leur soit accordée : 2 Pi. i, 5-10. Ici, la lutte pour l'entrée dans le repos mentionné par Paul dans les Hébreux répond à la lutte de Pierre pour obtenir l'entrée dans le Royaume. Or, comme le Saint-Esprit nous assure que nous sommes « appelés à une seule espérance de notre vocation », les deux expressions ne sont que des vues différentes de la même chose. Et la lutte de Paul pour la résurrection sélective comme « le prix de notre haute vocation », selon le même principe, prouve la même conclusion. Enfin, Jésus presse Ses auditeurs de prendre garde, de peur d'être exclus du royaume de Dieu, dans lequel les patriarches et les croyants des Gentils seraient unis, tandis que les incrédules et les désobéissants seraient jetés dehors.

[NBP]*Ce n'est plus κατάπαυσις, mais σαββατισμός.

Ainsi dans l'hébreu de Gen. ii, 2, le mot n'est pas מְנוּחָה comme dans le Psaume, mais שָׁבַת.

[NBP]**Non pas que cela suppose que les saints de la Loi occuperont la même position et la même dignité en ce jour-là que celle qui sera tenue par l'église.

10. « Car celui qui est entré dans son repos, lui aussi s'est reposé de ses propres œuvres comme Dieu s'est reposé des siennes. » . Ceci est, je le crois, dit principalement de Christ.

Le verset précédent présentait le sabbat dans sa relation avec le repos futur de Dieu. Mais ce verset remarque qu'un sabbat ou repos actuel est déjà savouré par le croyant. Ce repos est entamé par la foi immédiatement. C'est pourquoi, comme la foi de tous ceux à qui l'apôtre s'adressait avait déjà commencé, l'entrée y est mentionnée au passé. « Celui qui est entré dans son repos. »

Tout croyant bien instruit est déjà, en ce sens, entré dans le repos de Dieu. Il a cessé toute tentative d'obtenir la justice par ses propres œuvres. Il contemple ce grand but complètement accompli pour lui dans la justice de Dieu, que Jésus a parachevée. Il contemple cette œuvre avec paix et complaisance, comme Dieu contempla Ses œuvres de création quand elles sortirent de Sa main parfaites. « Ses propres œuvres », il le voit, même les meilleures, sont des « œuvres mortes », dont il a besoin de se repentir, et dont sa conscience doit être purifiée, avant qu'il puisse véritablement servir le Dieu vivant : Hébr. vi, 1 ; ix, 14. Mais il doit maintenant être diligent, dans la puissance de la vie de Dieu, pour accomplir les œuvres de Dieu. L'espérance du futur repos de Dieu ne peut être posée que sur le fondement de la justice accomplie de Dieu.

La loi ne pouvait donner de vrai repos, car elle ne pouvait donner la justice. Le repos de l'Ancien Testament « Jésus » (c.-à-d. Josué), devait nécessairement être imparfait : car il était fondé sur sa propre obéissance et celle d'Israël. Mais le « Jésus » du Nouveau Testament conduit Son peuple dans le repos, sur le fondement d'une justice parfaite.

Israël rejette le repos offert dans la justice de Christ. Il chercha, et cherche encore, à maintenir sa propre justice. Et c'est pourquoi les fils du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures, tandis que les Gentils croyants viendront de l'orient et de l'occident, et s'assièront dans le royaume de Dieu. Car sans une meilleure justice que celle des Pharisiens, il n'y aura aucune permission d'entrer dans le futur royaume de Dieu.

11. « Emprisons-nous donc d'entrer dans cet autre repos, de peur que quelqu'un ne tombe en suivant le même exemple de désobéissance. »

Les deux repos sont mis en contraste dans ce verset et dans le précédent. L'un est déjà savouré ; l'autre doit être l'objet de notre effort soutenu pour l'atteindre. Le premier est requis afin de travailler pour le second. Ceux qui possèdent le repos dans la justice de Dieu doivent tendre vers le futur repos, comme étant le dessein même de Dieu en les appelant au premier.

Un beau commentaire sur ces versets est fourni par l'Épître de Paul aux Philippiens, chap. iii, qui a déjà été considéré. Il y décrit d'abord sa confiance en tant que Juif dans ses propres mérites et œuvres ; mais ensuite son rejet de tout cela, en faveur de la justice qui s'obtient de Dieu par la foi. Mais ensuite, ajoute-t-il, il se mit en route avec un effort ardent pour atteindre, si possible, une entrée dans le second repos du royaume, à la résurrection des justes.

Ainsi la position du chrétien est un paradoxe. Il se repose et il travaille. Il se repose, tant qu'il est dit aujourd'hui, de tout labeur pour se procurer une justice. Elle est déjà sienne par la foi. Il se repose en cela ; car Dieu s'y repose aussi. Son présent repos de l'âme est la promesse de Jésus ; « Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés, et je vous donnerai du repos » : Matt. xi, 28.

Mais il travaille aussi, « tant qu'il est dit aujourd'hui », pour le repos futur ; car Dieu travaille aussi, pour introduire un repos nouveau et complet. Et Dieu l'appelle, comme le coureur, à courir pour la couronne ; comme le lutteur, à lutter pour le prix. Il doit se reposer du labeur demain ; alors il trouvera la paix de Dieu à l'extérieur, qu'il ne savoure maintenant qu'à l'intérieur. Du jour du Messie à venir il est dit, « son repos sera gloire » : Esa. xi. Mais maintenant il est écrit, « Dans le monde vous aurez de la tribulation » : Jean xvi, 33. « C'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu » : Actes xiv.

12.« Car la parole de Dieu est vivante*, et puissante, et plus tranchante qu'aucune épée à deux tranchants, et elle atteint jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles, et elle juge les pensées et les intentions du cœur. 13. Et il n'y a aucune créature qui soit cachée devant elle, mais toutes choses sont nues et découvertes aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte.»

C'est ainsi que le Saint-Esprit rencontre et réprime cette vision basse et incrédule que l'esprit humain porte naturellement sur la Parole de Dieu. Il est toujours enclin à penser : « Telles et telles portions sont obsolètes, elles ne peuvent avoir aucun rapport avec nous ! »

Dans le cas présent, nous sommes prêts à supposer que le psaume ne se réfère qu'à des événements passés depuis longtemps, dans lesquels nous n'avons aucun intérêt. Mais Paul défend la Parole de Dieu. Non : sa portée s'étend bien au-delà du jour de Moïse, de Josué ou de David. Elle n'est pas morte et périmée. Non : elle s'applique avec toute sa force encore à nous aujourd'hui. La parole du Dieu vivant est une image de Lui-même. Elle est vivante aussi. Elle est puissante dans ses promesses pour le croyant, le transformant, le purifiant. Elle est puissante aussi pour couper et blesser par ses menaces, là où elle est résistée et méprisée.

Comme Dieu regarde le cœur, ainsi Sa parole, miroir de Son intelligence, sonde les pensées de l'homme ; non moins que ses actes. « Ils errent toujours dans leur cœur. » « N'endurcissez pas vos cœurs. »

Certains des Hébreux pourraient même maintenant envisager le pas de l'apostasie. Voici un avertissement salutaire. Une telle pensée était connue de Dieu, réprouvée par Sa parole dès maintenant, et sera punie plus tard, à moins qu'on ne s'en repente.

Ainsi la question du repos de Dieu se termine par un appel à Sa parole, comme base de notre compte devant Dieu comme notre Juge. Puisseons-nous peser solennellement son appel !

CHAPITRE IV

LES DEUX SERMENTS Hébr. V, 11 ; VI.

Dans une partie antérieure de l'épître aux Hébreux, Paul avait recommandé Jésus à notre attention comme le souverain prêtre, tout autant que l'apôtre de notre profession. Il s'interrompt de ce sujet pour traiter de l'office de Jésus comparé à celui de Moïse, et du repos supérieur dans lequel il conduit les participants de l'appel meilleur. Au chapitre iv, 14, il reprend à nouveau le sujet de la haute sacrificature de Jésus, afin d'en manifester la supériorité sur celle d'Aaron ; le présentant sous trois points de vue différents.

1. Il expose la nature générale de la sacrificature.
2. Le prêtre doit être d'une nature compatissante.
3. Il ne doit pas s'être nommé lui-même.

En traitant de ces choses telles qu'elles se découvrent en notre Seigneur, il présente les trois sujets dans un ordre inversé.

3. Jésus fut établi par Dieu ; comme cela est prouvé par deux des psaumes.
4. Il est d'un caractère compatissant.
5. Il est qualifié par Dieu de « Souverain Prêtre selon l'ordre de Melchisédek ».

Là-dessus, l'apôtre s'égare dans la longue parenthèse que nous nous proposons maintenant de considérer. Il ne revient plus au sujet de la sacrificature de Jésus avant d'avoir ramené la question à la haute sacrificature de Melchisédek de nouveau. Il est évident, par conséquent, que beaucoup dépend de notre juste vision de cette portion de l'histoire de l'Ancien Testament.

11. « Sur lequel (Melchisédek) nous avons beaucoup de choses à dire, et difficiles à expliquer, vu que vous êtes devenus* lents à comprendre. »

L'apôtre éprouvait une difficulté à porter devant eux ce sujet, car il impliquait une connaissance plus profonde des vérités de Dieu précédentes que celle qu'ils possédaient alors. Pourtant, les obstacles résidaient davantage dans le manque de préparation des personnes que dans les difficultés intrinsèques du sujet lui-même. La difficulté devrait plutôt éveiller l'intérêt que de nous installer dans la paresse. Plus les empêchements à entrer dans une vérité sont grands, plus notre joie et notre admiration pour elle sont grandes une fois maîtrisée. Quelle patience le philosophe naturel déploie-t-il dans l'investigation des objets et des lois de la science naturelle ! Quel auditoire avide le narrateur de découvertes en astronomie, en phrénologie et en chimie trouve-t-il ? Est-ce seulement dans les choses de Dieu que son peuple est lent à fournir un effort ? et peu disposé à croire que quelque chose de plus peut être appris de sa parole que ce qui a déjà été connu par eux ?

Ce qui causait à l'apôtre sa douleur principale en s'adressant à eux était qu'ils étaient « devenus lents à comprendre ». Autrefois, ils étaient tout éveillés pour écouter ; accueillaient chaque vérité ajoutée avec joie, comme un nouveau morceau de minerai d'or. Maintenant, ce zèle était passé. Leur attention faiblissait ; avec indifférence, ils regardaient la parole de Dieu comme ce qui ne pouvait plus rien leur offrir de nouveau ou d'intéressant.

[NBP]*Γεγόναιε.

12. « Car, alors qu'en considération du temps vous devriez être des maîtres, vous avez de nouveau besoin qu'on vous enseigne* les premiers principes (littéralement, « les éléments du commencement des oracles ») des oracles de Dieu : et vous êtes devenus tels que vous avez besoin de lait et non de nourriture solide. 13. Car quiconque use de lait est inexpérimenté dans la parole de justice : car il est un petit enfant. 14. Mais la nourriture solide appartient aux adultes ; qui par l'usage ont leurs sens exercés à distinguer le bien et le mal. »

Ce n'est pas l'ordination, mais la connaissance et l'amour des vérités de l'Évangile qui constituaient autrefois la grande qualification morale pour l'enseignement. On s'attendait à ce que les chrétiens croissent en connaissance à mesure qu'ils avançaient en années, et qu'ils fussent capables de communiquer aux autres les vérités qu'ils avaient apprises. Tous ne pouvaient peut-être pas parler en public ; mais tous, après avoir longtemps appris, devaient être aptes à communiquer la vérité en privé. Mais au lieu d'être capables de transmettre la vérité aux autres, les chrétiens hébreux avaient eux-mêmes besoin d'être instruits à nouveau, dans des principes qui se trouvent à la racine de la foi chrétienne. Ils avaient besoin de voir imprimées sur eux des vérités relatives à leur propre acceptation devant Dieu.

Les Écritures des Ancienne et Nouvelle Alliances sont « les oracles de Dieu ». Les païens avaient quelques oracles, qui étaient consultés par les rois et les nobles limitrophes, à grands frais. Leurs réponses étaient souvent si ambiguës qu'elles étaient capables de deux sens opposés ; ou bien elles étaient si obscures qu'elles étaient incapables d'être comprises. Il n'en est pas ainsi de nos « oracles ». Ils relatent les vues de Dieu sur le passé ; ils enseignent le devoir présent ; ils dévoilent l'avenir avec une clarté surprenante.

Les premières vérités du christianisme, Paul les appelle du nom de lait. Considérés par rapport au temps pendant lequel ils avaient professé le Christ, ils étaient des adultes ; mais ils étaient encore incapables de digérer quoi que ce soit de plus fort que le lait. Avec l'âge adulte devrait venir la nourriture des adultes. Mais il n'en était pas ainsi d'eux.

À nouveau, la réprimande est administrée, qu'il n'en était pas ainsi au commencement. « Je me souviens du temps où il en était autrement ; et vous recherchiez et vous vous nourrissiez des vérités les plus profondes du Christ. Quelle mélancolie de trouver l'adulte qui vivait autrefois sur du solide, retournant à nouveau aux liquides faibles adaptés à la petite enfance ! »

Mais cela était en accomplissement de cette parole — « Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance ; mais à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il semble avoir. » Les vérités négligées glissent à la fois du cœur et de la mémoire.

Quelle réprimande ce passage administre-t-il aux chrétiens de notre jour ! Ils ne s'attardent jamais que sur les premiers principes de l'Évangile. La question de leur propre salut est presque le seul thème qui semble maintenir son intérêt. La plupart veulent qu'il en soit ainsi. « Nous voulons juste arriver au ciel, cela nous suffit ! »

Mais contre ceux qui s'attardent toujours autour de ces premiers éléments de la repentance et de la foi, un vaste champ de beauté et d'instruction est à jamais fermé. Ils sont « inexpérimentés dans la parole de justice ». Mais que signifie cette expression « la parole de justice » ? Je l'entends comme signifiant « l'Ancien Testament », en opposition aux « principes de la doctrine du Christ » qui sont mentionnés peu après. L'Ancien Testament ou ses conditions de salut sont appelés « la loi de justice » : Rom. ix, 31. La justice était son exigence, la justice de Dieu était l'attribut qu'il était principalement destiné à révéler. En opposition à cela, les paroles de l'Évangile sont appelées « la parole de sa grâce » : Actes xx, 32 ;

*[NBP]*Je prends τινα, non pas comme s'accordant avec στοιχεῖα, mais comme le pronom indéfini devant le verbe διδάσκειν.*

« la parole de la réconciliation » : 2 Cor. v, 19 ; « la parole de ce salut » : Actes xiii, 26. Le Saint-Esprit est appelé « l'Esprit de grâce », Héb. x, 29, et le trône que Dieu occupe maintenant est appelé « le trône de grâce » : Héb. iv, 16.

Jean le Baptiste aussi, venant dans l'esprit de l'Ancien Testament, est dit par notre Seigneur être venu « dans la voie de la justice » : Matt. xxi, 32. Car Jean vint « dans l'esprit et la puissance d'Élie », se tenant à l'écart des pécheurs suivant l'exemple de ce prophète de l'ancienne alliance. Voir aussi pour preuve supplémentaire, Ps. cxix, 123, 138, 172 ; Prov. viii, 8, 20.

Le sens du sentiment sera alors que ceux qui sont dans l'état de tiédeur supposé ici ignorent la signification de l'Ancien Testament en tant que typifiant le Christ et les choses à venir. Cette idée est en pleine harmonie avec ce qui précède. C'est au moment où l'apôtre allait exposer comment l'histoire de l'Ancien Testament représentait typiquement la gloire du Christ, qu'il prononce la réprimande devant nous. Il est tout à fait évident que celui qui comprend et reçoit à peine les offices principaux du Christ tels qu'exposés dans les paroles claires du Nouveau Testament, ne le percevra pas tel qu'il est présenté sous le voile du type dans l'Ancien.

En ceci encore donc, l'infirmité de notre christianisme actuel se voit. Le premier sens littéral de l'un ou l'autre volume est du lait ; le second sens, ou sens plus caché, est de la nourriture solide. Il exige plus de foi chez l'auditeur ainsi que plus de connaissance chez l'instructeur. Pour prendre un exemple. L'histoire de Rébecca amenée à Isaac contient des leçons pour les saints sur l'importance de la prière et de prendre conseil de Dieu en toutes choses, spécialement en matière de mariage. Ces vérités se trouvent à la surface. Mais une autre série de vérités du Nouveau Testament, bien plus profonde, s'y découvre, quand nous y voyons une histoire typique de l'Église amenée au Christ par le Saint-Esprit. C'est principalement sous son aspect typique que l'Ancien Testament nous affecte. L'histoire des femmes et des fils d'Abraham (Gal. iv.) ne s'appliquerait à nous dans l'argument de l'apôtre que si elle était prise spirituellement.

Cela confirme grandement la vue donnée ci-dessus de remarquer où intervient la réprimande de l'apôtre. Il avait traité de deux des qualifications du souverain prêtre avant de commencer son reproche. Mais il doit parler de l'établissement du Christ comme Prêtre « selon l'ordre de Melchisédek ». Or, Melchisédek était une personne de l'Ancien Testament, et l'application de son histoire à l'élucidation de la position du Messie exigeait de l'« interprétation ». C'est-à-dire qu'elle exige que nous la recevions comme typique. Ses noms, les circonstances dans lesquelles Abraham le rencontra, les paroles qu'il prononça, le titre de Dieu qu'il emploie, tout est typique ; c'est-à-dire prophétique du « siècle à venir ».

À Abraham, Melchisédek est présenté, et il le reconnaît comme le Prêtre de Dieu (Gen. xiv.) avant d'être justifié (Gen. xv), et avant que la promesse principale de la gloire millénaire ne soit donnée (Gen. xxii). Mais pour nous, l'antitype de Melchisédek est offert ; et c'est par la réception de lui que nous sommes justifiés et faits participants de la gloire à venir. C'est pourquoi le cas d'Abraham est introduit à la clôture de la parenthèse occasionnée par la lenteur des chrétiens hébreux, et l'apôtre revient une fois de plus au cas de Melchisédek.

La sacrificature de Jésus a deux phases, l'aaronique et celle de Melchisédek ; toutes deux étant de la plus grande importance pour la compréhension de l'épître devant nous. Ne pas comprendre la portée typique de l'histoire de Melchisédek sur nous est une lourdeur de perception digne de réprimande. Ceci, par conséquent, l'apôtre l'administre. Car cela suppose la perte de l'espérance de notre appel, en tant qu'invités au royaume. Quand Jésus apparaît comme le Prêtre royal ou Melchisédek, notre espérance est venue.

Mais la sacrificature actuelle de Jésus est selon le modèle aaronique. Dans l'économie mosaïque, le souverain prêtre était séparé du roi. Le prêtre aaronique était engagé dans les sacrifices, la purification des impurs, le pardon des péchés. Rejeter Jésus comme le Prêtre aaronique est alors une perdition totale. De tels refuseurs gisent sous la juste colère de Dieu, pour des offenses sans nombre. C'est pourquoi cette position redoutable

est principalement dépeinte après que la sacrificature du Sauveur, son temple et son sacrifice, répondant au modèle aaronique, ont été dûment développés. Jésus est vu comme le Prêtre selon Melchisédek au chapitre vii. Mais sa sacrificature aaronique forme le sujet des chapitres viii à x. Nous pouvons être sauvés, bien que nous ignorions, ou que nous nions, la sacrificature de Melchisédek de Jésus et son royaume sacerdotal à venir ; comme le font aujourd'hui des multitudes de chrétiens. Mais le refuser comme prêtre aaronique exclut du salut.

Ces deux phases de la sacrificature du Seigneur répondent aux deux repos du chapitre précédent. Désserter le Christ comme prêtre sacrificiel, c'est quitter notre repos présent dans la justice de Dieu. Ignorer le Christ comme prêtre royal, c'est ignorer le repos futur, ou être insouciant du royaume à venir. La sacrificature sacrificielle est invisible, exercée dans le temple qui n'est pas de cette création, et n'est reçue que par les hommes de foi. La sacrificature royale doit prendre effet quand Jésus apparaîtra, quand le ciel sera ouvert, et que le ciel et la terre seront centrés en lui.

L'histoire de l'Ancien Testament, considérée comme une histoire typique de l'Église et du Christ, est presque fermée pour nous. Quiconque tenterait de tirer le voile, aussi scripturairement que ce soit, serait en danger d'être dénoncé comme « fantaisiste ». Même Paul inspiré, quand il nous donne un aperçu de ce mode de tirer instruction des Écritures plus anciennes, dans l'histoire des deux femmes et des deux fils d'Abraham, n'a pas échappé aux remarques incrédules de certains. Ce tempérament résulte de vues basses de l'Écriture Sainte. Les chrétiens ne croient pas pleinement ce qu'ils admettent quand ils confessent que l'Écriture est divinement inspirée. Ils voudraient lier le sens de chaque passage à ne signifier strictement que ce que l'écrivain pouvait discerner quand il l'écrivait. Mais cela est insensé. L'Esprit de Dieu voyait bien au-delà de cela. Il a dicté les paroles pour transmettre son propre sens caché et de longue portée.

Désirerions-nous alors que chacun impose ses vues sur le sens typique de l'Écriture, donnant, comme Origène, libre cours à son imagination ? Loin, loin de là soit la pensée. Dieu a son sens dans ses types, qu'il nous appartient de découvrir en eux ; non d'imposer nos idées sur eux. Et afin de voir clairement notre chemin sur ce sentier difficile, nous avons besoin de « sens exercés à discerner le bien et le mal ».

Ce fut quand la philosophie, forte de vaines idées sur ses propres pouvoirs, se mit à allégoriser, que des vérités furent chassées de la vue de l'Église professante, lesquelles n'ont guère été retrouvées de notre temps.

En tant qu'adultes par les années de profession, les chrétiens hébreux auraient dû rechercher et goûter la nourriture solide. Ils auraient dû aussi posséder les sens vigoureux des adultes, capables de discerner les tendances bonnes et mauvaises des pratiques et des doctrines. Ils ignoraient totalement à quel point ils étaient proches d'une défection entière de la foi chrétienne. S'ils progressaient en connaissance et en grâce, ils auraient immédiatement perçu combien périlleuse est la position de ceux qui sont devenus insouciants tant de la connaissance que de la pratique. Car les deux choses, comme l'apôtre l'implique, vont de pair. Là où l'appétit est sain, il y a de l'énergie pour travailler, et les sens sont en alerte et vigoureux. Mais quand l'appétit décline, et que l'ouvrier autrefois occupé reste léthargique et indifférent, la maladie a commencé ou va commencer, et la fin d'un tel désordre peut être la mort.

Chap. vi, 1. « C'est pourquoi, laissant les principes de la doctrine du Christ*, tendons à la perfection ; ne posant pas de nouveau le fondement de la repentance des œuvres mortes, et de la foi en Dieu, de la doctrine des baptêmes et de l'imposition des mains†, de‡ la résurrection des morts et du jugement éternel. Et c'est ce que nous ferons, si Dieu le permet. »

[NBP]* Littéralement, « la parole du commencement du Christ ».

[NBP]† Βαπτισμῶν διδασχῆς, ἐπιθέσεως τε χειρῶν.

[NBP]‡ Je préfère omettre le prochain τε, avec quelques bons manuscrits.

Le lien avec ce qui précède semble être — « Puisqu'il est honteux pour des adultes en âge de vivre de la nourriture des nourrissons, allez de l'avant vers la nourriture adaptée à votre âge. » Ils devraient déjà être pleinement établis dans ces vérités qui étaient enseignées au début aux catéchumènes ; et les laisser comme des choses déjà suffisamment acquises. Ce qui était enseigné à ceux qui étaient jeunes dans la foi était les premiers principes de la doctrine du Messie. Quels ils sont, il procède ensuite à l'énoncer.

Il y a dans l'Écriture deux classes de doctrine ; l'une qui se trouve à la surface, adaptée aux personnes qui viennent d'être amenées au Christ ; et l'autre se trouvant sous la lettre, ou la doctrine typique et prophétique.

C'est vers la doctrine plus profonde, qu'il appelle « perfection* », que l'apôtre les invite à avancer. La doctrine pour adultes appartient aux adultes. Ainsi Paul assurait aux Corinthiens qu'il avait une sagesse qu'il pouvait dire parmi les « parfaits », c'est-à-dire les adultes, ou ceux qui ont atteint leur pleine croissance dans la foi : bien qu'il fût alors obligé de ne leur administrer que du lait.

Quelle réprimande est donnée dans les sentiments qui sont devant nous au christianisme de notre jour ! Pas mal, même parmi les ministres, semblent penser qu'il n'y a que deux ou trois doctrines dans la Bible. De sorte que le devoir principal du prédicateur consiste à servir celles-ci sous différentes formes et avec diverses sauces, pour tromper le palais ! De là, parmi beaucoup sur qui le christianisme n'a qu'une faible emprise, il y a plus ou moins de dégoût. « Nous voulons quelque chose de nouveau ! Nous entendons sans cesse, encore et encore, les mêmes choses. » Pourtant, d'un autre côté, beaucoup sont aussi peu disposés à entendre de nouvelles vérités que d'autres le sont à entendre les anciennes. « Enseignez-nous ce que nous savons », semble être l'aspiration et le désir silencieux de nombreuses congrégations et églises. C'est pourquoi les publications religieuses qui ont la circulation la plus étendue sont celles qui s'en tiennent aux « vérités simples ». « Ces choses suffisent pour nous porter au ciel ; et que voudriez-vous de plus ? » Bien plus ! Ce ressassement toujours répété des premiers éléments de l'Évangile maintient les chrétiens toujours enfants. Ils ne comprennent pas les particularités de la dispensation dans laquelle Dieu les a placés, et leur conduite, à bien des égards, montre tout sauf les particularités destinées à être manifestées par le christianisme. Non ! ce fait de demeurer toujours sur les premiers principes n'est pas la doctrine de l'Esprit de Dieu. Non ! « Tendons à la perfection ! » Nous ne devons pas plus nous contenter de nos acquis dans la connaissance du christianisme que de nos acquis dans la grâce. L'honneur, le devoir, l'intérêt, l'appel de Dieu, doivent nous empêcher de rester immobiles.

« Ne posant pas de nouveau le fondement de la repentance des œuvres mortes. » Tandis que, cependant, la nécessité de la perfection dans la doctrine afin de former des chrétiens « parfaits » ou adultes est imposée, qu'il soit loin de nous de nier la nécessité et la beauté des premières vérités. Non : elles sont « le fondement » ; et, par conséquent, d'une importance primordiale ; bien que le bâtisseur ne doive pas être éternellement engagé sur cette partie de l'édifice.

Paul précise ensuite les vérités fondamentales de l'Évangile.

1. « La repentance des œuvres mortes. » C'était le cri de Jean le Baptiste, le héraut du Christ. « Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche ! » Il y avait en effet en Israël une grande observance de la loi ; ils gardaient les ordonnances extérieures de Moïse avec diligence. Mais leurs âmes étaient mortes pour Dieu : et les œuvres qu'ils accomplissaient dans leur état non régénéré étaient des « œuvres mortes » dont ils avaient besoin de se repentir et d'être purifiés, tout autant que les Gentils de leurs idolâtries et de leur débauche manifeste : Hébr. ix, 14. Mais les chrétiens qui sont parvenus à l'acte de repentance ne devraient pas avoir éternellement besoin de la prédication de la doctrine.

*[NBP]*Τελειότης. Paul avait, ver. 14 du chapitre précédent, appelé ceux qui avaient progressé dans la connaissance du Christ, τέλειοι.*

2. « Et de la foi en Dieu. » C'est un autre aspect de ce qui est exigé des hommes lorsqu'ils se tournent vers Dieu. Pour le Juif comme pour le Gentil, il était nécessaire de prouver que leurs actes étaient mauvais et incapables de les sauver. Puis vint l'application d'un baume dans leur conscience blessée et troublée : l'exposition de la justice de Christ, comme étant ce par quoi la paix peut être obtenue. Cela aussi, dans son germe, fut enseigné par Jean. Il dirigeait Israël à « croire en celui qui viendrait après lui, c'est-à-dire en Jésus-Christ ». Voici donc la première paire de vérités liées entre elles.

3, 4. « De la doctrine des baptêmes et de l'imposition des mains. »

Nos traducteurs, dans la version qu'ils ont adoptée, ont détourné les mots de leur ordre, parce qu'ils ne pouvaient en percevoir la signification telle qu'ils se présentaient. Mais le rendu actuel donne un sens satisfaisant. Il est également donné par la Vulgate. Il y avait deux baptêmes : le baptême d'eau et celui du Saint-Esprit. Jean les prêcha tous deux, dès le tout commencement de l'Évangile. « Moi, je vous baptise dans l'eau* ; mais il vient, celui qui est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de délier la courroie de ses souliers ; lui, il vous baptisera dans* le Saint-Esprit et dans* le feu » : Luc iii, 16. Et encore : « Allez donc, et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » Ici nous avons « le baptême de l'instruction » ; car l'enseignement devait le précéder.

L'autre baptême est celui du Saint-Esprit ; lequel était ordinairement communiqué par l'imposition des mains des apôtres. Philippe, après avoir prêché à Samarie concernant le Christ et son royaume futur, baptisa dans l'eau ceux qui crurent. Mais, afin que les convertis obtiennent le baptême du Saint-Esprit, il fut nécessaire que deux des apôtres descendent et imposent les mains à ceux déjà baptisés : Actes viii. De même, nous trouvons le baptême dans l'Esprit conféré par Paul à ceux déjà baptisés dans l'eau. « Quand ils (les douze disciples de Jean-Baptiste à Éphèse) eurent entendu cela, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Et quand Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux, et ils parlaient en langues et prophétisaient » : Actes xix, 5, 6. Le second baptême communiquait des dons surnaturels.

Dans certains passages, les deux baptêmes sont mis en étroite juxtaposition. Ainsi Paul dit aux Éphésiens qu'il y a « un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême [d'eau], un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, et parmi tous, et en vous tous. Mais à chacun de nous la grâce a été donnée selon la mesure du don du Christ [baptême de l'Esprit]. C'est pourquoi il dit : « Étant monté en haut, il a emmené captive la captivité, et il a donné des dons aux hommes. Et il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, (. . .) &c. » : Éph. iv, 5-11. De même, Marc xvi, 16-18.

Le petit nombre de ceux qui nous permettront de parler des dons miraculeux d'autrefois comme étant destinés aux croyants d'aujourd'hui appelle ce sujet l'une des « choses profondes de Dieu ». Mais l'apôtre ne le pensait pas. Loin d'être parmi les doctrines pour les parfaits en Christ, c'est l'un des premiers principes de la foi chrétienne ! Quel prodige que nous trébuchions et soyons aveugles sans cela ?

C'est là la seconde paire de doctrines étroitement liées.

5, 6. De la résurrection des morts et du jugement éternel. La résurrection des morts en général n'était pas enseignée clairement sous l'Ancien Testament. « Les méchants ne subsisteront** pas au jugement, ni les pécheurs dans l'assemblée des justes » : Ps. i, 5.

[NBP]*Ev.

[NBP]**οὐκ ἀναστήσονται. LXX. Resurgent, Vulg. Je lie « les justes » au « jugement » tout autant qu'à « l'assemblée ». « Ils ne ressusciteront pas au jugement des justes », de même qu'ils n'auront aucune part à leur assemblée lors de la première résurrection.

Mais le Nouveau Testament enseigne, comme l'un de ses premiers principes, la résurrection de tous, qu'ils soient justes ou injustes. « Tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix et en sortiront, ceux qui auront fait le bien pour la résurrection de vie, et ceux qui auront fait le mal pour la résurrection de damnation » : Jean v, 28, 29.

Ainsi Paul prêche à Félix « qu'il y aura une résurrection des morts, tant des justes que des injustes » : Actes xxiv, 15.

Le jugement qui s'ensuit après la résurrection doit être « éternel ». C'est aussi une doctrine d'abord clairement découverte par l'Évangile. L'Ancien Testament menace les nations et les individus de visites et de jugements temporels. Mais l'éternité de la décision lorsque les deux grandes classes morales de l'humanité ressusciteront n'était pas alors exposée. Mais Jean le Baptiste fut enfin chargé de la prêcher. « Il brûlera la paille au feu qui ne s'éteint point. » La sentence de chacun, qu'on le remarque bien, a lieu non pas à la mort, mais à la résurrection.

Les mots : « Et c'est ce que nous ferons, si Dieu le permet », contiennent une difficulté. Que fera l'apôtre ? Et pourquoi cette restriction — « si Dieu le permet » ?

Il semble y avoir une référence à la première exhortation. « C'est pourquoi, laissant les principes. » À quoi répondent ces mots — « Ne posant pas de nouveau le fondement. » À la seconde partie de l'avertissement — « tendons à la perfection » — correspond : « Et c'est ce que nous ferons. » Le fait de « ne pas poser de nouveau le fondement » se réfère spécialement au rôle de l'instructeur ; tandis que le fait de « laisser les principes » suppose principalement celui de l'auditeur. « Tendons à la perfection » inclut les deux parties ; car si les auditeurs ne sont pas aptes pour des vérités plus profondes, l'enseignement est inapproprié. « Je vous enseignerai les leçons les plus profondes — de votre côté, soyez attentifs. » Par la restriction de l'apôtre — « si Dieu le permet » — je comprends qu'il se réfère, intérieurement, à son projet de visite personnelle, lorsqu'il espérait inculquer ces principes plus cachés : xiii, 19, 23.

« Car il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui sont devenus participants du Saint-Esprit* et qui ont goûté la bonne Parole de Dieu et les puissances du siècle à venir, s'ils tombent, soient renouvelés encore à la repentance, puisqu'ils crucifient pour leur part le Fils de Dieu de nouveau et l'exposent à l'ignominie. »

Parlons d'abord des bénédictions que le passage suppose être savourées par le chrétien. Elles peuvent être divisées en deux classes — découlant des sources précédemment nommées : soit (1) l'instruction, soit (2) l'imposition des mains.

Le fait d'être éclairé et de goûter la bonne parole de Dieu est dû à la prédication de la doctrine du Christ. Le même mot est utilisé pour ce résultat : Éph. iii, 9 (Grec). Le fait d'être éclairé se réfère alors, selon ce que je crois, à l'instruction primaire concernant la repentance et la foi, ou le danger du pécheur par nature et son acceptation en Christ. Le fait de « goûter la bonne parole de Dieu » se rapporte aux espérances de la joie millénaire. L'expression est utilisée lorsque les temps millénaires sont décrits. « Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que j'accomplirai cette bonne chose (ou parole**) que j'ai promise à la maison d'Israël et à la maison de Juda. En ces jours-là et en ce temps-là, je ferai germer à David un germe de justice, et il exercera le jugement et la justice dans le pays » (la terre).

[NBP]*Ou d'« un esprit saint » — la référence étant au don surnaturel.

[NBP]**הַדָּבָר הַטוֹב הַזֶּה.

« En ces jours-là Juda sera sauvé, et Jérusalem habitera en assurance » : Jér. xxxiii, 14, 15. Elle est utilisée dans un sens similaire pour les jours de Josué et de Salomon, et pour le repos que Dieu leur donna ; comme aussi pour la restauration après Babylone : Jos. xxi, 45 ; xxxiii, 14 ; 1 Rois viii, 56 ; Jér. xxix, 10 ; Ps. xxxiv, 8, xlv, 1. Elle s'oppose, particulièrement dans Josué, aux menaces du Seigneur pour la violation de ses commandements, et court parallèlement à la bénédiction et à la malédiction dont Moïse parle.

Les trois autres points se rapportent aux dons miraculeux du Saint-Esprit, communiqués aux convertis après « le baptême de l'instruction », au moyen de l'« imposition des mains ». Mais pourquoi devraient-ils être décrits par trois fois ? Chaque fois, un aspect nouveau et important de ceux-ci, tel qu'il affecte l'âme, est mis en avant. Ils sont d'abord nommés comme un fait de « goûter le don céleste ». Ce mot (δωρεά) est toujours utilisé, pour autant que je puisse le percevoir, pour les octrois surnaturels du premier christianisme : Actes ii, 38 ; viii, 20 ; x, 45, &c. Ils prennent probablement cette désignation d'abord en référence au premier « repos », ou au repos du croyant sur la justice de Christ. Les dons étaient autrefois attachés à la justice par la foi, comme le sceau de Dieu apposé sur elle : Gal. iii ; Rom. v, 15-17.* Ils étaient aussi invoqués par Pierre comme la preuve de la vérité du christianisme devant les chefs incrédules d'Israël : Actes v, 32.

2. Il est ensuite appelé un fait d'être « devenu participant du Saint-Esprit ». Le mot employé semble destiné, tout comme le sens général de l'expression, à ramener nos pensées vers une citation antérieure de l'épître, où Jésus est dit avoir été oint d'une huile de joie au-dessus de ses « compagnons »**. Or, comme la tête a été ointe, ainsi devaient l'être les membres. Comme l'Esprit fut donné à Jésus sans mesure, ainsi fut-il accordé aux croyants « selon la mesure du don du Messie ». Que signifie « Messie » ou « le Christ » ? « L'Oint ». Que signifie « Chrétien » ? Un participant à l'onction. Combien inspirante est alors la pensée d'être ainsi scellé comme un membre du Messie, justifié dans sa justice, participant à son Esprit et à sa promesse !
3. Mais il y a encore une troisième vue de ceux-ci. Ils étaient les « puissances du siècle à venir ». Cette expression donne l'aspect des dotations surnaturelles en relation avec la gloire millénaire. Et ainsi, elle est liée de manière appropriée à cette vision de l'instruction apostolique qui dévoilait le royaume à venir. Paul couple ensemble le fait de « goûter la bonne parole de Dieu et les puissances du siècle à venir ». Ils étaient les gages et les arrhes de la gloire millénaire ; ils désignaient aux yeux des hommes les héritiers présomptifs de la gloire, et amenaient les chrétiens, par la prédiction des « choses à venir », à attendre le royaume de Christ comme leur espérance particulière.

Or, lorsque quelqu'un abandonnait la foi en Christ après avoir reçu ces dons surnaturels, il devait, afin de justifier sa cause, blasphémer l'Esprit dont il avait reçu les dons, comme un Esprit trompeur et mauvais. Il devait « outrager l'Esprit de grâce », non seulement en éteignant ses dons, mais aussi par ce blasphème contre Lui, qui est déclaré impardonnable.

Ces choses marquaient alors la position habituelle d'un croyant aux jours apostoliques. Comme l'avertissement s'adresse aux simples croyants tout autant qu'aux ministres de la parole, il décrit ainsi la position savourée de la même manière par chacune de ces classes.

[NBP] Je comprends par le « don de la justice », non pas « la justice le don »,
mais le don du Saint-Esprit attaché par Dieu à la possession de la justice.*

*[NBP]**Μέτοχοι.*

Que Paul parle de croyants est évident. Il s'efforce de préserver les vrais chrétiens de l'apostasie vers le judaïsme, et non d'empêcher des âmes nouvellement éveillées de retomber dans le monde. À ceux qui étaient simplement éveillés, et pas encore croyants, ni le baptême d'eau ni celui du Saint-Esprit n'étaient administrés. De ceux qui venaient d'être éveillés, l'apôtre ne dirait pas que s'ils retombaient dans leur sommeil, il était impossible qu'ils soient sauvés. Non ! il n'y a aucune échappatoire aux difficultés du passage par la théorie selon laquelle des personnes qui ne sont pas réellement croyantes seraient visées. Paul représente, en termes redoutables, le péril de tomber finalement de la grâce intérieure déjà reçue.

Comme il y a une chute partielle en arrière, impliquant la perte du royaume millénaire ; de même une apostasie totale, impliquant la perdition éternelle, est possible.

Mais comment pouvait-il parler ainsi, en accord avec la doctrine de la persévérance finale des saints ? Il n'est pas nécessaire de résoudre cette difficulté avant de croire au sens évident des paroles. Pourtant, je suggérerais une pensée propre à la diminuer, sinon à l'écarter. La chute supposée n'est pas seulement parfaitement possible, mais certaine, si l'homme est laissé à lui-même. Pourtant, la vérité est qu'elle n'a jamais été, et ne sera jamais, réellement réalisée dans les faits. Mille choses sont possibles, bien plus, tendent réellement à exister, lesquelles pourtant ne deviennent jamais des faits. Il est parfaitement possible qu'un tremblement de terre puisse abattre toutes les maisons de la ville de Norwich, ne laissant debout que celle-là même où j'écris ; mais personne ne suppose qu'il en sera ainsi. Un médecin peut dire avec vérité à son patient : « Négligez de prendre le médicament que j'ai prescrit, aux heures fixées, et rien ne vous sauvera. » Pourtant, il sait fort bien que tel est le désir ardent du patient de vivre, qu'il ne manquera pas de prendre son ordonnance. La conséquence de la négligence n'arrive donc jamais. L'avertissement donné suffit à l'empêcher.

« S'ils tombent. » Toutes les sortes de transgressions après la foi ne sont pas ici supposées. Rien de moins qu'un rejet entier et malveillant du christianisme pour l'infidélité, le judaïsme ou quelque fausse religion n'est visé. C'est tout à fait parallèle au passage : Héb. x, 26-29. « Car si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une certaine et terrible attente du jugement et l'ardeur d'un feu qui doit dévorer les adversaires. Celui qui a méprisé la loi de Moïse meurt sans miséricorde sur la déposition de deux ou trois témoins. De quel pire châtiment, pensez-vous, sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, et aura tenu pour une chose profane le sang de l'alliance par lequel il a été sanctifié, et aura outragé l'Esprit de grâce ? »

Le fait de « pécher volontairement » vise l'abandon volontaire du christianisme, par distinction d'avec l'abandon de la confession de Christ sous la terreur de la mort. C'est ici que résidait l'erreur des Novatiens, en refusant de recevoir à nouveau dans l'église ces chrétiens qui étaient tombés par crainte, ou par l'expérience de la torture. Le cas envisagé par l'apôtre est un abandon de Christ non contraint, persévérant et malveillant. C'est un péché spontané, répondant à la « chute » du chapitre actuellement sous examen. Le fait d'être « éclairé » de l'un des chapitres répond au fait d'avoir « reçu la connaissance de la vérité » de l'autre. Il est supposé aussi que les apostats en question sont coupables du blasphème contre le Saint-Esprit, que le Sauveur a déclaré impardonnable. Ils « outragent l'Esprit de grâce ».

Ils « crucifient aussi pour leur part le Fils de Dieu de nouveau et l'exposent à l'ignominie ». La première crucifixion était avec la permission et l'ordonnance de Dieu. Cette seconde crucifixion est contre son conseil et sa détermination exprimée. Dieu a pour toujours justifié celui que les hommes ont condamné. Pour les premiers sacrificateurs, Jésus plaida qu'ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient. L'apostat supposé par l'apôtre est éclairé, et pourtant il persévère dans sa méchanceté. Il crucifie Christ « pour lui-même » — c'est-à-dire autant qu'il le peut. C'est là une vue du crime comme résidant au-dedans de sa propre âme. Il le tuerait à nouveau s'il le pouvait. Il l'expose à l'ignominie. C'est l'aspect du crime à l'extérieur. Il amène ses ennemis à déverser leurs blasphèmes à nouveau, comme s'il était tout à fait clair que Jésus était un imposteur et sa religion une fable astucieuse.

Il faut observer aussi qu'une grande partie de la force du passage repose sur l'usage du participe présent. Il n'est pas dit que, par un acte de péché dont ils se seraient aussitôt repentis, ils auraient « crucifié Christ à nouveau » ; mais qu'ils continuent impénitamment à le crucifier jusqu'à la fin. « Ils crucifient le Fils de Dieu de nouveau. »

De tels hommes, il est dit : « il est impossible de les renouveler encore » à la repentance. Cela doit être évident. L'impossibilité est vue du côté de l'instructeur chrétien. Il n'a pas de vérités nouvelles avec lesquelles affecter de telles âmes. Les vues qu'ils ont reçues épuisent les grands motifs présentés par le christianisme. Ils ont connu la foi telle qu'elle découvre le pardon présent et la paix. Ils ont aussi perçu les gloires futures du royaume de Dieu à venir. Quel motif nouveau pourra donc être mis en œuvre sur de tels esprits obstinés ? Quelles preuves de la vérité de la foi peuvent être données qu'ils n'aient déjà reçues ? Ils connaissaient les doctrines de Christ. Ils possédaient les dons surnaturels qui les « scellaient ».

Mais non seulement il est impossible à un mortel de les renouveler encore à la repentance*, mais Celui qui seul le pourrait ne le fera pas. C'est là que réside la pleine impossibilité du cas.

Jetons maintenant un coup d'œil sur la connexion de ce passage avec les versets précédents. « Car il est impossible. » L'apôtre, dans la partie précédente, avait averti les croyants hébreux de leur manque de sens exercés pour voir la tendance des choses. Avec une lumière et une chaleur croissantes, nous devenons de plus en plus conscients du danger d'une conduite dont nous ne voyions pas autrefois les conséquences. Avec une connaissance et un amour décroissants vient l'insensibilité au péril de l'apostasie finale. C'est à ce danger, par conséquent, que Paul voudrait les éveiller — « Ne retournez pas en arrière dans la connaissance, car ceux qui sont faibles en connaissance sont toujours susceptibles d'être égarés, et ceux qui deviennent froids tendent vers cette apostasie sans espoir que je vous dépeins maintenant. »

7. " Car la terre† qui s'abreuve de la pluie qui vient souvent sur elle, et qui produit une herbe utile pour ceux pour qui elle est aussi cultivée, participe à la bénédiction de Dieu. 8. Mais, si elle produit‡ des épines et des ronces, elle est rejetée, et près de la malédiction, dont la fin est d'être brûlée. "

Ce même lopin de terre, sous les mêmes circonstances favorables, est proposé comme une illustration de la juste colère de Dieu sur des offenseurs d'une trempe si aggravée. Le sol en question est supposé être soumis à une double action bienfaisante ; l'une, de Dieu ; l'autre, de l'homme. La pluie venant souvent sur lui, est celle de Dieu. Cela répond au fait que le croyant goûte au " don céleste " du Saint Esprit. Mais outre cela, il est " aussi " labouré par l'homme. Cela répond à l'instruction par des enseignants humains.

Ceci fournit la clé de la vue précédente de la position du chrétien. (1) L'action terrestre, ou le labourage, répond à " l'illumination " de la conscience par la prédication de la voie de justification de Dieu.

Il inclut aussi le développement ultérieur de la pensée de Dieu en ouvrant " la bonne parole de Dieu " à l'égard de son royaume, et la gloire pour ceux qui croient déjà. (2) Le bienfait céleste, ou la pluie, répond aux autres privilèges dont jouit le chrétien.

Après ces actions du ciel et de la terre conspirant pour bénéficier à la terre, un résultat de bien correspondant est attendu. Le fermier ne peut consentir à travailler en vain. Dieu ne permet pas non plus à l'homme de se considérer libre de toute responsabilité quant aux privilèges et moyens spirituels.

[NBP]*Observez le parallélisme. *Μὴ πάλιν καταβαλλόμενοι θεμέλιον μετανοίας ; πάλιν ἀνακαινίζειν εἰς μετάνοιαν.*

[NBP]† Τη γαρ.

[NBP]‡ Εκφερουσα δε. Le ' si ' est sous-entendu dans le cas présent, tout comme dans le précédent *Και παραπεσοντος* v. 6.

Il y a donc deux alternatives quant à la destinée de la terre. L'une est favorable. Elle peut récompenser ses cultivateurs par des récoltes utiles de grain ou d'herbes. Dans ce cas, elle est approuvée des hommes, et bénie de Dieu. Il en est ainsi du chrétien, qui paie de retour en bonnes œuvres les soins terrestres et célestes dépensés pour lui. Mais il y a une autre issue, qui est mauvaise. Que se passe-t-il si, après toute la pluie du ciel, et le labourage, l'amendement et les semailles de la terre, elle ne rend à ses occupants que des épines, et des ronces ? Que se passe-t-il si, pour le double bienfait, elle ne rend qu'une double moisson de mal ? Alors l'homme la condamne. Elle est rejetée. Sa culture est abandonnée comme inutile. Elle est " près de la malédiction " de Dieu. " Le sol est maudit à cause de toi " ; " il te produira aussi des épines et des chardons " : Gen. iii, 17, 18. Sa " fin est d'être brûlée. " La terre est mise à feu. Ses épines et chardons fournissent un combustible pour la flamme, et son embrasement montre le jugement de l'homme quant à son inutilité. Ainsi, également, c'est un type du destin de l'apostat.

Que peut-on faire de plus pour une terre sur laquelle tout effort du cultivateur a été dépensé ? L'épuisement de chaque remède en vain, entraîne justement la destruction comme résultat.

Ne pouvons-nous pas présumer à partir de ceci, que certains de l'église hébraïque avaient occasionné beaucoup de trouble et de chagrin à leurs pasteurs et anciens ? N'est-ce pas ce qui est insinué dans la terre qui ne portait à ses cultivateurs que des chardons et des ronces ? Et le rejet d'une telle terre ne répond-il pas à l'exclusion de ceux-ci de l'Église de Christ ?

Si maintenant tant est attendu de la nature inanimée, comme le résultat de moyens, que ne peut-on pas exiger de l'homme rationnel et responsable ? Que les croyants soient visés sous les deux alternatives est confirmé par la description de la terre. Dans chaque cas elle a " bu " la pluie céleste, qu'elle soit de doctrine ou de don.

Cette illustration embrasse donc deux extrêmes ; le cas de l'apostat, dont la fin est la mort éternelle, et celui du croyant patient et fructueux, qui est enfin compté digne de l'entrée abondante dans le royaume. Mais toute considération de la mauvaise issue s'arrête ici. À partir de ce point, les véritables croyants ou participants au premier et présent repos en Christ sont pressés vers l'obtention du second.

Ainsi les deux opposés sont devant nous : le mouvement en arrière vers la perdition, ou en avant vers la bénédiction et la gloire de Dieu. Il est très remarquable, qu'aucun exemple ne soit donné depuis l'Écriture de la chute dans la perdition ; tandis que, du second, un exemple est fourni, et une exhortation est fondée là-dessus.

9. " Mais nous sommes persuadés à votre sujet, bien-aimés, de la meilleure (alternative)* et (celle qui) touche au salut, quoique nous parlions ainsi. 10. Car Dieu n'est pas injuste pour oublier votre œuvre, et l'amour† que vous avez montrée pour son nom, en ce que vous avez servi, et que vous servez les saints. "

En dépit du tableau effrayant de l'apôtre des conséquences de l'apostasie, il pouvait les reconforter, en les assurant qu'il croyait qu'ils n'étaient pas de cette classe. Ils ne répondaient pas, comme il s'y fiait, à la mauvaise alternative du stérile car il connaissait le bon fruit qu'ils avaient déjà ren du. Ils étaient la bonne terre, près de la bénédiction ; non le sol ingrat près de la malédiction.

Il jugeait par leurs bonnes œuvres, comme la preuve d'une telle tendance. Alors que donc les bonnes œuvres ne sont à aucun degré le fondement de notre pardon ou acceptation, elles sont la preuve de notre proximité pour entrer dans la récompense du royaume, et d'une issue bénie à la vie présente. Les ministres chrétiens insistent-ils assez sur la nécessité des bonnes œuvres ? " C'est une parole certaine, et je veux que tu affirmes constamment ces choses, afin que ceux qui ont cru en Dieu s'appliquent à maintenir de bonnes œuvres " : Tite iii, 8.

[NBP]*Τὰ κρείττονα.

[NBP]† Les éditions critiques omettent του κοπου.

" Car Dieu n'est pas injuste.^ Une expression remarquable. Elle montre que les saints, à l'égard de la récompense, sont placés sous l'administration de l'équité divine. La récompense sera mesurée dans le royaume par la règle de la justice " selon les œuvres. " Jésus reçoit la souveraineté principale du royaume comme étant suprêmement digne : Phil. ii ; Apoc. v. Ainsi, pour que nous entrions dans le royaume, nous devons être " jugés dignes " : 2 Thess. i, 5-11. " Le juste juge, " dit Paul, me donnera la couronne au jour de Christ. Par les hommes, et même par les saints qui les reçoivent, nos bonnes œuvres peuvent être oubliées, comme la bonne action de Mardochée le fut par Assuérus, et celle de Joseph par le grand échanson. Mais il n'en est pas ainsi avec Dieu. Loin de lui qu'il se souvienne de nos provocations, et non pas aussi de ces œuvres d'obéissance, qui apportent la gloire à son nom !

Comme la mauvaise terre a produit une double récolte de mal, eux, en tant que la bonne terre, avaient produit, et produisaient encore, une double récolte de bien. Ils retournaient de l'amour à Dieu, et du service pour les saints, comme la rétribution de la culture terrestre et céleste.

Observez la nature des bonnes œuvres louées. Elles n'étaient pas de simples actes de philanthropie, mais des œuvres d'amour pour les saints, jaillissant de l'amour de Dieu. Celles-ci donnent la preuve que nous sommes héritiers et enfants du royaume. Pour l'une de ces bonnes œuvres—le déploiement d'un festin pour les pauvres qui ne peuvent rembourser—un souvenir et une récompense dans le royaume est définitivement promise : Luc xiv, 14. Pas plus que le simple verre d'eau froide, donné à un disciple parce qu'il appartient à Christ, ne manquera sa récompense : Matt. x, 42.

La terreur du tableau brossé par l'apôtre a eu son utilité, pour garder les saints d'une conduite qui, certainement, si poursuivie, se terminerait par leur destruction. Néanmoins, il les console par l'espérance réjouissante, que ce destin affreux ne serait pas le leur. Si un enfant devait être laissé en la présence d'arsenic, il serait bon de lui dire '—" Mange cet arsenic et tu mourras. " Tandis que, si l'enfant était effrayé d'être laissé dans la pièce avec cela, nous pourrions ajouter

N'aie pas peur, tu n'en mangeras pas, et cela ne te fera aucun mal. '

11. " Mais* nous désirons, que chacun de vous manifeste la même diligence jusqu'à la fin, en vue de la pleine assurance de l'espérance. 12. Afin que vous ne deveniez† pas paresseux, mais imitateurs de ceux, qui par la foi et la patience héritent des promesses. "

Mais si Paul était si plein d'espoir pour eux, pourquoi sa réprimande ? Parce que, alors que le travail d'amour était encore accompli par beaucoup, certains étaient paresseux. Ils ne cherchaient ni à faire des œuvres acceptables pour Dieu, ni à croître dans la connaissance. Chacun, espérait-il, montrerait la même diligence que les plus zélés parmi eux. Leur diligence devait aussi être constante, " une diligence jusqu'à la fin. " Et l'exhortation est imposée sur chaque individu. C'est individuellement que nous rendrons compte à Christ. " Chacun portera son propre fardeau. "

Cette diligence avait deux buts en vue, un immédiat et un plus lointain. La diligence devait être exhibée, comme un moyen pour l'obtention d'une espérance pleinement assurée de la gloire de Dieu. Plus nous sommes pleins d'abnégation, patients, et diligents dans le service de notre Seigneur, plus forte est la confiance avec laquelle nous nous considérons comme les enfants de Dieu ; et meilleure est la raison que nous avons de chercher la joyeuse entrée dans le royaume : 2 Pierre i. C'est, donc, la doctrine du passage devant nous, que la confiance de la gloire millénaire doit être atteinte par la persévérance dans une vie sainte et bienfaisante. L'assurance devient plus brillante avec une obéissance croissante.

[NBP]*Δε.
[NBP]† γενησθε.

L'assurance dont il est parlé n'est pas l'assurance de la foi, mais l'assurance de l'espérance. La foi repose sur les asser tions générales de Dieu. Celles-ci sont faites à certains caractères. Mais que nous ayons rempli ces descriptions des héritiers de la récompense est une affaire d'espérance : laquelle espérance peut, et en fait, briller d'un plus vif éclat en proportion de l'obéissance.

La distinction entre les deux sortes d'assurance peut être vue en comparant ce passage avec l'autre qui parle de l'assurance de foi d'Abraham. " N'étant pas faible dans la foi, il ne considéra pas son propre corps maintenant mort, alors qu'il était âgé d'environ cent ans, ni non plus la mort du sein de Sara ; il ne chancela pas devant la promesse de Dieu par incrédulité, mais fut fortifié dans la foi donnant gloire à Dieu, et étant pleinement persuadé,* que ce qu'il avait promis, il était puissant aussi pour l'accomplir " : Rom. iv, 19-21. Ici la promesse respectait uniquement la puissance de Dieu, et la croyance d'Abraham était la pleine assurance de la foi. Mais que nous soyons comptés dignes du royaume à venir, est une affaire d'espérance.

Ils sont en outre admonestés, qu'ils ne devraient pas devenir paresseux. De nouveau il leur est doucement rappelé, qu' ils ont autrefois bien couru. Si forte était leur confiance autrefois, qu'ils ont supporté avec un calme parfait, voire avec joie, d' être dépouillés des biens terrestres. Ils étaient bien assurés qu'ils avaient une meilleure propriété en haut. Comme alors c'était encore ! honteux de retomber en arrière, ils sont pressés de retourner à leurs premières œuvres. Combien est nécessaire cet appel aux Chrétiens

Nous avons toujours besoin d'être avertis, de ne pas nous " lasser de bien faire. " Les tentations à l'entour tendent à refroidir le zèle chrétien. Et certains croyants semblent même se valoriser là-dessus, et plaindre ces jeunes Chrétiens, qui courent dans l'ardeur de leur premier amour, comme de jeunes inexpérimentés, qui par degrés sombreront à leur température de frigidité et d'expérience. Mais Christ réprimande de tels cœurs froids : et nous assure, que les tièdes sont près d'être vomis de sa bouche.

Ils devaient être " imitateurs des héritiers des promesses. " Ceci introduit l'exemple d'Abraham, et prépare à un retour à l'histoire de Melchisédek. Abra ham, et ceux qui lui ressemblent, sont des héritiers des promesses. C'est-à-dire, ils en ont le titre plein et reconnu. Dieu a inscrit leurs noms pour la venue

bien qu'ils n'en soient pas encore en possession.

Cette possession d'un intérêt dans les promesses faites à Abraham devait être regardée, non comme une affaire de souveraineté, mais comme une chose devant être cherchée et atteinte, " par la foi et la patience. " L'apôtre procède pour montrer, qu'ainsi Abraham a atteint sa part en elles ; et comme il est le père et le modèle des agissements de Dieu envers les croyants, c'est une exposition de comment nous devons nous assurer de notre intérêt en cela.

13." Car lorsque Dieu fit la promesse à Abraham, puisqu'il ne pouvait jurer par aucun plus grand, il jura par lui-même, disant,

14.'Certainement en bénissant je te bénirai, et en multipliant je te multiplierai. ' 15. Et ainsi, après avoir patiemment attendu, il obtint la promesse. "

La connexion avec la partie précédente semble être comme suit

—" Quand je désire que vous cherchiez à hériter des promesses, je vous assure, qu'elles sont en effet un héritage. Car elles reposent sur un serment, et cela le serment de Dieu. Le serment, aussi, dont je parle, a été donné comme la récompense de la persévérance d'Abraham dans la foi et les bonnes œuvres. "

*[NBP]*Πληροφορηθεις.*

L'apôtre désirait, qu'ils, par la diligence de leur part, puissent atteindre à l'assurance de l'espérance. Mais il peut y avoir une pleine confiance dans les choses du monde, laquelle, comme elle repose sur des personnes instables et indignes de confiance, est déçue. Le Saint-Esprit, par conséquent, a pour dessein de prouver la certitude de la possession, pour autant que Dieu est concerné.

L'occasion à laquelle l'apôtre se réfère, est digne de toute considération. Dieu fit ce serment à Abraham (Gen. xxii, 17) après son offrande de son fils Isaac. Ce fut la dernière alliance que l'Éternel fit avec Abraham.

Au chap. xv, Abraham est déclaré être justifié sur le simple fondement de la foi. Le Très-Haut lui promet un seul héritier, et une semence nombreuse comme les étoiles. Abraham crut, contre les incitations de la chair, et de l'incrédulité. C'est l'obéissance passive d'Abraham en ceci, qui est la base de l'argument de l'apôtre dans Romains iv. Dieu demanda ensuite de son serviteur une obéissance active au commandement de la circoncision. Cela fut immédiatement ren du. Il fut éprouvé, par la suite, par la promesse d'un fils de Sara. En cela il crut passivement, et ce fut

Mais la dernière et la plus douloureuse épreuve de sa foi, fut la demande qu'il offrît Isaac, le fils de la promesse, sur une montagne lointaine. Sur sa soumission à ceci, le serment de Dieu fut accordé. " La foi et la patience " avaient eu leur œuvre parfaite. Sur ce le Très-Haut témoigne de son approbation de son obéissance par son ange. " Maintenant je sais que tu crains Dieu, voyant que tu ne m'as pas re fusé ton fils, ton unique. " Mais l'ange fait entendre sa voix pour la seconde fois. " J'ai juré par moi-même, dit le Seigneur, car parce que tu as fait cette chose et que tu n'as pas refusé ton fils, ton unique, qu'en bénissant je te bénirai, et qu'en multipliant je multiplierai ta semence, comme les étoiles du ciel, et comme le sable qui est sur le bord de la mer ; et ta semence possédera la porte de ses ennemis : et en ta semence toutes les nations de la terre seront bénies ; parce que tu as obéi à ma voix. "

Ici, par conséquent, l'alliance inchangeable de Dieu se tient attachée à l'obéissance d'Abraham.

Abraham fut justifié par la foi seule ; mais après la justification, Dieu chercha les fruits de l'obéissance. La foi de son serviteur est éprouvée pendant cinquante ans : et à la fin de cette période, le Saint appose son serment de promesse à son dernier acte d'obéissance. Ceci, donc, est exactement dans la lignée des précédentes exhortations de l'apôtre. " Soyez imitateurs, vous fils d'Abraham par la foi, de son noble exemple. Vous avez commencé votre carrière, comme Abraham votre père, justifiés par la foi. Mais de vous, comme de lui, Dieu attend l'obéissance, avant de s'engager par serment envers vous, comme il le fit envers lui, que vous serez des héritiers du royaume de sa semence, qui est Christ. Si vous per sévérez, comme Abraham, jusqu'au dernier abandon qu'il requiert, vous aurez, à la fois dans votre propre âme, et de la part de Dieu la pleine assurance d'être inclus dans ce serment qui ouvre la porte de la bénédiction millénaire. "

Car l'alliance par serment se réfère au jour du royaume de Christ. Comme le précédent serment d'exclusion était dirigé contre les désobéissants ; celui-ci d'admission introduit les obéissants. Les mots de l'alliance de Gen. xxii, évidemment seront accomplis au jour millénaire. 1. Le jour de la propre pleine bénédiction d'Abraham sera quand il ressuscitera d'entre les morts, et " s'assiéra " avec " Isaac et Jacob dans le royaume de Dieu. " C'est ce qu'il attendait. Alors Dieu s'approuvera pleinement lui-même comme le Dieu d'Abraham, selon les paroles de Jésus aux Sadducéens. Alors la double semence d'Abraham sera vue : sa semence comme les étoiles, dans la brillante gloire de ceux dans le ciel, revêtus de façon inchangeable de leurs corps de résurrection : et sa semence comme le sable de la mer, la postérité terrestre en possession de Canaan. Alors sa semence possédera la porte de ses ennemis. Nous, la semence spirituelle d'Abraham, serons alors vainqueurs sur les esprits et les principautés des ténèbres en haut, contre qui maintenant nous luttons. Ils seront alors pour toujours précipités d'en haut. Alors, aussi, les Gentils frappés devant Israël, deviendront leurs serviteurs ; et Ésaü, ou Édom, l' ennemi spécial d'Israël, sera " pour une possession. " Alors, en Christ, la " semence " individuelle de la promesse, toutes les nations seront bénies : et la grâce coulera, à travers la double semence de la foi d'Abraham et de la chair d'Abraham, vers les habitants de la terre.

Maintenant comme le serment d'exclusion s'applique à nous, à plus forte raison le serment de promesse et d'admission sur l'obéissance.

Tandis que l'exemple d'Israël rejeté se dresse comme un phare pour nous avertir contre la perte, ainsi l'exemple d'Abraham se dresse pour nous encourager.

Mais l'apôtre attire notre attention sur la forme du serment. Dieu a juré " par lui-même. " La raison était, qu'il n'avait personne de plus grand par qui jurer. Un serment est l' appel à un certain supérieur, comme témoin et vengeur, en cas de rupture des conditions. Mais Dieu ne pouvait faire appel à aucun supérieur. Voici, donc, l'immuable garantie des promesses faites à Abraham ! Même l'alliance d'un homme ne peut être modifiée, si ce n'est par l'accord des deux parties ; à plus forte raison un serment. Quelle base de sécurité inchangeable est donc le serment de Dieu !

Le serment allie la bénédiction à Abraham. " En bénissant je te bénirai. " Abraham, donc, était la bonne terre, qui a produit des herbes utiles : et l'issue fut, la bénédiction de Dieu. Nous trouvons aussi deux stations desquelles la bénédiction coule vers Abraham : une terrestre et une céleste. (1) Abraham est béni sur terre par Melchisédek —" Et il le bénit, et dit. Béni soit Abram du Dieu Très- Haut, possesseur du ciel et de la terre. " (2) Aussi le ciel s'ouvre, et l'ange d'en haut promet la bénédiction. Quand Abraham est béni sur terre, il est victorieux sur ses ennemis de la terre : mais quand il est béni depuis le ciel, il a le type de la résurrection, dans la levée de son fils Isaac de dessus l'autel : Héb. xi, 19.

Le serment embrasse Abraham et sa semence ; et Abraham et sa semence en tant qu'enfants d'obéissance. Isaac ne fut pas moins obéissant au mandat céleste que son père. En ceci donc fut donné un type d'Abraham et de sa semence obéissante bénis dans la résurrection. Les deux sont inclus dans le serment.

" En bénissant je te bénirai.^"

" Ta semence possédera la porte de ses ennemis. "

" Et ainsi après qu'il eut patiemment enduré, il obtint la promesse. " Mais comment cela se fait-il ? Cette épître n'affirme-t-elle pas, un peu plus loin, d'Abraham et d'autres, qu'ils " sont tous morts dans la foi, n'ayant pas reçu les promesses " ; xi, 13, 39. Oui, mais la réconciliation n'est pas difficile. Deux mots différents sont utilisés dans les deux cas.* Ici l'apôtre veut dire, qu'Abraham reçut la simple parole de la promesse. Il nie qu'il ait encore reçu la chose signifiée, ou l'accomplissement de la promesse, dans les passages ultérieurs.

Il dû en effet endurer patiemment dans la foi. Du temps du premier appel de Dieu jusqu'au temps du serment, il y eut un espace de cinquante ans !

Son cas est donc juste l'inverse de celui d'Israël. Abraham et les fils d'Abraham selon la chair furent tous deux tentés ou éprouvés par Dieu. Abraham fut appelé à quitter Ur, comme ses enfants furent appelés à quitter l'Égypte. Les deux obéirent : mais ce ne fut pas la fin de leur épreuve. Abraham fut tenté dans le chapitre juste mentionné. Et au Sinaï Moïse dit, " Dieu est venu pour vous éprouver (ou vous tenter†) " : Ex. xxi, 20 ; Deut. Viii, 2.

Mais " par la foi Abraham, lorsqu'il fut tenté, offrit Isaac " : Héb. xi, 17. Isaac lorsqu'il fut éprouvé dans le désert, par incrédulité tenta Dieu. Une issue opposée accompagna une conduite si opposée. Abraham hérita de la promesse sous serment, Israël sous serment est exclu de la promesse. De même ainsi la conversion du croyant n'est pas la fin, mais seulement le commencement de son épreuve par Dieu. S'il tente Dieu et le provoque au lieu d'obéir, il est près d'être exclu du royaume.

[NBP]*Επετυχεν ici, προσδεζαμενοι et κομισσασθαι dans l'autre endroit.

[NBP]†Même mot qui est utilisé pour Abraham, Gen. Xxii, 1.

Voici donc nos deux exemples. Nous devons soit, après être venus à Christ, vivre comme l'obéissant Abraham, ou comme le désobéissant Israël. Après avoir atteint un certain degré d'obéissance ou de provocation, nous tombons sous l'un ou l'autre des deux serments de Dieu. Dieu doit toujours être fidèle à lui-même. Sa parole est encore vivante, et s'applique à nous aussi véritablement qu'à Israël ou à Abraham. La foi nous place sur la course : mais la persévérance patiente à bien faire est le chemin vers le but.

16. " Car les hommes en effet jurent par le plus grand, et le serment est pour eux la fin de toute contradiction, en vue d'une confirmation. 17. En quoi Dieu voulant montrer plus abondamment aux héritiers de la promesse l'immutabilité de son dessein, est intervenu par un serment. 18. Afin que par deux faits immuables* dans lesquels il était impossible que Dieu mente, nous puissions avoir une forte consolation, nous qui nous sommes enfuis pour trouver refuge, afin de saisir l'espérance qui nous est proposée. "

L'apôtre se réfère aux coutumes des hommes. Le serment, qu'il soit de déclaration ou de promesse, est la garantie ultime qui puisse être donnée. Un homme est engagé par sa parole. Beaucoup, cependant, ne se font pas scrupule de la briser. Mais si l'on peut se fier à quelqu'un, c'est lorsqu'il a pris Dieu à témoin de ses paroles, et pour venger la violation de celles-ci, s'il devait les briser. Ainsi quand Jacob obtient la vente du droit d'aînesse d'Ésaü, il ne se contente pas de la promesse d'Ésaü, il ajoute, " Jure-moi aujourd'hui, et il lui jura " : Gen. xxv, 33.

Mais ce passage ne prouve-t-il pas la légitimité des serments pour un chrétien ? Beaucoup l'ont pensé ; mais assurément, il ne le fait pas. Le Saint-Esprit énonce simplement ici les coutumes des hommes en général, une coutume qui était reconnue et sanctifiée par les commandements de Dieu sous la Loi.

Mais le commandement de la Loi de Moïse se tient abrogé par Jésus pour les chrétiens. " Je vous le dis, ne jurez pas du tout. " Et encore moins les coutumes des hommes peuvent-elles être une loi pour les croyants. Au contraire, c'est la condamnation des chrétiens de " marcher comme des hommes " : 1 Cor. iii, 3.

Mais ne pouvons-nous pas jurer, si Dieu lui-même le fait ? Non : non s'il l'interdit. De plus, les serments de Dieu furent tous jurés dans des dispensations précédentes ; il n'y a aucun exemple d'un serment juré par le Très-Haut depuis la venue de son Fils.

Puisque donc les hommes s'appuient pour la sécurité sur un serment, comme le lien même le plus fort par lequel ils peuvent lier leurs semblables, Dieu, dans sa miséricorde, a condescendu à soutenir la foi faible et fluctuante de son peuple, par cette sécurité. La promesse devient alors absolue ; dépendante d'aucune condition de l'accomplissement de l'homme. Et la puissance Tout-Puissante se lève pour accomplir la promesse de la vérité éternelle.

Bien pouvait donc Abraham s'endormir en paix sur un tel oreiller que celui-là ! Le Seigneur de vie ressuscitera les morts ! Son conseil inchangeable aura un jour son accomplissement manifeste. Bath-Schéba pouvait-elle se reposer avec confiance sur le serment de David à son fils Salomon, et le plaider en pleine assurance devant lui, bien qu'un autre prétendît alors régner ? Jacob pouvait-il mourir avec réconfort quand Joseph avait juré de faire " monter ses os hors d'Égypte ? "

Combien plus grande peut être notre confiance, que le dernier et le plus grand ennemi du Messie sera renversé ! et que le Seigneur nous rendra victorieux par sa propre victoire dans la résurrection !

L'argument se tourne ensuite sur la promesse alors faite sous serment à Abraham et à sa semence. La semence sont " les héritiers de la promesse. " Ce serment et cette promesse, il est assumé, sont comme le serment précédent, encore en vigueur, et s'appliquent à nous.

*[NBP]*Πραγματων*

Sommes-nous donc " les héritiers de la promesse ? " Oui, pour autant que notre position en Christ aille. Mais l'apôtre a prouvé, à la fois ici, et dans le cas précédent, que notre obéissance est requise, afin que nous entrions dans la promesse. La promesse faite à Abraham maintenant en question, est celle limitée de la gloire millénaire. La vie éternelle est infiniment au-delà du mérite de l'obéissance de tout simple homme. L'obtention de cela est uniquement un don. Mais il a plu à Dieu d'établir mille ans comme le temps de récompense pour nos actes. " La promesse " faite à Abraham dans Gen. xxii, se réfère à la même période, que " le repos " offert à nos espérances dans les chapitres iii et iv. " L'immutabilité de son conseil, " se rapporte à sa détermination d'amener le royaume de son Fils triomphant sur les royaumes de la terre. D'âge en âge, et de dispensation en dispensation, cet unique grand conseil de Dieu a été gardé en vue. Il a pris différentes formes, selon la sagesse de Dieu, mais le dessein est demeuré inchangé d'un bout à l'autre.

Afin de reconforter les saints, Dieu " est intervenu par un serment, "* Un serment est une sorte de médiateur entre des parties en désaccord, pour mettre fin aux doutes et aux querelles. Dieu a donc placé son serment comme une sorte de médiateur entre lui-même et son dessein, afin que tout doute ou dispute quant à la certitude de son accomplissement puisse prendre fin.†

Vers ce serment donné à Abraham ceux inspirés par le Saint-Esprit se tournent, dès que l'évangile commence à apparaître à l' horizon. " Pour accomplir la miséricorde promise à nos pères, et pour se souvenir de sa sainte alliance, du serment qu' il a juré à notre père Abraham, de nous accorder, qu'étant délivrés de la main de nos ennemis nous pourrions le servir sans crainte, dans la sainteté et la justice devant lui tous les jours de notre vie " : Luc i, 72-75. Mais ces paroles voient la promesse faite à Abraham seulement telle qu'elle s'applique aux Juifs, ou le peuple terrestre.

Dieu a donc soutenu sa promesse par deux " faits " immuables. Et quels sont-ils ? (1) La promesse ou alliance ; et (2) le serment. La promesse de bénir et de multiplier Abraham et sa semence avait été donnée bien avant Gen. xxii, sous la forme d'une alliance ou promesse : Gen. xii, 2 ; xiii, 16 ; xv, 5. C'était là un fait. Le serment est l'autre. Et ces deux " faits " ou alliances sont de sortes différentes. L'alliance par la parole était conditionnelle, et reçue par la foi. Le second ou serment, était inconditionnel, et avait égard à l'héritage d'Abraham et au bon plaisir de Dieu dans ses œuvres et sa patience.‡ Mais la vie d'Abraham, en tant que père des fidèles, est un modèle pour nous aussi, comme exhibant les agissements ordonnés de Dieu envers les enfants de la foi.

Or Dieu ne peut briser sa parole, et encore moins son serment. Mais le Saint désirait que son peuple ait la fondation la plus sûre pour leurs espérances, sous les troubles auxquels leur foi les appelait. Et cela est nécessaire parmi les difficultés et les impossibilités apparentes de son accomplissement, spécialement puisque l'accomplissement de celui-ci a tant tardé.

Car Dieu appelle son peuple non seulement à la foi, mais à l'attente patiente de la promesse. Mais que sont des difficultés pour lui, à la volonté de qui toute puissance est soumise ? La résurrection des morts n'est comme rien pour lui. En ceci réside notre espérance. Voici l' accomplissement de la promesse.

Mais qui sont " les héritiers de la promesse ? " " Nous, qui nous sommes enfuis pour trouver refuge afin de saisir l'espérance qui nous est proposée. " Ceux-là seuls sont héritiers de la promesse qui, ayant la foi d'Abraham, ont abandonné toute espérance de justice en eux-mêmes ; et se percevant comme méritant la colère de Dieu, ont quitté le vain abri de leurs propres actes. Dans le mot " enfuis pour trouver refuge, " il semblerait y avoir une allusion à plusieurs des histoires de l'Écriture.

[NBP]**Εμεσπευσεν ορκω.*

[NBP]†*Le serment à Christ, qu'il devrait être un prêtre de l'ordre de Melchisédek, sera accompli dans toute son étendue, en ce même jour millénaire. Alors Christ sera le prêtre royal.*

[NBP]‡*Quand Dieu fait alliance sur sa parole, le sacrifice d'animaux est fait le gage : (Gen. xv.) Quand il fait alliance sur serment, il y a le type d'un sacrifice meilleur, dans l'offrande d'Isaac ; et aussi le type de la résurrection, sur laquelle la meilleure alliance est fondée.*

1. L'arche de Noé fut un refuge, et la famille de Noé s'enfuit en elle avec l'espérance d'échapper au déluge, et avec la promesse de l'alliance de Dieu pour leur espérance.
2. Encore, dans l'histoire d'Abraham, il y a le récit d'une fuite pour trouver refuge. La montagne fut indiquée à Lot, comme le lieu vers lequel il devait diriger sa fuite, quand la vengeance longtemps méritée s'abattit enfin sur Sodome.
3. Mais les villes de refuge me semblent être plus dans la vue de l'apôtre. Vers l'une de celles-ci le meurtrier, qui avait non intentionnellement tué quelqu'un, était dirigé pour s'enfuir. Sa vie était peu sûre en tout lieu sauf là. Le vengeur de sang pouvait le poursuivre et le tuer sans péché, partout ailleurs que là. Ceci a toujours été regardé comme un beau type de l'évangile. Mais il est une circonstance qui lie la figure de très près au sujet principal don't l'apôtre est en train de traiter. Devant le meurtrier, quand une fois il était entré dans la ville de refuge, était placée une espérance de retourner en arrière en paix dans sa maison. C'était rendu dépendant de la mort du grand prêtre : Nom. xxxv, 25 ; Jos. xx, 6. Et c'est avec le sacerdoce de Jésus, comme offrant un refuge présent et une espérance future, que le Saint-Esprit est maintenant engagé.

Christ, comme le prêtre selon le type d'Aaron, est maintenant dans le temple en haut ; ayant offert le sacrifice d'expiation, duquel notre acceptation présente et notre repos devant Dieu, dépendent. Voici donc le refuge présent dans le sacerdoce présent de Christ. Car bien que Christ soit un prêtre selon l'ordre de Melchisédek, pourtant son sacerdoce, tel que présentement exercé, est selon le modèle Aaronique, comme l'épître continue pour le montrer. Car Melchisédek, pour autant que nous le sachions, n'avait pas de temple ; ni n'offrit-il de sacrifice. Mais c'est du sacerdoce du Sauveur, " selon l'ordre de Melchisédek "—les offices royal et sacerdotal combinés sur la terre —que notre espérance pour l'avenir dépend. Le repos présent en Dieu est dû au sacerdoce présent du Seigneur : notre repos futur, au type futur de ses fonctions.

4. Peut-être aussi y a-t-il une référence à ce refuge aux cornes de l'autel, vers lequel certains malfaiteurs se réfugiaient. Ainsi, au jour de Salomon, Adonija et Joab s'enfuirent vers le temple, et saisirent les cornes de l'autel. À Adonija cela servit comme un refuge ; et Salomon lui donna une espérance de vie : 1 Rois i. Mais Joab, bien qu'il y prît refuge, y fut tué comme le meurtrier. Peut-être en ceci avons-nous une image du destin de l'apostat volontaire.
5. " Laquelle (espérance) nous avons comme une ancre de l'âme à la fois sûre et ferme, et pénétrant dans ce qui est au-dedans du voile. 20. Où Jésus est entré pour nous comme précurseur, étant devenu un grand prêtre pour toujours selon l'ordre de Melchisédek. "

L'espérance qui nous est proposée est la première résurrection, ou " la gloire de Dieu " dans son royaume. Cette espérance, comme au-dessus du monde, et jaillissant d'une source non affectée par ses changements, stabilise l'âme. Comme l'ancre souvent prévient le naufrage, ainsi cette espérance retenue, nous garde d'être submergés par les tempêtes de la vie. Elle pénètre au-dedans du voile, car c'est là qu'est entré le Jésus ressuscité. À Abraham fut donné le serment de Dieu sur le Mont de la terre, mais la réalité de la résurrection a été accomplie en Christ, dans le lieu très saint des lieux célestes. Notre espérance alors est bien plus avancée vers l'achèvement, que lorsque la foi d'Abraham reposait sur la parole de Dieu en son jour. Nous avons maintenant un gage sûr de l'accomplissement. Le Grand Prêtre de la lignée d'Aaron entrait seulement dans les lieux saints faits de mains, et seulement dans la force de la vie naturelle. Mais Jésus est entré dans le ciel même " pour nous. " Il est notre précurseur, allé devant pour préparer une place. Nous sommes tous deux sur la même route ; mais il est arrivé le premier, pour préparer des demeures dans la maison du Père pour nous.

Quoi qu'il arrive donc, le serment de Dieu doit être accompli et son royaume apparaître ! L'ancre des navires de la terre peut se briser, ou son câble céder, ou la patte perdre sa prise. Mais notre ancre est " sûre, " et ne se brisera pas ; elle est " ferme, " et ne perdra pas sa prise du rocher auquel elle est accrochée. D'autres ancres

sont jetées vers le bas, et saisissent les régions d'en bas. Mais la nôtre est en haut, fixée dans les cieux, attachée au trône même de Dieu.

Le grand prêtre d'autrefois entraînait dans le lieu très saint pour faire expiation, mais non pour y demeurer lui-même, et encore moins pour faire préparation pour l'entrée d'autres à la présence de Dieu.

Quelles leçons alors cette portion de l'Écriture inculque-t-elle ?

1. Cultivez une connaissance plus profonde de l'Écriture et de Christ. Il peut en effet y avoir la connaissance sans la pratique correspondante : mais il n'y aura pas de bonne pratique sans la connaissance correspondante.
2. Appliquez-vous à maintenir de bonnes œuvres. Elles sont les signes d'être un enfant du royaume. Elles sont une marque de votre proximité de la bénédiction promise à la bonne terre.

Croyant, voudrais-tu avoir la pleine assurance que les promesses de la gloire millénaire sont tiennes ? Sois diligent ! Comme avec la connaissance avançant et la grâce augmentant sont conjoints l'attente confiante de la bénédiction, et l'assurance de l'espérance ; ainsi, avec la grâce déclinante viennent l'ignorance, l'indifférence même aux premiers principes de l'évangile, et le péril de l'apostasie finale. Que le Seigneur donne à son peuple plus de la foi et de la patience d'Abraham ; oui, qu'il leur accorde de marcher sur les traces de Jésus ! Alors que les œuvres ne nous sauvent pas, elles comptent pourtant toujours sur notre compte, regardant toujours en avant vers le jour de la récompense. Puisseons-nous chercher à être riches en elles !

CHAPITRE V

LES DEUX MONTAGNES Hébr. xii, 12-29

La dernière moitié du douzième chapitre aux Hébreux est l'un des passages les plus difficiles du Nouveau Testament. Bien que je sois loin d'affirmer que sa pleine signification me soit connue, certains de ses points sont néanmoins assez clairs. Il rend un témoignage évident à cette grande vérité — que les actions du saint ont une incidence directe sur sa récompense et sa destinée futures. Considérons avec des cœurs révérencieux son enseignement.

12. " C'est pourquoi redressez les mains qui pendent, et les genoux affaiblis. Et faites des sentiers droits pour vos pieds, afin que ce qui est boiteux ne soit pas détourné de la voie, mais qu'il soit plutôt guéri."

Le Saint-Esprit reprend ainsi la figure d'une course par laquelle le chapitre a commencé. " C'est pourquoi nous aussi,* voyant que nous sommes environnés d'une si grande nuée de témoins, rejetons tout fardeau, et le péché qui nous enveloppe si facilement, et courons avec patience la course qui nous est proposée, les regards fixés sur Jésus l'auteur et le consommateur de notre foi. " Les versets intermédiaires s'occupent à considérer l'intention de Dieu en envoyant des afflictions sur son peuple. De telles afflictions étaient tombées depuis longtemps sur les Chrétiens parmi les Hébreux, et elles avaient eu l'effet de déprimer leurs esprits, et de causer presque à beaucoup d'entre eux, dans leur désespoir, un retour au Judaïsme.

Ils étaient comme des coureurs fatigués, dont les mains, autrefois en mouvement rapide à leurs côtés, pendent maintenant avec apathie, et dont les genoux tremblent, suite à un effort longuement soutenu. Ils étaient comme Israël voyageant autour de la Montagne d'Édom : " L'âme du peuple était très découragée à cause du chemin " : Nomb. xxi, 4. Et peut-être n'étaient-ils pas loin d'éclater en ces murmures que les tribus prononcèrent alors, et qui attirèrent de la part du Seigneur la plaie des serpents.

Comme un sage berger par conséquent Paul encourage le troupeau. Il reprend le sentiment, et presque les mots, d'Ésaïe xxxv, 2-4. " Ils verront la gloire de l'Éternel, et la magnificence de notre Dieu. Fortifiez les mains faibles, et affermissiez les genoux chancelants. Dites à ceux qui ont le cœur troublé, Soyez forts, ne craignez point, voici, votre Dieu viendra avec vengeance, Dieu lui-même avec une rétribution ; il viendra et vous sauvera. " Le sujet de sa consolation est la venue de Dieu pour récompenser son peuple, et pour détruire leurs ennemis. Tel avait été l'objet que l'écrivain avait placé devant ses lecteurs dans les chapitres ix et x de cette épître. " À ceux qui l'attendent il apparaîtra une seconde fois, sans péché à salut " : ix, 28. " Car encore un peu de temps, et celui qui doit venir viendra, et ne tardera point. Or le juste vivra par la foi, mais s'il** se retire, mon âme ne prendra pas plaisir en lui " : x, 37, 38.

Dans le passage aussi qui retient maintenant notre attention, notre fait de " voir le Seigneur " est fait l'objet de l'espérance, et le motif à un effort renouvelé, car il récompensera ses fidèles à son apparition, comme il a lui-même aussi été récompensé : Hébr. xii, 2 ; Phil. ii.

" Et faites des sentiers droits pour vos pieds. " Ceci est apparemment une citation de Prov. iv, 26, tel que donné par la Septante. Cela exige de ceux à l'intérieur de l'église, et spécialement des conducteurs de celle-ci, une politique droite, et une vie conséquente. Les sentiers des méchants sont des sentiers tortueux, et ils ne savent pas à quoi ils trébuchent : Ésaïe lix, 8 ; Prov. ii, 15. Il y avait, parmi les Hébreux croyants, certains qui étaient " boiteux ". Ils boitaient entre le Christianisme et un retour au Judaïsme. Un très petit rien pourrait les détourner de la foi. L'inconduite de ceux au sein de l'église serait un motif puissant, dans la main de Satan, pour les tirer à l'écart vers leur ruine.

[NBP]*Voir le Grec

[NBP]**L'insertion des mots " un homme ", est injustifiable

Les conducteurs de l'église devaient par conséquent ôter toutes les pierres d'achoppement hors de leur chemin ; n'être coupables d'aucun acte politique tortueux, de peur que le faible ne dise — " Si telle est la foi en Christ, l'ancien système est meilleur. J' en ai fini avec le nouveau. " Aux tendances vers l'apostasie de l'extérieur, ne devaient pas s'ajouter des motifs de l'intérieur de l'église. Plutôt aux conducteurs de l'église la parole d'Ésaïe s'appliquait. " Frayez, frayez, préparez la voie, enlevez la pierre d'achoppement du chemin de mon peuple " : Ésaïe lvii, 14.

Envers les faibles dans la foi, les ministres de l' évangile devaient user de patience et d'exhortation, cherchant à guérir et à restaurer. Les forts sont enclins à être impatients envers ceux qui sont prêts à trébucher, et ceux qui sont lents d'intelligence ; et trop prêts à dire du malade du troupeau — " Il donne plus de tracas qu'il n'en vaut la peine — laissez-le partir ! " Mais tel n'est pas l'esprit de Christ. " Qu'il soit plutôt guéri ! " S'il est croyant, il est profondément précieux aux yeux du Seigneur. L'amour prendra soin du plus faible de la bergerie.

14. " Poursuivez la paix avec tous, et la sainteté, sans laquelle personne ne verra le Seigneur. "

La première exhortation était de retenir fermement la foi ; celle-ci, de conserver la vie qui convient à un croyant. La figure aussi d'un coureur est encore conservée. " Poursuivez la paix. " Le commandement de chercher la paix, semble être la continuation de la précédente exhortation ; la demande de sainteté qui succède, relie les exhortations précédentes à ce qui suit. L'amour et l'unité sont les grâces particulièrement nécessaires à l'église de Christ. Là où celles-ci abondent, l'église prospère. Là où les querelles sont courantes, les saints sont inquiétés et dés-espérés ; les boiteux sont détournés. Par conséquent ceci suit immédiatement l'injonction précédente. Rien n'est plus répugnant pour ceux qui boitent entre le Christianisme et le monde, que les querelles des croyants.

Nous devons par conséquent " poursuivre la paix ". Elle n'est pas toujours atteignable. Mais elle doit toujours être recherchée ; La paix aussi " avec tous ", avec le monde, tout comme avec l' église. Tout, sauf la vérité, peut être abandonné, afin de " maintenir l'unité de l'esprit par le lien de la paix. " Le présent commandement se trouve aussi dans Ps. xxxiv, 14. Il se tient relié à la promesse de jours heureux ; c'est- à-dire, du royaume de Christ. Dans cette vue, il est cité par Pierre : 1 Pierre iii, 10, 11.

" Et la sainteté. " Ceci doit toujours être l'objet de la poursuite du Chrétien. Il ne doit pas être satisfait de la mesure à laquelle il est parvenu. La sainteté est toujours atteignable, car nous la cherchons de celui qui est désireux de donner. Mais la paix n'est pas toujours capable d'être maintenue ; car nous avons parfois affaire avec ceux, qui, quand nous parlons de paix, s'apprêtent pour la guerre.

La nécessité de la sainteté comme la préparation pour la présence de Dieu fut préfigurée dans l'histoire d'Israël, " Voici, " dit Dieu, " je viens à toi. " Va vers le peuple, et sanctifie-les aujourd'hui et demain, et qu'ils lavent leurs vêtements, et qu'ils soient prêts pour le troisième jour ; car le troisième jour l'Éternel descendra à la vue de tout le peuple sur la Montagne de Sinaï " : Ex. xix 10, 11.*

Cela était typique de la sainteté intérieure demandée maintenant au peuple de Dieu. Nous nous tenons dans la même position qu'eux, attendant la descente du Seigneur Jésus d'en haut. Une plus haute sanctification alors nous sied, car nous ne devons pas simplement voir sa descente à distance, mais être ravis dans sa présence. Et de manière correspondante à cela, il y eut deux visions de Dieu au Sinaï : celle du peuple en général, et celle des soixante-dix anciens, qui entrèrent dans la présence du Seigneur au-delà de la nuée, et festoyèrent devant lui.

*[NBP]*Y a-t-il, dans l'exhortation à la paix, et à prendre soin des faibles, une allusion à l'attaque d'Amalek sur les faibles et les traînants avant qu'ils n'atteignent le Sinaï ?*

Les cœurs purs et les artisans de paix sont parmi ceux à qui une entrée dans le royaume sera accordée, comme les béatitudes (Matt. v.) nous l'enseignent.

15. " Veillant attentivement* (les uns sur les autres) de peur que quelqu'un ne soit privé de la faveur de Dieu†, de peur qu'aucune racine d'amertume bourgeonnant ne vous trouble, et que par là plusieurs ne soient souillés. 16. De peur qu'il n'y ait aucun fornicateur ou profane, comme Ésaï, qui pour un seul repas vendit son droit d'aïnesse. "

D'après les premiers mots du verset devant nous, il apparaît, que les croyants ne doivent pas seulement considérer leur propre salut individuel, mais aussi veiller sur le bien des autres. Chaque membre du corps doit estimer le bien-être de tous comme un objet de son désir, et de sa poursuite, selon la mesure de capacité qui lui est accordée.

Car divers périls assaillent le Chrétien, dont trois sont remarqués ici. Le premier est — " Être privé de la faveur de Dieu. "† La signi- fication de l'expression peut être l'une des deux suivantes :

1. Elle peut signifier une chute en arrière depuis la grâce externe ou manifestée de Dieu sous l'Évangile, vers la justice de Dieu telle que manifestée dans la Loi. L'évangile est la dis- pensation de la grâce manifestée de Dieu. Pierre témoigne que " c'est la véritable grâce de Dieu dans laquelle vous vous tenez " : 1 Pierre v, 12. C'était le désir de Satan, et le but de leurs compatriotes, les Juifs incrédules, de les ramener sous le joug de la Loi à nouveau. Contre cela Paul avertit les Galates. Christ était devenu inutile à quiconque cherchait à être justifié par la loi, ils étaient " déchus de la grâce. " Ainsi Paul exhorte les disciples fraîchement rassemblés à Antioche de Pisidie, à " continuer dans la grâce de Dieu " ; Actes xiii, 43. C'est dans ce sens qu'à la fin du chapitre il est dit, " Retenons fermement la grâce. "
2. Mais cela peut signifier, " perdre la faveur de Dieu " : le contraire de cette expression fréquente dans l'Ancien Testament, de " trouver grâce " auprès de quelqu'un. Et alors " perdre la faveur de Dieu, " signifiera tomber sous son mécontentement. Cette dernière est, je le crois, le véritable sens de l'expression.

Nous avons plusieurs phrases dans cette épître et ailleurs, qui répondent à une telle vue. Ainsi dans un passage précédemment cité, " Le juste vivra par la foi, mais s'il se retire, mon âme ne prendra pas plaisir en lui " : " C'est pourquoi, " dit l'apôtre aux Corinthiens, " nous nous efforçons,‡ que ce soit présents ou absents, de lui être agréables " : 2 Cor. v, 9. Et encore, à la fin de cette épître, il prie que Dieu veuille produire en eux " ce qui est agréable à ses yeux " : Hébr. xiii, 21. ‡ φιλοτιμουμεθα.

Sur le plaidoyer d'avoir trouvé grâce auprès de Dieu, Moïse fait reposer sa requête de voir la gloire de Dieu : Ex. xxxiii, 12, 13, 16, 17, 18. Cet exemple se tient évidemment très proche du point devant nous. Le Saint-Esprit a juste avant fait connaître ce qui est nécessaire pour notre vision du Seigneur.

La phrase importe donc un état précédent de faveur devant Dieu, et le danger de perdre cette faveur par l'incon- duite. Le cas est quelque peu parallèle, à l'égard de l'expression et de la position des deux parties, avec ce qui est donné dans Deut. xxiv, 1. " Quand un homme aura pris une femme et l'aura épousée, et qu'il arrive, qu'elle ne trouve plus de grâce à ses yeux, parce qu'il a trouvé quelque chose de honteux en elle. " Probablement aussi y a-t-il une référence à Ex.xxxiii. " Et Moïse dit à l'Éternel—Vois, tu me dis, fais monter ce peuple : et tu ne m'as pas fait connaître qui tu enverras avec moi. Cependant tu as dit, Je te connais par ton nom, et tu as trouvé grâce à mes yeux. " Là-dessus il fonde son plaidoyer pour la faveur devant être montrée à Israël.

[NBP]Επισκοπουντες

[NBP]† υστερων απο της χαριτος του Θεου

[NBP]‡ φιλοτιμουμεθα

" À quoi connaîtra-t-on que moi et ton peuple avons trouvé grâce à tes yeux ? N'est-ce pas en ce que tu marches avec nous ? " Israël avait alors perdu sa position de faveur devant Dieu, par l'idolâtrie. Moïse, en tant que le Médiateur, chercha à la restaurer.

Avec le sentiment aussi tel qu'il existe dans la pensée de Dieu est connectée la manifestation de ce sentiment au jour de la récompense. Ainsi nous avons ailleurs les expressions similaires : " Tous ont péché, et sont privés de la gloire de Dieu " : Rom. iii, 23. " Craignons donc, de peur qu' une promesse nous étant laissée d'entrer dans son repos, aucun de vous ne paraisse en être privé "* : Hébr. iv, 1.

Que des saints, dont les péchés du passé sont pardonnés, puissent perdre la faveur de Dieu à un tel point, que de tomber sous son mécontentement temporaire, est vu par l'exemple d'Aaron et de Marie. À cause de leurs paroles contre Moïse, l'Éternel les appela devant lui, et les réprimanda. " N'avez-vous pas craint de parler contre mon serviteur Moïse ? " " Et la colère de l'Éternel s'enflamma contre eux : et il s'en alla, " laissant Marie lépreuse : Nomb. xii, 8-10. Pourtant Aaron était " le saint de l'Éternel " : Ps. cvi, 16. Et Marie est mentionnée avec honneur, comme l'une envoyée devant Israël : Mich. vi, 4.

Si nous prenons l'expression en question dans le premier sens, cela supposerait la chute dans l'apostasie, et le fait de reposer sous la malédiction. Mais dans le second sens une variété de degrés de mécontentement paternel peut être supposée ; tous compatibles avec le salut final.

Nous sommes maintenant arrivés à la seconde mise en garde exprimée par l'apôtre. " De peur qu'aucune racine d'amertume bourgeonnant ne vous trouble, et que par là plusieurs ne soient souillés. " Le premier avertissement est général ; les deux suivants pointent vers des péchés spéciaux. Il y a deux classes de péchés, répondant à deux familles bien connues de maladies. Il y en a certaines qui attaquent les individus seulement : il y en a d'autres qui sont contagieuses ou infectieuses, et se répandent, comme à partir d'un centre, autour d'une circonférence toujours croissante. Cette dernière sorte est celle contre laquelle les Chrétiens Hébreux sont d'abord avertis d'exercer de la vigilance. Il y avait un danger de l'élévation de péchés infectieux parmi les croyants de Palestine. Par " la racine d'amertume " on peut entendre soit (1) l'élévation de la fausse doctrine se répandant de l'un à l'autre ; ou (2) la formation de partis rangés les uns contre les autres, et engagés dans des querelles inconvenantes et destructrices.

Le cœur du croyant est comparé à la terre qui porte sous sa surface beaucoup de semences et de racines d'une nature mauvaise et nuisible. Elles n'ont besoin que de l'encouragement de la négligence de la part des conducteurs de l'église, et des influences nourricières de l'opportunité, pour se montrer elles-mêmes au-dessus du sol en feuille et en fruit. Un tel péché tant qu'il est caché, est une racine d'amertume. Mais, s'il est chéri, il envoie des mots ; comme la racine jette ses bourgeons. S'il n'est pas réfréné, il procède à de mauvaises actions, qui en sont le fruit. De ce fruit plusieurs peuvent manger, pour leur perte et leur chagrin. De tels cas nécessitent une supervision. Pris tout de suite, le mal peut être arrêté, mais si on le laisse croître, il prend une racine profonde, et peut-être à la fin défie-t-il tout remède. Ceux qui se mordent et se dévorent les uns les autres sont à la fin consumés les uns par les autres.

Pour ceux qui résistent, le mal qui se répand est une source de trouble : mais pour les nombreux qui sont attrapés par lui, c'est une source de souillure. Comme alors même le proverbe mondain le dit, que " Mieux vaut prévenir que guérir, " la sagesse de Dieu a jugé bon d'éveiller l'église et ses officiers à la vigilance.

*[NBP]*Le même verbe est utilisé dans ces deux cas tout comme dans le passage sous notre attention, στερεισθαι. Dans l'utilisation de ce mot il semble y avoir une référence à la précédente défaillance de cœur déjà remarquée. Ils sont comme des traînants en dehors de ce camp dans lequel la faveur de Dieu habite.*

L'histoire d'Israël dans le désert nous prête encore de la lumière en illustration de l'avertissement devant nous. (1) De ce caractère fut cette rébellion contre Dieu, qui eut pour résultat l'idolâtrie devant la montagne. La pensée d'in- crédulité, que Moïse ne reviendrait jamais, s'éleva dans plusieurs esprits. L'un exprima la pensée à son voisin, et lui à un troisième, jusqu'à ce que tous fussent prêts à exiger un objet de vue qui pourrait être leur chef visible. Combien furent souillés par cette racine d'amertume ! (2) D'un caractère similaire fut la rébellion à Kadès Barnéa. La crainte secrète de monter dans la terre promise après avoir été attisée par les paroles incrédules de certains, envahit tout le peuple, et tous les espions sauf deux, jusqu'à ce que la congrégation devînt féroce, et eût voulu lapider les fidèles. (3) Telle fut la rébellion de Coré, Dathan, et Abiram, contre l'autorité de Moïse et d'Aaron. Probablement la totalité de ce péché trouva son centre et sa source en Coré. Son orgueil le pousse à chuchoter à quelques-uns qu'il pensait partager les mêmes vues que lui, quelque parole d'amertume contre les conducteurs nommés par Dieu. L'esprit se répand : chaque nouvel infecté accroît le désordre, jusqu'à ce que toute la congrégation soit rassemblée contre Dieu et ses serviteurs : et de mauvaises pensées, paroles, et actions souillent tout le camp. Combien fut grande la contrariété de l'Éternel à l'égard de ces racines d'amertume, cela est assez apparent par les coups sommaires d'indignation qu'il distribua sur ceux qui en étaient souillés.

Il peut en outre être observé que les mots maintenant sous notre attention sont une citation silencieuse de Deut. xxix. Ce chapitre et le suivant exposent une nouvelle alliance, à côté de celle faite en Horeb. Il énumère les compassions précédentes de Dieu envers Israël, telles que vues dans son traitement de Pharaon et de l'Égypte, et sa bonté envers eux en tant que le peuple de Dieu, durant la — 114

marche à travers le désert. Sur le fondement de la faveur qui leur fut montrée, ils devaient garder la présente alliance. S'ils la gardaient, ils devaient être le peuple de Dieu. Dieu avait juré à Abraham de faire d'eux son peuple. Mais ils devaient se prouver eux-mêmes fils d'Abraham par l'obéissance, sinon ils tomberaient sous le serment de Dieu de les retrancher du reste. Car l'Éternel craignait

1. " De peur qu'il n'y ait parmi vous homme, ou femme, ou famille, ou tribu, dont le cœur se détourne aujourd'hui de l'Éternel notre Dieu, pour aller et servir les dieux de ces nations. "

Combien semblable est la mise en garde exprimée dans la première partie de la présente épître ! — " Prenez garde, frères, de peur qu'il n'y ait en aucun de vous un mauvais cœur d'incrédulité en vous détournant du Dieu vivant " ; iii, 12

2. " De peur qu'il n'y ait parmi vous une racine qui produise du fiel et de l'absinthe, et qu'il n'arrive, quand il entend les paroles de cette malédiction, qu'il ne se bénisse dans son cœur, disant, J'aurai la paix, bien que je marche dans l'imagination de mon propre cœur, pour ajouter l'ivresse à la soif. L'Éternel ne l'épargnera pas, mais alors la colère de l'Éternel et sa jalousie fumeront contre cet homme, et toutes les malédictions qui sont écrites dans ce livre seront sur lui, et l'Éternel effacera son nom de dessous les cieux " : 18-20.*

La tromperie du cœur en se promettant à lui-même que tout irait bien à la fin, en dépit d'actes délibérés de transgression, était un désordre qui infecta certains du peuple de Dieu des jours anciens, et pourrait corrompre certains de son peuple sous l'évangile. Contre cela par conséquent une protestation est inscrite, et un avertissement solennel. La colère de Dieu tomberait lourdement sur un tel changement de la grâce de Dieu en licen- ce.

16. " De peur qu'il n'y ait aucun fornicateur, ou profane comme Ésaü, qui pour un seul repas vendit son droit d'aînesse. 17. Car vous savez que plus tard, même quand il désirait hériter de la bénédiction, il fut rejeté ; car il ne trouva aucun lieu de repentance, quoiqu'il la cherchât ardemment avec larmes. "

*[NBP]*Jésus se réfère-t-il à ce passage dans Apoc. iii, 5 ?*

Que des saints puissent être coupables de fornication n'est que trop clair ; à la fois par des faits affligeants, et par l'Écriture. " Je pleurerai sur plusieurs qui ont péché précédemment, et qui ne se sont pas repentis de l'impureté et de la fornication, et de l'im- pudicité qu'ils ont commises " : 2 Cor. xii, 21. Quel sera donc le résultat de tels péchés, com- mis après la foi, et la profession du nom de Christ ? Cela n'affectera-t-il pas à l'avenir la position de la partie coupable ? N'y a-t-il aucune punition au-delà de celle de la froideur et de la mort spirituelles maintenant ? L'Écriture donne un témoignage très différent. Elle nous assure que de tels, bien qu'ils puissent finalement être sauvés, n'auront aucune part dans le royaume de mille ans du Sauveur. " Ne vous y trompez pas, ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes, ni les voleurs ni les cupides, ni les ivrognes, ni les outrageux, ni les ravis- seurs n'hériteront le royaume de Dieu" . 1 Cor. vi, 9, 10. " Car vous savez ceci, qu'aucun fornicateur ni aucune personne impure, ni aucun homme cupide, qui est un idolâtre, n'a aucun héritage dans le royaume de (celui qui est) Christ et Dieu " . Éph. v, 5. Le royaume mentionné étant celui du Christ ou Messie, montre que c'est le royaume temporaire que Jésus prendra en tant que le Fils de David, le Messie des Juifs.

Il apparaît comme si même une punition positive serait adjugée aux saints coupables de ce péché. " Car c'est ici la volonté de Dieu, savoir votre sanctification, que vous vous absteniez de la fornication, que chacun de vous sache posséder son vaisseau dans la sanctification et l'honneur ; non dans la passion de la convoitise, comme font les Gentils qui ne connaissent pas Dieu. Que personne n'outrepasse ou ne fraude son frère dans l'affaire (marg.) parce que le seigneur est le vengeur de tous ceux-là, comme nous vous en avons aussi prévenus et rendu témoignage. Car Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sainteté. Celui donc qui méprise, ne méprise pas un homme, mais Dieu " ; 1 Thess. Iv, 3-8. " Dieu jugera les fornicateurs et les adultères " : Hébr. xiii, 4.

La colère de Dieu contre ce péché fut vue dans son traitement de celui-ci sous la loi, comme cela nous est souligné dans le résu- mé de Paul des voies du Seigneur avec son peuple d'autrefois : 1 Cor. x. Moïse remarque de même ce point, quand il rappelle à son peuple les agissements du Seigneur avec eux : " Vos yeux ont vu ce que l'Éternel a fait à cause de Baal-Peor, car tous les hommes qui suivirent Baal-Peor, l'Éternel ton Dieu les a détruits du milieu de toi " : Deut. iv, 3. Le service de Baal-Peor était connecté immédiatement avec les relations impures d'Israël avec les filles de Moab : Nomb. xxv.

" Ou profane, comme Ésaü. " Il n'est pas intimidé, je le crois, en dépit de la liaison étroite du présent avec le péché précédent, qu'Ésaü fût coupable de fornication. Mais les péchés sont classés ensemble, parce qu'ils sont tous deux un troc virtuel de la grande gloire préparée de Dieu, pour un dérisoire retour présent.

Ésaü est caractérisé comme " profane " et pleinement son histoire confirme-t-elle l'accusation. Il " vendit son droit d'aînesse. " Ce qui était contenu dans le " droit d'aînesse " n'est pas sur chaque point clair. Sous la loi, une double portion du domaine du père appartenait au premier-né : Deut. xxi, 17. Et quand le père était un roi, le royaume lui descendait naturellement, à moins que le Seigneur, en tant que gouverneur suprême, ne se plût à ordonner autrement : 2 Chron. xxi, 3. Mais dans le cas d'Ésaü, nous pouvons voir ce qu'il perdit, en observant ce qui devint par la suite à Jacob. Le Très-Haut inséra le nom de Jacob dans son propre titre. L'Éternel était " le Dieu d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob. " Il est souvent appelé " le Dieu de Jacob, " ou " le Dieu d'Israël " seul. Cette gloire fut alors arrachée à Ésaü le profane. De Jacob aussi jaillirent les douze patriarches, et le Messie lui-même. Sur la base de ces douze tribus est fondé le royaume de Dieu ; et leurs noms sont durablement gravés sur les portes de la cité éternelle de Dieu. Abandonner des avantages spirituels alors pour des terrestres est la part de la profanation ; et de ce crime Ésaü fut coupable dans la vente de son droit d'aînesse.

Mais il fut en outre coupable dans la rémunération insignifiante d'une sorte mondaine qu'il accepta en échange. Ce fut un " seul repas. " Cela aurait été de la profanation, s'il avait exigé d'être entretenu par Jacob tout au long de sa vie, comme le prix de la reddition. Mais s'en séparer pour la satisfaction d'une heure, fut l'extrême de la profana- tion. Il en parle lui-même avec légèreté quand il le vend. " Voici, je m'en vais mourir,

et de quel profit me sera ce droit d'aînesse ? " Les hommes en général vantent la valeur des biens qu'ils sont sur le point de vendre ; mais Ésaü lui-même dé- précie la prééminence dont il était sur le point de disposer. Il le vend, aussi, avec un serment, appelant Dieu à rendre témoignage à la méchante transaction. Voici une autre aggravation honteuse du péché ! Au récit de la vente le Saint-Esprit ajoute, " Il mangea et but, et se leva, et s'en alla. " Il vaqua à ses emplois habituels quand le repas fut terminé, comme s'il n'avait rien fait d'une importance particulière. Il ne montra aucun signe de pénitence, ni alors ni par la suite, jusqu'au temps d'accorder la bénédiction. " Ainsi Ésaü méprisa son droit d'aînesse. "

Observez, cependant, l'étendue du péché. Ce ne fut pas par la chute d'Ésaü dans l'idolâtrie, et en renonçant entièrement au Dieu de son père, que la perte du droit d'aînesse eut lieu. Ce ne fut pas non plus en reniant Isaac comme son père. Isaac le reconnaît encore comme son fils, bien qu'il soit contraint de retenir la bénédiction du premier-né. L'exemple d' Ésaü est donc une leçon pour le croyant, pour celui qui sera reconnu par Dieu au jour de la récompense comme étant encore son fils.

L'issue du cas est faite un avertissement pour nous. Ésaü à la fin désira la bénédiction. Quand son père fut sur le point de l'accorder, il s'efforça de l'obtenir. Mais elle lui fut retenue par la providence de Dieu.*

Le Seigneur tint Ésaü à son marché. Il fut un témoin appelé à la vente, et par sa providence il prévint Isaac d'accorder la bénédiction à Ésaü. Quand il trouva que son frère s'était procuré la bénédiction pour lui-même, " il jeta un grand et extrêmement amer cri, et dit à son père, " Bénis-moi, moi aussi, mon père ! " Mais Isaac ne fut pas gagné à se repentir de ses paroles, ou à rappeler la bénédiction. " Je l'ai béni, oui et il sera béni ! " " Et Ésaü éleva sa voix et pleura. " Bien que par conséquent il cherchât à la fin la bénédiction même avec larmes,† il ne l'obtint pas. Il ne put amener son père à se repentir de l'honneur prééminent déjà donné à son jeune frère. " Il fut rejeté ! "‡

Mais comment l'exemple s'applique-t-il à nous-mêmes ?

1. Premièrement, Ésaü était un descendant d'Abraham, et le fils circoncis d'Isaac. En ceci il correspond aux croyants d'aujourd'hui. Il était aussi véritablement un fils que Jacob. À toute apparence, le droit d'aînesse était sien. Il aurait été dûment accordé à la fin, sans son inconduite. Nous sommes alors dans une position similaire. Comme nés de nouveau de Dieu, nous sommes les héritiers présomptifs du royaume. En tant que croyants en Jésus avant le jour millénaire, et avant l'introduction d'Israël, nous sommes les premiers-nés. Ceci n'est donc pas une leçon pour les incrédules.
2. Une conduite profane, comme celle d'Ésaü, nous fera perdre l'entrée dans le royaume, qui est le droit d'aînesse proposé à nous. Nous pouvons troquer la bénédiction future et spirituelle pour la présente et terrestre. Dans des milliers de cas cette vente profane a eu lieu, et elle se transige jusqu'à ce jour sous chaque forme variée.

(1) Voici un ministre croyant, qui voit que telles et telles doctrines et pratiques de sa dénomination sont anti-scripturaires. Sévèrement elles blessent sa conscience. Mais que doit-il faire, s'il abandonne sa station présente, et les moyens de subsistance qu'il en tire ? De quel profit lui sera son droit d'aînesse, s'il doit rendre sa sphère et son entretien présents ?

[NBP] Nous n'avons aucun besoin de défendre la conduite de Jacob ni dans l'achat du droit d'aînesse, ni en cherchant à l'obtenir par la fraude. Ce fut mauvais aux yeux de Dieu, et comme tel puni. Mais ce n'est pas le point devant nous.*

[NBP]† " Il la chercha. " Ceci peut grammaticalement se référer, soit à (1) la bénédiction, ou à (2) le changement du dessein de son père. Mais je préfère le comprendre de ce dernier.

[NBP]‡ Απεδοκιμασθη. Ceci est un exemple donc de quelqu'un devenant ἀδοκιμος —" un réprouvé —"une chose que Paul craignait pour lui-même : 1 Cor. ix, 27.

Ainsi raisonne son incrédulité. Et sous l'influence de ce motif indigne, il continue dans une position qu'il sent être pécheresse. En quoi un tel procédé diffère-t-il de celui d'Ésaü ? En principe, pas du tout. Les bénéfices mondains qu'un tel reçoit par le maintien de sa position infidèle, sont le plat de lentilles. Ils sont le prix qu'il obtient par la vente de son droit d'aînesse. Dieu le tiendra ci-après à son marché.

(2) Voici encore un commerçant Chrétien. Il trouve que certaines des pratiques de son commerce sont anti-chrétiennes et mauvaises. Mais comment peut-il agir différemment de ses voisins impies ? S'il souhaite " faire fortune, " comme eux, il doit agir comme eux, ou il sera laissé en arrière dans la course. Il persévère par conséquent dans de telles actions, jusqu'à ce que sa conscience devienne calleuse. Que dirons-nous donc ? N'est-ce pas là le marché profane d'Ésaü à nouveau ? Que de tels perçoivent la réalité du troc ou non, Dieu les tiendra à l'échange fait. Ils ont reçu leurs bonnes choses maintenant. Ils les ont obtenues par le sacrifice d'intérêts spirituels. Quand par conséquent le temps de la récompense viendra, leur vente virtuelle sera rappelée. Ce fut un marché réel, bien que non formel. Il procède de basses pensées de la gloire promise de Dieu. C'est comme le mépris d'Ésaü pour le droit d'aînesse, manifesté par ses actions.

3. À de tels, le jour de la récompense présentera à nouveau la scène entre Ésaü et son père. Ésaü, en dépit de sa vente et de son serment, s'attendait pleinement à recevoir la bénédiction du premier-né. Quand il fut finalement rejeté, il parle comme quelqu'un de volé de son dû. Mais le Seigneur prit soin qu'il fût rejeté. Ainsi seront traités tous ces Chrétiens qui, comme Ésaü, s'en tiennent à leur échange profane des choses spirituelles pour les choses temporelles. Ils s'éveilleront, à la fin, quand le royaume et la gloire de Christ seront venus, à la perception de la valeur de la bénédiction, et aux désirs ardents après elle. Mais le marché doit tenir. Le royaume ne peut être le leur.

Quelqu'un de plus ferme qu'Isaac tiendra sa parole. Ils ne trouveront aucune repentance en lui. Ils ont apprécié leur plat de lentilles — ils n'auront pas cela, et le droit d'aînesse aussi. L'héritage fut vendu par eux. Ils se sont tenus au marché toute leur vie, et maintenant Dieu les tient à ses conséquences.

Observez le point le plus puissant de la représentation : C'est une transaction entre un père et un fils. Oui, le Père refuse la bénédiction à un fils. Il la refuse à son fils favori. Malgré la tendresse naturelle et spéciale, les cris et les larmes d'Ésaü sont vains. Prenez garde donc, Chrétien, bien qu'un fils de Dieu, que vous ne finissiez, en sous-évaluant votre droit d'aînesse, par le vendre à la fin. Si vous le faites, Celui qui est inchangeable en justice et en sainteté, vous exclura comme profane, des mille ans de la gloire du Messie. Car, remarquez bien, Ésaü ne s'est pas retiré de la présence de son père avec une malédiction, il a simplement perdu la bénédiction qu'il avait troquée. Cela répond donc pleinement à la récompense faite à un saint.*

Le Chapitre vi. nous offre le résultat d'une vie sainte et obéissante dans le cas d'Abraham. Ésaü nous donne le résultat opposé. C'est le modèle des agissements de Dieu à la venue de Christ, avec ceux de ses enfants qui l'ont offensé par des actes interdits.

" Car vous n'êtes pas venus à la montagne qui pouvait être touchée et au feu allumé, et à l'obscurité, et aux ténèbres, et à la tempête, et au son de la trompette, et à la voix de paroles, laquelle (voix) ceux qui l'entendirent prièrent qu'aucun mot de plus ne leur fût ajouté. Car ils ne supportaient pas la prohibition, ' Et si une bête touche la montagne elle sera lapidée. '** —Et, (si terrible fut le spectacle,) que Moïse dit, ' Je suis terrifié et tout tremblant. ' "

*[NBP]*Cet exemple d'Ésaü se tient connecté aussi avec l'avertissement " Redressez les mains qui pendent, et les genoux affaiblis. " Ce fut sous l'influence de la lassitude, et du désespoir de l'incrédulité, qu'Ésaü se sépara de son joyau.*

*[NBP]**Les mots qui suivent ne reposent pas sur une bonne autorité, et sont omis par les éditions critiques.*

Comment l'exemple d'Israël, exhibé dans ces mots, se tient relié au texte précédent, est loin d'être évident. Pourtant, qu'il soit intimement connecté, le mot " car ", avec lequel le paragraphe commence, en rend témoignage.

Le cas de la profanation a été spécialement réglé, et illustré par l'exemple d'Ésaü—l'issue de sa conduite étant placée devant nous dans une phrase commençant par la même conjonction.

Je suis enclin à supposer, que la présente particule causale se tient reliée au ver. 14. ' Suivez la sainteté, sans laquelle personne ne verra le Seigneur. Car vous n'êtes pas venus à la montagne de la terreur, mais à celle de la foi et de la grâce. Vous êtes tirés à l'obéissance par les cordages de l'amour appliqués aux fils, non conduits à cela par le fouet de la justice appliqué aux esclaves désobéissants. '

Le Seigneur est sur le point d'apparaître, comme il l'a promis aussi à Israël au Sinaï. Mais il exige de la sainteté de votre part, aussi véritablement et dans un sens plus élevé qu'il ne le fit d'Israël. Il est à la fois juste et gracieux. Ces deux attributs forment des parties essentielles de son caractère. Il déploiera tous deux dans son interaction future avec son peuple. Le " car " dans les deux cas introduit la notice de la récompense à venir.

La scène décrite ci-dessus est tirée de l'histoire d'Israël au Sinaï. Mais elle est plus intimement alliée à la vue qu'en a Moïse donnée dans Deutéronome iv, v, qu'à la simple description historique donnée dans Exod. xix, xx.

Sept phénomènes sont remarqués comme se combinant pour créer les terreurs du Mont Sinaï. Ce sont en partie des vues, en partie des sons.

1. La montagne est dénommée, " la montagne qui pouvait être touchée. " On est enclin au début à imaginer que nous devrions lire, " la montagne qui ne devait pas être touchée. " Mais le point destiné à être remarqué par nous est, sa nature sensible. Elle était offerte non seulement à la vue, mais placée dans la portée de ce plus circonscrit de nos sens —le toucher. Beaucoup de choses que nous pouvons voir nous ne pouvons les toucher. Qui peut atteindre l'horizon, ou les étoiles ? Mais cette montagne était tout près, à la différence de la montagne proposée à la foi. Le commandement de ne pas la toucher impliquait le pouvoir de le faire.
2. " Et au feu allumé. " Ceci semble avoir particulièrement terrifié Israël. C'était un signe de l'indignation de Dieu. Il est dit, huit fois de suite, que Dieu leur a parlé du milieu du feu " : Deut. iv, 12, 15, 33, 36 ; v, 4, 22, 24, 26. " Vous eûtes peur, dit Moïse, à cause du feu " : v, 5. Deux fois il est dit que " la montagne brûlait de feu " ; " car l'Éternel descendit sur elle en feu " ; Dieu leur montra " son grand feu. "
3. 4, 5. " Obscurité, et ténèbres, et tempête. " Ainsi les LXX donnent les trois mots Hébreux, qui sont rendus par nos traducteurs, dans Deut. iv, 11, " ténèbres, nuages, et épaisses ténèbres. "*
6, 7. " Le son de la trompette, et la voix de paroles. " C'étaient les sons de la terreur, comme les autres étaient les vues qui causaient l'alarme. La voix était celle de Dieu. Ceci est plus d'une fois pressé sur l'attention d'Israël. " Aucun peuple a-t-il jamais entendu la voix de Dieu parlant du milieu du feu comme tu l'as entendue et a-t-il vécu ? " Deut. iv, 33.

Un élément de cette terrible scène est omis dans la spécification présente, mais c'est seulement pour être repris par la suite, car il a un aspect futur.

Telle fut l'alarme créée par ce spectacle sublime, que les auditeurs s'excusèrent d'entendre les paroles de Dieu davantage. Ils avaient peur, de peur que le grand feu qu'ils contemplaient, ne les consumât.

[NBP]*Σκοτος, γνοφος, θυελλα. Deut. iv, 11, et v. 22.

Les commandements aussi que Moïse apporta avant que le Seigneur ne descendît étaient calculés pour inspirer un grand effroi. La montagne devait être clôturée, afin que personne ne la touchât. Et si même une bête la touchait,* elle devait aussitôt être mise à mort. D'où l'inférence était inévitable —si même une bête ignorante et irrationnelle est ainsi frappée, que deviendra le transgresseur humain volontaire ? Non, et même Moïse, le médiateur de l'Ancienne Alliance lui-même, à qui ils demandèrent de monter vers Dieu, et d'entendre ses paroles, fut terrifié, et exprima ses craintes.

On demande—Où ceci est-il affirmé, dans le récit de la descente du Seigneur sur le Sinaï ? Il faut répondre, Nulle part : bien qu'il ne semble pas improbable que l'occasion ait pu être celle remarquée dans Exod. xix, 19. " Et quand la voix de la trompette sonnait longuement et devenait de plus en plus forte, Moïse parla, et Dieu lui répondit par une voix. " Alors Moïse aurait pu exprimer son effroi, et avoir été encouragé par le Seigneur.

Mais, s'il n'en était pas ainsi, comment le Saint-Esprit serait-il embarrassé pour nous enseigner ce qui s'est passé ce jour-là ? Un écrivain humain ne pourrait connaître que ce que Moïse a écrit. Mais Celui qui devait rappeler à la mémoire des apôtres toutes les choses que Jésus avait dites, ne pourrait trouver aucune difficulté à nous dire ce que Moïse ressentit et dit.

22. " Mais vous êtes venus à la Montagne de Sion, et à la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste. 23. Et à des myriades d'anges ; à la festivité et à l'église des premiers-nés qui sont inscrits dans les cieux ; et au Juge, le Dieu de tous, et aux esprits des justes rendus parfaits. 24. Et à Jésus le Médiateur de la nouvelle alliance, et au sang d'aspersion qui prononce de meilleures choses que celui d'Abel. "

Dans les versets ci-dessus un contraste est dressé entre les choses présentées aux Juifs au Sinaï, et celles maintenant placées devant nous. Sous l'ancienne alliance une montagne, évidente aux sens, fut placée devant Israël, sur laquelle le feu flamboyait et la loi sortait, émouvant tous les cœurs de terreur. De celle-ci le peuple était séparé par la menace de mort. Cette alliance quand elle fut développée dans sa plénitude, prit pour centre Jérusalem la terrestre, dont les habitants étaient dans l'esclavage à la loi et à sa malédiction, ayant des promesses terrestres pour leur espérance.

Mais, sous la nouvelle alliance, une Sion invisible dans le ciel, et une cité céleste sont offertes à l'œil de la foi. D'elle procède la grâce, conduisant les croyants à l'amour de Dieu, et promettant la vie perpétuelle dans la résurrection. De cette montagne et de cette cité nous ne serons pas tenus à l'écart ; mais nous y entrerons et y demeurerons dans la présence particulière de Dieu.

Nous attendons au pied de la montagne la descente de notre Seigneur et Dieu. Il est monté comme Moïse, et nous ne savons pas quand il reviendra. Le sang de l'alliance a été versé, et nous sommes dans l'attente d'être appelés en haut, comme les anciens, pour apparaître devant Dieu. Mais considérons les objets qui caractérisent notre montagne plus en détail. Ils sont au nombre de huit ; le nombre de la perfection dans la résurrection, comme sept était celui de la loi. Ils consistent en vues et en sons, comme sous la loi. Mais ils sont agréables à la foi. Nos espérances sont aussi supérieures à celles de l'ancienne alliance que notre prêtre, notre temple, et notre sacrifice le sont.

Nous sommes venus au Mont Sion. Ceci est une véritable montagne, bien que jusqu'à présent invisible. C'est un objet pour la foi seule. Mais Jean fut placé sur elle, quand il contempla la Jérusalem céleste : Apoc. xxi, 10. La Jérusalem terrestre et son Mont Sion sont des types de la cité céleste et de sa montagne. Elle est vue à nouveau, Apoc. xiv, 1. La montagne au pied de laquelle Israël fut amené était tangible ; la nôtre ne peut être touchée, ni être un objet de notre vue, sauf dans la résurrection.

*[NBP]*Comme le mot Grec qui répond à —" Si une bête touche la montagne " —est tout à fait différent de celui utilisé dans " la montagne qui pouvait être touchée, " j'ai exprimé la différence par deux mots Anglais différents. Des sens différents leur appartiennent.*

2. " Et à la cité du Dieu vivant, la céleste Jérusalem. " Le titre de " Dieu vivant, " est conçu spécialement pour amener devant nous la puissance de Dieu dans la résurrection. Quand Pierre confessa Jésus comme " le Fils du Dieu vivant, " Jésus parla de sa propre résurrection, et de son rappel de l'église des portes de l'Hadès ; c'est-à-dire, de la puissance de la mort par la résurrection. Jérusalem la terrestre est, dans un sens, la cité de Dieu, mais ce n'est pas la cité de Dieu en tant que le donateur et le mainteneur de la vie éternelle. La véritable cité de Dieu exclura pour toujours la mort : Apoc. xxi, 4.

C'est cette cité, nous est-il dit, qu'Abraham cherchait. Elle devait être sienne dans la résurrection. C'était une cité " dont le bâtisseur et l'architecte est Dieu. " Mais c'est une cité réelle ; pas une ombre aérienne, conçue pour figurer quelque félicité céleste et inconnue. Non : c'est la " cité permanente, " " la cité à venir, " que les hommes de foi recherchent : Hébr. xiii, 14. Et comme les hommes de foi sous l'ancienne alliance la cherchaient, et que nous la cherchons aussi, ainsi à la fin elle est le centre commun dans lequel nous nous rencontrons : comme ce paragraphe le montre.

Dans Gal. iv, Paul parle des deux femmes d'Abraham comme représentant deux alliances ; et de leurs fils comme les sujets de ces alliances. Agar l'esclave, avait le Sinaï comme sa montagne ; et comme sa cité, Jérusalem la terrestre ; dont les fils étaient alors dans l'esclavage de la loi.

Mais Sara répond à la nouvelle alliance ; dont la montagne est Sion, dont la cité est la Jérusalem qui est à venir ; et dont les citoyens sont des hommes libres. " La Jérusalem qui est en haut est libre, laquelle est la mère de nous tous. " Les deux scènes alors que l'apôtre présente devant nous dans les Hébreux sont une autre exhibition des deux alliances et de leurs positions respectives. L'ancienne alliance n'avait pas de cité au sommet de sa montagne. Ce n'était rien qu'un rocher stérile. Mais à notre montagne céleste est conjointe la cité céleste.

3. " Et à des myriades d'anges. " Les anges étaient présents sur le Mont Sinaï, lors du don de la loi. " Les chars de Dieu sont vingt mille, même des milliers d'anges : le Seigneur est au milieu d'eux, comme au Sinaï, le lieu saint " : Ps. lxxviii, 17. Mais là ils étaient présents en tant que législateurs : dans la cité à venir, ils apparaissent comme compagnons et compagnons de service des saints.
4. " À la festivité* et à l'église des premiers-nés inscrits dans les cieux. " C'était la gloire de Jérusalem que les tribus fussent tenues d'y monter pour garder les fêtes de Dieu là devant lui. À cet égard, aussi, notre Jérusalem et ses fêtes seront supérieures. Les anges et les rachetés de l'humanité s'y rencontreront tous deux. Israël garda au Sinaï la Pâque la deuxième année : Nomb. ix, 1-5.

Là aussi furent assemblés les premiers-nés, qui furent épargnés par le sang de l'agneau pascal, quand les premiers-nés d'Égypte furent frappés. Mais les premiers-nés de la nouvelle alliance prennent une position plus élevée que ceux de la loi. La Pâque doit être accomplie dans le royaume de Dieu : Luc xxii, 16. La festivité céleste alors sera la véritable, dont la terrestre ne fut que l'ombre.

Ceux d'Israël furent dénombrés par Moïse, et probablement enregistrés par lui : Nomb. iii, 40, 42. Mais ceux-ci sont " inscrits dans le ciel. "

Mais qu'entend-on par " l'assemblée des premiers-nés inscrits dans le Ciel ? " Je suppose que l'église est voulue. Nous sommes " les premiers à avoir espéré en Christ " : Éph. i, 12. Nous sommes " une sorte de prémices de ses créatures " Jacques i, 18, Jésus est déclaré " le premier-né, " au commencement de l'épître : Hébr. i, 6. Et nous devons être associés à lui comme ses " compagnons " : v, 9.

*[NBP]*Παγγηγυρίς. Dans les LXX c'est trois fois donné comme la traduction de מועד ou fête : Éz. xlv, 11 ; Os. ii. 11 ; ix, 5, et une fois d'un mot de même famille : Os. V, 21.*

Les premiers-nés étaient les plus étroitement connectés avec le sang de l'agneau, et dans un sens particulier rachetés par lui. Israël était le premier- né de Dieu sur la terre ; l'église prend cette place en haut. Ainsi, aussi, le cas d'Ésaü est vu comme s'appliquant pleinement à nous. À nous, en tant que premiers-nés, appartiennent " les droits du premier- né, " * à moins que par notre péché nous ne les perdions.

5. " Et au Juge, le Dieu de tous. "† Cette traduction donne l'ordre dans lequel les mots Grecs se tiennent. Mais il y a une difficulté à comprendre leur force. (1) Dieu en tant que le Juge peut être regardé comme le distributeur des prix aux candidats qui réussissent dans la course. C'est avec cette figure que le chapitre commence. Dans ce sens Paul parle de Christ comme " le juste Juge, " qui lui décernera la couronne : 2 Tim. iv, 8 ; 1 Cor. ix, 24, 25. (2) Ou cela peut représenter le juge comme " le Dieu de tous " en allusion à la scène au Sinaï. Dieu assuma au Sinaï son titre tel que dérivé d'Israël. Bien que toute la terre et ses nations soient siennes, il voulut pourtant regarder Israël comme son peuple particulier, et être appelé leur Dieu. Mais maintenant il est le Dieu de tous ; et dans l'âge à venir il apparaîtra l' être. De là les anges, l'église, et les justes rendus parfaits, sont ici trouvés conjoints. Dieu est le Dieu de tous. Et le jugement est pris dans ce sens dans notre épître : Hébr. x, 27-30 ; ix, 27 ; xiii, 4.
6. " Et aux esprits des justes rendus parfaits. " Par les justes on entend, je suppose, les sauvés de la loi. " Un homme juste " était le titre approprié de quelqu'un qui plaisait à Dieu sous la loi ; Prov. iv, 18 ; Luc ii, 25 ; xxiii, 50 ; Matt. xxiii, 29 ; 2 Pierre ii, 8. Ainsi dans le récit des hommes de valeur de l'Ancien Testament dans le chapitre précédent, il est dit d'Abel que Dieu rendit témoignage de lui qu'il était " juste " : Hébr. xi, 4. La nuée de témoins dont il est parlé dans le onzième chapitre étaient " justifiés par la foi, " et obtinrent un témoignage à cause de cela, mais ne reçurent pas la chose promise ; " Dieu ayant pourvu quelque chose de meilleur pour nous, afin qu'ils ne parvinssent pas à la perfection sans nous " ; xi, 40. Ils nous attendent. Et nous attendons " l'adoption, c'est-à-dire, la rédemption de notre corps. " Il apparaîtrait donc qu'ils sont contemplés par la foi comme déjà unis à leurs corps. Alors Dieu apparaîtra dans le sens plein comme " le Dieu d'Abraham, " quand il ressuscitera d'entre les morts. Car l'esprit d'Abraham n'est pas l'homme complet. Abraham est l'être composé, fait du corps et de l'âme. C'est la force de la réponse du Sauveur aux Sadducéens.
7. " Et à Jésus, le médiateur de la nouvelle alliance. " Le cinquième chapitre et les suivants ont été engagés avec Jésus comme le Prêtre de la nouvelle alliance. Mais maintenant nous sommes revenus à nouveau au Sauveur, comme l'antitype de Moïse. Moïse avait peur de s'approcher. Jésus s'est assis dans le lieu céleste lui-même. Moïse fut incapable de faire l'expiation pour le péché d'Israël, Jésus a effectué une réconciliation pour les péchés de l'ancienne alliance, aussi bien que pour ceux des dispensations présentes et futures.
8. " Et au sang d'aspersion, qui prononce de meilleures choses que celui d'Abel. " L'allusion est au sang des sacrifices que Moïse offrit au Mont Sinaï, quand l'ancienne alliance fut faite. " Et Moïse prit la moitié du sang, et le mit dans des bassins : et la moitié du sang il le répandit sur l'autel. Et il prit le livre de l' alliance et le lut aux oreilles du peuple : et ils dirent, tout ce que l'Éternel a dit nous le ferons, et nous serons obéissants. Et Moïse prit le sang et le répandit sur le peuple, et dit, voici le sang de l'alliance que l'Éternel a faite avec vous touchant ces paroles " : Ex. xxiv, 6-8. Le sang de Christ est spirituellement aspergé sur les cœurs des croyants. " Approchons-nous avec un cœur vrai en pleine assurance de foi, ayant nos cœurs purifiés d'une mauvaise conscience, " car nous avons " la hardiesse d' entrer dans le lieu très saint par le sang de Jésus " : Hébr. x, 22. De même 1 Pierre i, 2.

Il n'y eut aucun péché dans l'effusion du sang sacrificiel, avec lequel l'ancienne alliance fut ratifiée. Mais dans l'effusion du sang sur lequel la nouvelle alliance est fondée, une plus grande culpabilité que celle de Caïn fut encourue.

Mais bien que le sang d'Abel criât pour la vengeance contre son meurtrier, le sang de la nouvelle alliance apporte la paix et le pardon, même à ceux coupables de la mort du Fils de Dieu. Ce sang embrasse le peuple de Dieu dans son double caractère, comme ceux de l'ancienne alliance et de la nouvelle. La cité, le Juge, le Médiateur, et le sang sont communs aux deux : Hébr. ix, 15.

L'exemple d'Ésaü a montré la nécessité de la sainteté pour notre bien-être futur. Mais l'exemple d'Israël maintenant devant nous, nous découvre les résultats de la sainteté comme une affaire de devoir imposé par un supérieur. Il est spécialement conçu pour exhiber les tristes conséquences, à ceux qui se détournent de la grâce vers la justice de Dieu telle que mesurée par la loi.

Afin de découvrir plus clairement la connexion, une vue sous forme de tableau sera plus avantageuse.

A	B
1. Redressez les mains défaillantes.	Veillant
2. Faites des sentiers droits.	1. De peur que quelqu'un ne manque de la grâce.
3. Suivez la paix la sainteté afin que vous puissiez voir le Seigneur.	2. De peur qu'aucune racine amère ne bourgeonne.
	3. De peur que quelqu'un ne soit un fornicateur un profane comme Ésaü. Car vous connaissez l'issue pour lui.

Je suppose donc que tout comme le premier " car " reprend les trois ou quatre cas dans le tableau B, ainsi le second " car " a une référence spéciale aux trois ou quatre cas présentés dans le tableau A.

En conséquence le passage commençant par le second " car " débute par un encouragement. " Redressez les mains défaillantes, car vous n'êtes pas venus au Sinaï et à sa colère, mais à la Jérusalem céleste. " Aussi, la menace implicite, " sans laquelle personne ne verra le Seigneur, " répond aussi précisément au cas d'Israël, que le rejet du droit d'aînesse répond au cas d'Ésaü.

25. " Prenez garde de ne pas refuser celui qui parle. Car s'ils n'ont pas échappé, ceux qui refusèrent celui qui prononçait des oracles divins* sur la terre, combien plus (n'échapperons-nous pas) si nous nous détournons de lui (qui prononce des oracles divins) depuis les cieux. 26. Dont la voix ébranla alors la terre ; mais maintenant il a promis, disant, ' Encore une fois, j'ébranlerai non seulement la terre, mais aussi le ciel. ' 27. Or cette (parole) ' Encore une fois, ' manifeste† le retrait des choses ébranlées (cieux et terre) comme ayant été (déjà) créées ; afin que celles qui ne sont pas ébranlées puissent demeurer. "

[NBP]*Χρηματιζοντα.

[NBP]† Δηλοι.

Sous l'ancienne alliance il y avait " la voix de paroles. " Sous la nouvelle alliance il y a " la voix du sang. " Mais du sang d'Abel il fut dit, " La voix du sang de ton frère crie vers moi depuis la terre. Et maintenant tu es maudit de la terre. " Mais la voix de ce sang, est pardon et bénédiction pour le coupable. Combien significative est la différence ! Pourtant Israël, l'antitype de Caïn, est maintenant un vagabond avec la marque de Dieu posée sur lui, à travers les nations !

' Écoutez donc toujours, ' dit l'apôtre, ' la voix de ce sang ; toujours vous devez en avoir besoin. Toujours devez-vous demeurer sous son abri, jusqu'à ce que l'épée de l'ange soit passée. Ne vous laissez pas de sa voix, comme Israël le fut de Dieu parlant au Sinaï. Dans une certaine mesure, ils étaient excusables alors : si forte et terrible était la voix, si sévères et strictes ses exigences. Mais de telles excuses ne peuvent maintenant être faites pour aucun qui rejette la parole de l'Évangile. C'est la voix de la miséricorde. '

Pourtant, avec toute la modestie apparente de la requête d'Israël, il semble y avoir eu tapie en dessous de l'inimitié à l'égard de la sainteté de Dieu. Bien qu'alors cela prouvât que le dessein de Dieu de produire de la crainte dans leurs cœurs avait été pleinement satisfait, et pour autant lui fut acceptable ; pourtant c'était la crainte de l'esclave et du rebelle. À cette signification secrète de leurs paroles Dieu semble faire allusion, même quand il confesse qu'ils ont raison : Deut. v, 28, 29. " Oh, " dit-il, " qu'il y eût un tel cœur en eux qu'ils voulussent me craindre, et garder tous mes commandements toujours, afin que cela allât bien pour eux et leurs enfants à toujours. " Ce sentiment n'implique-t-il pas la connaissance du Seigneur, qu'ils n'agiraient pas à la hauteur de leurs promesses, par la trahison de leur cœur ?

" Car s'ils n'échappèrent pas, ceux qui refusèrent celui qui prononçait des oracles divins sur la terre. " À partir du temps de la ratification de l'alliance sur le Mont Sinaï, tous les offenseurs furent frappés. Leur refus de celui qui parlait depuis la Montagne terrestre du Sinaï ne fut pas direct et positif ; ce fut une excuse d'eux-mêmes ; une objection, non à la chose demandée, mais seulement au mode de son exhibition. Pourtant cette pétition ne servit pas à les délivrer des pénalités de leurs actes. À plus forte raison n'échapperont-ils pas ceux qui refusent le joug léger de Christ. L'aggravation de la culpabilité de tels est remarquée depuis deux points de vue. (1) La place supérieure maintenant prise par celui qui prononce les saints oracles. Israël entendit Dieu, après qu'il fut descendu sur la Montagne : nous l'entendons depuis le ciel. (2) Ils s'excusèrent eux-mêmes, du mode dans lequel les oracles célestes leur étaient offerts. Ils cherchèrent un Médiateur ; quelqu'un sous une forme humaine et avec une voix humaine, qui devrait leur délivrer les commandements de Dieu. Mais les parties ici averties étaient en danger de se " détourner " non seulement des paroles de l'orateur, mais de l'orateur lui-même. Or se " détourner " est l'acte de l'entière rébellion et de l'apostasie. Le Seigneur avait interdit aux Israélites infidèles de monter dans le pays, après que sa parole eut été donnée. Mais ils voulurent monter au combat, en dépit de l'avertissement de Moïse. " Vous tomberez par l'épée ; parce que vous vous êtes détournés de suivre l'Éternel, c'est pourquoi l'Éternel ne sera pas avec vous " : Nomb. xiv, 43. " Mais si ton cœur se détourne, en sorte que tu ne veuilles pas entendre, mais que tu sois entraîné, et que tu adores d'autres dieux, et les serves " : Deut. xxx, 17. Voir aussi Deut. xiii, 5. Prov. xxviii, 9.

De là, quand la meilleure alliance de grâce est faite avec Israël, il est promis qu'Israël ne se détournera pas de Dieu aussi véritablement qu'il ne se détournera pas d'eux. " Et je ferai une alliance éternelle avec eux, que je ne me détournerai pas d'eux pour leur faire du bien ; mais je mettrai ma crainte dans leurs cœurs, afin qu'ils ne se retirent pas de moi " ; Jér. xxxii, 40. Aussi iii, 19.

Se détourner de Christ est bien pire que pour Israël, alors. Ils se détournèrent de la voix redoutable de Dieu vers un médiateur humain. Mais tous ceux qui désertent l'Évangile se détournent d'un médiateur à la fois humain et divin, et de son sang qui a fait la paix. Or à de tels, dit l'Esprit, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais seulement une attente d'une vengeance de feu : Hébr. x, 23-31. Israël fut-il frappé, bien qu'ils se fussent détournés des tonnerres de la justice ? À plus forte raison ceux qui méprisent la dispensation de la miséricorde. Et si même le spectacle de la justice était si terrible, qu'en sera-t-il de l'endurance de la colère

de Dieu à toujours ? Si le toucher involontaire de la montagne par une bête devait attirer une mort instantanée, combien plus la rébellion volontaire du transgresseur humain ?

L'Orateur alors, et l'Orateur maintenant, sont la même personne. Les orateurs ne sont contrastés (1) qu'en égard à leurs places, et (2) aux conséquences de leur voix. Jésus est l'orateur maintenant. Il parle de deux manières. (1) Par son sang depuis la terre. (2) Par sa voix depuis en haut. Un style différent de purification était requis alors de celui exigé maintenant, en raison de la position différente prise par le Grand Orateur. Avant, quand il parlait sur la terre, il exigeait une purification terrestre de l'extérieur. Mais cette purification a bientôt passé. Maintenant, en tant que parlant du ciel, il requiert une pureté céleste et permanente ; même la pureté de cœur.

Mais l'orateur étant le même à la fois alors et maintenant, la sainteté est toujours exigée du peuple de Dieu, sous toutes les dispensations. " Sanctifiez-vous, car l'Éternel vient vous visiter, " fut le message de Dieu à Israël. Tel est aussi le message pour nous de la présente dispensation. La nature du Seigneur demeurant la même, son amour de la sainteté doit demeurer. Il exige d'être obéi aussi véritablement maintenant qu'alors. " Si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs. " Les motifs à la sainteté et à l'obéissance alors étaient la crainte, et les promesses terrestres ; les motifs à la même conduite maintenant sont l'amour, et les promesses célestes. Les rejeteurs des paroles de Dieu sous chaque dispensation rencontreront sa juste colère. La grâce qui est prêchée maintenant, ne donne pas licence au transgresseur ; ne soutient pas, qu'à l'avenir il n'y aura aucune pénalité sur l'apostat volontaire ; non, tout le contraire. L'apôtre conclut au contraire, qu'une justice plus sévère saisira le déserteur volontaire de l'évangile.

En comparaison avec l'exemple d'Ésaü, nous pouvons observer, que la précédente illustration semble se référer aux immoralités ou aux offenses graves de quelqu'un qui n'abandonne pas Christ et l'évangile ; tandis que ce dernier exemple est conçu pour terrifier ceux qui méditent une apostasie totale.

Si l'exemple d'Israël avait été énoncé dans le même mode que celui d'Ésaü, il aurait pris une forme quelque peu comme celle-ci : —" Prenez garde de ne pas refuser la voix de Dieu, comme le fit Israël au Sinaï ; car vous savez, qu'en dépit d'un tel refus, ils furent soumis à la punition. " Mais les différences des circonstances nécessitaient d'être énoncées ; et ceci a modifié la forme dans laquelle l'apôtre a jeté la mise en garde.*

Mais nous sommes ensuite dirigés à considérer les effets de la voix de l'orateur sur les choses alentour. Ses effets sur les hommes ont été considérés. Mais, à côté de cela, la voix de Dieu au Sinaï ébranla la terre. " Toute la montagne, " dit Moïse, " tremblait fort " : Exod. xix, 18. En ceci donc nous avons une réfutation du commentaire ordinaire sur ces mots.

Il est affirmé, que l'ébranlement du ciel et de la terre signifie " le dérèglement de la politique civile et ecclésiastique des Juifs, et l'abolition de la dispensation mosaïque. " Mais la terre qui fut ébranlée lors du don de l'alliance du Sinaï était-elle une politique ? N'était-ce pas la terre littérale ? Et s'il en fut ainsi, les cieux et la terre encore à ébranler sont les cieux et la terre littéraux.

Mais nous sommes ensuite dirigés à considérer les effets de la voix de l'orateur sur les choses alentour. Ses effets sur les hommes ont été considérés. Mais, à côté de cela, la voix de Dieu au Sinaï ébranla la terre. " Toute la montagne, " dit Moïse, " tremblait fort " : Exod. xix, 18. En ceci donc nous avons une réfutation du commentaire ordinaire sur ces mots. Il est affirmé, que l'ébranlement du ciel et de la terre signifie " le dérèglement de la politique civile et ecclésiastique des Juifs, et l'abolition de la dispensation mosaïque. " Mais la terre qui fut ébranlée lors du don de l'alliance du Sinaï était-elle une politique ? N'était-ce pas la terre littérale ? Et s'il en fut ainsi, les cieux et la terre encore à ébranler sont les cieux et la terre littéraux.

*[NBP]*L'analyse de l'exemple est comme suit :*

1. Les apparitions terribles sur le Sinaï / 2. La voix de Dieu / 3. Les Israélites s'excusant eux-mêmes.

Dans la nouvelle alliance nous avons :

1. Les apparitions joyeuses / 2. La voix du sang / 3. La mise en garde de ne pas nous excuser nous-mêmes.

Mais l'orateur s'est maintenant retiré au ciel. Comme sa voix quand il était sur la terre ébranla la terre, ainsi sa voix depuis le ciel ébranlera le ciel et la terre. Cette voix n'a pas encore été entendue ; mais elle est " promise. " Ce ne sera pas la douce voix du commandement, telle que donnée dans l'Écriture. Ce sera le cri de sa descente en feu, au jour de sa venue. Elle sera bien plus redoutable que celle du Sinaï. Pourtant il en est parlé non comme d'une menace, mais d'une prédiction de bien. La citation est tirée d'Aggée. Aggée nous découvre le retard d'Israël dans la construction du temple ; et le commandement de Dieu qu'il devrait être reconstruit. Bien que le temple en son jour fût pauvre en comparaison de sa splendeur au jour de Salomon, cependant la gloire dernière de la maison devrait être plus grande que la première.* " Encore une fois, c'est dans un peu de temps, et j'ébranlerai les cieux et la terre, et la mer, et la terre sèche ; et j'ébranlerai toutes les nations, et le désir de toutes les nations viendra, et je remplirai cette maison de gloire, dit l'Éternel des Armées. " " La gloire de cette maison sera plus grande, la dernière que la première, dit l'Éternel des Armées, et dans ce lieu je donnerai la paix, dit l'Éternel des Armées " : Agg. ii, 6, 7, 9. L'ébranlement de toutes les nations, et du ciel et de la terre, est préparatoire à la venue de Jésus, et à son remplissage du temple de Jérusalem de gloire. Il doit avoir lieu à un certain temps après cette dispensation. Car Dieu donnera là, en tant que le Seigneur des armées du ciel, la paix. Mais à sa première venue, et durant la présente dispensation le Sauveur refuse de l'accorder. " Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée " : Matt. x, 34.

Mais il y a dans Aggée une seconde prophétie de l'ébranlement du ciel et de la terre. La dernière des deux est spécialement dans la vue de l'apôtre, dans son exhortation conclusive. " Parle à Zorobabel, gouverneur de Juda, disant J' ébranlerai les cieux et la terre, et je renverserai le trône des royaumes, et je détruirai la force des royaumes des Gentils, et je renverserai les chars, et ceux qui les montent ; et les chevaux et leurs cavaliers tomberont, chacun par l'épée de son frère. En ce jour-là, dit l'Éternel des Armées, je te prendrai, Zorobabel, mon serviteur, fils de Schealthiel, dit l'Éternel, et je ferai de toi comme un anneau ; car je t' ai choisi, dit l'Éternel des Armées : " 21-23. Dans ces mots nous avons la destruction de la puissance des Gentils, et la restauration de la puissance au gouverneur choisi de Juda. Ainsi l'ébranlement du ciel et de la terre n'est pas seulement une promesse faite au saint, mais à Israël. Cela se produit, dans un chapitre plein de promesses de miséricorde pour eux ; et est précédé d'un " Ne crains pas ! " Il y avait des obstacles à la gloire du Seigneur en ce jour-là, et ils se sont accrus depuis lors ; mais le grand ébranlement les mettra tous à terre. Il y a des obstacles dans le ciel de la part des esprits mauvais : mais " les puissances des cieux seront ébranlées, " et Satan et ses anges précipités sur la terre : Apoc. xii ; Matt. xxiv. Et Babylone, et les villes des Gentils qui se sont exaltées elles-mêmes contre Israël et l'ont opprimé, seront jetées en ruines par ce puissant tremblement de terre, dont le dernier spasme est exhibé dans Apoc. xvi. Mais, comme cette portion du texte est universellement mal comprise par les commentateurs, il sera bon de citer les autres passages, qui prédisent l'ébranlement de la terre et du ciel ; et de montrer qu'ils se tiennent connectés, comme le font ces passages, avec la miséricorde envers Israël, et le royaume de Christ.

1. Prenons d'abord Ésaïe xiii,** xiv. Ces chapitres décrivent le jour de l'Éternel : un jour, non de miséricorde, mais de colère, un jour où Dieu rendra la terre† désolée, et en détruira les pécheurs. Les habitants en seront brûlés, et peu laissés. Le soleil, la lune et les étoiles seront frappés. " C'est pourquoi j'ébranlerai les cieux, et la terre sera remuée de sa place, par la fureur de l'Éternel des armées, et au jour de son ardente colère. " Babylone deviendra désolée. Mais il y aura miséricorde pour Jacob, et restauration dans son propre pays, avec pouvoir sur ceux qui autrefois l'opprimaient. Le Seigneur donnera du repos. Puis suit le chant funèbre sur leur Grand Roi Oppresseur.

*[NBP]*Nous ne devrions pas lire " dernière maison, " mais connecter " dernière " avec " gloire. " " La gloire de cette maison sera plus grande, la dernière que la première, dit l'Éternel des armées " : ii, 9 ; voir aussi v. 3*

*[NBP]**2 Sam. xxii, 8, et les versets adjacents, parlent de l'ébranlement du ciel et de la terre, et de la résurrection des saints d'Israël. Mais comme le Psaume xviii, qui est identique, ne lit pas, dans le verset nommé, " ciel, " mais " montagnes, " je regarde le passage dans Samuel comme une erreur de copistes, et ne fonde rien là-dessus.*

[NBP]† Non " pays. "

2. Prenez encore, Ésaïe xxiv, xxv. Le grand et terrible jour de l'Éternel, dans ses effets sur la terre entière, est décrit. Les écluses du ciel sont ouvertes, la terre tremble. Les puissances du ciel sont précipitées et punies, et les rois de la terre. " Alors la lune sera confuse, et le soleil honteux, quand l'Éternel des Armées régnera sur la Montagne de Sion et à Jérusalem, et devant ses anciens glorieusement. " Là-dessus suit le chant de triomphe, célébrant l'engloutissement de la mort dans la résurrection, et l'enlèvement du voile de dessus les cœurs des nations.
3. Du même acte d'ébranlement, Joël parle deux fois. Il décrit la venue du Jour de l'Éternel. C'est un jour de nuages, et d'alarme. Les sauterelles viennent pour venger Dieu. (Comparez Apoc. ix). " La terre tremblera devant eux, les cieux seront ébranlés, le soleil et la lune seront obscurcis, et les étoiles retireront leur éclat. Et l'Éternel fera entendre sa voix devant son armée. " Son jour est très terrible — Repentez-vous ! À cet appel Israël écoute, et alors vient la promesse de miséricorde, " Ne crains pas, terre (pays) sois dans l'allégresse et réjouis-toi, car l'Éternel fera de grandes choses. " L'Éternel habitera au milieu d'eux, l'Esprit sera répandu sur toute chair. Il y aura délivrance sur la Montagne de Sion et à Jérusalem.
4. Le troisième chapitre exhibe la grande confédération des Gentils contre Israël, et les jugements de Dieu sur eux. " L'Éternel aussi rugira de Sion, et fera entendre sa voix de Jérusalem, et les cieux et la terre seront ébranlés, mais l'Éternel sera l'espérance de son peuple, et la force des enfants d'Israël. Ainsi vous saurez, que je suis l'Éternel votre Dieu habitant en Sion ma sainte montagne : alors Jérusalem sera sainte, et il n'y passera plus aucun étranger. " Ici la voix de l'Éternel est en connexion immédiate avec l'ébranlement des cieux et de la terre, et la prophétie se termine par un brillant tableau de la prospérité d'Israël sous le futur règne de gloire du Messie.

Dans Apoc. vi, nous avons le grand ébranlement ;* le ciel est comme un figuier secoué par une tempête, les étoiles comme des figues vertes jetées de ses branches ; la terre aussi est ébranlée, les montagnes et les îles sont soulevées de leurs places, et les hommes sont terrifiés. C'est le prélude à l'annonce du royaume du monde devenant celui de Christ, et à la miséricorde retournant à " la cité bien-aimée, " sous les trônes placés pour les saints : Apoc. xi ; xx, 4.

Ainsi, donc, comme la première voix et son ébranlement de la terre furent connectés avec la première alliance avec Israël ; ainsi la voix future et l'ébranlement futur du ciel et de la terre sont connectés avec la future alliance devant être faite " avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda " : Hébr. viii, 8.

Il est promis par Aggée, comme la suite de l'ébranlement du ciel et de la terre, que le Messie viendra, et son royaume. Or c'était l'espérance offerte par Ésaïe, dans le passage premièrement cité de ce prophète. Dans Ésaïe xxxv, se trouve le commandement de fortifier les mains faibles, parce que le Seigneur vient avec rétribution, et pour sauver son peuple. Mais le chapitre précédent est une vue de ce grand et terrible Jour de l'Éternel, la destruction des armées de toute la terre, l'ébranlement des corps célestes, et la destruction des ennemis de l'Éternel dans le pays d'Édom. Cela terminé, le désert sera dans l'allégresse, la solitude abondera en eau, le boiteux sautera comme un cerf.

J'ai été d'autant plus soigneux de fonder ceci sur l'Écriture, parce que les commentateurs en général ont défiguré et détruit l'argument de l'apôtre. Ils font signifier aux cieux et à la terre la dispensation Juive ; et que la voix qui les ébranle a déjà été prononcée. Ils affirment que la présente dispensation de l'Évangile doit toujours demeurer ; une assertion tout à fait opposée à l'enseignement du passage. Car nous sommes enseignés à attendre le retour de Christ comme grand-prêtre des bonnes choses à venir, comme seigneur de " l'âge à venir, " de " la terre habitable future " : (ii, 15), et de " la future cité " (xiii, 24).

*[NBP]*Σεισμος. Cela devrait être rendu l' " ébranlement, " non " tremblement de terre, " car le ciel tout comme la terre est ébranlé.*

Une partie de la promesse donnée par Aggée est simple, et facile à comprendre ; l'apôtre par conséquent n'en expose qu'une portion. Il voudrait que nous remarquions la force des mots, " Encore une fois. " Ils impliquent qu'un ébranlement avait déjà eu lieu, et qu'un autre et un final devait encore avoir lieu, préparatoire au retrait des choses ébranlées. La promesse aussi doit être prise en connexion avec une autre dans Ésaïe lxvi, à laquelle il est fait allusion présentement. Dieu est sur le point d'ébranler le ciel et la terre. Il est sur le point aussi de faire un ciel et une terre qui demeureront. Par conséquent les anciens ne doivent pas être seulement ébranlés, mais être détruits. Le premier ébranlement, apparemment, est celui sur le Sinaï. La terre seule fut ébranlée alors. Le second ébranlement est encore futur. Il doit affecter le ciel et la terre, afin d'introduire le royaume de Christ. Car l'ébranlement du ciel et de la terre n'est pas le retrait du ciel et de la terre, bien que tous les écrivains, pour autant que je le sache, aient pris pour acquis qu'ils sont la même chose.

Or, comme le choc d'un tremblement de terre fait chanceler les maisons, et est enclin à produire des fissures et des dislocations, qui ultimement obligent à les abattre, ainsi les deux ébranlements du ciel et de la terre donnent le signe de leur dissolution finale. L'apôtre argumente concernant l'ancienne alliance, que le fait que Dieu parle d'une autre comme d'une " nouvelle " alliance, a rendu la première l' " ancienne " alliance ; lequel mot laissait entendre son dépérissement et son retrait final. De même avec " les cieux et la terre qui sont maintenant. " D'eux aussi il est dit qu'ils vieilliront, seront changés, et périront. Et l'ébranlement de ceux-ci est une intimation de leur destruction ultime. Comme deux chocs de paralysie sont en général, suivis d'un troisième et fatal, ainsi les cieux et la terre qui existent maintenant, doivent être dissous. Aucune place ne sera trouvée pour eux. Ceci aussi est le témoignage de l'Apocalypse. Comme elle nous exhibe l'ébranlement du ciel et de la terre préparatoire au royaume du Messie des mille ans, ainsi elle nous représente le retrait des anciens cieux et terre, à la fin de ce royaume temporaire. " Je vis un nouveau ciel et une nouvelle terre ; car le premier ciel et la première terre étaient passés ; et il n'y avait plus de mer " : Apoc. xxi, 1 ; aussi xx, 2.

Ceci alors est juste en caractère avec l'argument de l'épître entière. L'apôtre travaille pour prouver, que tout ce qui appartenait à l'ancienne économie, que ce soit sa prêtrise, son alliance, ses ordonnances, ou son temple, étaient purement temporaires. Maintenant il étend l'assertion encore plus largement. La terre même et les cieux qui furent témoins de la formation de l'ancienne alliance, sont aussi temporaires que l'alliance elle-même. Ceci fut laissé entendre par l'ébranlement de la Montagne d'où la loi fut donnée. Ce premier coup de paralysie donna le signe de la dissolution finale des cieux et de la terre.

" Comme de choses qui ont été créées. " La force de cette brève clause réside dans le temps parfait de son participe. L'apôtre voudrait conduire nos pensées vers deux différentes créations ; l'une, passée, l'autre future. Le retrait final des anciens cieux et terre sera en l'accomplissement de la promesse de Dieu, accordée, même sous l'ancienne dispensation. Ésaïe avait été commissionné dans deux passages, pour prédire de " nouveaux cieux et une nouvelle terre, " qui succéderaient à ceux-ci. Sur ceux-ci la prochaine parole d'inférence de l'apôtre est fondée. " Car voici je crée de nouveaux cieux et une nouvelle terre ; et les premiers ne seront plus rappelés, ni ne viendront à l'esprit " : Ésaïe lxxv, 17. Et encore, " Car comme les nouveaux cieux et la nouvelle terre que JE FERAI DEMEURERONT devant moi, dit l'Éternel, ainsi demeureront votre semence et votre nom " : Ésaïe lxxvi, 22.

De ces mots il est évident, que l'ancienne terre et le ciel sont opposés aux nouveaux, comme des choses déjà faites, à celles qui sont à faire. De là Dieu dit, " les nouveaux cieux et la nouvelle terre que je ferai, " par contraste avec ceux déjà en existence. Quand par conséquent l'Éternel promet qu'Israël demeurera, aussi sûrement que les nouveaux cieux et terre, il laisse entendre que les anciens cieux et terre ne demeureront pas. L'apôtre commente ensuite sur les paroles d'Ésaïe, " Comme les nouveaux cieux et la nouvelle terre que je ferai, demeureront devant moi. " Ceci dit-il prouve que la nouvelle création est dissemblable à l'ancienne, dans sa demeure à toujours. Elle n'est pas l'une des choses devant être ébranlées à l'avènement de Christ, car elle ne sera pas alors créée. Comme créée après l'ébranlement prédit, elle ne doit pas être ébranlée ; et encore moins être dissoute. En accord avec ceci, après la destruction de l'ancien ciel et terre, le Très-Haut dit, " Voici

je fais toutes choses nouvelles " ; et alors, la nouvelle Jérusalem dont Paul fait mention ici, est montrée à Jean par l'ange accompagnateur. C'est le cercle à l'intérieur duquel toutes les choses auxquelles nous sommes venus, seront rassemblées de façon permanente.

Mais ceci ne prouve-t-il pas aussi que le tabernacle dans le ciel dans lequel Jésus officie maintenant, sera ébranlé au second avènement du Sauveur ; et, par conséquent, qu'il sera dissous ? Il semble que ce soit avec un œil vers une telle inférence, que le Saint-Esprit a inséré une mise en garde contre cela, Hébr. ix, 11, " Mais Christ étant venu, grand-prêtre des bonnes choses à venir, par le tabernacle plus grand et plus parfait qui n'est pas fait de main (c'est-à-dire, qui n'est pas de cette création), et non avec le sang de boucs et de veaux, mais avec son propre sang, est entré une fois pour toutes dans le Lieu Très Saint, ayant obtenu une rédemption éternelle. " Comme alors le tabernacle et son lieu très saint dans le ciel ne sont pas considérés comme appartenant au ciel et à la terre du prophète ; comme ils appartiennent en effet à un autre système et à une autre création ; ils ne doivent pas être ébranlés à l'avènement de Christ, ni dissous. Mais il est très observable que le temple dans le ciel, qui fait une figure si remarquable dans l'Apocalypse jusqu'au temps de la seconde venue du Sauveur, n'est plus contemplé après cela. Dans la nouvelle et finale cité des justes, Jean nous dit qu'il ne vit aucun temple : Apoc. xxi, 22.

28. " C'est pourquoi, nous, recevant un royaume inébranlable, retenons fermement la grâce,* par laquelle nous puissions servir Dieu de manière acceptable avec révérence et crainte pieuse. 29. Car notre Dieu est un feu consumant. "

La brusquerie de l'argumentation de l'apôtre rend très difficile de saisir la connexion. Mais la raison de sa brièveté est aussi apparente. Il comptait sur la parfaite familiarité des Juifs avec les écrits de l'Ancien Testament. Il savait qu'un seul mot serait suffisant pour rappeler à leurs esprits les précieuses prophéties qui se rapportaient au royaume de gloire du Messie.

Dans le verset devant nous, il y a premièrement une assomption, et ensuite une exhortation fondée là-dessus. (1) Paul assume que les saints reçoivent un royaume qui ne doit pas être ébranlé au temps de la secousse du ciel et de la terre. Cette assomption est basée sur deux passages des prophètes. Son caractère inébranlable et éternel est vu dans la promesse de Daniel. " Les saints du Très-Haut* prendront le royaume, et posséderont le royaume, pour toujours, et pour les siècles des siècles " ; Dan. vii, 18.

Mais leur éternité de possession est contrastée avec les royaumes de la terre, et l'ébranlement des choses terrestres par les mots " non ébranlé, " s'appliquant aux choses célestes. L'apôtre se réfère au second passage dans Aggée, qui prédit l'ébranlement du ciel et de la terre. " J'ébranlerai le ciel et la terre, et je renverserai le trône des royaumes, et je détruirai la force des royaumes des Gentils : " Agg. ii, 21, 22. Ici donc sont les royaumes ébranlés de la terre, aussi bien que la terre ébranlée. Mais notre royaume n'est pas terrestre, et ainsi est inébranlable et éternel. Ce royaume nous devons le recevoir** par promesse de Dieu, à notre entrée dans la vie éternelle, après la destruction des anciens lieux et de la terre.

Mais un royaume qui sera ébranlé précède l'éternel et inébranlable. Le royaume doit encore être donné à Israël, selon la promesse. " Et toi, ô tour du troupeau, la forteresse de la fille de Sion, à toi il viendra, même la première domination : le royaume viendra à la fille de Jérusalem " : Mich. iv, 8. que les temps et les saisons de ces scènes futures sont gardés par le Père en sa propre main ; mais ses paroles reconnaissent la réalité de cette attente Juive : Actes i, 6, 7. Matt. xxiv, 36.

*[NBP]*Ainsi la marge*

*[NBP]**Paul utilise le verbe même employé par la version Grecque.*

Παραλαμβάνοντες. Παραληφονται την βασιλειαν αγγι οι υμιστον.

Le Sauveur le reconnaît, dans sa réponse à la question des apôtres. Ils demandent, après sa résurrection, s'il devait alors apparaître ? Il les réprimande en effet d'avoir souhaité connaître la période, quand il avait déclaré

Parmi les trônes ébranlés des royaumes sera celui d'Israël ; et le sceptre sera transféré de la main du faux Messie le brandissant alors, à la main du véritable Messie. Comme le premier ébranlement de la terre au Sinaï introduisit Israël dans le pays sous alliance, et que le royaume de David et de Salomon s'ensuivit ; ainsi, après le second ébranlement du ciel et de la terre, Israël sera-t-il de nouveau restauré dans son pays, sous la meilleure alliance et le royaume du Fils de David sera établi. À sa future venue sur les nuées du ciel, l'Esprit par Daniel lui promet une domination sur la terre et ses habitants : Dan. vii. Oui ; il doit gouverner la même terre sur laquelle les quatre précédentes monarchies ont régné.

Alors Jésus apparaîtra comme Melchisédek le prêtre-roi, bénissant Israël, à son retour du massacre des rois Gentils. Son règne sera sur le ciel ébranlé, aussi bien que sur la terre ébranlée.

Car le royaume du Messie est, pour ainsi dire, le fruit de la loi. La gloire des règnes de David et de Salomon, était la fleur, donnant le signe et la promesse du fruit mûr.

L'Éternel, lors du don de la loi, offrit un royaume à Israël comme le résultat de leur obéissance. " Maintenant donc, si vous obéissez en effet à ma voix, et gardez mon alliance alors vous serez pour moi un trésor particulier au-dessus de tous les peuples ; car toute la terre est à moi. Et vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte " : Exod. xix, 5, 6. Ce royaume ils ne purent l'obtenir par l'accomplissement de la condition. Il est, cependant, obtenu pour eux à la fin par l'obéissance du Messie. C'est le résultat des promesses faites au Fils de David. Car aucun iota ni trait de lettre ne peut tomber de la loi, jusqu'à ce que tout soit accompli. " Les jours des cieux sur la terre " seront alors accomplis. Jérusalem sera " la cité du Grand Roi. " Mais " le serviteur (l'esclave) ne demeure pas dans la maison pour toujours. " Les promesses de la Loi ne sont que temporaires. " Nous n'avons ici aucune cité permanente, " et la gloire de Jérusalem n'est que pour mille ans. Elle sera ébranlée à la venue de Christ, et ainsi, il apparaîtrait, passera comme le reste de la terre : Zach. xiv, 4, 5.

Mais notre Jérusalem et notre Mont Sion ne sont pas temporaires. " Nous cherchons celle (la cité) qui est à venir. " De là, tandis que le royaume ébranlé et sa métropole passent après le millénium, les nôtres demeurent. Le royaume du Fils de David, pour autant qu'il repose sur une base terrestre, et est connecté à l'ancienne alliance, s'en va ; mais le royaume du Fils de Dieu, et la nouvelle alliance, demeurent.

Leur royaume reposait sur la base des œuvres, et ce n'est pas une fondation durable. Mais le nôtre est attaché à la grâce ; et l'issue est la vie éternelle, et un royaume qui ne passera jamais.

Aussi véritablement que la terre, et la cité de la nouvelle alliance demeurent, ainsi fera le royaume. De là, après les mille ans du règne avec le Messie dans Apoc. xx, nous lisons Apoc. xxii, 5, " Et ils régneront aux siècles des siècles. " Nous pouvons voir aussi des intimations des deux dans le premier chapitre de l'épître. L'apôtre dans les huitième et neuvième versets cite un passage du xlvème Psaume descriptif du règne millénaire : mais la citation suivante nous donne le retrait par le Messie de l'ancienne terre, lui-même demeurant le même.* Les espérances de la loi, comme familières avec les objets des sens, ne sont pas éternelles ; mais les nôtres sont éternelles, comme familières avec les choses invisibles : 2 Cor. iv, 18.

Il y a donc deux pertes possibles, chacune desquelles est traitée à son tour. Le saint peut déchoir de la faveur de Dieu par l'inconduite, ce qui impliquera une perte comme celle d'Ésaü, et l'exclusion du royaume des mille ans : bien qu'il ne manque pas le salut entièrement et finalement.

Mais il est menacé au croyant qui apostasiera entièrement de Christ, qu'il décherra de la vie éternelle vers la colère et la mort éternelles. Ceci est la menace impliquée dans le dernier exemple, et impliquerait la perte du royaume éternel de Dieu.

Le danger que le boiteux soit détourné de la voie indique les tendances à l'apostasie. Par conséquent l'exemple d'Israël, et les menaces contre ceux qui suivent un autre dieu, et déchoient de la grâce vers la justice interviennent à propos, versets 12, 13.

" Retenons fermement la grâce. " L'ancienne alliance est la justice, et la nouvelle alliance est la grâce. La tentation alors tenue devant les yeux des Chrétiens Hébreux était, de désertier l'évangile et sa grâce, pour la loi et sa justice ; afin d'échapper aux persécutions de leurs compatriotes. Mais c'est trouver Dieu comme un feu, tel qu'il apparut au Sinaï. Paul par conséquent les exhorte, à ne pas quitter le Médiateur et son sang, avec sa voix de miséricorde.

L'apôtre connecte de manière appropriée notre ferme maintien de la grâce avec le royaume éternel. Car dans celui-ci nous entrons uniquement comme le don gratuit de Dieu sur la foi en son Fils : alors que notre entrée dans le royaume temporaire du Messie est rendue dépendante de nos œuvres.

" Par laquelle nous puissions servir Dieu de manière acceptable. " Sous la nouvelle alliance Dieu est capable de vous donner cette aide, tant dans l'intelligence que dans les affections, que la loi et ses justes exigences ne pouvaient donner. De là Dieu dans la partie spirituelle de la nouvelle alliance, qui prend déjà effet, dit —" Je mettrai mes lois dans leurs cœurs. " " Tous me connaîtront. " " De leurs péchés et de leurs iniquités je ne me souviendrai plus. " Le Saint-Esprit prend son titre, dans cette épître, de ce principe fondamental de la nouvelle alliance. Il est " l'Esprit de grâce. "

Il y avait un service de Dieu concurrent, qui était celui favori, au jour de Paul. C'était le service extérieur et ombrageux de la loi. Mais il n'était plus acceptable pour Dieu. Bien qu'autrefois arrangé et commandé de Dieu, il était mortel maintenant pour quiconque déchoyait de Christ pour l'observer. Car même en son jour d'autorité, il tirait toute sa gloire et son acceptabilité de ce qu'il ombrait du Christ. Quitter alors Christ et l'Esprit de grâce, afin de se retourner vers les vains éléments, était profondément outrageant pour Dieu.

" Avec révérence et crainte pieuse. " Ces mots enseignent le tempérament du service devant maintenant être rendu à Dieu. " Révérence " ou crainte respectueuse est requise : l'opposé à ces hautes et folles pensées de notre bonté, de nos œuvres et de nos mérites, qui sont si naturelles à l'homme. Le sens de la majesté suprême et de la sainteté de Dieu avec un œil tourné sur notre propre faiblesse, insignifiance, et dépendance, et les pensées d'apparaître devant lui en jugement, peuvent bien produire en nous une crainte respectueuse.

" Et crainte pieuse. " Ceci semble respecter Dieu en tant que le Dieu de justice. Cet attribut il le retient encore, bien que la dispensation soit de miséricorde. Un sens de la félicité de notre position dans la grâce, et de notre destruction si traités par la justice, doit toujours opérer en nous la crainte pieuse. Comme Dieu est redoutable dans son pouvoir de détruire, ainsi devons-nous cultiver toujours une sainte crainte de lui. Certains en effet pointent le passage, " L'amour parfait bannit la crainte ; parce que la crainte a du tourment. " Mais notre amour manque toujours de nombreux degrés de perfection ; et, jusqu'alors, la crainte est un élément acceptable et nécessaire de la véritable adoration. La grâce nous enseignera alors cette crainte demeurante, qui est l'opposé de la profanation d'Ésaü. Elle nous instruira à toujours ressentir et à manifester cet esprit révérencieux, que tous les exemples de la justice de Dieu sur les offenseurs dans le désert, échouèrent à imprimer de façon demeurante sur Israël.

*[NBP]*Ce double règne est-il intimé dans la remarquable dualité d'expression dans Dan. vii, 18 ?
Que les saints ' prennent le royaume ' puisse se référer au règne millénaire, et leur possession de celui-ci '
pour toujours et à toujours, ' se référer à " l'alliance éternelle " sur la nouvelle terre ?*

" Car notre Dieu est un feu consumant. "* La peinture scripturaire des perfections de la Divinité en est une jamais esquissée par l'homme. Elle combine des attributs apparemment contradictoires —une justice parfaite, avec une miséricorde parfaite. Même maintenant que cela nous est découvert, beaucoup ne le comprennent pas, beaucoup le refusent comme n'étant pas la véritable exhibition de Dieu. Ce fut probablement une perception de l'apparente irréconciliabilité de ces perfections qui enhardit les Gnostiques à tenter de séparer le Dieu de l'Ancien Testament du Dieu du Nouveau. Mais le croyant doit accepter les deux vues de Dieu. " Dieu est amour. " " Notre Dieu est un feu consumant. "

Étant parfait en miséricorde, il est le Père. Étant parfait en justice, il est le feu consumant.

Qu'il soit observé que l'apôtre laisse tomber une partie du titre du Très-Haut tel que donné dans le Deutéronome. Là il est, " L'Éternel ton Dieu est un feu consumant. " Mais c'est le titre Juif du Très-Haut, et par conséquent inadapté ici.

Dieu se montra lui-même comme le feu sur le Mont Sinaï. Il prononça ses commandements du milieu du feu. La vue de sa gloire sur la Montagne quand l'alliance fut acceptée, était comme un feu dévorant.

Nous devons nous tenir debout, soit au Mont Sinaï sous Dieu le juste, soit au Mont Sion le céleste sous le Dieu de toute grâce.

Dieu par conséquent est pour tous ceux qui désertent la grâce un feu consumant.

Ceci est l'avertissement pour ceux qui se détournent du Médiateur et de son sang. Ils seront comme un combustible pleinement sec. Une ardente indignation les consumera comme des " adversaires. "

Ainsi donc l'exemple d'Ésaü montre la fermeté de Dieu en tant que Père, envers ces saints qui transgressent, mais reconnaissent encore Jésus et sa grâce. Mais le Sinaï est la mise en garde, pour tous ceux qui apostasient de la grâce de la nouvelle alliance vers la justice de l'ancienne.

La force de ce passage solennel dans sa portée sur le saint a longtemps été détruite, en niant qu'il se réfère à lui. " Manquer de la grâce de Dieu, " selon Owen, n'est pas déchoir de la grâce, mais ne pas l'obtenir, bien qu'ap- paremment sur le chemin vers elle. Le contraire est évident d'après le passage lui-même. Les versets cinq à onze sont une assomption directe que les parties adressées étaient des fils de Dieu, et la conduite convenant à des fils leur est imposée, comme découlant de la relation. Même les boiteux qui étaient en danger d'être détournés de la voie sont supposés y être jusqu'à ce temps-là. Les personnes décrites comme en danger d'apostasie, dans le sixième chapitre, sont de véritables croyants.

Et si nous regardons l'illustration employée pour nous découvrir les futures issues de notre conduite, la preuve est corroborée. Ésaü était un fils, et, jusqu'à la fin, non apostat. Il était en possession du droit d'aînesse, autrement il n'aurait pu le vendre.

Ceci par conséquent ne peut correspondre avec le cas de ceux qui sont destitués de la grâce, mais à celui de ceux qui sont en possession actuelle de celle-ci.

La totalité du passage est alors conçue pour imprimer sur le croyant la profonde nécessité de la sainteté. Dieu s'est à divers temps manifesté de diverses manières, mais sa sainteté demeure la même. Il a parlé d'une certaine façon sous la loi, d'une autre sous l'Évangile ; mais dans chaque dispensation la sainteté est pareillement exigée. Elle découle de l'essence même de la nature divine. " Je serai sanctifié en ceux qui s'approchent de moi, " doit toujours être vrai. " Soyez saints, car je suis saint, " manifeste la connexion nécessaire entre le caractère de l'adorateur, et du Dieu qu'il adore. " Sans la sainteté aucun " d'aucune dispensation " ne verra le Seigneur. "

*[NBP]*Le Kai yap n'exprime-t-il pas plus que le simple yap ? N'est-ce pas —aussi ? ' Dieu a été mentionné auparavant, en tant que Père.*

Mais la juste exigence de sanctification par Dieu peut être rencontrée par un échec à la rendre de notre part. Si nous n'en ressentons pas le besoin de celle-ci maintenant, nous le ferons —quand, comme Ésaïe, nous serons placés face à face devant le Saint. Mais il est certain que beaucoup des régénérés ne vivent pas la vie du saint. Certains mènent des vies qui font trébucher celui qui s'enquiert, et poussent l'impie à blasphémer. De tels passeront-ils joyeusement le jour des comptes ?

Et, bien qu'aucun de ceux qui seront finalement sauvés ne se rejette finalement lui-même hors de la grâce comme le principe de leur acceptation auprès de Dieu, cependant il est à craindre que de très nombreux agissent délibérément sur des principes opposés à la grâce. Qu'est-ce qu'un serment, si solennellement pris soit-il, et dans une cour de justice, sinon un consentement à nous placer nous-mêmes hors du terrain de la miséricorde, pour être traités par la justice de Dieu selon ce que nos actions méritent ? Nous consentons à mettre en péril notre salut sur le fondement de notre proclamation de la vérité. Ceci alors n'est pas retenir fermement la grâce, mais accueillir la justice pour être le principe de Dieu pour traiter avec nous.

Certains Chrétiens exigent rigoureusement leurs dettes ; certains ne pardonneront pas une insulte ou une injure. De tels saints peuvent-ils contempler la face du Seigneur en grâce ? Ne dit-il pas, " De la même mesure dont vous mesurez, il vous sera mesuré en retour ? " Et si nous faisons de la justice la règle de notre interaction avec les autres, cela sera amené à peser sur nous-mêmes au jour du Seigneur. N'est-ce pas là l'enseignement même de la parabole du serviteur impitoyable ? Matt. xviii.

Donnons alors les choses temporelles en échange des choses éternelles ; car ceci est le troc de la foi, et nous récompensera avec joie au jour du Seigneur. Mais échanger le royaume pour les choses instables, insatisfaisantes des sens, nous causera un chagrin amer et inutile, à l'heure de la récompense devant notre Maître.

Et percevant combien grandement nous avons failli, et combien brillante et sans tache est la pureté de Celui à qui nous aurons à rendre notre compte, puissions-nous toujours être humbles, toujours être craintifs d'offenser ! Connaissions et croyons l'amour que Dieu a pour nous, afin que nous puissions l'aimer en retour ! Mais perfectionnons aussi la sainteté dans la crainte de Dieu !

CHAPITRE VI

LA RESPONSABILITÉ DES ENSEIGNANTS 1 Cor. iii, iv.

Dans la première partie de l'épître aux Corinthiens, l'apôtre avait considéré comme son devoir de réprimander les partis existant dans cette église. Ces partis prenaient leur origine dans des prédilections naturelles pour certains ministres spéciaux de Christ. Mais la formation de telles factions était totalement étrangère à l'évangile. La doctrine d'un Messie crucifié, dédaignait l'ajout de la sagesse humaine. C'était le dessein de Dieu dans la présente dispensation, de rendre les vérités primaires de l'évangile désagréables aux sages selon le monde, que ce soit parmi les Juifs ou les Gentils. Les Juifs cherchaient le pouvoir, et étaient repoussés par la vue d'un Messie exécuté dans la faiblesse. Les Gentils exigeaient une profonde philosophie, et étaient repoussés par la simple histoire de Celui crucifié de la nation Juive. Pourtant Dieu, en dépit de cela, déployait sa puissance sous cette apparence de faiblesse, et sa sagesse sous ce semblant de folie. Le Saint-Esprit aussi, versait dans les esprits de ceux illuminés par la croix du Messie, une lumière surnaturelle et non terrestre.

De cette illumination Paul était en pleine possession. L'intelligence divine il la communiquait avec joie à ceux qui étaient dans un état d'esprit approprié pour sa réception. Mais à cette hauteur d'atteinte spirituelle les croyants Corinthiens n'avaient pas encore atteint. Leurs discordes et leurs partis pris étaient la pleine preuve de l'estimation par l'apôtre de leur bas état spirituel.

4. " Car pendant que l'un dit, Je suis de Paul, et un autre, Je suis d'Apollos, n'êtes-vous pas charnels ? 5. Qui donc est Paul, et qui est Apollos ? sinon des ministres par qui vous avez cru ? et à chacun comme le Seigneur l'a donné. "*

Ceci nous amène au sujet spécial qui doit maintenant nous occuper. Les mots devant nous regardent l'estimation dans laquelle les ministres de Christ doivent être tenus. Les Corinthiens en avaient fait des chefs de partis. Mais c'était les placer dans une position qui ne leur convenait pas du tout. Ils n'étaient que des serviteurs d'un seul Seigneur. Ils n'étaient que des moyens et des instruments pour amener les hommes à la foi au Sauveur, et à la connaissance de sa volonté. Qu'ils reconnaissent donc le serviteur à sa place, et le Maître à la sienne.

La dernière clause du verset présente une difficulté. Nos traducteurs l'ont surmontée en modifiant la position des mots. Mais cela ne semble pas être la façon dont l'apôtre se serait exprimé, si sa signification avait été celle que notre traduction donne. Il n'y avait aucune espèce d'utilité à insérer le " même. " La conjonction montre, qu'une nouvelle clause est ajoutée. Quelque chose doit donc être exprimé pour remplir l'ellipse. Mais ce qui devrait être inséré, n'est pas clair. Ce devrait être, cependant, je le crois, l'un des deux suppléments suivants :

" Des ministres par qui vous avez cru. "

1. " Et (vous avez cru) chacun, comme le Seigneur l'a donné. " Ou nous devons suppléer " ministres " du précédent contexte.

" Des ministres par qui vous avez cru. "

" Et (des ministres) à chacun, comme le Seigneur l'a donné. "

*[NBP]*Και εκαστω ως ο Κυριος εδωκεν. Certaines éditions Critiques omettent le ' avant ' mais ' ministres*

Le sentiment dans l'un ou l'autre cas sera, que non seulement le salut de chaque saint est une affaire du décret de Dieu, mais que les moyens et le ministère par lesquels il doit être effectué, sont aussi de son ordination. C'est une vérité importante. Le Sauveur décide, par qui, en tant que ses évangélistes, chaque âme doit être convertie.

Ce ne fut donc par aucune énergie originale, et aucun pouvoir indépendant de Paul ou d'Apollos, qu'ils firent des convertis à la foi de Christ. Ceux qui crurent sous leur parole leur furent donnés.

6. " J'ai planté, Apollos a arrosé, mais Dieu a donné l'accroissement. "

L'importance relative du ministère de Paul et d'Apollos nous est représentée sous la figure du labreur du laboureur, ou planteur. L'œuvre de Paul fut la première, la plus laborieuse, et importante. Il dut creuser le sol, et planter les vignes. Apollos vint après pour fournir l'eau nécessaire. Le labour était important, mais secondaire. Il avançait dans la connaissance ceux déjà ajoutés à la foi de Christ.

Mais ensuite, ces deux agences sont comparées avec celle de Dieu.

7. " Ainsi donc, ni celui qui plante n'est quelque chose, ni celui qui arrose, mais Dieu qui donne l'accroissement."

Tant planter qu'arroser ne sont que des ministères externes ; les deux seraient vains, s'il n'y avait une agence intérieure à l'œuvre, pour leur donner de l'efficacité à tous deux. La gloire alors devrait être à lui, à qui appartient ce qui est intérieur et essentiel dans l'affaire ; non à eux, qui ne sont engagés qu'au sujet des moyens. Tout le labour de Paul et d'Apollos aurait été vain, sans la grâce du Très-Haut.

8. " Or celui qui plante et celui qui arrose sont un ; mais chacun recevra sa propre récompense selon son propre labour. "

Non seulement les ministres ne sont rien à l'égard du Maître qui les emploie, et à qui seul leurs pouvoirs et ; leurs succès sont dus ; mais ils sont membres d'un seul corps, se mouvant dans une seule œuvre, concevant une seule fin par des moyens harmonieux. L'unité donc que Dieu aime parmi ses ouvriers ne doit pas être brisée, par des Chrétiens cherchant à les séparer en partis et en sections.

Un sentiment remarquable suit, en contradiction apparente avec celui qui précède juste. Si tous les ministres sont un, sûrement ils seront également récompensés ! Non ! l'action individuelle viendra en question à la fin. Ils peuvent travailler uniment maintenant, mais dans le compte rendu devant Christ, chacun rendra compte de lui-même individuellement. " Que chacun éprouve sa propre œuvre, et alors il aura de quoi se glorifier par rapport à lui-même seul, et non par rapport à un autre. Car chacun portera son propre fardeau " : Gal. vi, 4, 5.

L'insertion du mot ' homme, " dans ce passage, et dans celui aux Galates, défigure le sens. Paul parle, non des hommes en général, ni même des Chrétiens en général, mais des enseignants Chrétiens.

" Chacun recevra sa propre récompense. " Très importante vérité ! Elle affirme non seulement des degrés de récompense, mais des particularités de récompense. Aucun ne sera capable, avec justice, d'échanger sa récompense avec aucun autre. Les labours d'aucun de deux ne sont identiques. Par conséquent les récompenses ne seront pas non plus égales. L'enseignant —toutes choses égales par ailleurs —recevra une plus grande récompense que l'auditeur ; car sa responsabilité et son labour sont plus grands. Mais pas seulement ainsi. Un enseignant prendra sa station dans la gloire en avance sur un autre enseignant.

Le principe de la récompense sera celui de la justice " selon les œuvres. " Ce ne sera pas selon la dignité, ou l'estimation parmi les hommes. L'exaltation parmi les hommes, et même parmi les Chrétiens, conduit souvent les ministres à relâcher leur zèle et leur labeur. Mais le labeur doit être le fondement de la récompense devant Dieu ; et ceci s'applique également à ses diverses formes. Ce doit être le labeur à nouveau, qui doit être la base de l'adjudication, non le succès. Car le succès n'est pas en notre pouvoir, bien que son absence doive créer des suspicions chez les ministres Chrétiens, que tout ne va pas bien en eux-mêmes, ou dans leur position.

9. " Car nous sommes ouvriers avec Dieu, vous êtes le champ de Dieu, l'édifice de Dieu. "

Deux significations peuvent être données au premier sentiment. (1) Que les ministres Chrétiens coopèrent avec Dieu dans la production d'une fin commune. C'est une pensée belle et ennoblissante. C'est la vue que nos traducteurs ont évidemment prise du passage. Mais je ne pense pas que ce soit la bonne. Il me semble, qu'une telle construction aurait requis que " Dieu " soit au datif ; non au génitif, comme ici. Aussi les deux clauses suivantes, dans lesquelles la même construction se maintient, me satisfont que le sens est plutôt le suivant : —(2) " Moi, et Apollos, et Pierre, sommes des collaborateurs qui appartiennent à Dieu ; vous êtes un champ et un édifice lui appartenant. Comme nous tous, que ce soit l'enseignant ou l'enseigné, appartenons à Dieu, vous ne devez pas prendre nos noms, comme si vous nous apparteniez. Et nous, en tant que collaborateurs du même maître, ne devons pas être séparés de force les uns des autres, comme chefs de factions. "

La maison n'appartient pas au maçon, ni le champ au laboureur. Vous êtes le champ de Dieu, l'édifice de Dieu. Magnifiquement l'apôtre unit ici deux métaphores. Il avait auparavant représenté sa propre œuvre et celle d'Apollos, comme celle de valets de ferme. Il emploie maintenant la figure d'un édifice, pour amener en vue une nouvelle vérité. La figure précédente avait exhibé la futilité de l'agence humaine en comparaison de la Divine. Mais la présente métaphore inculque la responsabilité du ministre Chrétien envers Dieu.

10. " Selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée, comme un sage architecte, j'ai posé le fondement, mais un autre bâtit dessus. Mais que chacun prenne garde comment il bâtit dessus. "

Paul, dans ce verset, s'attribue le caractère d'un " sage architecte. " Mais, avant de se décrire ainsi, il a soin de donner à Dieu la louange de sa sagesse. Il est sage, par la sagesse donnée d'en haut. Que Dieu ait toujours son dû !

Dans les figures employées, il maintient toujours sa supériorité comparative, sur tout enseignant de l'église Corinthienne qui pourrait lui succéder. Comme, auparavant, il s'est décrit comme le planteur, ainsi, maintenant, comme le poseur du fondement de la maison. C'est la partie la plus laborieuse de l'édifice, et par conséquent celle qui réclame le plus d'égard, si elle est bien faite. Sans le labeur précédent de Paul, il n'y aurait eu aucune place pour la superstructure d'Apollos.

Mais le Seigneur avait appelé Paul à travailler ailleurs, car c'était son office d'élever des églises pour le Sauveur. Un autre avait pris son poste, et élevait la superstructure. Tous ne sont pas des enseignants. Ni ne convient-il au ministre Chrétien d'être toujours à poser le fondement. Celui-ci une fois bien posé, la superstructure doit être élevée. Les saints doivent être conduits à la pleine connaissance de Christ, vers les choses plus profondes de Dieu.

Mais alors que l'édification ultérieure des saints était une affaire de devoir et de nécessité, elle n'en était pas moins pleine de responsabilité pour l'enseignant. Observez, que le bâtisseur est adressé. " Que chacun (non ' chaque homme, ' mais ' enseignant, ' sous-entendu) prenne garde comment il bâtit dessus. " C'est une leçon

toujours nécessaire. Pourtant le compte à rendre par le ministre croyant, des doctrines qu'il a prêchées, est un sujet rarement ou jamais traité.

L'impression générale semble être, que tout ce qui peut légitimement être exigé, est la prédication de la vérité qui sauve —les grands principes fondamentaux de la justification, et de la sanctification. Mais la mise en garde de l'apôtre est inscrite, non à l'égard de ces vérités fondamentales et vitales, mais des doctrines subordonnées de la foi. Le " prenne garde, " se réfère à la superstructure. " Que chacun prenne garde, comment il bâtit sur " le fondement.

11. " Car personne ne peut poser d'autre fondement, à côté de ce qui est posé qui est Jésus (est) le Christ."

L'œuvre de l'apôtre ne pouvait être remplacée par quiconque venait après lui. Les fondements de la foi doivent être les mêmes partout. Tous les enseignants Chrétiens qui lui succédaient devaient tenir pour acquis les grands fondamentaux que Paul avait inculqués.

Mais la superstructure pourrait être différente dans différentes églises. Il y a une grande abondance et variété dans les vérités subordonnées de la foi Chrétienne, découlant des grandes sources. Et les circonstances des différentes églises, ainsi que l'étendue de la connaissance chez les différents enseignants, donneraient naturellement une prééminence dans certains cas à certaines vérités. Combien différent les caractères des Épîtres de Paul aux différentes églises ! Leurs difficultés, leurs dangers, et leur degré d'avancement tiraient des richesses de la sagesse de l'apôtre, les sujets les plus requis.

Le présent verset décide une question qui est ensuite soulevée, concernant la nature des matériaux supposés être utilisés.

1. Certains supposent que des personnes sont les matériaux aux yeux de l'apôtre. 2. D'autres, que des doctrines sont visées. Mais le fondement que Paul a posé à Corinthe était la doctrine concernant Christ. Sur la personne de Christ il n'avait aucun pouvoir. Il ne l'introduisit pas personnellement à l'église. Il n'avait qu'à déclarer les vérités le concernant. Par parité de raison alors, la superstructure est de la même sorte que le fondement ; et comme le fondement est une doctrine, ou un ensemble de doctrines, la superstructure l'est aussi.
2. Il n'apparaît pas non plus que les ministres Chrétiens soient re- sponsables d'introduire à l'église nul autre que de véritables croyants. Si c'est leur but de ne recevoir que ceux qui donnent une preuve crédible d'être nés de nouveau ; c'est tout ce qui peut être exigé. Nous ne lisons aucune réprimande administrée à Philippe pour avoir accepté Simon le Magicien. Paul ne s'estime pas non plus lui-même ou aucun autre en faute pour avoir admis à la communion de l'église ceux qui par la suite déchurent dans le blasphème ou l'immoralité. Et en effet, en ce qui concerne les églises de croyants dans ce pays, ils sont généralement reçus, non sur le juge- ment, ou par l'instrumentalité d'un seul, mais par le vote général et la décision de tous. Il n'apparaît par conséquent pas, que la question se rapporte à la réception de croyants ou d'incrédules, mais regarde la prédication de doctrines ; sur lesquelles l'enseignant a un contrôle entier, et par conséquent à l'égard desquelles il est complètement responsable.

Jésus seul est le fondement de l'église. Nul autre que le Dieu-homme ne peut supporter le poids du salut reposant sur lui. Lui seul peut faire expiation : lui seul intercéder en haut. Son œuvre passée et présente, est le lieu de repos de l'âme. Son œuvre future définie par la parole de prophétie, est le fondement de l'espérance. À sa venue, les labeurs du chemin seront terminés.

12. " Mais si quelqu'un bâtit sur ce fondement, de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, du chaume :

13. L'œuvre de chacun deviendra manifeste : car le jour la déclarera : car elle est révélée en feu ; et le feu éprouvera l'œuvre de chacun, de quelle sorte elle est. " consumés ;

Les matériaux qui peuvent être bâtis sur cette précieuse pierre angulaire de la foi, sont de deux sortes ; arrangés en référence à l'épreuve du feu qui doit leur être par la suite appliquée. Les trois premiers sont des matériaux non susceptibles d'être les trois derniers, sont facilement inflammables. Or comme le feu doit éprouver l'œuvre de chacun, il doit être d'une profonde importance pour chaque bâtisseur de n'employer que ceux qui sont incom- bustibles.

Ainsi, au moyen d'une figure, l'apôtre nous donne à compren- dre, que les enseignants Chrétiens peuvent placer devant les saints soit les vérités de Dieu, soit les doctrines des hommes. Les vérités de Dieu supporteront l'épreuve du jour des comptes à venir. Les doctrines des hommes ne le feront pas.

Mais les doctrines des hommes encore peuvent être décrites comme prenant deux courants principaux. (1) Le prédicateur peut insister sur l'ajout à la Parole de Dieu, des traditions de l'église visible. Il peut dissenter sur la beauté et la nécessité de rites et de cérémonies nommés par " l'église, " c'est-à-dire, par des hommes. Son enseignement peut être fait de fêtes et de jeûnes, d'articles, de conciles, des pères, et de la nécessaire soumission du jugement à l'autorité des hommes. (2) Ou son esprit peut être d'une tournure opposée. Il peut s'étendre sur les merveilles de la philosophie, et de la raison. Il peut conduire les âmes de ses auditeurs dans des envolées métaphysiques, et enseigner les doctrines de la philosophie du jour entremêlées de phrases Scripturaires.

Il y a pleine permission maintenant à chacun de bâtir, comme bon lui semble. Il n'y a aucun frein, que celui administré par la conscience, l'Écriture, ou les auditeurs. Mais de la responsabilité sous laquelle chacun se trouve, aucun ne peut se libérer. Comme chaque Chrétien devrait être soigneux, qu'il retienne la vérité, ainsi, à plus forte raison, l'enseignant des autres devrait-il être soigneux qu'il ne propose que ce qui est de Dieu. Son œuvre d'instruction n'est pas contestée maintenant ; mais elle sera strictement scrutée par la suite, tant quant aux motifs qu'à la substance, par le Grand Chef de l'Église. L'épreuve de la doctrine de chaque ministre de Christ sera publique.

" Car le jour la déclarera. " Il y a un jour qui était toujours présent aux pensées de l'apôtre. Il y en a un, vers lequel il tournait continuellement le regard des croyants. Et de là il en parle souvent sans le spécifier plus particulièrement. Chacun en cet âge pouvait suppléer l'ellipse. Il en avait déjà parlé auparavant. " Vous ne manquez, " avait-il dit, " d'aucun don, attendant la venue de notre Seigneur Jésus-Christ ; qui vous affermira aussi jusqu'à la fin, afin que vous soyez irréprochables au jour de notre Seigneur Jésus- Christ " : 1 Cor. i, 8. Il avait exigé de l'église d'ôter la personne incestueuse, et de la livrer à Satan, " pour la destruction de la chair, afin que l'esprit puisse être sauvé au jour de notre Seigneur Jésus " : 1 Cor. v, 5. Ainsi, dans sa seconde épître, il disait, que ses convertis étaient sa réjouissance " au jour du Seigneur Jésus. " Il décrivait aussi le même temps plus pleinement dans son adresse aux Romains, comme " le jour auquel Dieu jugera les secrets des hommes par Jésus-Christ " : Rom. ii, 16.

Les opinions portées sur la doctrine par l'homme, et par chaque âge variable de l'église Chrétienne, ne sont aucune fondation stable sur laquelle se reposer. Le courant d'opinion et de doctrine varie. Le jour qui doit finalement décider de ce qui est vrai et de ce qui est faux, parmi les nombreux styles de doctrine qui ont été inculqués par divers ministres, est celui de Jésus. Lui alors jugera, dont la décision est parfaite. La popularité a souvent accompagné la fausse doctrine. Elle l'accompagnera encore plus, à mesure que les sombres derniers jours approcheront. Alors ils " ne supporteront pas la saine doctrine " ; mais choisiront ce qui plaît. Devenant sourds à la vérité, ils seront livrés aux fables, soit de la philosophie faussement ainsi appelée, ou aux légendes mensongères des traditions, des miracles, et des saints.

2. Le présent est le " jour de l'homme, " le jour de son passage de sentence, et de sa propre exaltation. Mais l'apôtre, dans le chapitre suivant, nous conduit à regarder à la venue de Christ, comme au temps du véritable jugement, et de la louange pour le vrai serviteur de Jésus. 3. Le jour maintenant voulu est le jour de la " récompense, " comme le prouve le verset suivant. Mais le jour de la récompense pour les serviteurs de Dieu n'est pas avant la sonnerie de la septième trompette. Alors, " la récompense " longtemps promise, doit être donnée : Apoc. xi, 15-18.

" Car elle est révélée en feu. "

Ainsi il est parlé du jour de Christ. " Qui pourra supporter le jour de sa venue ? Et qui se tiendra debout, quand il apparaîtra. Car il est comme un feu d'affineur " : Mal. iii, 2. " Le même jour que Lot sortit de Sodome, il plut du feu et du soufre du ciel, et les détruisit tous. De même en sera-t-il au jour où le Fils de l'Homme sera révélé " : Luc xvii, 29, 30 ; aussi 2 Thess. i, 8.

Seulement, qu'il soit observé, le feu mentionné dans les deux dernières places est un feu littéral et matériel, affectant les personnes des 160 hommes. Dans le passage sous considération, cependant, comme les bâtisseurs ne le sont que dans un sens figuré, et que les matériaux ne sont pas de l'or ou du bois littéraux, ainsi l'épreuve qui doit leur être appliquée n'est pas non plus un feu matériel.

Sous cette métaphore le regard minutieux et actif de Christ sur les doctrines enseignées par ses ministres, est prédit. " Le feu éprouvera l'œuvre de chacun de quelle sorte elle est. " Toutes les doctrines prêchées même par des hommes convertis et consciencieux, ne sont pas vraies. Certains ne " divisent pas droitement " la parole de vérité ; mais confondent ensemble toutes les dispensations ; comme si ce qui fut autrefois commandé ou sanctionné de Dieu, devait être également en vigueur en tout temps. Il y a des ouvriers qui passeront l'examen de leur ministère avec honte. En ce jour-là, une doctrine très chicanée et opposée, peut recevoir l'approbation de Christ ; et des doctrines populaires et applaudies être rejetées comme fausses, ne devant leur popularité qu'à ce levain de mal qui s'attache encore même aux enfants de Dieu.

1. C'est " l'œuvre " de chacun, non la 'personne de l'enseignant, dont il est parlé comme étant soumise au feu. 2. Ce n'est pas un feu maintenant allumé, mais un futur, embrasé quand " le jour du Seigneur " sera venu. 3. Il est métaphorique, non réel ; comme cela a été noté ci-dessus. Ces observations démontrent combien pareillement. vainement les Catholiques Romains font reposer leur doctrine du purgatoire sur le passage sous considération. 4. Ils supposent, aussi, que le feu du purgatoire attaque chaque Chrétien ; tandis que ceci ne s'applique qu'aux enseignants Chrétiens. 5. Le feu du purgatoire, comme ils l'enseignent, est conçu pour purger les âmes des pécheurs seulement. C'est le feu de la visitation pour les péchés. Mais ce feu doit éprouver l'œuvre du bon et du mauvais ouvrier L'enseignement de Paul et d'Apollos, non moins que celui des ministres du jour présent, doit être soumis à sa puissance.
2. " Si l'œuvre de quelqu'un demeure, ce qu'il a bâti dessus, il recevra une récompense. " 161 L'œuvre de l'enseignant est principalement concernée dans l' épreuve par le feu. Mais lui-même est grandement intéressé dans l' issue de l'ordalie, qu'elle soit favorable ou défavorable. De là les deux verdicts, et leurs conséquences, sont étalés devant nous. Certains n'auront prêché que les pures vérités de Dieu. Sur celles-ci le feu descendra inoffensivement. Leur œuvre supportera l'épreuve. Christ estimera un tel homme, un intendant qui s'est prouvé lui-même fidèle. Il recevra une récompense positive. Comme sa responsabilité a été plus grande que celle des Chrétiens en général, ainsi le sera sa récompense.

Le même principe, en référence aux enseignants de la Loi de Moïse, est annoncé par notre Sauveur dans le Sermon sur la Montagne. " Ne pensez pas que je sois venu pour détruire la Loi ou les prophètes. " "

Quiconque donc violera l'un de ces plus petits commandements, et enseignera ainsi aux hommes, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais quiconque les fera et les enseignera, celui-là sera appelé grand

dans le royaume des cieux " : Matt. v, 17, 19. perte : 15. " Si l'œuvre de quelqu'un est consumée,* il souffrira mais lui-même sera sauvé, pourtant comme à travers le feu. "†

Pour exhiber la dernière alternative, la figure de l'apôtre est développée. Nous n'avons qu'à imaginer l'un des effroyables orages de ces chauds climats Orientaux. Une boule de feu frappe la maison de chacun des deux bâtisseurs. Elle touche la maison d'or et d'argent, et ricoche. Il n'y a rien d'inflammable là. Mais à nouveau, elle frappe la maison de celui qui a construit son domicile de bois, de foin, ou de chaume. L'éclair de feu la met en flammes en un moment. Le maître de maison s'éveille, et trouve à sa consternation, que son édifice se consume au-dessus de sa tête. tions ; Tel sera le cas de quelqu'un, qui, avec les vérités fondamentales du salut, aura prêché des tradi- ou la philosophie du jour. Il se tiendra devant la présence de Christ honteux. La contrariété de son enseignement à celui de l'Écriture sera instantanément apparente, même à lui-même. Les vains arguments par lesquels il chercha à le justifier à son propre esprit et à d'autres, seront dissipés en un moment. Rien d'autre que la vérité du Seigneur ne supportera le jour du Seigneur.

Son œuvre est " consumée. " De ceci il apparaîtrait, que les deux cas extrêmes sont en question : un, où tout l'enseignement a été authentique : un, où tout l'enseignement subordonné a été faux.

Dans un tel cas le bâtisseur " souffrira perte. " Le mot est plus défini dans l'original que dans la traduction. Il signifie, " il sera mis à l'amende. " Il est ordinairement parlé de pénalités en argent exigées des offenseurs. Christ paie à l'un des enseignants une récompense. Mais l'autre non seulement ne reçoit aucun paiement : il a lui-même à en faire un. Il ne souffre pas seulement la perte de son œuvre, qui est consumée ; mais une amende supplémentaire est infligée, comme punition. Quelle est alors cette amende ? Ce n'est pas celle de son âme, de laquelle le Sauveur dit une fois : —" De quel profit est-il à un homme, s'il gagne le monde entier, mais (est mis à l'amende) perd sa propre âme ? " Matt. xvi, 26. Car il nous est dit peu après, qu'il sera sauvé. La perte peut-elle alors être autre, que la perte du royaume millénaire ?

Et cet arrêt ne sera-t-il pas juste ? N'était-il pas en son pouvoir de savoir quelle est la vérité de Dieu ? Le Saint ne nous a-t-il pas donné son Livre sacré, et promis l'enseignement du Saint-Esprit à ceux qui le cherchent ? Les véritables causes de la plupart, ou de toutes les fausses doctrines, sont pécheresses. L'œil de l'enseignant n'est pas simple. Il enseignera plutôt ce qui est pour ses paresse ; intérêts présents, que ce qui est bien agréable à Dieu. Certains sont dissuadés d'examiner la Parole de Dieu par la certains, par la crainte de la censure, sont retenus de proclamer ce qu'ils voient sur ses pages ; certains, par la perception, que prêcher les doctrines qui y sont exposées conduirait à la perte de leur position mondaine, ou de leur argent ; certains 163 sont guidés entièrement par l'autorité humaine, négligeant la divine. Mais ces raisons, et des similaires, ne sont-elles pas dignes de réprimande ?

2. Mais non seulement les fausses doctrines prennent leur source dans des sentiments pécheurs dans l'esprit du prédicateur ; mais elles ne s'arrêtent pas là. Beaucoup sont suspendus aux lèvres de l'enseignant. La plupart, sans examen, reçoivent ce qu'il prononce. De là eux aussi souffrent perte. Ils sont guidés à travers la vie par de faux principes. Et les faux principes sont intimement connectés à une mauvaise pratique. Conséquemment l'enseignant de fausses doctrines sur des points subordonnés est responsable des erreurs de ceux affectés par son enseignement. Comme la vérité de Dieu aurait nourri et conduit plus loin les âmes de ses auditeurs croyants, ainsi les erreurs qu'il a proclamées ont-elles atrophié leur croissance, et détruit leur vigueur. Un boulanger sera-t-il responsable de la qualité de sa farine, et de la salubrité de son pain ; et l'enseignant Chrétien ne sera-t-il pas justement sommé de rendre compte à Christ pour les doctrines aux- quelles il a donné cours ?

" Mais lui-même sera sauvé. " Dans ces quelques mots est contenue la force du passage, s'appliquant aux ministres convertis. L'apôtre décrit des enseignants croyants dans les deux cas. L'homme même dont l'œuvre est consumée, est pourtant sauvé à la fin. Nous n'avons donc pas affaire au cas du guide qui est tout à fait aveugle, et qui conduit des hommes aveugles comme lui-même. Le lot des deux là est, comme le Sauveur le déclare, la fosse.* Le bâtisseur ici est sauvé, parce qu'il a tenu droitement le seul grand mode d'acceptation auprès de Dieu. Il a conduit ses auditeurs aussi, à se confier dans le seul fondement donné de Dieu. De là son salut est garanti. L'épreuve du texte n'est pas celle des impies, dont la vie ou la mort éternelles sont suspendues à la décision du juge. Il a par la foi passé de la mort à la vie.

Mais son évasion est " comme à travers le feu. " Le rendu, " par le feu, " a merveilleusement obscurci la signification de l' apôtre. Il a conduit le lecteur à imaginer, que le feu est le moyen de son salut ; et par conséquent qu'il exerce une action purificatrice sur lui. Mais non ; la signification est, que le feu est cet ennemi à travers lequel il a à se frayer un chemin. Sa maison est en feu, au-dessus et autour de lui. Il doit faire irruption à travers les flammes, afin d'échapper à la conflagration.** Que ce ne soit pas un feu réel, est à nouveau remarqué dans l'expression, " comme à travers le feu. " Son évasion est comme l'évasion du maître de maison roussi et terrifié. Il a honte de son infidélité. Sa disgrâce est rendue manifeste aux anges et aux sauvés. Il est enfermé dehors avec consternation et angoisse, loin du royaume.† Il sent, que la faute est la sienne propre. Son compagnon entre avec joie.

Il est évident d'après ce passage comme d'après d'autres, que les Écritures nous présentent quelque chose de plus que le simple salut ; et sont très loin d'affirmer, que tous les sauvés seront égaux. Grand en effet le contraste, entre les deux bâtisseurs, et leurs récompenses !

Combien malsaine est alors la vue populaire, qui représente les doctrines subordonnées du Christianisme, comme de peu d'importance. " Si un ministre enseigne les grands fondamentaux de la foi, pourquoi demander plus ? Jamais il ne sera demandé au ciel, si vous apparteniez aux Méthodistes ou à l'Établis- aux Baptistes, ou aux Indépendants !

Non, mais cela le sera ! Les vues subordonnées de chaque enseignant et de chaque auditeur aussi, viendront en question. Et la réputation, ou la perte tournera grandement sur la différence des doctrines tenues et sur lesquelles on a agi.

Combien important alors pour les ministres, à la fois de l'Établissement et des Dissidents, d'éprouver tout ce qu'ils enseignent par la et de fonder sur le Nouveau Testament tout ce qu'ils enseignent, comme le devoir d'un disciple de Christ.

Le pasteur ne devrait-il pas s'enquérir avec solennité et simplicité d'œil, si le Livre de prières ne confond pas la Loi et l'Évangile, dans plusieurs de ses offices ? Ne devrait-il pas demander, si les serments et la guerre sont permis par Jésus ? et si l'union de l'Église et de l'État, c'est-à-dire, du monde et de l'église, est selon la pensée de son Maître ? Le baptême des enfants est-il une ordonnance de Jésus ?

Le Dissident ne devrait-il pas s'enquérir aussi, si la venue de Dieu n'exige pas la présence de Christ en personne ? Cela, et la venue post-millénaire de Christ, ne peuvent pas tous deux être vrais. Le Nouveau Testament presse-t-il le Chrétien de chercher à être grand dans les richesses et les honneurs du monde ? L'encourage-t-il à boire profondément à la philosophie de ce présent siècle mauvais ?

*[NBP]*Boθuvov. Non ' le fossé. ' On pourrait facilement en sortir, pas si facilement d'un piège fait pour attraper les bêtes sauvages.*

*[NBP]**Une erreur similaire a été commise à l'égard de 1 Pierre iii, 21. " Huit âmes furent sauvées par l'eau. " Non, mais " échappèrent à travers l'eau. " L'eau était leur ennemie. Elle apporta la mort à tous les autres. Alors la sécurité consistait à se mettre hors de sa portée. Encore, " Toi qui par la lettre et la circoncision transgresses la loi ; " Rom.ii, 27. Non, mais qui " à travers la lettre. " Cela et la circoncision sont une double haie, à travers laquelle le transgresseur fait irruption.*

[NBP] † Ce résultat dans la métaphore, répond à la difficulté de l'évasion de la maison en flammes. La maison est dans une vue d'elle consumée ; dans une autre elle est en feu, afin d'illustrer sa position depuis deux points de vue. !

L'incite-t-il à plonger dans la politique ? La doctrine de l'inspiration verbale de l'Écriture, et la théorie moderne, ne peuvent pas toutes deux être vraies. La doctrine de l'éternité du châtiment des méchants, et de sa non-éternité ne peuvent pas toutes deux être authentiques ; laquelle l'Écriture enseigne-t-elle ? Laquelle enseignez-vous ? Les serviteurs de Christ doivent-ils inviter les pécheurs à lui, ou simplement prêcher aux élus ? Les deux doctrines ne peuvent pas être Scripturaires. Laquelle l'Écriture affirme-t-elle ? L'une d'elles sera consumée comme du chaume. Laquelle est-ce ?

Combien nécessaire de peser dans les balances de Dieu, compagnons-ouvriers dans l'Évangile, tout ce que nous enseignons ! Ce n'est pas, ce qui peut être dit sur un passage de l'Écriture ; non ce qui fera le sermon le plus brillant, savant, poétique, ou philosophique, qui devrait être notre enquête. Mais, que dit Dieu ? Ce n'est pas, ; ce qui apportera la faveur présente ? Mais, qu'est-ce qui supportera l'œil de Christ ? Nous ferions mieux d'être honteux maintenant, qu'alors. Mieux vaut confesser nos erreurs précédentes, quand nous les avons découvertes par l'étude priante de l'Écriture, que de rencontrer le jour de Christ, comme quelqu'un dont l'œuvre est à être consumée, et dont l'évasion est à être comme à travers des flammes.

C'est en vue de notre responsabilité particulière en tant que prédicateurs, que Jacques impose son exhortation : " Mes frères, ne devenez* pas nombreux enseignants, sachant que nous recevrons un plus grand jugement " : Jacques iii, 1. Jésus attend plus d'eux que des autres, tant en doctrine qu'en pratique. " Es- tu l'enseignant† d'Israël et ne connais-tu pas ces choses ? " Jean iii, 10. " Guides aveugles, qui filtrez‡ le moucheron, mais avalez le chameau ! " Le principe est juste, que ceux qui dirigent, devraient être particulièrement soigneux de connaître le chemin. Ils ne se trompent pas de route seuls. Leurs erreurs impliquent d'autres dans un semblable mécompte.

Même le gouvernement humain ne tient-il pas le pharmacien responsable, s'il devait distribuer de l'arsenic pour de la quinine, ou de l'acide oxalique pour des sels d'Epsom ? Le chirurgien n'est-il pas responsable de sa façon de traiter la maladie ? Est-il suffisant, qu'il ne tue pas sur le coup ? N'est-il pas tenu d'utiliser des moyens adaptés pour guérir ? Est-il suffisant pour le boulanger de plaider, que bien que ses pains fussent malsains, ils n'ont tué personne ; et contenaient réellement plus de farine de blé que de craie ou d'alun ? D'autres rendront-ils compte à Christ de comment ils ont dépensé leur argent et leur temps ; et ne serons-nous pas d'autant plus appelés à rendre compte, de comment nous leur avons enseigné à utiliser leur argent et leur temps ?

Encore, l'erreur peut-elle produire les mêmes saints résultats présents que la vérité ? La craie et la poussière d'os soutiendront-elles la force du travailleur aussi bien que la farine de blé ? Développeront-elles aussi sainement la charpente du jeune enfant ? Si nous enseignons d'autres à penser faussement ou à agir faussement, qui peut dire jusqu'où les conséquences mauvaises s'étendent ? Grande comme est la bénédiction de la vérité, aussi grand est le dommage infligé par l'erreur, même si c'est une erreur sur des points subordonnés. Et qui peut douter, que parmi les enseignants régénérés de la foi, il y a une vaste quantité d'erreurs enseignées, sur des points ne détruisant pas le salut ultime ? Il peut y avoir quelques rares ouvriers qui ne seront pas honteux, comme divisant droitement la parole de vérité. Mais il y en a de très nombreux, ignorants de la différence des dispensations, ou la négligeant volontairement, qui amassent ensemble en un conglomérat confus tout ce qu'ils trouvent dans l'Écriture. Ils jettent ensemble dans un chaos total, les principes de la loi et ceux de l'évangile. Mais la fausse doctrine sur ces points, peut-elle produire une droite pratique ? Can Autre chose que la pure parole du royaume peut-il tirer en avant la conduite digne du royaume?

L'erreur de principe est nécessairement associée à une conduite erronée. Il peut en effet y avoir de la désobéissance là où les doctrines non frelatées du Nouveau Testament sont pro- mais l'enseignant dans ce cas est exempt de blâme. La clamées ; vie de l'auditeur est alors en contradiction avec les forces amenées à porter sur lui. Mais l'obéissance à de fausses doctrines sur des points subordonnés produit une vie inadaptée aux particularités des préceptes de Christ, et entrave le fruit pour la gloire de Dieu. Pas seulement ainsi : elle ferme l'Écriture dans plusieurs de ses parties, infusant les ténèbres dans la lumière, obscurcissant la gloire du caractère de Dieu, et causant la discorde parmi ceux qui sont fondamentalement un en Christ.

Telle étant la responsabilité de ceux qui administrent l'évangile de Dieu, avec quelle diligence, mes compagnons ministres, devrions-nous scruter notre doctrine ! Chaque enseignant est un maître de maison. Le système de vérité qu'il tient et enseigne est une maison, qu'il a bâtie pour lui-même. De quelle sorte alors est cet édifice ? Maintenant est le temps de s'enquérir ; car maintenant l'erreur peut être rectifiée. Ci-après il sera trop tard. Avons-nous éprouvé, par l'Écriture, les doctrines dont notre structure 168 est composée ? Ou les avons-nous reçues en bloc, par la tradition ? Avons-nous utilisé, sans scrupule, et sans examen, tout ce qui était accrédité parmi ceux avec lesquels nous nous associons ? Avons-nous pris pour acquis, que tout ce que les professeurs de théologie enseignaient, et que notre dénomination tient, doit nécessairement être vrai ? Sommes-nous sûrs, que chaque partie de notre enseignement est saine en elle-même, en accord avec, ou plutôt dérivée du, modèle du Nouveau Testament ? Nous souvenons-nous jamais de notre responsabilité d'utiliser l'épreuve de la Sainte Écriture, et d'éprouver nos matériaux par elle ? Si nous ne l'avons pas fait, nous ferons bien d'y veiller tout de suite. Car notre place dans la gloire à venir dépendra matériellement du caractère de notre doctrine. Demandons-nous, dans chaque texte que nous prenons, non pas ce qui peut être dit sur le passage avec un effet frappant, non pas comment nos capacités peuvent être le plus avantageusement déployées, ou avec quelle ingéniosité il peut être détourné de sa signification originale, ni ce que les grands noms ont dit à son sujet, mais quelle est la signification légitime déductible des mots ? ainsi ; La superstructure de milliers de ministres Chrétiens n'est-elle pas imparfaite ou fausse, parce qu'ils ne se sont jamais regardés eux-mêmes comme responsables de la doctrine ; ou, du moins, pas responsables, au-delà de l'enseignement des fondamentaux du Christianisme ? Et beaucoup, qui voient vaguement qu'ils ont tort sur des points non directement connectés à la justification du croyant, ne sont-ils pas peu disposés à examiner, ou déterminés à ne pas le faire parce qu'ils craignent que l'issue ne soit destructive des vues qu'ils enseignent ? Beaucoup ne sont-ils pas effrayés de proposer des vérités qu'ils voient, parce qu'ils perçoivent d'un coup d'œil que cela les brouillerait avec la masse de leurs amis, ou peut-être les pousserait tout à fait de leur poste ?

Laissez-moi donc imposer ardemment sur chaque ministre de Christ qui lit ces pages, le mot de mise en garde de l'apôtre. Prenez garde à ce que vous bâtissez ! J'assume avec lui, que le lecteur reçoit Jésus comme son expiation devant Dieu ; qu'il le prend pour son Intercesseur présent devant le trône, et reconnaît le Saint-Esprit comme le Grand Agent dans la régénération. Mais il est tristement possible, comme les faits en témoignent abondamment, d'élever sur ce fondement une super-structure totalement ou partiellement erronée. Il peut y avoir une rétention volontaire de la vérité ; il peut y avoir une assertion consciencieuse de ce qui est anti-scripturaire ; il peut y avoir une sanction implicite de ce qui est confessé être mauvais en doctrine.

La leçon du texte est un grand moyen dans la main de Dieu, pour élever ses ministres au-dessus de tous motifs indignes dans la promulgation de la doctrine. Souvenez-vous, prédicateur, que vous êtes le serviteur, directement et primairement, de Christ. Vous êtes le serviteur de son peuple, pour l'amour de lui, et sous son contrôle. Souvenez-vous que le regard scrutateur et le feu de recherche du Sauveur éprouveront votre œuvre. Demandez-vous concernant chaque doctrine —Ceci supportera-t-il le jour des comptes ? Jésus m'applaudira-t-il en ce jour-là, comme ayant enseigné sa pure vérité et toute sa vérité ?

Souvenons-nous, aussi, que l'enseignement, tant dans sa substance que dans son style, manifeste le cœur de l'enseignant. L'étudiant sérieux de l'Écriture sortira chargé de la parole de Dieu. Celui qui soupire après la philosophie aura la saveur de ses vanités. Celui qui est ambitieux d'un nom pour l'éloquence le rendra apparent à Dieu, et très probablement à ses auditeurs aussi. Si notre but est d'étonner et de captiver, nous emploierons un style. Si notre désir est de bâtir pour l'éternité et l'œil de Christ, nous en exhiberons un autre et un plus sobre.

Le sermon éclatant, la doctrine populaire, peuvent gagner la plus grande congrégation maintenant ; mais supporteront-ils le jour du Seigneur ? Produisent-ils même maintenant les meilleurs résultats ? Qui atteint le plus souvent la cible ? l'archer qui avec l'œil fixé sur la marque tire fermement sa flèche jusqu'à la pointe, sans se soucier de tout ce qui l'entoure, attentif seulement à la marque devant lui, ou celui qui désire être considéré comme un élégant tireur à l'arc, et qui par conséquent se tient dans une attitude élégante, et avec une action gracieuse tire haut dans les airs ?

16. " Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ?

17. Si quelqu'un souille le temple de Dieu, Dieu le souillera* ; car le temple de Dieu est saint, lequel temple vous êtes. "

Chaque Chrétien individuel est un temple de Dieu : 1 Cor. vi, 19. Mais le contexte ici conduirait à croire, que l'apôtre parlait de l'église comme constituant un temple collectif, dans lequel, en tout temps, le Saint-Esprit habite. Or non seulement une doctrine curieuse et sans valeur, mais même souillante, pourrait y être enseignée. Non, en considérant le sujet plus généralement encore, non seulement les enseignants de l'église pourraient la souiller ; mais les membres ordinaires pourraient introduire de mauvaises pratiques et fomenter des querelles. Nous avons un exemple de doctrine souillante enseignée par la fausse prophétesse dans l'église de Thyatire : Apoc. iii. Nous voyons que même à Corinthe, le péché de l'incestueux était l'objet de gloire par certains de l'église, et qu'ils défendaient leur fait de manger dans le temple de l'idole, et même la fornication elle-même. Or ces choses souillaient le temple. Et Dieu tenait tous ces introducteurs de souillure pour responsables. S'ils rendaient sa maison impure, il les souillerait quand le jour de gloire viendrait. Quand leurs compagnons plus saints se réjouiraient dans le royaume de Dieu, ils seraient déshonorés et dans le deuil.

" Car le temple de Dieu est saint. " L'habitation de Dieu rend l'église sainte. La révérence par conséquent doit nous empêcher de le rendre indigne de lui. De ceci l'histoire des actions de Dieu dans son temple terrestre et matériel peut nous donner instruction. Nadab et Abihu utilisèrent un feu étranger : ils sont frappés de mort sur le coup devant lui. Les irrévérencieux Bethschémistes regardèrent dans l'arche : ils sont retranchés au milieu de la joie même de son retour. Uzza avance sa main pour la stabiliser quand elle est secouée, et est frappé à terre. Un roi entre pour officier comme prêtre, sur le terrain interdit du temple. Sa présence souilla la maison, et l'Éternel le souilla par la lèpre. Toujours depuis ce jour, tous les hommes durent le considérer comme impur. Pourtant il ne cessa pas d'être un Israélite et un roi. Guéhazi, par son mensonge et sa convoitise, défigure le glorieux témoignage à la grâce du Dieu d'Israël. Et quelle est l'issue ? Lui qui était pur, est souillé. " Il sortit de sa présence lépreux comme la neige. " De même, il apparaît que la présente menace est adressée aux croyants, et n'implique pas la perte. " Il faut qu'il y ait des hérésies (des partis) parmi vous, afin que ceux qui sont approuvés soient rendus manifestes. " Combien de croyants sont coupables de créer des partis et des querelles dans l'église à laquelle ils appartiennent !

*[NBP]*Φθερει Le même mot dans les deux cas. —φθερει. !*

18." Que personne ne se trompe lui-même : si quelqu'un parmi vous a la réputation d'être sage dans ce siècle, qu'il devienne fou, afin qu'il devienne* sage. 19. Car la sagesse de ce monde est folie devant Dieu, car il est écrit, ' Il prend les sages dans leur propre ruse. ' 20. Et encore, ' Le Seigneur connaît les raisonnements des sages, qu'ils sont vains. ' "

Si un croyant, après cet avertissement, veut encore persévérer dans sa voie, en dépit des menaces du Très-Haut, la faute est la sienne, non celle de Dieu. Mais beaucoup ne croiront pas que Dieu puisse infliger une punition au saint volontairement désobéissant.

La sagesse du monde doit être dépouillée par ceux qui souhaitent être sages devant Dieu. Car il y a deux sagesse opposées, dont chacune est folie pour l'autre. La sagesse du siècle présent est folie devant Dieu. La sagesse pour le siècle et le royaume du Messie est folie pour les hommes du monde. Nous devons renoncer alors à la sagesse du monde, afin que nous puissions être sages avec Dieu. Ceci par conséquent est une admonition, à ne pas mêler la philosophie de l'homme avec les vérités de Dieu. Le bois est un matériau approprié pour bâtir dans le jugement humain. Mais si la maison doit être éprouvée par le feu, c'est inadapté. Nous devons bâtir alors seulement avec des matériaux divins, si nous voulons que notre œuvre supporte le jour de Dieu.

Le croyant doit devenir fou pour les mondains, afin qu'il puisse devenir réellement sage. La vraie doctrine de Christ paraîtra toujours folle au monde. La réputation par conséquent pour la sagesse doit être sacrifiée. Mais ici réside la difficulté. Peu sont disposés à abandonner une doctrine qu'ils ont une fois affirmée, spécialement si la confession de l'erreur précédente, et l'assertion de la doctrine opposée, les dépouilleront de leur réputation pour l'intelligence et la cohérence. Mais toutes choses sont meilleures qu'une perte devant Dieu.

Que la sagesse du monde soit folie devant Dieu, est établi par deux citations de l'Ancien Testament. L'habileté des sages selon le monde, loin de les délivrer de Dieu, les livre à Dieu.

Il y a des difficultés connectées à ces deux citations que, comme je ne puis les résoudre, je ne soulèverai pas.

21." Que personne donc ne se glorifie dans les hommes, car toutes choses sont à vous.

22. Soit Paul, soit Apollos, soit Céphas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les choses à venir, toutes sont à vous. 23. Et vous êtes à Christ, et Christ est à Dieu. "

L'esprit de formation de partis de Corinthe reçoit à nouveau sa réprimande. C'était se glorifier dans les hommes, et une consécutive déchirure en deux, tandis qu'une perception de leur vraie position, comme serviteurs de l'unique Maître—Dieu—les aurait unis. Ce qui appartenait aux ministres, en tant qu'hommes, n'était que sans valeur : tout ce qui était réellement précieux en chacun était dérivé de l'Unique source Divine. Les Juifs pouvaient se former eux-mêmes en partis dirigés par des chefs humains, dans leurs ajouts à la loi. C'était la nature pécheresse de l'homme. Les païens pouvaient se ranger en écoles de philosophie. C'était assez naturel pour ceux aveuglés par l'incrédulité. Mais les Chrétiens ne devaient pas agir ainsi.

Paul spécifie trois des ministres qui étaient distingués comme chefs de partis. Il leur ordonne de cesser cette procédure. En surévaluant certains, ils se dressaient contre d'autres, et méprisaient de précieux pouvoirs et moyens d'édification, que Dieu avait accordés à ses ministres, pour leur service. Paul, et Apollos, et Pierre, étaient tous envoyés par Dieu pour être utiles à son église. Et il s'infligeait une perte à lui-même, celui qui, en surestimant l'un d'eux, refusait la lumière et la bénédiction devant être obtenues des autres. Chacun de ces serviteurs de Dieu était destiné à son bénéfice, et chacun à son tour avait quelque chose à communiquer.

*[NBP]*Γενηται.*

Mais l'apôtre porte le sentiment un pas plus loin. Toutes choses, même Christ lui-même, appartenaient à Dieu. Il est l'unique chef auquel toutes choses doivent être retracées. Voici la finale unité dans laquelle le croyant peut joyeusement se reposer.

IV. 1. " Qu'un homme nous considère ainsi, comme des serviteurs de Christ, et des intendants des mystères de Dieu. 2. De plus, il est requis des intendants, que l'un soit trouvé fidèle. "

La vérité ainsi annoncée est de la plus profonde importance. Le Saint-Esprit dans le chapitre précédent avait réprimandé la fausse position dans laquelle les croyants Corinthiens avaient placé les ministres de la nouvelle alliance. Mais il aborde maintenant le côté positif de la question, et montre sous quelle lumière ils doivent être regardés par ceux qui voudraient voir l'affaire telle qu'elle apparaît à Dieu.

Ils sont " serviteurs de Christ, intendants des mystères de Dieu. " Tandis que tous les croyants sont dans un sens général des " serviteurs du Messie, " ceux-ci le sont dans un sens spécial. Certains qu'il a établis pour diriger sa maison, pour donner à chacun sa portion de nourriture en son temps. Ils jouent dans une certaine mesure le rôle que Christ aurait joué, s'il avait été sur terre. Ils expliquent sa volonté aux croyants ; ils délivrent son appel à ceux du dehors. En tant que serviteurs du Messie, ils doivent toujours se maintenir, et être maintenus par les autres, dans leur position de subordination à lui. Mais Dieu leur avait aussi communiqué une connaissance de ses desseins secrets, qui sont appelés " mystères. "

Cela ne signifie pas " des choses incompréhensibles, " mais " des choses indécouvrables par l'homme, bien que capables d'être comprises quand elles sont révélées. " Un tel mystère est la réponse à la question —Que deviendraient les saints vivants sur la terre à l'apparition de Christ ? Personne ne le savait, jusqu'à ce que ce fût révélé à Paul, qui l'énonce pour notre illumination : 1 Cor. xv, 51.

De ce passage alors nous apprenons que les ministres ne doivent pas être regardés comme des prêtres, médiateurs entre Dieu et l'homme. Ce ne sont pas des personnes ordonnées, ou des hommes mis à part pour offrir la prière au nom du " laïcat, " privilégiés, en vertu de leur sainteté particulière, pour s'approcher plus près de Dieu que le croyant commun. Ils ne sont pas non plus consacrés pour " administrer les sacrements. " L'Église d'Angleterre parle en effet de ces " sacrements " comme de mystères. " Il a institué et ordonné de saints mystères, comme gages de son amour, et pour un souvenir continuel de sa mort, pour notre grand et sans fin réconfort. " Mais ceci est anti-scripturaire. Les rites de Christ ne sont jamais appelés " sacrements " dans l'Écriture ; et encore moins " mystères. " Les doctrines seules sont appelées mystères dans l'Écriture. Loin que les apôtres soient envoyés pour " administrer les Sacrements, " Paul nous dit qu'il n'était pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'Évangile. Il était envoyé pour " faire connaître à tous l'économie du mystère qui était caché depuis les siècles, " mais alors pour la première fois pleinement divulgué : Éph. iii. Dans le plein sens alors, le passage devant nous suppose des communications immédiates de la volonté de Dieu. Mais les ministres de Christ connaissent maintenant sa volonté, et comprennent ses mystères, seulement par l'étude des Écritures avec la prière pour l'aide de l'Esprit.

Pour cet office d'intendance la première qualification est la fidélité. L'Écriture est aussi sage dans ce qu'elle omet de dire, que dans ce qu'elle dit. Comme la grande préparation pour le ministère Chrétien, elle exige, ni éducation collégiale, ni une position distinguée dans la société, ni des capacités supérieures, ni éloquence. Son exigence est spirituelle, la " fidélité. " L'intellect chez un intendant est bon, s'il est combiné à la fiabilité. Sans elle, le serviteur n'est capable que plus complètement de mal utiliser la propriété qui lui est confiée. Mais celui qui possède la plus faible intelligence peut agir honnêtement. Comme tel il doit être respecté, même s'il peut juger de façon médiocre ce qui est le mieux pour les intérêts de son maître.

3. " Mais pour moi c'est une très petite chose que je sois jugé* par vous, ou par le jour de l'homme.†
oui, je ne me juge pas moi-même. 4. Car je n'ai conscience de rien en moi-même ;‡ pourtant je ne
suis pas par là justifié ; mais celui qui me juge, c'est le Seigneur. "

Des estimations peuvent être formées de la fidélité d'un ministre par quatre parties différentes. Celles-ci nous sont maintenant présentées, et la valeur à attacher à chacune est calculée pour nous.

Les quatre estimations sont celles-ci. 1. Celle du monde ; 2. Celle de l'église ; 3. La propre conscience d'un ministre ; 4. Le Seigneur.

1. Le jugement du monde est, bien sûr, le plus léger de tous. Paul en parle comme d'un fait d'être examiné par " le jour de l'homme. " Une expression remarquable ! Le présent est le " jour de l'homme. " Dieu le laisse à lui-même ; à ses propres conseils, et pensées, et découvertes. Les bâtisseurs de Babel sont autorisés à dresser leurs plans, à faire leurs briques, à collecter leur bitume, et à découvrir leur inimitié contre Dieu. C'est le jour de l'homme, pour prouver à tous ce qu'il est. Mais bientôt ce jour doit arriver à sa fin ; et être remplacé par " le Jour du Seigneur. " " L'Éternel seul sera exalté en ce jour-là. " Et cela doit prendre effet sur toutes ses inventions, et sur tout ce qu'il considère grand et glorieux ; lui prouvant, en dépit de sa répugnance à recevoir la haïssable vérité, qu'il ne peut régénérer le monde, ni se rendre lui-même heureux, ou se protéger des jugements de Dieu, ou par la sagesse découvrir Dieu. L'Éternel est sur le point de sortir de sa place pour voir la tour que les hommes bâtissent, et non seulement pour disperser comme auparavant, mais pour frapper et détruire Babel, et ses bâtisseurs.

Le résultat du jour de l'homme sera, d'accroître son orgueil, sa ferme incrédulité, et son indépendance de Dieu. Mais cette présomption sera réfrénée, cet orgueil sera souillé, par " le grand et terrible jour de l'Éternel. " Après que l'homme ait montré ce qu'il est, il est convenable que Dieu montre ce qu'il est. Et il le fera dans le jugement. Alors, et pas avant alors les nations de la terre apprendront la justice. Apoc. xv.

Or il y a une estimation que l'homme forme de son semblable. Le monde forme son jugement sur les ministres de Christ. Il discute leurs mérites, comme savants, ou talentueux, ou fidèles, ou éloquents, ou zélés, ou hardis, ou têtes brûlées, juste comme il traiterait tout autre sujet du jour. Un tel jugement Paul ne le considérerait pas. Il ne se souciait ni de ses applaudissements ni de sa censure. Sa norme de jugement même était fautive ; comment alors pourrait-il discerner droitement ? Les jugements du temps présent ne doivent pas demeurer ; ils n'appartiennent qu'à la période fuyante du " jour de l'homme. "

2. Mais une autre estimation de la fidélité d'un ministre peut être formée par l'église. C'est une opinion bien plus correcte. Les croyants en Christ connaissent quelque chose de la pensée de Dieu. À eux il est donné de savoir ce que Dieu aime, ce qu'il hait, et les principes sur lesquels Christ administrera le jugement à la fin. Leur norme, telle que possédée dans l'Écriture, est parfaite.

Mais même ce jugement était peu estimé par Paul. Il était très changeant. Autrefois les Galates se seraient arraché leurs yeux pour les lui donner. Encore quelques années, et ils sympathisaient avec les ennemis de l'apôtre, cédaient à la fausse doctrine, et en venaient près d'abandonner la grande vérité centrale du Christianisme. Mais, même si le jugement de l'église était constant, il devrait échouer à atteindre une grande valeur sur ce point. Il ne peut lire le cœur. Et la fidélité d'un ministre est une question de cœur. Il ne peut que deviner le caractère du maître de maison et les procédures de l'intérieur de la maison, par ce qui se passe à l'extérieur.

[NBP]* Ανακρινειν. Le mot signifie examiner.

[NBP]† Ημερας.

[NBP]‡ Ουδεν γαρ εμ αυτω συνοιδα.

Si la décision du Seigneur avait été simplement une confirmation de la sentence de l'église, alors en effet l'approbation de ses membres aurait été de la plus haute importance. Mais, dans l'état actuel des choses, leur opinion la plus élevée d'un de ses serviteurs ne l'exaltera pas aux yeux de Christ. Leur condamnation la plus sévère ne clora pas non plus la question de sa culpabilité. L'entière affaire sera jugée sur une nouvelle base, dans laquelle leur approbation ou leur rejet ne trouvera aucune place. Il est possible qu'il ait gagné la bonne opinion de ses compagnons-croyants par une conduite d'une grande infidélité. Il est possible qu'il ait pris une voie qu'il savait être populaire, tandis que la conscience la condamnait, comme désapprouvée de Christ. Il est possible, que le plus lourd odium puisse tomber sur un serviteur de Christ pour des principes et une conduite qui sont sains, et profitables aux églises.

Paul par conséquent se souciait très peu même de l'estimation de l'église. C'était une très petite chose. Ce n'était que pour un moment. Cela n'influencerait pas la décision du juge. Ce n'était qu'une supposition quant aux motifs de l'apôtre, fondée sur plus ou moins de preuves. Il n'osait pas être guidé par cela. Il devait parfois contrecarrer leurs pensées, et réprimander leurs pratiques, attirant sur lui-même leur mécontentement momentané. Ils ne connaissaient que peu des faits ; rien des secrets de son cœur. Sans doute l'histoire de ses souffrances, telle que brochée à la fin de la seconde Épître, était tout à fait nouvelle et saisissante. Combien inaptes étaient-ils alors à être juges !

3. Mais il y avait encore un tribunal plus élevé. La conscience ! N'est-elle pas suprême ? Non. " Je ne me juge pas moi-même. " Vous Corinthiens avez débattu de ma fidélité comme intendant de Dieu. Mais vous n'êtes pas des juges compétents. Comme vous ne lisez pas les motifs, cette question est au-dessus de votre décision. Même ma propre décision n'est pas finale ici. Il est vrai que je suis conscient de mes motifs : je peux les appeler devant le tribunal de la réflexion. Mais même cette estimation ne doit pas être fiée sur. Ce n'est pas la sentence qui doit demeurer. Ce n'est pas la cour d'appel suprême. La conscience a en effet l'autorité pour appeler chaque mot, pensée, action, dans sa cour, et pour passer sentence là-dessus. Les ressorts secrets de l'action en chacun peuvent par l'examen de soi être connus de chacun. Ce juge alors est bien plus digne de confiance que des milliers de verdicts donnés de l'extérieur. Il est capable de nous donner du calme quand nous sommes assaillis injustement par ceux qui ne connaissent pas le véritable état du cas.

Mais, aussi supérieur que soit ce tribunal aux deux autres, Paul en expose l'insuffisance. Il pouvait en effet se réjouir dans le témoignage d'une bonne conscience, que dans la simplicité et la divine sincérité, il avait vécu devant les églises. Il pouvait l'affirmer comme un exemple aux anciens d'Éphèse. Mais il n'osait pas s'y confier comme un écho certain de la grande sentence, devant être passée par le Seigneur lui-même, à son apparition. Il était " en effet inconscient en lui-même de quoi que ce soit. " Aucun sens de devoirs laissés non faits, ou de doctrines retenues par crainte ou propre intérêt, ne pesait sur ses esprits. Dès le début il avait été obéissant à la vision céleste. Depuis l'ouverture de sa commission il s'était exercé avec succès à garder sa conscience toujours sans offense.

Mais bien que la conscience ne l'accusât pas de devoirs laissés non faits, ou d'offenses d'une sorte positive ; bien qu'elle portât témoignage d'un zèle le plus infatigable, et d'une hardiesse qui quotidiennement mettait la vie en péril, cependant ceci n'était pas suffisant pour l'acquiescement devant Christ. Il était acquitté en effet, même par le verdict de l'impartiale conscience. Mais il y a un juge plus élevé et final.

4. " Celui qui me juge c'est le Seigneur. " Jésus ajustera ma place, non pour la vie ou la mort éternelle, mais à l'égard de ma récompense. Sa norme sera parfaite. Sa connaissance embrasse toute chose. Sa sentence sera le verdict non biaisé de la Vérité et de la Justice.
5. " C'est pourquoi ne jugez rien avant le temps, jusqu'à ce que le Seigneur vienne, qui à la fois mettra en lumière les choses cachées des ténèbres, et rendra manifestes les conseils des cœurs ; et alors chacun aura (sa) louange de la part de Dieu. "

Tout jugement de motifs est maintenant hors de saison. Ceux-ci seront en effet un jour réglés. Ce sont des questions de la plus haute importance. Mais ils appartiennent à une autre dispensation, et à d'autres parties que les saints. Dieu n'est pas inattentif à la fiabilité de ses ministres : mais maintenant est le temps de faire l'épreuve de chacun. Ci-après sera la décision le concernant. Ce sera quand le Seigneur viendra. Nous devons travailler nous-mêmes, non passer sentence sur la fidélité des autres.

Jésus seul est apte à ce " haut argument. " Il y a deux points nécessaires pour le règlement du caractère fidèle de chacun, qui ne sont pas possédés par le croyant. Celui qui donnerait une décision parfaite doit connaître—
(1) La vie secrète de chacun. (2) Les pensées du cœur.

Certains hommes et ministres sont meilleurs en secret qu'ils ne le paraissent aux autres. Le monde et l'église ne voient que leur vie cohérente, et leur puissant ministère. Ils ne connaissent pas leur vie secrète de prière et de bonnes œuvres. Le Sauveur alors, quand il viendra, mettra en plein jour la portion cachée de leur vie. " Car il n'y a rien de caché qui ne doive être connu. " Et cette manifestation de leurs actes cachés sera pour leur gloire. " Ton Père qui voit dans le secret, te récompensera publiquement. "

Mais il y a d'autres ministres dont le meilleur côté est visible. Ils vivent pour les yeux de leurs semblables, et les secrets de leur vie leur apporteraient la disgrâce. Pour ceux-ci, la large lumière du ciel jetée sur leurs actes indignes, apportera honte et malheur.

2. Mais il y a un autre attribut nécessaire à un parfait règlement de la question. Les motifs du cœur doivent être connus, avant que la plénitude de la fidélité puisse être manifestée. Jésus alors rendra manifestes " les desseins du cœur. " Il montrera l'homme intérieur et ses buts, aussi bien que les actions, que les hommes peuvent avoir contemplées. Beaucoup de plans et d'efforts pour le bien ont été entravés et ruinés par des circonstances fâcheuses, et la mort. Ceux-ci seront reconnus ; et, là où ils sont justes, loués. Il y aura un examen minutieux des motifs. Les desseins du cœur sont la province particulière de Dieu. Ils sont l'âme de chaque action. Le corps de l'acte peut être vu par l'homme, mais sa valeur pour le bien ou le mal ne peut être parfaitement calculée que de l'intérieur !

" Alors chacun recevra (sa) louange* de la part de Dieu. " Le rendu " chaque homme " crée de la confusion. Hélas, ce n'est pas chaque homme, qui sera loué par Dieu ! Le contexte montre que les ministres croyants sont visés. À tous ceux qui ont réellement été fidèles, une louange appropriée, exactement selon leur dû, sera rendue. " Chacun " sera traité. Les motifs et les actions de chaque ministre seront réglés individuellement. À chacun, selon son cœur et son œuvre, la récompense sera rendue. Auparavant, le jugement de la doctrine était en question. Ici nous apprenons que les motifs, ou la fidélité, seront mis à l'épreuve.

Jour solennel ! Certains pasteurs, qui ont joui de la pleine popularité du monde, et de l'église de leur jour, trouveront qu'il y a une grande différence entre la sentence de Jésus, et les sentiments des hommes. Certains serviteurs fidèles d'autre part, méprisés, dénaturés, calomniés, recevront l'approbation du grand Investigateur du cœur !

Jour solennel ! Combien capitales pour l'avenir sont les pensées du cœur ; combien demeurent les conséquences de nos actions ! Notre poste dans le royaume, déploiera, comme des armoiries, à tous les spectateurs, quelle a été notre place dans le monde. Comment chaque soulèvement de ce que le Sauveur désapprouvera, devrait-il être réfréné et réduit au silence par la pensée de ce jour-là, qui mettra en lumière chaque motif, et retirera le voile de chaque acte caché !

Pour le présent, l'obscurité suspend, et est destinée à suspendre, son épaisse draperie de brume sur la moitié de la vie de chacun. Mais le lever du Soleil de Justice la dissipera. Quelle sera la conséquence pour chacun, quand le rideau sera levé ?

*[NBPJ]*Olshausen dit qu' $\epsilon\pi\alpha\iota\nu\omicron\varsigma$ signifie non louange, mais récompense ou rétribution en général. Mais il n'apporte aucune preuve d'un tel sens, ni du Nouveau Testament, ni des classiques.*

Chose bénie est-ce, que le Seigneur Jésus décidera de l'entière question ! Comme, par moments, le cœur soupire au milieu des dénaturations des gens pleins de préjugés, pour quelqu'un qui avec une pleine connaissance et une impartialité sans tache, jugera le tout ! pour quelqu'un qui connaît la pureté de nos motifs, lorsqu' ils sont faussement colorés et calomniés !

Et quelle assemblée sera-ce, devant laquelle ce jugement sera passé ! Cela rendra la louange plus douce et le blâme plus aigu, que tant d'yeux des nobles du ciel contemplent, que tant d'oreilles soient là pour écouter. Combien lourdement chaque mot de réprimande ou même de désapprobation tombera-t-il des lèvres du Roi des rois ! Combien joyeuses et glorieuses, la louange et la couronne pour le pasteur fidèle ? La louange, même de la part de nos ignorants compagnons-mortels, est-elle une coupe trop puissante pour être beaucoup bue sans intoxication ? Quel sera le frémissement de délice de l'entendre des lèvres de Jésus, le conquérant couronné, dans la présence du Père et de ses anges.

CHAPITRE VII

LA COURSE ET LA COURONNE 1 Cor. ix, x.

Au commencement du neuvième chapitre de la première épître aux Corinthiens, Paul affirme ses droits, en tant qu'apôtre, à être entretenu par les églises parmi lesquelles il a travaillé. " Non, " ajoute-t-il, " que je veuille presser le droit. Au contraire, personne ne me ravira mon sujet de gloire, que j'ai prêché à vous, Corinthiens, sans frais. J'agis ainsi avec un œil sur la récompense à venir ; aussi bien que pour que je puisse ne pas entraver le progrès de l'Évangile maintenant. " Dans cet esprit, bien qu'engagé dans l'enseignement et dans la visite pastorale, il s'entretenait pourtant lui-même en travaillant de ses propres mains, nuit et jour. Un tel commencement du chapitre introduit bien le sujet de la fin, dans lequel il incite les croyants en général, à une conduite d'un semblable renoncement à soi. 24. " Ne savez-vous pas, que ceux qui courent dans une course, courent tous en effet, mais qu'un (seul) reçoit le prix ? Courez ainsi, afin que vous puissiez l'obtenir. " La sagesse de Dieu fait perpétuellement usage des choses du temps pour ombrager celles de l'éternité. Il est bien connu de tous ceux qui sont familiers avec l'histoire ancienne, que des jeux publics étaient célébrés dans diverses parties de la Grèce, auxquels des prix étaient exhibés et disputés. Les jeux consistaient en sauts, courses, lutte, boxe, et choses semblables. De ceux-ci, l'Isthmique avait lieu près de la ville de Corinthe.

À ce spectacle des multitudes de toutes les parties de la Grèce étaient attirées, et tant les candidats aux prix, que les spectateurs, attachaient une grande importance à la récompense. De cette scène, se célébrant peut-être alors, l'apôtre tire une instruction appropriée aux croyants en général. " Ne savez-vous pas ? " Comme les Corinthiens étaient fiers de leur connaissance, l'apôtre les réprimande doucement en leur demandant dix fois dans cette épître — " Ne savez-vous pas ? " Comme s'il était honteux pour ceux qui prétendaient à une telle intelligence, d'ignorer les vérités plus simples qu'il leur impose. Il est à observer alors, qu'il y a une grande et importante ressemblance entre la vie Chrétienne et les jeux Grecs. La vie, pour le croyant, droitement vue, doit être une course.

Les Chrétiens sont justifiés devant Dieu, dès qu'ils croient, indépendamment d'aucune bonne œuvre ; et leurs mauvaises actions passées sont effacées par le sang de Jésus. Mais à partir du moment de leur justification, ils sont placés pour plaire à Dieu, et pour chercher une entrée dans le royaume à venir du Messie et une récompense en lui. Leurs actions quotidiennes agissent sur cela, soit pour le bien soit pour le mal. La course de l'institution de Dieu est ouverte à tous les croyants : non comme dans les jeux de Grèce, à ceux-là seuls qui pouvaient se permettre des loisirs et de l'argent ; et dont les charpentes étaient assez fortes pour leur donner un espoir raisonnable de succès dans le concours.

Les Chrétiens, qu'il soit observé, doivent s'engager dans la poursuite de la récompense de Dieu, consciemment et énergiquement. Il ne court pas pour la couronne celui qui ne la connaît pas, qui se contente juste d'être sauvé, et de marcher de front avec la basse norme de la pratique Chrétienne autour de lui. Les coureurs n'étaient pas contents de marcher ensemble en ligne. Mais l'apôtre remarque une différence remarquable entre les jeux des hommes, et celle désignée de Dieu. Les coureurs savaient, qu'un seul parmi tout leur nombre pouvait sortir victorieux. Si deux ou plusieurs atteignaient le but à égalité ils devaient lutter à nouveau, jusqu'à ce qu'un se prouvât supérieur aux autres. Le reste devait avoir dépensé leur labeur pour rien. Il n'y avait qu'un seul prix, et un seul vainqueur. De là chacun d'eux mettait en avant sa plus extrême énergie.

Chaque compétiteur devait être dépassé et laissé derrière, ou la supériorité de rapidité sur certains était vaine. Ceci l'apôtre l'applique à nous. Il n'en est pas ainsi dans la course que Dieu désigne. Là non pas un seul, mais tous ceux qui auront couru la course de manière acceptable pour le Très-Haut, recevront la couronne. Combien grand alors est l'encouragement ! Le labeur dans le Seigneur ne sera pas vain. Soyez par conséquent fermes, et toujours abondants dans son œuvre Mais bien que tous soient couronnés, ceux qui luttent à la satisfaction du Grand Arbitre des jeux, pourtant que ceci ne vous rende pas laxistes. Courez

comme font ces coureurs, qui savent que seul l'un d'eux sera récompensé. " Courez ainsi "—avec la même ardeur et persévérance. Ou, le mot peut être connecté avec ce qui suit —" Courez de manière à obtenir. " Mais je préfère la première vue. " Afin que vous puissiez l'obtenir ; " car le prix est ouvert à tous. Il y a des couronnes auxquelles tous les Chrétiens ne partageront pas ; car le Nouveau Testament mentionne cinq sortes de couronnes comme la récompense pour différentes sortes de service, ou différentes exhibitions de la grâce Chrétienne.

1. " La Couronne de Gloire " est proposée à ceux qui, en tant qu'anciens ou conducteurs des églises, paissent le troupeau de Christ, et le surveillent : 1 Pierre v, 1-4.
2. " La Couronne de Réjouissance " doit parer la tête de ceux qui ont amené des âmes à Christ : 1 Thess. ii, 19.
3. " La Couronne de Justice " est proposée à tous ceux qui ont combattu le bon combat, gardé la foi, et aimé l'apparition du Seigneur Jésus : 2 Tim. iv, 7, 8.
4. " La Couronne de Vie " est tenue en avant comme la récompense de tous ceux qui endurent la tentation et le martyre pour l'amour de Christ : Jacques i, 12 ; Apoc. ii, 10. Mais la couronne devant nous —celle d'incorruptibilité —est ouverte à la lutte de tous les croyants. Elle doit être obtenue par le renoncement à soi et la victoire sur les convoitises de la chair.

25. " Mais quiconque entre en lice* est tempérant en toutes choses. Eux en effet, afin qu'ils puissent recevoir une couronne corruptible, mais nous une incorruptible. "

L'instruction est faite pour couler vers nous, non seulement de la lutte réelle pour le prix, quand le jour du concours était arrivé, mais aussi de l'entraînement qui l'avait précédé. L'objet en se soumettant, à la discipline, qui était exigée de tous les candidats, était d'élever les pouvoirs du corps à leur plus haut degré. Or il était connu par expérience, que pour produire ce résultat, beaucoup de choses non naturellement nuisibles à la santé devaient être abstenues. Ils devaient être tempérants ou se renoncer à eux-mêmes. Il était nécessaire d'abandonner leur liberté à un grand degré. Ils étaient placés sous le contrôle d'un surveillant des combattants, qui nommait pour eux leurs heures de sommeil et de lever, leurs repas, la quantité de leur nourriture, leurs temps et lieux d'exercice. Par expérience il était connu quelles choses étaient préjudiciables à la vigueur du corps, et celles-ci devaient être soigneusement évitées. " Ils étaient tempérants en toutes choses. " Or le renoncement à soi qu'ils exerçaient joyeusement, la contrainte sous laquelle ils se plaçaient eux-mêmes en obéissance à la passion maîtresse —le désir de la gloire humaine —porte une leçon pour nous. Dans l'espérance d'obtenir une couronne corruptible, ils foulaient sous leurs pieds, et gardaient soumis, les instincts animaux de la nature humaine. Et ne serons-nous pas pour une couronne bien plus noble, contents de renier nos appétits ? de réprimer notre poursuite et jouissance même de choses légitimes, non pour que nos corps soient vigoureux, mais nos âmes préparées pour la gloire ? Le désir pour l'honneur humain peut-il pousser à de tels sacrifices et efforts, et l'honneur qui vient de Dieu ne se prouvera-t-il pas un motif aussi fort ?

La tempérance alors et le renoncement à soi doivent être un principe directeur de la vie Chrétienne. Mais certains Chrétiens s'adonnent au sommeil, certains aux plaisirs de la table, certains aux splendeurs de la vie, certains aux amusements plus raffinés du monde. De tels ne sont pas des coureurs pour la couronne. Ceux qui s'adonnent à eux-mêmes ne sont pas candidats à ce prix. La valeur comparativement nulle, après tout, du prix qu'ils cherchaient, est ensuite remarquée par l'apôtre.

[NBP]*Αγωνιζομενος

De quelle sorte était la couronne, qui appelait de tels efforts ? Elle n'était pas d'or, ni même d'argent ; bien que Pierre appelle même ceux-ci, nos plus nobles métaux, des " choses corruptibles. " Ce n'était qu'une simple couronne de pin ou d'olivier sauvage, de laurier ou de persil ! Mais la couronne pour laquelle nous luttons en est une précieuse en elle-même, qui ne se flétrira jamais,

26. " Moi donc je cours ainsi, non comme incertainement : ainsi je boxe,* non comme quelqu'un qui bat† l'air : 27. Mais j'assène des coups à mon corps, et le mène comme un esclave ; ‡ de peur qu'en aucune manière, après avoir fait fonction de héraut§ pour d'autres, je ne devienne moi-même désapprouvé. "||

L'apôtre, ayant prononcé ses exhortations à ses frères, nous découvre maintenant sa propre conduite, considéré comme étant lui-même un candidat pour le prix en question. Il courait aussi vigoureusement, et avec une énergie aussi soutenue, que les coureurs Grecs. Mais il n'était pas, comme ils l'étaient, sous les effets déprimants de l'incertitude. Ils savaient, comme la condition de leur concours, que bien qu'aucun effort, renoncement à soi, ou endurance, puisse ne faire défaut de leur part, pourtant qu'un antagoniste bien moins soigneux qu'eux-mêmes de la discipline de l'entraînement, pourrait leur ravir le prix, en raison de sa charpente naturellement plus agile, ou de ses poumons plus robustes. Il n'en était pas ainsi avec Paul. Il savait, que dans la course spirituelle devant lui, chaque candidat serait couronné qui aurait agi dans l'esprit du renoncement à soi de l'évangile.

Dans les mots suivants il change la figure. Il n'est maintenant plus un coureur, mais un boxeur. " Ainsi je boxe, non comme quelqu'un qui bat l'air. " Il se réfère à ces coups portés à un antagoniste imaginaire, qui étaient délivrés en guise de pratique dans l'école d'entraînement ; ou à ceux qui précédaient juste le conflit réel. Ou, peut-être la référence est-elle, à ces coups qui étaient visés au temps du combat, mais qui, étant parés ou mal dirigés, étaient frappés en vain. Mais Paul ne cherchait pas, comme les combattants de la Grèce, à meurtrir le corps d'un autre, mais à maintenir le sien soumis. " J'assène des coups sur mon corps, et le mène comme un esclave. " Le mot utilisé est très graphique, apparemment un en usage parmi les boxeurs. Il signifie viser des coups au visage, et spécialement donner un œil au beurre noir. Les coups de Paul, en tant que le boxeur spirituel, ne manquaient jamais : ils n'étaient jamais donnés pour l'ostentation. Ses jeûnes et ses veilles n'étaient pas destinés, comme les jeûnes des Pharisiens, à l'ostentation. Les boxeurs plantaient-ils leurs coups sur le visage, où ils étaient le plus susceptibles de porter ?

Ainsi fit Paul. Il mit volontairement à bas toute la gloire de la chair : infligeant de la souffrance à son corps dans la cause de Christ par ses labeurs incessants, jeûnes, veilles, endurance du froid et de la chaleur, et nudité, coups, et péril de vie. Il n'épargnait pas son corps, mais cherchait à le garder dans la sujétion. De peur que son corps ne devînt son maître, il en fit son esclave. Rendre son corps esclave est encore plus fort, et marque le résultat du mot précédent. Le contraire de ceci, nous dit-il, était le cas avec certains. " Car ce sont ceux qui ne servent pas notre Seigneur Jésus-Christ, mais leur propre ventre " : Rom. xvi, 18. " Mortifiez par conséquent vos membres qui sont sur la terre " Col. iii, 5. Mais comme l'espérance l'encourageait, la crainte aussi joignait sa force pour le maintenir à son but.** Bien que tous ceux qui courent bien seront couronnés, pourtant le Grand Juge peut en estimer certains indignes de la couronne : certains, aussi, qui couraient bien autrefois. Il craignait alors de peur qu'il ne se trouvât dans cette position inglorieuse. Il sentait, aussi, que dans son cas ce serait encore plus pénible. Il avait occupé une position très en vue dans la cause de Christ. Il se compare lui-même au héraut des jeux.

[NBP]*Πυκτενω. [NBP]§ Κηρυξας. [NBP]† Δερων. [NBP]‡ Δουλαγωγω. [NBP]|| Αδοκιμος γενωμαι.
[NBP]**Son " de peur qu'en aucune manière, " de crainte, répond à son " si en aucune manière, " de désir dans Phil. iii. L'objet de l'espérance est devant lui dans le dernier cas, l'objet de la crainte dans le cas présent. Tous deux se réfèrent au royaume futur.

Les devoirs de cet officier peuvent être facilement déduits de ce passage — bien que des indications à ce sujet soient données dans les classiques. Il aurait eu à enrôler et à lire à voix haute les noms des candidats, à les placer au point de départ ; à leur proclamer les conditions de la course, à donner le signal du départ, et aussi à annoncer le nom du vainqueur dans chacun des jeux. Une position similaire à celle-ci était remplie par l'apôtre dans les jeux proclamés par Dieu. Paul avait invité beaucoup à la course : il les avait enrôlés pour Christ, leur avait enseigné les conditions de la lutte, leur avait montré le but et le prix, leur avait donné le signal du départ, et des exhortations à avancer. Combien triste, alors, s'il était trouvé à la fin indigne de ce prix vers lequel il en avait tant encouragés ! Il ne nous dit pas, dans ces mots, qu'il craignait le fait d'être jeté en enfer.

La prédestination de Dieu de lui en tant que croyant, était sa sécurité contre cela. Et en confiance de ceci, il jette le gant à l'univers comme incapable de le séparer de l'amour de Christ : Rom. viii. Là, il traitait de la grâce de Dieu coulant depuis l'éternité. Ici, il nous découvre l'influence de ses propres actions sur la future récompense de Dieu, distribuée sur le principe de la justice. Il n'est maintenant pas question de la justification par la foi pour l'impie ; mais de récompense ou de perte dans le royaume du Messie pour les saints. Il pourrait, bien que finalement sauvé, pourtant être jugé indigne d'un lot dans la première résurrection. Ou, bien qu'une place dans celle-ci lui fût accordée, il pourrait être considéré comme ne méritant pas une couronne. Ici réside l'erreur de la plupart des commentateurs. Il est assumé, qu'il n'y a aucune différence entre la récompense et un simple salut. Il est pris pour acquis que " la couronne " n'est qu'une expression figurative pour le simple salut. Il est supposé, que " la vie éternelle " et " le royaume de Dieu " sont la même chose. Ainsi Barnes, sur ce passage dit, " La doctrine ici enseignée est, la nécessité de faire un effort pour s'assurer la vie éternelle. L'apôtre n'a jamais pensé à entrer au ciel par l'indolence ou par l'inactivité. Il a pressé par tous les arguments possibles la nécessité de faire un effort pour s'assurer les récompenses des justes. "

(1) " L'œuvre du salut, est difficile. "

(2) " Le danger de perdre la couronne de gloire est grand. Chaque moment l'expose au hasard, car à tout moment nous pouvons mourir.

(3) Le danger n'est pas seulement grand, mais il est redoutable. Si quelque chose devait réveiller l'homme, ce devrait être l'appréhension de la damnation éternelle et de la colère éternelle. " Sur de telles assumptions, des passages comme le précédent présentent de très grandes, ou, nous pouvons dire, d'insurmontables difficultés au lecteur Chrétien. Non pas que même l'insurmontable difficulté soit une raison suffisante pour notre rejet d'une doctrine rendue connue par le témoignage de Dieu. Mais une vue de la différence entre la vie éternelle et le royaume de Dieu débrouille la matière. Les deux portions de félicité sont placées sur des fondements tout à fait différents. La vie éternelle est le témoignage principalement à ceux du dehors. Le royaume du Messie dans la dispensation de la plénitude des temps, est le prix offert au croyant. Paul, comme s'adressant ici à des croyants déjà les possesseurs de la vie éternelle, les presse vers le royaume et sa couronne. Ses propres désirs étaient d'atteindre les deux. Car la couronne est une récompense distincte de la simple entrée dans le royaume. Certains, je le suppose, peuvent entrer dans les joies millénaires, pourtant ne pas être couronnés.

Certains vainqueurs Chrétiens auront une couronne ; certains, peut-être, les cinq. La crainte de l'apôtre alors, n'était pas ce qui est usuellement appréhendé. " Paul, " dit Barnes, " avait prêché à des milliers, et pourtant il sentait, qu'après tout cela, il y avait une possibilité qu'il pût être perdu. " Il est vrai, il y avait une telle possibilité ; mais ce n'est pas ce que l'apôtre contemple maintenant. La figure dont il se sert aidera à éclaircir nos vues. La course Isthmique est terminée. L'un est victorieux. Une centaine ont peiné le long du parcours en vain. Que doit-on maintenant faire avec ceux-ci ? Doivent-ils être flagellés ou emprisonnés ? Doivent-ils être condamnés à mort ? En aucun cas rejetés. Aucune punition quelle qu'elle soit n'est la leur. Ils sont (αδοκιμοι) estimés indignes du prix qu'ils cherchaient. C'est tout. C'est une perte suffisante, qu'ils aient

dépensé tant de temps, de confort, d'argent, et de force en vain. La crainte de Paul alors, était, de peur qu'il ne fût compté indigne du prix pour lequel il vivait. Possiblement il pourrait, par le péché, être adjugé indigne même d'entrer dans le royaume. Ou, nous pourrions imaginer même un pire cas de transgression volontaire, tel que celui impliqué dans les paraboles de l'intendant infidèle, et du calomniateur possesseur du seul talent.

Alors il y aurait, comme nous l'apprenons des paroles du Sauveur, non seulement l'exclusion du royaume, mais l'infliction actuelle de punition pendant celui-ci. Le rejet ou la désapprobation (αδοκιμος) est un terme relatif, qui varie dans son étendue de signification avec les circonstances en relation auxquelles l'épreuve est faite. Dans certains cas il signifie la damnation des parties rejetées. Ainsi Paul parle de certains "réprouvés quant à la foi" : 2 Tim. iii, 8. Ici, être rejeté, c'est être perdu. Ainsi encore, où il parle de certains comme "réprouvés quant à toute bonne œuvre" : Tite i, 16. Ici aussi, être réprouvé, c'est être perdu. Mais là où l'épreuve proposée était celle de la destruction : capacité d'un croyant pour l'office, là être rejeté n'impliquait pas la mort éternelle : 1 Tim. iii, 10. Ou encore, à l'égard de la doctrine d'un enseignant, si son fondement est bon, la perte de sa superstructure par le feu n'impliquera pas sa propre 1 Cor. iii. Dans la présente instance, alors, l'épreuve proposée n'étant que de la capacité de Paul pour le prix, le simple rejet, tout en entraînant le chagrin, n'impliquerait aucune infliction de la part de Dieu.*

Mais étrange et triste il eût été pour Paul, au grand jour de l'apparition de Jésus, de voir un après l'autre de ceux qu'il avait conduits à la course appelés en haut pour recevoir la couronne du vainqueur ; lui-même cependant, le héraut et l'instrument de leur Égypte ? joie, contraint par le Juste Juge de se tenir à l'écart, la tête baissée et déshonorée ! Cette crainte de l'apôtre n'était pas chimérique. Un fait actuel soutenait sa sollicitude. Qui fut le héraut de l'armée d'Israël ? Qui fut envoyé de Dieu pour les appeler hors d' ? Qui les arrangea à travers la mer, et les conduisit à la rencontre de Dieu au Sinaï, leur chef à travers le désert ? Mais ce même Moïse ne fut pas autorisé à obtenir le prix. Bien qu'il suppliât avec ardeur, il fut refusé. " Ne me parle plus de cette affaire. " Il fut rejeté, bien qu'un héraut pour d'autres.**

1. " Car† je ne voudrais pas que vous ignoriez, frères, que nos pères furent tous sous la nuée, et passèrent tous à travers la mer,
2. et furent tous baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer,
3. et tous mangèrent la même nourriture spirituelle, et tous burent le même breuvage spirituel ; (car ils avaient coutume de boire‡ du rocher spirituel qui les suivait ; mais le rocher c'était le Christ. ") Il est évident d'après le sens de l'épître, que les Corinthiens s'égarèrent par des idées trop laxistes de la liberté Chrétienne, et par une confiance induite dans la puissance de la nature humaine. D'après des passages précédents nous apprenons, que certains assistaient à des festins d'idôles dans les temples, et justifiaient leur façon d'agir à l'apôtre. Le ton de leurs cœurs, comme nous le rassemblons à partir de la teneur de la réprimande, semble avoir été confiant en soi —" Fais-nous confiance, Paul ! Bien que nous soyons présents aux festins dans le temple de l'idole, cependant nous méprisons une idole comme n'étant rien. Nous voyons trop clairement l'absurdité de l'idolâtrie, nous sommes trop profondément engagés envers Christ, par ses dons, par notre baptême en son nom, et notre séance à sa table, pour jamais retomber dans la grossière superstition dans laquelle nous avons été nourris. "

[NBP] Αδοκιμος ici se tient opposé, non à l'élection pour la vie éternelle, mais à l'élection pour la couronne, comme digne ou indigne.*

*[NBP]** Le rejet de Moïse, on l'accordera, ne suppose pas la destruction éternelle.*

[NBP]† Γαρ, est la leçon de toutes les éditions critiques.

[NBP]‡ Επιον, la première fois ; επιον, la seconde.

Mais leur présomption n'était pas partagée par l'apôtre. Le pouvoir et la volonté humains suffisent pour la course terrestre, mais oubliée ; non pour la divine. Afin de l'abattre, il offre à leur étude l'exemple d'Israël, qu'ils avaient négligé ou mais que Dieu avait conçu pour être un témoin permanent de la faiblesse de la chair, et de sa condamnation de ses mauvaises voies.

Le chapitre suivant est très étroitement connecté avec les versets précédents, par la leçon critiquement accréditée, " Car je ne voudrais pas que vous ignoriez, frères, que tous nos pères furent sous la nuée. " L'apôtre avait énoncé ses propres appréhensions d'une triste issue pour lui-même, s'il s'adonnait à la laxité de vie. Il avait peur d'être désapprouvé à la fin. Il soutient maintenant cette appréhension, par l'histoire d'Israël dans le désert. Comme la force de chaque exemple consiste dans sa correspondance réelle avec le cas en main, le Saint-Esprit affirme la remarquable correspondance qui existe entre leur position dans le désert, et la nôtre maintenant.

Nous sommes maintenant, ce qu'Israël était alors, le peuple de Dieu. Nous sommes maintenant, comme ils l'étaient alors, rachetés par le sang de l' Agneau. Ils furent sortis d'Égypte, afin de passer à travers le désert vers leur repos promis en Canaan. Nous avons laissé le monde comme notre lieu de demeure, pour le regarder comme le désert, à travers lequel en tant que pèlerins, nous avançons vers notre repos.

Mais, comme les Corinthiens semblent avoir beaucoup pensé aux rites de Christ comme les engageant envers lui, et les assurant de ne jamais se détourner de lui, l'apôtre montre, que les tribus eurent quelques privilèges, miraculeusement accordés de Dieu, correspondant à ce dont nous jouissons maintenant. En parlant de nos pères comme étant sous la nuée, et baptisés en Moïse, tant dans la nuée que dans la mer, Paul semble avoir l'intention de souligner, qu'ils eurent des types, tant de la naissance de l'Esprit, que de celle de l'eau. La nuée était le lieu de la Présence Divine. Elle les séparait des Égyptiens, les prenant sous ses ailes puissantes. Le passage à travers la mer, aussi, fut un type de la naissance hors de l'eau.

Mais ils eurent aussi quelque chose correspondant, dans une mesure, à la Cène du Seigneur. Ils eurent un pain miraculeux, le blé du ciel. Ils eurent aussi un breuvage spirituel. Ces choses répondent, de plus, à ces réalités Divines qui sont la subsistance spirituelle du peuple de Dieu maintenant. Jésus est le vrai pain, descendu du ciel, dont son peuple se nourrit maintenant. Le Saint-Esprit répond à l' eau miraculeuse, par laquelle les milliers assoiffés du peuple choisi furent soutenus. Le rocher était la figure de Christ. Et, tout comme du rocher frappé l'eau coula, ainsi c'est d'un Messie percé que le Saint-Esprit procède pour fortifier le peuple de Dieu.

Ainsi ils étaient autant engagés envers Moïse par le miracu- leux passage de la Mer Rouge, que nous par le baptême en Christ. Comme ce miracle par un seul coup, ne devant jamais être répété, les coupa pour toujours de l'Égypte ; ils possédèrent un quelque chose de typique de notre unique baptême. Et comme ils eurent un approvisionnement continu en pain et en eau adapté à leur besoin, ainsi cela est analogue à la Cène du Seigneur avec nous.

L'expression, " ils burent du rocher spirituel qui les suivait, " est singulière. Elle se réfère probablement principalement à l'eau du rocher. Le rocher d'où l'eau coula était situé à Rephidim, sur un terrain élevé, au pied du Sinaï. De ceci il a été supposé, je pense avec justice, que le lieu fut choisi, en vue de son élévation générale, et de l'adaptation de sa position, afin de fournir à Israël un approvisionnement constant, tandis qu'ils descendaient vers les niveaux plus bas du désert.

Mais le " rocher spirituel, " que le rocher matériel pré- figurait, c'était le Messie. Le rocher de la nature demeurait à sa place. Mais le Seigneur voyageait avec eux dans la colonne de la nuée, pour les conduire sur leur chemin.*

*[NBP]*Ici nous avons une bonne réponse à l'argument habituel des Catholiques Romains tiré de ces mots — " Ceci est mon corps. " " Le rocher était Christ. " Croient-ils que le rocher fut transsubstantié en Christ ?*

5. " Mais avec la majorité* d'entre eux Dieu ne fut pas bienveillant ; car leurs (corps) furent jonchés dans le désert. "

Le Saint-Esprit a exhibé, en mots brefs mais puissants, la grande et miraculeuse délivrance expérimentée par le peuple de Dieu d'autrefois ; et les engagements sous lesquels Dieu les plaça, à obéir à Moïse comme à leur chef. Si un peuple quelconque avait pu présumer, des compassions de Dieu envers eux, qu'ils ne devraient jamais tomber, et que Dieu ne les frapperait jamais, de quelque manière qu' ils puissent l'offenser ; Israël était ce peuple. Mais les privilèges qui leur furent accordés ne les placèrent pas au-dessus des exigences de l'équité Divine. Quelque chose était attendu d'eux en réponse à la grâce déployée en leur faveur. Gratitude, obéissance, et le désir de plaire à l'Éternel, pourraient justement être attendus comme la rétribution de ses compassions.

Mais ces justes attentes furent déçues. La rébellion marque leur progression à travers le désert. " Avec la majorité d'entre eux, " par conséquent, " Dieu ne fut pas bien- veillant. " Le désert les mit à l'épreuve. " L' Éternel ton Dieu t'a conduit pendant ces quarante ans dans le désert pour t'humilier et pour t'éprouver, pour savoir ce qui était dans ton cœur, si tu garderais ses commandements, ou non " : Deut. viii, 2. La course est l'épreuve de la vitesse d'un homme. La décision du juge est manifestée à la fin.

Le " tous " répété cinq fois —" tous nos† pères furent sous la nuée ; tous passèrent à travers la mer ; tous furent baptisés en Moïse ; tous mangèrent la même nourriture ; tous burent le même breuvage ; " semble destiné à ramener nos esprits au verset par lequel cette exposition a commencé. " Ceux qui courent dans une course courent tous. " Nous sommes invités à contempler, sous quelles circonstances très favorables Dieu fit démarrer son peuple dans sa course. Mais l'issue est triste. C'est presque comme celle des jeux Grecs. " Mais un seul reçoit le prix. " Aucune nécessité de condition semblable n'existait dans leur cas ; mais le résultat fut, que seulement deux, sur peut-être deux millions, entrèrent dans le pays de la promesse. Ne vous émerveillez donc pas, s'il devrait apparaître, que cette doctrine mise à exécution retranchera de nombreux Chrétiens de la récompense.

L'assertion, que Dieu ne fut pas bienveillant avec le corps principal d'Israël, est équivalente à dire qu'ils furent rejetés.** Dieu était le Grand Arbitre de la course à laquelle il les appela, et il les considéra comme indignes du prix.††

Son mécontentement fut exhibé en acte. Leurs carcasses jonchèrent le désert, bien que la perspective d'entrer dans le pays leur fût tenue en avant comme l'espérance qui les appelait. Mais son rejet d'eux ne fut pas un acte de simple sou- veraineté. Il fut mérité par eux. Et les motifs de son rejet sont ensuite énoncés. Comme cinq compassions spéciales de Dieu envers Israël ont été nommées, ainsi cinq exécutions spéciales de colère sur les réprouvés sont exhibées par l'apôtre.

6. " Or ces choses eurent lieu‡ (comme) nos exemples, afin que nous ne convoitions pas de mauvaises choses, comme eux aussi convoitèrent. " mauvaises choses. "

*[NBP]*Τοις πλειοσιν.*

[NBP]† Pourquoi, " nos pères " alors qu'ils étaient Juifs, et que Paul écrivait aux Corinthiens ?

Est-ce parce que l'apôtre parle en tant que Juif ?

*[NBP]**L'αδοκιμος de ix, 27, correspond à l'ευδοκησεν de ce verset.*

[NBP]†† En ceci ils furent l'opposé de Jésus, sur la tête duquel, à l'heure de la Transfiguration, le Père prononça ces mots : —" Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je trouve mon bon plaisir. " ευδοκησα : Matt. xvii, 5. 2 Pierre i, 17.

[NBP]‡ Εγενηθησαν.

Israël trébucha et tomba. Dieu compta leur chute comme n'étant pas une mince affaire. Il écrivit son indignation dans les larges caractères de jugements miraculeux. Comme nous avons vu la miséricorde qui les fit démarrer dans leur course, ainsi il est montré aussi, que le manque de tempérance fut leur ruine. " Ils convoitèrent de Dieu leur donna de bons dons. Mais ils désirèrent la viande d'Égypte, qu'ils avaient laissée. " Ils désirèrent de la chair pour leur convoitise. " Le Seigneur les retrancha par une plaie, alors que la viande était encore dans leurs bouches : Nomb. xi. Le lieu fut appelé dès lors par le nom mélancolique de Kibroth-Hattaava, " les tombes de la convoitise ! "

Dans les derniers versets du chapitre précédent l'apôtre avait exposé que l'intelligence naturelle exigeait la tempérance de la part de ceux qui cherchaient à être couronnés. Mais maintenant il manifeste la même conclusion par l'histoire inspirée d'Israël, qui, en raison du manque de ce renoncement à soi, fut rejeté de la couronne.

Ces choses étaient destinées à être des leçons pour nous. Leur position de miséricorde est typique de la nôtre. Cela est destiné à affecter nos jugements et nos cœurs. C'est conçu pour refléter notre position et notre condition comme dans un miroir ; afin que la tromperie naturelle du cœur, qui demeure, en mesure, même chez le régénéré, ne pare pas le puissant appel qui en est dérivé. Cela fournit une preuve durable de la détermination de Dieu de traiter, même avec son peuple racheté, sur le pied de leurs œuvres, à l'égard du prix qui leur est tenu en avant.

Voyez imposée par là la leçon que Paul mit à exécution accordées ; si pratiquement dans son propre cas. Beaucoup du peuple choisi tombèrent dans le désert, sous le mécontentement du Seigneur, parce qu'ils convoitèrent de mauvaises choses. Paul, par conséquent, craintif de provoquer ainsi le Très-Haut, non seulement ne cherchait pas de mauvaises choses, mais se réfrénait et se reniait lui-même, même à l'égard de choses légitimes. Non seulement il ne se rendait pas insatisfait en désirant ardemment quelque chose de mondain non encore il se retirait à l'intérieur du cercle des choses déjà accordées, et exerçait le renoncement à soi là. Si Israël avait agi ainsi, jamais ils ne seraient tant tombés.*

Dans toutes les instances mentionnées ici Dieu retrancha les offenseurs par la mort ; enlevant entièrement ainsi leurs espérances d' entrer dans la terre de la promesse. De là nous devons comprendre les cas cités comme s'appliquant à nous dans le sens le plus fort : c'est-à-dire, que ces croyants qui sont coupables d'une semblable transgression, perdront complètement leur entrée dans le royaume. Il ne faut pas supposer que les péchés spécialement mentionnés ici, cependant, sont tous les péchés qui excluront des mille ans. Ces actes de transgression dans l'histoire d'Israël sont évoqués qui portaient le plus sur les transgressions alors existantes de l'église de Corinthe. Beaucoup d'autres pourraient être mentionnés comme, par exemple, la rébellion de Coré, Dathan, et Abiram, contre Moïse et Aaron. Dans celle-là aussi l'issue fut surnaturellement fatale.

Prenons donc garde de notre jour de convoiter de mauvaises choses. Ne cherchons pas la renommée du monde, ses plaisirs, ou son or. Nous avons quitté l'Égypte ; ne nous souvenons pas à nouveau de ses marmites de viande avec désir. Là demeuraient l'esclavage et la mort ; devant nous se trouvent la vie et la gloire.

*[NBP]*Dans le présent passage nous avons l'imposition par le Saint-Esprit de la tempérance ; mais l'abstinence d'alcool, en laquelle tant de personnes la font maintenant consister principalement, n'est pas même nommée.*

7. " Ne devenez pas non plus des idolâtres, comme le firent certains d'entre eux ; comme il est écrit, '
Le peuple s'assit pour manger et pour boire, et se leva pour se divertir. ' "

La scène à laquelle il est fait référence est celle du festin devant le veau de fonte au pied du Sinaï : Ex. xxxii. Là Israël, bien que dans la présence de cette montagne même depuis le sommet de laquelle Dieu avait, d'une voix de tonnerre, interdit toute représentation de lui-même, fit le veau d'or. Leur fait de s'asseoir et leur fait de se lever furent tous deux pour le péché. Par leur commencement à se divertir, une fois le festin terminé, nous devons comprendre leur danse. Ainsi c'est ensuite expliqué. Quand Moïse descendit de la montagne, il est dit, " Dès qu'il s'approcha du camp, il vit le veau et les danses " : v. 19.

Il semble probable, d'après la citation ajoutée, que l'apôtre avait particulièrement l'intention de toucher la conscience des Corinthiens laxistes, qui étaient présents aux festins des idoles. Le chapitre de l'Exode que nous considérons, est une norme par laquelle découvrir ce qu'est l'idolâtrie. Mais dans cette description de ce qui provoqua Dieu et Moïse, nous ne sommes pas informés directement de leur prosternation devant le veau, ou de son baiser. Nous lisons seulement le fait de festoyer en sa présence, et ensuite de danser en son honneur. Or, alors que les croyants Corinthiens latitudinaux se gardaient sans doute de toute adoration directe du dieu ou de la déesse dans le temple desquels ils entraient, pourtant ils y mangeaient et y buvaient. Mais ayant fait tant, ils étaient sans doute attendus par leurs païens amis d'aller un pas plus loin. " Ils ne pouvaient être si peu voisins et impolis au point de refuser de se joindre à une inoffensive danse une fois leur repas terminé. " Mais s'ils s'y conformaient, ils avaient alors complété ce tableau même de l'offense dont Israël s'était rendu coupable —cette offense, qui brisa l'alliance, et attira la colère de Dieu. Ils furent coupables d'un péché, qui appela l'épée de Lévi, et retrancha trois mille. Ainsi merveilleuse est la portée de la parole de Dieu. Cette écriture, bien qu'écrite si longtemps auparavant, décrivait et dénonçait comme une odieuse idolâtrie, une pratique que les saints insouciantes de Corinthe croyaient si inoffensive.

De ce passage je tire une confirmation de la vue donnée à l'égard du prix dont l'apôtre parle. J'ai supposé qu'il signifiait le futur royaume de gloire. Or dans une autre portion de cette épître il nous est enseigné que certains des péchés ci-dessus spécifiés nous excluront du royaume. " Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront pas le royaume de Dieu ? Ne vous y trompez pas : ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes, ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni les outrageux, ni les ravisseurs, n'hériteront le royaume de Dieu " : 1 Cor. vi, 9, 10.

8. " Ne commettons pas non plus la fornication, comme certains d'entre eux l'ont commise et il en tomba en un seul jour vingt-trois mille. "

La référence dans ce lieu est à l'histoire des relations d'Israël avec les filles de Moab, après que le désir de Balaam et de Balak de maudire Israël eut été déjoué : Nomb. xxv, 1-9. Dans le présent avertissement du Saint-Esprit, l'idolâtrie et la fornication se tiennent étroitement connectées. Ainsi l'étaient-elles dans l'histoire d'Israël. " Le peuple commença à commettre la fornication avec les filles de Moab. Et elles invitèrent le peuple aux sacrifices de leurs dieux : et le peuple mangea et se prosterna devant leurs dieux. " Ces deux péchés sont aussi connectés dans la voie des jugements de Dieu. Ceux qui dégradent sa gloire par l'idolâtrie, sont livrés à de viles affections : Rom. i, 25, 26.

La colère de l'Éternel fut, en conséquence, grandement enflammée, et il commanda que les têtes des meneurs soient coupées ; tandis que lui-même envoya une plaie sur les dissolus libertins de son peuple. " Il en tomba en un seul jour vingt-trois mille. "

*[NBP]*Une différence d'un millier se trouve entre les deux nombres tels qu'énoncés par l'apôtre et par Moïse : Nomb. xxv, 9. Ceci peut être expliqué par le fait que les tués étaient un nombre intermédiaire, entre 23 000 et 24 000. Mais je préfère supposer avec certains que 23 000 tombèrent en un seul jour, l'autre millier étant retranché le jour suivant, ou sur l'un des suivants.*

Le péché de fornication en était un auquel la ville de Corinthe était particulièrement adonnée ; contre lequel, par conséquent, les plus pressantes mises en garde étaient requises. Plusieurs passages nous découvrent, que ce péché prévaudra grandement dans les derniers jours. Il sera défendu et étendu par l'aide d'une fausse doctrine, et certains du peuple de Dieu y tomberont. Ne soyons donc pas trompés par de vaines paroles ; mais lisons la colère de Dieu contre lui, exprimée dans son jugement sur Israël à cause de lui. Notez l'extrémité de sa colère dans la soudaineté du coup. Les offenseurs tombèrent " en un seul jour. " Les murmureurs et les tentateurs de Dieu furent épargnés pendant un certain temps ; mais ceux-ci furent abattus sur le coup.

9. " Ne tentons pas non plus le Christ,† comme certains aussi d'entre eux le tentèrent, et furent détruits par les serpents.† "

Maintes fois le peuple racheté tenta le Seigneur. Mais la tentation qui fut vengée par les bien connus serpents brûlants, eut lieu vers la fin de leur séjour dans le désert. Nomb. xxi, 4. Leur morsure était mortelle. Beaucoup du peuple d'Israël moururent. Le remède désigné pour ce péché fut le type de la future bonne nouvelle pour un monde mourant. Jean iii, 14, 15.

Mais qu'entend-on par tenter Dieu ? Cela signifie le fait d'essayer des expériences avec lui—le placer dans des positions de difficulté, pour le contraindre à déployer ses pouvoirs ou son caractère. Cela peut provenir soit de l'incrédulité soit de la présomption. Ainsi un serviteur est tenté, quand un maître jette de l'argent sans surveillance sur son chemin, pour essayer s'il est honnête. Israël tenta l'Éternel, quand ils pensèrent qu'ils pouvaient lui demander quelque chose au-delà de son pouvoir d'accomplir. Acan le tenta quand il pensa que l'œil de l'Éternel ne pourrait détecter son vol. Similaire fut le péché d'Ananias et de Saphira, dans des temps ultérieurs.

Cet avertissement contre le fait de tenter Christ s'appliquait spécialement aux Corinthiens, qui entraient comme invités dans le temple de faux dieux, après s'être dédiés eux-mêmes au vrai Dieu et à son Fils.

Dieu est tenté maintenant, quand son peuple se jette lui-même dans des scènes de tentation auxquelles le devoir ne les appelle pas ; parce qu'ils se croient eux-mêmes élus, et par conséquent en sécurité finalement, de quelque manière qu'ils puissent tomber en chemin. Mais la présente vue nous permet de percevoir comment Dieu peut punir même ceux qu'il reçoit finalement à la vie éternelle. Il y a MILLE ANS DURANT LESQUELS DIEU PEUT RÉCOMPENSER SES SAINTS POUR LES ACTIONS FAITES DANS LE CORPS. D'après ce passage il apparaît probable, que les croyants qui épousent un incrédule seront exclus du règne du Messie, comme étant des tentateurs de Christ.

10. " Ne murmurez pas non plus, comme certains aussi d'entre eux murmurèrent, et furent détruits par le destructeur. "

Le peuple murmura souvent. À Mara, parce que les eaux étaient amères ; à Sin, parce qu'ils manquaient de nourriture ; à Rephidim, parce qu'il n'y avait pas d'eau ; à Kadès, lors de la rébellion de Coré. Mais le principal murmure, qui attira sur eux le serment d'exclusion, fut celui qui se produisit au retour des espions. Le Seigneur ordonna aux tribus de monter, et de prendre possession du pays. Mais ils refusèrent. Ils alléguèrent que Dieu voulait seulement les détruire, en les plaçant face à des difficultés si insurmontables. Ce fut la dernière goutte dans leur coupe d'iniquité. Le Seigneur, dans sa colère, jura qu'ils ne monteraient pas, mais que leurs carcasses tomberaient dans le désert. Cet exemple du péché d'Israël, et du mécontentement du Seigneur, vient de façon appropriée en dernier. Cela, et le serment d'indignation qu'il tira de l'Éternel, est le thème spécial d'avertissement dans Héb. iii, iv.

[NBP]† L'article se présente tant devant " Christ " que devant " serpents. "

Qui est " le Destructeur, " par qui les rebelles furent re- tranchés ? Que ce soit un bon ou un mauvais ange, cela n'apparaît pas. Mais l'être qui retrancha les premiers-nés Égyptiens, quand ceux d'Israël furent épargnés, est appelé de ce nom. " Car l'Éternel passera pour frapper les Égyptiens ; et quand il verra le sang sur le linteau, et sur les deux poteaux, l'Éternel passera par-dessus la porte, et ne permettra pas au Destructeur d'entrer dans vos maisons pour vous frapper " : Ex. xii, 21. Son propre peuple alors, pour leur offense, est à la fin traité comme des Égyptiens.

Divers péchés séduisirent différentes parties des offenseurs ; et différentes punitions, mais toutes avec la même issue fatale, les attendaient. Prenons principalement garde au péché qui nous enveloppe le plus facilement !

11. " Or toutes ces choses leur arrivèrent comme exemples ; mais elles furent écrites pour notre admonition, à nous sur qui les fins des siècles sont arrivées.* 12. C'est pourquoi, que celui qui pense être debout prenne garde de ne pas tomber. "

1. Ces choses arrivèrent comme exemples d'avertissement pour le reste d'Israël. Les offenseurs eux-mêmes furent retranchés : aucun amendement n'était voulu pour eux. Mais ces divins jugements furent conçus pour rendre Israël craintif de provoquer le Dieu saint qui habitait au milieu d'eux. Cette leçon ils furent lents à l'apprendre.

2. Elles arrivèrent aussi comme exemples pour nous, et des exemples sous deux points de vue spéciaux.

i. Elles montrent les tendances des rachetés à pécher. Quand nous lisons l'histoire d'Israël, nous sommes prompts à nous flatter nous-mêmes, qu'un peuple si sensuel, abruti, et rebelle, ne se trouve nulle part ailleurs sur le globe. Mais Celui qui regarde au cœur, contemple toute leur perversité reflétée à nouveau, dans l'histoire de l'église de Christ. De peur que nous ne devenions orgueilleux dans de vaines pensées de nous-mêmes, Il nous a enseigné que ces péchés d'autrefois ont encore leurs types parmi son peuple maintenant. Ne soyons donc pas, en tant qu'individus, hautains, mais craignons. Nos tendances au mal sont les mêmes que les leurs.

ii. Mais ces choses furent écrites principalement, pour manifester le caractère de notre Dieu. À Israël il déploya une abondante miséricorde, et les avoua pour être son peuple devant les païens d'alentour. Mais sa miséricorde n'exclut pas l'exercice de l'équité. L'amour d'un père ne détruit pas la verge. Il peut même déshériter le présomptueux. La forte écriture des faits nous contraint à voir, qu'il y a une limite à la patience de Dieu envers ses propres élus. Après que le peuple l'eut provoqué dix fois, la porte est fermée au-delà de l'espérance de sa réouverture. Ceci est la contrepartie de ce processus contraire qui est en cours à l'égard de l'obéissant. L'œil de Dieu est sur son serviteur Abraham après qu'il a d'abord cru, notant ses divers actes de soumission et d'assujettissement à sa volonté de temps en temps. Il exprime, par des paroles d'encouragement, son bon plaisir ; jusqu'à ce qu'à la fin, le dernier acte de conformité étant pleinement rendu, il, avec un serment ne devant jamais être oublié ou mis de côté, donne à Abraham la promesse du royaume du Messie : Gen. Xxii. ; Comprendons donc bien, que les privilèges ne sont pas destinés à nous endormir ; que la réalité bénie de l'élection de Dieu ne se prouvera d'aucune sécurité pour les offenseurs élus.

Voyez ici aussi une réponse à un encouragement subtil que l'incrédulité tire de la multitude des offenseurs. Nous sommes toujours prêts à nous reconforter nous-mêmes avec les nombres qui tiennent une opinion, ou s'unissent dans une pratique. Soit nous serons négligés au milieu de la multitude, soit le coup ne descendra pas, quand une foule de criminels doit être frappée.

*[NBP]*Εἰς οὗς τὸ τέλος τῶν αἰώνων κατηντήσεν.*

L' idée est souvent réalisée dans les transactions des gouvernements humains. Les nombres peuvent intimider une monarchie humaine, ou la contraindre à exprimer son mécontentement par une vengeance exécutée seulement sur les plus proéminents des criminels. Mais pas ainsi avec Dieu. Son omnipotence ne regarde pas, que le corps rebelle soit une armée, un monde, ou un individu.

Comme alors le caractère de notre Dieu demeure le même d' âge en âge, nous pouvons voir dans sa procédure précédente envers son peuple de l'ancienne alliance, comment il se conduira lui-même envers son peuple de la nouvelle alliance, si leur comportement ressemble à celui des tribus dans le désert.

" Donnez-moi des faits, " dit le philosophe, quand il souhaite comprendre la nature de quoi que ce soit. Les faits doivent renverser toutes les théories qui se dressent en opposition à eux.

Ici donc se trouve le caractère de notre Dieu, tracé pour nous par les points de repère évidents de faits anciens et authentiques. Dieu lui-même les a choisis ; de sorte qu'ils ne sont pas des exemples d'exception, mais des faits spécimens, conçus pour nous donner un aperçu des jugements du Très-Haut. Comme il a agi alors, ainsi agira-t-il à nouveau sous de semblables circonstances. Aussi longtemps que les diverses formes de péché conserveront leur nature, aussi longtemps devront-elles entrer en collision avec la même perfection de la Nature Divine. Dieu, en tant que " le juste juge, " ayant marqué ces péchés d'Israël comme des déviations de la course du coureur, qui exclurent les coupables du prix dans les jours anciens, doit s'en tenir à sa décision encore. Si le péché, avec la lumière imparfaite possédée par Israël était encore si pécheur ! combien plus, quand il est commis par son peuple maintenant contre la plus forte radiance de l'Évangile.

Tandis qu'alors nous lisons les chroniques d'Israël dans le désert, nous sommes comme un équipage inexpérimenté naviguant avec un pilote infailible le long d'un chenal rocheux et dangereux. " Voyez- vous, " dit-il, " ces brisants ? Là une nuit de tempête en décembre dernier a frappé l'Indiaman, et chaque âme fut perdue. À une portée de pistolet de l'endroit que nous occupons en ce moment se trouvent des rochers submergés. Vous voyez cette bouée ? Elle vous dit où le Juno a frappé et a sombré, avec chaque âme à bord. À votre gauche se trouve un sable mouvant, qui a englouti dans les temps passés et de mon temps, plus de navires que je ne puis compter. " Des conseils administrés sur la base de faits si péremptoirs doivent commander l'attention. Aussi longtemps que les rochers submergés se trouveront là, aussi longtemps celui qui voudrait mener son navire en sécurité au port, devra les éviter.

Mais ce n'est pas tout. Il est vrai, que ces parfaits agissements de Dieu avec ses rachetés furent exprimés dans le langage infailible des faits. Mais des milliers de faits d' une profonde importance, spécialement ceux de siècles révolus depuis longtemps, ont péri. Ils sont pour nous, comme s'ils n'avaient jamais été. Mais Dieu a estimé si hautement la profonde importance de ces actions siennes envers les tribus, qu'il a commandé qu'elles fussent enregistrées pour nous. Il les a fait écrire aussi par son Esprit, afin qu'aucun mélange d'erreur, aucune omission d'importantes caractéristiques, aucune introduction de lignes ou de couleurs non essentielles, ne vînt gâcher le tableau parlant. Méditez-le. Chrétien ! " Cela fut écrit pour notre admonition. " Nous aussi sommes des hommes, ceints de privilèges, notre comportement inspecté toujours par un Dieu Saint ; qui attend de nous que nous lui rendions en retour selon le bienfait qui nous a été fait.

Nous sommes arrivés au dernier des âges. La sagesse devant être recueillie des précédents a été, par la direction de Dieu, engrangée pour nous. S'ils furent inexcusables, ceux dont les offenses provoquèrent Dieu aux stations du désert, combien plus les nôtres, si nous offensoons de même sorte ! Nous plaignons le ; premier homme qui fut tué par l'éclatement d'une chaudière à vapeur. Il ne connaissait pas la force gigantesque de la puissance avec laquelle il se mesurait. Mais la sagesse humaine a enregistré et thésaurisé le fait, que l'on ne pouvait jouer avec la vapeur comprimée. Elle chercha à tracer ses lois, de manière à échapper au danger d'elle ; et elle a réussi. Ce point d'intelligence humaine a sa contrepartie dans le divin. Puissantes sont beaucoup des créatures de Dieu ; destructrices si elles sont mal utilisées, mais salutaires et pleines d'utilité, si l'on en fait usage selon les lois ordonnées de Dieu. Combien plus le Dieu avec qui nous

avons affaire, est puissant et digne de toute révérence et de crainte pieuse ! Si nous comprenons droitement son caractère, et nous abstenons de ces choses qui l'offensent justement, toutes ses perfections divines sont de notre côté. Mais si nous transgressons, les épaves des âges précédents peuvent nous assurer, qu'il vindictera sa propre gloire sur nous, comme il le fit sur les coupables d'autrefois.

Cette histoire d'Israël, dictée par l'Esprit de Dieu, est une chose vivante. Elle a une voix pour notre jour, aussi véritablement que pour les survivants du camp conduit par la nuée. Les échos du désert résonnent encore. Les inscriptions sur les tombes des réprouvés du désert sont lisibles jusqu'à ce jour, gravées par le doigt du Très-Haut. Et tandis que la science de l'Égypte peut intéresser l'érudit, et que les monuments découverts et déchiffrés de l'ancienne Assyrie peuvent étonner et ravir, les mémoriaux des rachetés d'Égypte sont une meilleure étude. Ils nous enseignent Dieu. Ils nous montrent que l'entrée dans le royaume de Dieu n'est pas pour les insouciantes et les sûrs d'eux. Glorieux est le prix proposé. Mais ne soyez pas vaine-glorieusement confiant. " Regardez les précipices par-dessus lesquels des milliers ont glissé et ont été perdus : voyez les fosses dans lesquelles des multitudes sont tombées, et prenez garde ! Le chemin est difficile —Ne vous appuyez pas sur vos propres forces ! " " Que celui qui est debout prenne garde de ne pas tomber. " Il n'a pas encore dépassé les pièges de son rusé ennemi.

Il y a une mise à l'épreuve maintenant du peuple de Dieu dans le 206 désert du monde, comme jadis dans celui du Sinaï. Marchons humblement, dans la prière ! Chaque événement qui nous arrive est une épreuve de notre caractère et de notre état. L'œil de Dieu est sur nous pour voir et pour noter comment nous les rencontrons. Aucune circonstance ne peuvent surgir si éprouvantes et perplexes, que nous ne puissions agir droitement, et recevoir des louanges. Ni encore, aucune circonstance ne peuvent arriver, dans lesquelles nous ne puissions disgracier notre profession, et attirer sur notre tête, déshonneur et réprimande dans la présence du Seigneur.

Mais je voudrais terminer ce chapitre avec un mot d'encouragement.

Si la perspective incertaine de la gloire venant de l'homme et sa couronne de feuilles qui se flétrissent, pouvait animer les anciens coureurs et lutteurs à beaucoup de certain renoncement à soi, et les inciter à lutter avec énergie et constance pour un si pauvre prix ? Combien plus la certitude certaine de la gloire venant de Dieu, et sa couronne qui ne se flétrit pas, devraient-elles nous conduire à une vigueur et à un renoncement à soi égaux ? Ce fut une heure élevée dans la vie du champion Grec, quand, au son de la trompette, un héraut le précédait, et proclamait son nom victorieux ! et quand de rang en rang des spectateurs admiratifs des murmures et des cris d'applaudissements éclataient, les yeux brillaient, les mains le saluaient, et des fleurs et des couronnes étaient déversées sur sa tête.

Mais qu'est-ce que cela comparé à la grande assemblée des anges et des justes ressuscités avec Christ leur Chef triomphant, quand les conquérants de la croix, méprisés maintenant ou inconnus de l'homme, alors frais dans l'éclat de l'immortalité, s'approcheront pour recevoir leurs couronnes de conquête de la main du Roi des rois et Seigneur des seigneurs !

CHAPITRE VIII

LA TENTE ET LA MAISON 2 Cor. v.

Dans le quatrième chapitre de la 2e épître aux Corinthiens, l'apôtre affirme son intégrité dans la prédication de l'Évangile. Aucun motif sinistre ne l'animait. Il s'attachait au ministère qui lui avait été donné par Dieu, en dépit de nombreuses difficultés, de périls, d'épreuves. Il persévérerait face à tous les obstacles, dans l'espérance de la résurrection. Il ne perdait pas courage, bien que sa force défaillît sous la pression conjuguée des efforts et des afflictions. Mais son âme ne participait pas aux infirmités du corps. Elle croissait en grâce, en force d'espérance et en assurance continuellement. Ses afflictions présentes, il les considérait comme légères, en comparaison du poids de gloire à venir. Bien entendu, ceci ne s'applique qu'aux croyants. L'endurance dans l'épreuve n'ouvre en rien la gloire pour les inconvertis et les rebelles à Dieu.

Lorsqu'il était accablé par les choses visibles, il regardait aux choses invisibles. Car les choses sensibles passent, mais les choses de la foi demeureront. Il est bon d'observer que les " choses qu'on ne voit point " ne signifient pas des choses invisibles, ou impossibles à voir. Car le monde nouveau et sa nouvelle Jérusalem seront un jour des objets de vue. L'apôtre met seulement en contraste les choses qui sont maintenant capables d'être vues avec les choses qui ne peuvent maintenant être contemplées, mais qui doivent être reçues sur le fondement de la foi.

2 Cor. v, 1. " Car nous savons que si notre maison terrestre de la tente* est détruite, nous avons un édifice de la part de Dieu, une maison qui n'est pas faite de main d'homme, éternelle dans les cieux. "

L'affliction pourrait aboutir à ce que l'apôtre soit contraint de livrer sa vie même pour Christ. Dans de telles circonstances, voici la consolation de Paul. " Si le corps présent est dissous dans la mort, un corps meilleur et éternel est à nous. " Telle est la force générale de ce sentiment. Bien sûr, cela s'applique également à la mort naturelle du croyant en tout temps. Mais considérons les particularités de ce verset. Notre corps présent est appelé " la maison de la tente ". Une tente n'est qu'un morceau de toile ou d'étoffe tendu sur un ou plusieurs poteaux, et fixé au sol par des piquets, comme un abri temporaire pour ceux qui, autrement, dormiraient à la belle étoile. C'est une habitation sans fondation, vite déplacée par le propriétaire, facilement renversée par le vent, ou déchirée ; de toutes manières fragile et insuffisante. Tel est notre corps présent. L'âme, c'est l'homme. Le corps est la tente sous laquelle demeure le propriétaire. La destruction de la maison n'est pas la destruction de l'habitant. C'est un vêtement, qui peut être changé sans préjudice pour celui qui le porte. C'est l'autre figure que l'apôtre emploie pour nous découvrir la relation qui subsiste entre l'âme et le corps. La mort est l'effondrement de la tente, la rupture de son mât, la toile déchirée gisant en un tas inutile. Mais l'habitant survit. Chassé hors d'une demeure qui ne lui convient plus, il doit être introduit dans une autre bien plus glorieuse. " Si elle venait à être démontée, nous en avons une autre. " La mort est considérée par les impies comme presque la seule chose certaine au milieu d'un monde d'incertitudes. Mais pour le croyant il est une chose encore plus sûre. C'est la venue du Seigneur, lors de laquelle son peuple vigilant alors en vie sera soudainement changé, sans passer par la mort. C'est à cette certitude, je le suppose, que l'apôtre fait allusion, lorsqu'il parle de la mort comme seulement possible ou hypothétique. Non pas la mort, mais l'apparition du Seigneur, doit être l'objet devant l'œil du croyant. Le corps futur est appelé " un édifice de la part de Dieu, une maison qui n'est pas faite de main d'homme, éternelle dans les cieux ". Une maison est bien supérieure à une tente. Reposant sur une fondation établie, et composée de matériaux beaucoup moins périssables, elle peut résister à la force des intempéries pendant des siècles. Mais même cela n'est pas éternel. Étant faite de mains d'hommes, elle participe à la fragilité de son constructeur, et finit par tomber en ruines.

[NBP]*Οικία τοῦ σκηνῶν. Il n'y a pas de " cette " dans l'original.

Mais le corps que nous devons revêtir dans l'au-delà, puisqu'il est une maison non faite de main d'homme, se doit donc d'être éternel.* Le corps présent est l'une des choses qui se voient, et par conséquent seulement temporaire. Le futur nous est réservé dans le ciel, et étant l'une des choses qui ne se voient pas, il est éternel. Le corps présent est adapté à notre vie terrestre et animale, mais le corps à venir doit être ajusté à notre vie spirituelle et sans fin. L'ensemble de ce passage est important, car il prouve que non pas la mort, mais le corps éternel doit être l'objet du désir du croyant. La dissolution de cette charpente semblable à une tente n'est pas l'adieu final de l'homme à un corps. Au contraire, c'est le décret de Dieu, de l'y fixer en permanence ! Ce jour doit être la consommation de son bonheur. La propre gloire de Dieu est liée à ce dessein qui est le sien. Il doit être prouvé que le mal n'appartient pas à la création matérielle, dont le Créateur seul est responsable ; mais à sa partie spirituelle et morale.

2. " Car c'est pour cela que nous gémissons, désirant ardemment être revêtus de notre domicile qui vient du ciel. "

Les deux figures d'une maison et d'un vêtement sont combinées dans le verset que nous avons devant nous. Peut-être la raison en est-elle que d'avoir dit " revêtus de notre vêtement ", aurait pu interférer avec un passage qui suit. Il n'est nul besoin de prouver que les hommes dans leurs corps présents gémissent. Les croyants, eux aussi, gémissent, non seulement à cause des douleurs auxquelles nos corps présents sont exposés, mais aussi parfois à cause des tourments infligés par le persécuteur. Mais ce gémissement conduit au désir du corps futur. L'espérance du chrétien n'est pas le désir du philosophe d'être délivré du corps, comme étant le grand obstacle à l'intelligence, la pureté, et le bonheur. Non : en cela la révélation chrétienne occupe une position d'antagonisme face aux vaines théories des hommes.

Être des esprits nus n'est pas le sommet de la félicité humaine. C'est en étant ressuscités, corps et âme unis, que la consommation de la vie doit être atteinte. Dans la précédente Épître aux Corinthiens, Paul s'était appliqué à exposer les fausses conceptions entretenues par certains des saints de cette église, concernant la résurrection. Certains d'entre eux, très probablement par l'influence trompeuse de la philosophie grecque, niaient la littéralité de la résurrection ; et supposaient qu'elle signifiait le relèvement spirituel de l'âme vers une nouveauté de vie, ou la notion swedenborgienne, selon laquelle l'âme, à la mort, prend un corps spirituel. Contre cela l'apôtre montre que notre corps futur doit être matériel, et que le changement vers le corps glorieux de la résurrection doit avoir lieu au même moment tant pour les saints vivants que pour les morts. Ici, le sujet est contemplé d'un autre point de vue ; et bien que l'état d'esprit soit admis, il est cependant déclaré ne pas être l'espérance ultime du chrétien. Dans la première Épître, l'état intermédiaire des morts en Christ avait été passé sous silence. Certains auraient pu alors penser que Paul ne tenait pas cette doctrine ; ou une question aurait pu être soulevée à ce sujet, à savoir quelles étaient ses vues la concernant ? Ce silence de la première épître est alors ici comblé. L'état d'esprit des morts en Christ, bien qu'inférieur à l'état de résurrection, est pourtant une avancée par rapport au présent. D'après les expressions dont se sert l'apôtre, il semblerait que le corps futur du croyant soit déjà en existence en haut. " Nous avons un édifice de la part de Dieu, une maison qui n'est pas faite de main d'homme, éternelle dans les cieux. " " Désirant ardemment être revêtus de notre domicile qui vient du ciel. " Un verset suivant semble confirmer la même pensée. Le lecteur examinera si les mots utilisés impliquent cela. La comparaison de la résurrection avec la croissance d'une plante à partir d'une graine, bien qu'elle donne une vision totalement différente, ne doit pas être considérée comme contradictoire à quoi que ce soit de dit ici. Deux paroles de Dieu ne peuvent jamais réellement se contredire l'une l'autre ; car des contradictions ne peuvent pas être toutes deux vraies.

*[NBP]*La tente comme la maison sont faites par des mains. Tant notre corps mortel qu'immortel viennent de Dieu. La supériorité relative de l'une des habitations construites par l'homme est utilisée pour illustrer la supériorité du corps futur sur le présent.*

3. " Si, du moins, même étant vêtus, nous ne sommes pas trouvés nus. "

Le moment d'être ainsi revêtus d'en haut est à la descente de Christ du ciel, lorsque les saints vivants et ceux qui dorment doivent être rassemblés auprès de lui : 1 Thess. iv. Mais si nous sommes ainsi revêtus du corps céleste, quelle place reste-t-il pour la nudité ? Le vêtement et la nudité du texte sont de natures différentes. Le revêtement de l'âme, qui doit alors avoir lieu, est un vêtement physique ou matériel, qui doit être accompli par Dieu lui-même.

Mais immédiatement après que nous aurons revêtu le corps immortel, le Sauveur entreprendra une enquête quant à nos œuvres. Cela est affirmé encore plus largement dans le contexte qui suit. Il est présumé, alors, que les croyants pourraient être spirituellement nus devant Christ au jour de son apparition. Contre cette conclusion, je ne peux voir aucun juste motif d'objection. Car il est certain que Paul traite des croyants, et d'eux seuls, dans le contexte précédent et suivant. " Nous qui avons le même esprit de foi " : iv, 13. " Toutes choses sont à cause de vous " :

15. " L'homme intérieur se renouvelle de jour en jour " :

16. " Nous ne regardons pas aux choses qui se voient " :

18. " Nous avons un édifice de la part de Dieu " : v, 1 ; et ainsi de suite.

Mais on présume généralement le contraire de cela. Il est supposé impossible. " Si la nudité fait référence à l'état spirituel de l'âme, ou à ses œuvres dans le corps, seuls les méchants doivent être visés. " Mais nos présomptions ne doivent pas contredire le sens évident de la parole de Dieu.

Il est en effet vrai que la justice de Christ imputée au croyant est une réponse parfaite aux exigences de la loi. Sur cette base, et lorsque la question concerne la vie éternelle ou la mort éternelle, le défi de l'apôtre reste valable : " Qui accusera les élus de Dieu ? C'est Dieu qui justifie. Qui les condamnera ? "

Mais le procès du croyant devant Christ à son apparition n'est pas un procès pour la vie ou la mort. Il est convoqué pour rendre compte de sa vie depuis qu'il a commencé à croire. Il est devenu virtuellement ou par profession ouverte un serviteur de Christ dès qu'il a cru. Il rend réponse à Christ lui-même. Si, par conséquent, le Sauveur exige de lui : —" Comment vous êtes-vous conduit depuis que vous êtes mon serviteur ? " Il ne servirait à rien de répliquer : —" Seigneur, ta justice est ma défense. " " Je le sais, " pourrait être la réponse : " mais je m'enquiers de ce que vous avez fait depuis que vous avez pris ma justice vie. " comme votre défense contre le juste salaire de votre (être) pécheur Il est évident alors, que la justice imputée du Seigneur Jésus ne fait pas obstacle à l'enquête du Seigneur Jésus sur la conduite de ceux qui s'abritent sous elle. Des péchés présomptueux ont été commis par un bon nombre, se reposant sur la sécurité même offerte par le plaidoyer de Dieu. N'y a-t-il pas eu des croyants antinomiens, qui ont péché, parce qu'ils étaient confiants dans la satisfaction accomplie pour le péché ? De telles transgressions commises la main haute resteront-elles impunies ? Jésus suppose que ses serviteurs seront traités au jour de son jugement, non pas sur la base de la provision de Dieu faite pour leur salut ; mais sur leurs propres œuvres. Que disent les paraboles des Talents, de l'Économe, et des Serviteurs laissés à attendre leur maître ? Matthieu xxiv, xxv ; Luc xii ; Marc xiii.

Que des saints puissent être trouvés nus est prouvé par la parole de Dieu. " Tu ne sais pas, " dit Jésus dans son Épître à l'église de Laodicée, " que tu es malheureux, et misérable, et pauvre, et aveugle, et nu " : Apocalypse iii, 17. Et encore, " Voici, je viens comme un voleur. Heureux celui qui veille et qui garde ses vêtements, de peur qu'il ne marche nu, et qu'on ne voie sa honte " : Apocalypse xvi, 15.

L'expression, " nous devrions être trouvés nus, " implique cette enquête solennelle sur la vie de chaque croyant, qui doit avoir lieu devant notre Seigneur. La question sera passée au crible, et selon que l'évidence apparaîtra, ainsi la cause sera décidée. Le fait d'être " trouvé ", alors, est un terme judiciaire. Ainsi Abraham

parle concernant la visitation du Seigneur à Sodome : — " Peut-être s'y trouvera-t-il quarante (justes) ? " " Et il dit, Je ne le ferai pas, si j'en trouve trente là " : Genèse xviii, 29, 30.

De même concernant la coupe de Joseph. " Celui de tes serviteurs sur qui elle sera trouvée, qu'il meure, et nous serons nous-mêmes les esclaves de mon seigneur. " " La coupe fut trouvée dans le sac de Benjamin " : Genèse xlv, 9, 12. Cela dénote aussi la responsabilité des saints, et que la question portera grandement sur son état d'esprit au moment de l'investigation devant le tribunal de Christ. Ainsi nous avons une explication à la fois de la certitude de l'un des revêtements, et de l'incertitude de l'autre. Le revêtement matériel vient de Dieu, et il est certain. Mais bien que le moment de ce changement pour l'éternité doive être pour tout croyant un temps de joie, il ne le sera pas nécessairement pour tous, du seul fait que l'individu est un croyant. L'ère de la reconstruction de notre corps serait celle d'une félicité totale, si l'inconduite de notre part depuis le jour où nous avons cru ne l'empêche pas. Ici donc intervient la note de prudence de l'apôtre. Il y en aura qui seront spirituellement dévêtus devant Christ. Il y en aura qui seront " confus devant lui " à sa venue. Pour de tels hommes ainsi dénudés, ce jour en sera un de tristesse : tandis que pour d'autres il y aura un poids éternel de gloire. Ceux-ci sont reconnus encore par la suite, comme étant ceux qui sont " agréables " à Christ. La certitude est assurée, là où nous avons la promesse de Dieu : l'incertitude intervient là où nos œuvres entrent en ligne de compte.

4. " Car nous qui sommes dans la tente, nous gémissons étant chargés ; c'est pourquoi* nous ne souhaitons pas être dévêtus, mais être revêtus par-dessus, afin que ce qui est mortel soit englouti par la vie. "

Ceux qui habitent dans le corps présent gémissent. C'est le temps du fardeau et de la souffrance. La nature, le péché, et la persécution combinent souvent leurs tourments. Pourtant, les troubles de la vie ne nous font pas, en tant que croyants, convoiter la mort. La mort est un dépouillement. C'est l'action de retirer un vêtement longtemps porté, comme nous nous déshabillons en allant dormir. Mais la mort en elle-même n'est pas désirable, mais plutôt redoutable pour la nature. Elle n'est pas non plus faite l'objet de l'espérance du croyant. Le véritable objet du désir est le vêtement éternel qui doit être apporté à la descente du Sauveur depuis le ciel. Le nouveau corps est comparé à un autre habit tiré par-dessus l'ancien depuis le haut. Mais le résultat n'est pas deux corps existant simultanément : mais que l'ancien soit absorbé et effacé par le nouveau. Cela doit avoir lieu, comme l'apôtre nous le dit, " en un instant, en un clin d'œil, à la dernière trompette. " Alors " la mort est engloutie dans la victoire. " L' " engloutissement dans la victoire " là-bas, répond à l' " engloutissement par la vie " ici. Le désir premier du chrétien est donc, si tel est le bon plaisir du Seigneur, que sans goûter à la mort, il puisse soudainement être ravi vers lui-même pour le rencontrer dans les airs ; échangeant en un instant la mortalité et les scènes de la terre, pour la gloire de la présence de Jésus. Cela supposerait d'échapper à la mort, ou à la séparation du corps et de l'âme. " Nous qui sommes dans la tente, " répond au " nous qui sommes vivants et qui restons, " de 1 Thess. iv. Il y a ceux qui sont dévêtus, ou parmi les morts en Christ.

L'apôtre ne discute maintenant que du cas de ceux qui sont vivants sur la terre au retour du Seigneur, ce qui est l'une des questions qui l'occupent dans 1 Cor. xv. Mais là, il parle aussi et principalement de la restauration des morts. D'où le fait qu'il utilise continuellement deux expressions là-bas pour une seule expression ici.

" Il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce corps mortel revête l'immortalité. Ainsi, quand ce corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, et que ce corps mortel aura revêtu l'immortalité, alors s'accomplira la parole qui est écrite : La mort a été engloutie dans la victoire. " Mais ici, seule la mortalité est nommée, pour décrire l'état des saints exposés à la mort.**

*[NBP]*ἐφ' ᾧ Nos traducteurs ont transposé les mots pour obtenir leur sens.*

*[NBP]**Le changement des corps est nécessaire, dit Paul, pour nous rendre propres à l'entrée dans « le royaume de Dieu ». Par conséquent, le royaume de Dieu ne commence qu'après la résurrection*

4. " Or celui qui nous a façonnés pour cette chose même, c'est Dieu, qui nous a aussi donné les arrhes de l'Esprit. "

Cette reconstruction immortelle de notre corps, et non pas l' état intermédiaire, est ce à quoi Dieu nous a destinés, et vers quoi tendent ses opérations sur nous. Dans les mots qui sont devant nous, Paul semble faire allusion à l'action de l' ouvrier ajustant le bois pour la construction. Par son énergie et son habileté le tronc brut de l'arbre est scié, raboté et poli, jusqu'à ce qu' il devienne propre pour le temple ou le palais. Dieu nous a destinés à la vie conjointe du corps et de l'âme. En effet l' état intermédiaire n'est pas appelé " vie " dans les Écritures, mais " sommeil. " C'est l'inactivité ; et l'essence de la vie et de sa jouissance est l'activité.

Le Saint-Esprit a été donné comme preuve de l'intention de Dieu en cette matière ; comme témoignage à la fois pour le croyant lui-même, et pour le monde. Mais ces " arrhes de l'Esprit " peuvent avoir deux sens.

(1) Cela peut se référer à l'habitation intérieure du Saint-Esprit dans tous les saints. Sans cela, nous ne serions pas les fils de Dieu, ni capables de nous adresser à Dieu comme à notre Père dans la prière. Mais cette habitation de l'Esprit est une question de foi pour les saints aujourd'hui. Pour le prouver, nous devons pointer vers les Écritures. Mais cette habitation intérieure du Saint-Esprit, comme l'apôtre nous en informe, est un gage de la résurrection. L'Esprit qui habite dans nos corps mortels est le même que celui qui a habité en Christ, l'Esprit de la vie immortelle. Tout comme le Sauveur est ressuscité d'entre les morts par la puissance du Dieu vivant, dont l'Esprit demeurait en lui, ainsi le serons-nous : Rom. viii, 11.

(2) Mais le gage ou les " arrhes de l'Esprit " dans son sens plein et premier désigne les dons de l'Esprit : les puissances surnaturelles accordées autrefois aux croyants en Jésus. Elles séparaient vivement le saint de l'homme du monde, et étaient le sceau visible de Dieu, prouvant aux plus remplis de préjugés et incrédules, la Divinité demeurant à l'intérieur. Elles prédisaient aussi silencieusement la noble destinée de tels hommes, comme héritiers du royaume à venir. Elles étaient un gage ou un accomplissement partiel par le Très-Haut de ses promesses, le liant à leur entier accomplissement, qui ne peut être que dans la résurrection.

6. " C'est pourquoi nous sommes toujours pleins de confiance et d'assurance que, pendant que nous sommes à la maison dans ce corps, nous sommes loin de la maison* en ce qui concerne le Seigneur. "

Les opérations internes de l'Esprit sanctifiant de Dieu, et ses dons sensibles en eux, soutenaient le courage des saints contre les alarmes du chemin. Le dessein de Dieu doit sûrement prendre effet à la fin. " Quoi qu'il arrive, nous sommes pleins de hardiesse. Que nous soyons épargnés jusqu'à ce que Christ vienne, ou que la vie nous soit ôtée avant cela, notre destinée est le bonheur. " Un certain courage est fondé sur l'ignorance. Celui du chrétien repose sur la connaissance. Plus notre appréciation des desseins de miséricorde de Dieu envers ses fidèles serviteurs est claire, avec d'autant plus d'intrépidité pouvons-nous faire face aux dangers qui nous assaillent.

Dans la partie précédente du chapitre, la meilleure alternative du chrétien, le fait d'être trouvé vivant à la venue du Seigneur, a été soumise à notre attention. Maintenant l'apôtre traite de l' autre alternative —le fait de mourir ou de s'endormir avant que le Seigneur n'apparaisse. Ceci aussi, loin d'être un mal, est préfér- able, comme cela va maintenant être déclaré, à la vie dans le corps. Une telle vue de notre position peut bien soutenir la confiance. De toute façon le chrétien est béni. Le fermier se sentirait tranquille à l'égard de ses biens s'il pouvait dire, en apprenant que des incendiaires sont proches : " La nouvelle ne me trouble pas : s'ils ne viennent pas sous peu, j'aurai vendu tout mon bétail ; s'ils viennent, je suis assuré. "

Le verset maintenant sous considération nous enseigne ce que devient l'esprit du saint à son départ. Quand la mort le chasse de la tente terrestre il est amené dans la présence de Christ. Selon la figure du texte, il passe d'un pays étranger où Christ est invisible, à un autre où le Sauveur est contemplé. Car il y a deux régions ; l'une des sens, où les choses temporaires nous occupent, et où les choses éternelles ne sont pas vues : et l'autre, celle de l'état séparé, où les choses qu'on ne voit point, et, par-dessus tout, le Seigneur lui-même, éclatent à nos yeux. Le Juif pouvait avoir sa demeure à Babylone. Pendant qu'il y était il ne pouvait contempler son temple. Il devait voyager vers la terre de ses pères pour obtenir une vue de cette gloire de sa nation.

Pour le croyant d'une foi claire, cette vue dissipe les terreurs de la mort. Derrière cette scène du visible Jésus se tient prêt à se manifester à eux. La mort, alors, est une introduction auprès de celui qu'il a longtemps aimé : et lorsque nous voyageons vers ceux que nous aimons, le chemin n'est pas fastidieux. C'est là le secret des morts victorieuses accordées à beaucoup. Puissions-nous tellement aimer le Seigneur, que ce qui nous ramènera à la maison vers lui ne nous soit pas terrible !*

7. " Car nous marchons par la foi, non par la vue. "

Cette parenthèse est insérée, dans le but de nous expliquer comment nous sommes loin de la maison par rapport au Seigneur, tout en étant vivants dans le corps. Cela chagrinerait grandement le saint d'être amené à comprendre que la vie était la période de l'absence totale de Christ. Comment doit-il être soutenu sans la présence perpétuelle du Sauveur ? Le Saint-Esprit, par conséquent, définit dans quel sens l'absence du Seigneur de la scène présente doit être comprise.

Il est toujours présent avec nous les croyants. Il est particulièrement présent selon sa promesse, avec l'assemblée des croyants réunis en son nom. Il remplit toutes choses. Mais c' est sa présence avec nous, réalisée seulement par la foi. Mais la mort nous amène consciemment, et comme par un sens nouveau, dans sa présence.

La foi est échangée contre la vue. Nous cessons d'être des exilés une fois que nous avons franchi les montagnes de la mort.

Nous sommes éloignés de Christ ici, non en ce qui concerne sa connaissance de nous, ou sa grâce pour nous soutenir, mais à l'égard de notre connaissance et de notre vision de lui. Pour lui il n'y a pas de ténèbres, là où pour nous il n'y a pas de lumière. L'absence de la vue du Seigneur est la caractéristique même de notre dispensation. À Israël dans le désert, et sous Salomon, la demeure visible de Dieu parmi eux fut accordée. Mais maintenant, " Heureux ceux qui n'ont pas vu, et qui pourtant ont cru. " Le retour de Christ, le présentant une fois de plus comme un objet de vue, clora la dispensation présente, et sera la base d'une autre tout à fait différente.

8. " Mais nous sommes pleins de confiance, et nous préférons plutôt être loin de la maison en ce qui concerne le corps, et à la maison en ce qui concerne le Seigneur. "

Bien que notre information concernant ce qui se trouve au-delà de la scène visible de l'œil corporel ne soit tirée que du témoignage de Dieu, nous la tenons pourtant pour aussi certaine que si notre connaissance était obtenue par les sens. L'incrédule se confie en ses sens, et n'ajoute pas foi à la simple parole de Dieu. Nous nous reposons sur elle, la croyant plus digne de confiance que les sens.

*[NBP]*Comment cette introduction dans la présence de Christ doit être réconciliée avec la doctrine tout aussi claire que les saints sont dans l'Hadès, et non au ciel, jusqu'à la résurrection, je ne me sens pas appelé à le discuter. L'Écriture affirme les deux vérités ; et les deux doivent être reçues. Elles sont conciliables, que nous en voyions le moyen ou non. La question repose sur les facultés de perception possédées par les esprits séparés : une question sur laquelle nous sommes ignorants.*

L'état de l'esprit parti est meilleur aux yeux de Dieu que celui de la vie présente. " Être avec Christ est de beaucoup meilleur. " La vie ne doit être désirée que comme le temps du témoignage pour le Seigneur et de service pour lui, pour être récompensé par Christ à son apparition. " Si je vis dans la chair, c'est pour moi le fruit d'un travail. " *

Mais l'état de l'esprit séparé est la paix, et l'absence des épreuves de la vie. Là, les méchants n'ont plus rien qu'ils puissent faire.

Il y a donc trois demeures :

1. La présente, du corps.
2. Celle de l'esprit sanctifié, à la maison avec le Seigneur. Le Seigneur est supposé demeurer à sa place, tandis que nous sommes introduits dans sa présence. Cet état continue jusqu'à ce que le Seigneur quitte le ciel et descende dans les airs, appelant les vivants à ses côtés, et en même temps revêtant de nouveau les trépassés de leurs corps.
3. Ce dernier état est la présence de Christ, qui doit être tout particulièrement l'objet de notre désir. C'est aussi celui qui demeure. " Et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. "

" Être présent avec le Seigneur ! " Combien restreinte, combien maigre est l'information concernant cet état ! Dieu ne désire pas fixer nos yeux sur lui. On nous en dit bien davantage sur l'état final. Mais combien une telle frugalité rigide diffère de la copiosité des fausses révélation sur ce sujet intéressant ! C'est bien là l'une des preuves d'une Main Divine à l'œuvre sur nos Écritures.

9. " C'est pourquoi, nous sommes aussi ambitieux,† que, soit à la maison, soit loin de la maison, nous puissions lui être agréables. "‡

Paul avait dit auparavant que le chrétien préférerait être présent avec le Seigneur. Mais il ajoute, qu'en considération de notre comparution devant Christ, un motif supplémentaire l'animait . Nous désirons lui plaire. Cela ne devrait pas être traduit par, " nous nous efforçons d'être acceptés de lui. " Nous sommes déjà acceptés : " acceptés dans le Bien-aimé " : Éph. i, 6. Mais après avoir été reçus par la foi, et par elle unis à Christ, notre conduite en tant que saints et serviteurs de Christ entre en question devant lui. Dès lors nous devons nous efforcer de lui plaire. Le mot utilisé signifie " nous sommes ambitieux. "

C'est-à-dire, l'espérance de la louange et de la gloire de la part de Christ est un motif pour nos actions. L'amour de la gloire n'est pas retranché du croyant. Il est coupable de chercher la gloire du monde, et à la manière du monde. Mais il est parfaitement légitime et accepté devant Dieu, de désirer et de chercher la gloire venant de Christ de la manière qu'il a indiquée. Paul nous parle de son ambition de prêcher l'Évangile là où le nom de Jésus n'avait pas été entendu auparavant : Rom. xv, 20. (Grec.) L'amour de la gloire n'est pas indigne du chrétien. Des couronnes sont à gagner par le service pour Dieu et son Christ. " Tu auras de la gloire en la présence de ceux qui sont à table avec toi. " Jésus nous enseigne la voie par laquelle ceux qui désirent être grands peuvent l'atteindre dans le royaume à venir : Matthieu xx, 25-28.

Les mots " soit à la maison, soit loin de la maison " indiquent les deux états dans lesquels les disciples seront trouvés à la venue du Sauveur. Certains seront parmi les vivants, certains endormis. Ceux qui seront agréables à Christ ne seront pas du nombre de ceux trouvés nus devant lui. Ainsi la dépendance de la honte ou de la gloire devant Christ par rapport à notre vie ici-bas, est une fois de plus mise en lumière.

10. " Car il nous faut tous être manifestés devant le tribunal du Christ, afin que chacun reçoive les choses accomplies au moyen du corps, selon ce qu'il aura fait, soit bien, soit mal. "

[NBP]* Τοῦτό μοι καρπὸς ἔργου.

[NBP]‡ Εὐάρεστοι.

[NBP]† Φιλοτιμούμεθα.

Voici plus pleinement développé pour nous ce que l'apôtre entendait par le fait d'être trouvé nu ! Cela concerne l'investigation du Sauveur sur notre vie. Dans la portion précédente, notre gloire ou notre honte a été rapportée au moment de revêtir notre corps immortel. Ici, une autre vue, mais concordante, en est donnée. Le temps de la récompense doit être l'apparition du Messie, et sa session sur le tribunal. Alors les actes de notre vie doivent venir devant lui.

Toutes nos actions, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, doivent être estimées. Les saints doivent être jugés ; et il est supposé que certaines de leurs actions sont mauvaises. Mais il faut en rendre compte à Christ. Quand l'esprit séparé a été constitué en un homme à nouveau, par la restauration de son corps, la question de sa vie dans le corps est pleinement examinée. C'est alors que certains saints seront trouvés nus : coupables d'actes de tromperie, d'im- pureté, de convoitise, d'ivrognerie, et d'autres péchés, dont certains des plus aimables et décents parmi les gens du monde sont exempts. De tels saints seront honteux devant Christ. Les para- boles qui se rapportent au jugement du saint par le Sauveur, découvrent que la répréhension, l'exclusion du royaume, et la disgrâce, seront aussi véritablement des traits de ce jour de rétribution, que la louange, l'accueil, et la récompense le seront pour d'autres parmi les saints.

" Il nous faut tous être manifestés. " Que ce soit dans le corps ou hors de celui-ci, les deux classes doivent toutes deux passer devant ce siège de jugement. Il est remarquable que, dans le jugement de l'église, Jésus est dit s'asseoir sur son tribunal,* tandis qu'en jugeant les morts à la fin des mille ans, il est assis sur son trône.

Il nous faut être " manifestés. " L'investigation ne se fera pas à huis clos. Chacun se tiendra à part à son tour, et en audience publique rendra son compte. Nos personnes seront exposées, nos caractères minutieusement dévoilés.

Nous en emporterons les résultats. Notre vie avec sa série d'actions est comparée à un trésor longuement amassé sous la garde du Juge, et par lui qui nous est remis, lorsque le temps de nous transférer le dépôt est venu. Pour les bonnes actions, qu'elles soient manifestes ou cachées aux yeux des hommes, la récompense sera ouvertement donnée par le Père. Mais que se passera-t-il si le saint s'est rendu coupable, ouvertement ou en secret, de mauvaises actions ? Il emportera la récompense selon ses mérites. " Selon ce qu'il aura fait "— Voici le principe de la récompense selon les œuvres.

11. " Connaissant donc la crainte du Seigneur, nous persuadons les hommes, mais nous sommes manifestés à Dieu ; mais j'espère que nous sommes manifestés dans vos consciences aussi. "

Par le fait que nos traducteurs rendent le mot † dans ce cas par " terreur ", il semble évident, qu'ils supposaient que l'apôtre se référait aux impies, comme s'il avait dit : " Connaissant donc l'horreur de la damnation des perdus, nous supplions les hommes d'y échapper. " Mais l'apôtre parle du jugement des saints seulement.

C'est une justification de sa sincérité dans son ministère, comme le verset suivant le prouve. Ayant greffé dans son âme cette crainte salutaire du jugement du Seigneur, il fut gardé ferme dans son but, et dans le service de Christ. Qui pourrait être un hypocrite, tout en connaissant et en croyant cette doctrine ? Sa persuasion des hommes se réfère apparemment aux arguments qu'il utilisait avec ses divers opposants, pour les convaincre de son intégrité. Comme s'il disait : —" Je prends la peine de chercher à prouver ma sincérité et mon désintéressement aux hommes, par des arguments et des appels aux circonstances. Mais devant Dieu je n'en ai pas besoin. Il le sait, lui qui sonde toutes mes voies. " " Et, " ajoute-t-il, " j'espère que ma droiture est apparente pour vous aussi, et que mes appels ont porté la conviction à vos consciences. "

L'apôtre semble dire, que la croyance et l'affirmation de cette doctrine est une garantie générale de la droiture de celui qui la tient et l'enseigne. Celui qui se confie pour sa sécurité dans le fait qu'il est élu de Dieu, négligeant les doctrines tout aussi claires de la responsabilité et de la récompense conséquente, peut tomber dans le péché, soit secrètement soit ouvertement. Mais celui dans l'âme duquel cela est tissé comme un premier principe, ne peut être un hypocrite. La tentative de s'approuver lui-même à Dieu le gardera irréprochable devant l'homme. Un tel homme doit sentir combien il serait insensé de cacher le péché aux hommes, quand pour Dieu le secret est pleinement connu, et quand la dissimulation même ne sera que le motif d'un jugement plus sévère lorsque les actions de la vie, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, seront amenées devant le tribunal de Christ. Car, comme il nous en a assurés, " il n'y a rien de couvert, qui ne doive être révélé ; ni de caché, qui ne doive être connu. "

